



## A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

## Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

## À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

NYPL RESEARCH LIBRARIES



3 3433 08172443 1



Mercure







Murphy

1917



# MERCURE DE FRANCE

DÉDIÉ AU ROI,

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES,

C O N T E N A N T

*Le Journal Politique des principaux événemens de toutes les Cours; les Pièces fugitives nouvelles en vers & en prose; l'Annonce & l'Analyse des Ouvrages nouveaux; les Inventions & Découvertes dans les Sciences & les Arts; les Spectacles; les Causes célèbres; les Académies de Paris & des Provinces; la Notice des Édits, Arrêts; les Avis particuliers, &c. &c.*

---

5 Juin 1779.

---



A P A R I S

Chez PANCKOUCKE, Hôtel de  
rue des Poitevins.

---

*Avec Approbation & Brevet du Roi.*



T A B L E.

<b>P</b> IÈCES FUGITIVES.		<i>Comédie Française</i> , 60
<i>Vers à Mlle d'Oigny</i> , 3		<i>Comédie Italienne</i> , 68
<i>Ode Anacréontique</i> , 5		<i>Anecdote</i> , <i>ibid.</i>
<i>Le Bonheur-Rêve</i> , 6		<i>Gravure</i> , 69
<i>Enigme &amp; Logogryp.</i> 13		<i>Annonces Littéraires</i> , 70
NOUVELLES		
LITTÉRAIRES.		JOURNAL POLITIQUE.
<i>Recherches sur la prépara-</i>		<i>Constantinople</i> , 73
<i>tion que les Romains</i>		<i>Copenhague</i> , 74
<i>donnoient à la Chaux</i> ,		<i>Stockholm</i> , 75
<i>Éc.</i> 15		<i>Varsovie</i> , 76
<i>Traité de l'Éducation</i> ,		<i>Vienne</i> , 77
17		<i>Hambourg</i> , 78
<i>Mémoires de la Société</i>		<i>Frankendal</i> , 82
<i>Royale de Médecine</i> , 30		<i>Livourne</i> , 83
<i>L'Amour François</i> , Co-		<i>Londres</i> , 85
<i>médie</i> , 40		<i>États-Unis de l'Amériq.</i>
<i>Essai sur l'Histoire de la</i>		<i>Septent.</i> 98
<i>Maison d'Autriche</i> , 44		<i>Versailles</i> , 101
SPECTACLES.		<i>Paris</i> , 103
<i>Concert Spirituel</i> , 48		<i>Bruxelles</i> , 118
<i>Académie Royale de Mu-</i>		
<i>sique</i> , 50		

A P P R O B A T I O N.

J'AI lu, par ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux, le *Mercure de France*, pour le 5 Juin. Je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, ce 4 Juin 1779. DE SANCY.

De l'Imprimerie de MICHEL LAMBERT,  
rue de la Harpe, près Saint-Côme,



# MERCURE DE FRANCE.

5 Juin 1779.

---

---

PIÈCES FUGITIVES  
EN VERS ET EN PROSE.

---

---

V E R S

*A Mademoiselle D'OLIGNY, après l'avoir  
vu jouer dans Eugénie.*

**C**E n'est pas toi, c'est *Eugénie*  
Qui vient de parler à mon cœur :  
Oui, c'est elle dont la douleur  
A touché mon ame attendrie ;

A ij

M E R C U R E

C'est sur elle que j'ai pleuré  
 Lorsque j'ai vu couler tes larmes,  
 Avec elle j'ai soupiré,  
 Quand d'un bonheur inespéré  
 Elle goûtoit enfin les charmes,  
 Que ton Art est donc enchanteur,  
 Doligni ! peins-tu la pudeur. . . .  
 Ah ! sur ton front qu'elle colore  
 On voit monter une rougeur  
 Qui semble t'embellir encore ;  
 Si tu nous peins ce sentiment  
 Que ton cœur ne connoît qu'à peine,  
 Mais qu'au Théâtre en te voyant  
 Nous éprouvons si vivement,  
 Tu nous fais envier la chaîne  
 Qui te lie au fort d'un amant.  
 Eh ! dans la pénible carrière  
 Où chaque jour t'offre un succès,  
 Qui mieux que toi connut jamais  
 Le don d'émouvoir & de plaire !  
 Pourfuis : en nous laissant jouir,  
 De tes talens pare la Scène :  
 Vas, le desir qui nous y mène  
 Ne s'éteint point par le plaisir ;  
 Pour mériter notre suffrage  
 Ton Art au reste est superflu,  
 Il suffit d'aimer la vertu  
 Pour rendre un culte à son image.

( Par M. Vigée. )

## ODE ANACRÉONTIQUE.

L Y S I S , É G L É .

**C**OMBIEN de maux l'Amour prépare !  
 Difoit un jour la jeune Églé :  
 Qu'il est cruel ! qu'il est barbare !  
 Répond Lyfis d'un air troublé.

É G L É .

Atys vint m'offrir son hommage ;  
 Hélas ! il sembloit si constant !..

L Y S I S .

Avant que Daphné fut volage ,  
 Mes jours couloient comme un instant !..

É G L É .

L'or , les grandeurs , le diadème  
 N'ont rien qui puisse me charmer ;  
 J'aurois à mes pieds l'Amour même ,  
 Je jure de ne plus aimer ...

L Y S I S .

Fuyons , fuyons jusqu'à ses traces ...  
 Vénus en vain , pour m'enflammer ,  
 Me promettoit une des Grâces ,  
 Je jure de ne plus aimer ...

AH ! s'écrioit tout bas la belle ,  
 Qu'Atys n'a-t'il eu cette ardeur !

A iij

Lyfis disoit : mon infidelle  
N'avoit point cet air de candeur !

TANT Églé suit l'Amour encore,  
Tant Lyfis craint de s'enflammer,  
Qu'en secret chacun d'eux s'adore,  
En jurant de ne plus aimer.

( Par M. Masson de Morvilliers , Avocat. )

## LE BONHEUR-RÊVE.

UN jour que l'ennui me poignardoit, je m'avifai de méditer sur le bonheur. Cette méditation, qui ne me rendoit pas plus heureux, ne me délivra pas de mon ennui; enfin mon ennui me délivra de lui-même, car il me conduisit au sommeil.

Je m'étois jeté sur mon lit âgé de seize ans; mais à peine commençois-je à fermer la paupière, entre le repos & la veille, dormant en un mot comme dorment les favoris & les riches, je m'en vis trente-deux.

J'étois auprès de ma femme; je la regardois d'un œil mouillé des plus douces larmes, présenter sa mamelle à un enfant de trois mois. Un vicillard entre; je m'élançe entre ses bras, je m'écrie: mon père! & je me pâme d'aïse.

J'avois maintes fois parlé de mon père à

mon épouse. Je lui en avois fait l'éloge avec toute la chaleur qu'y pouvoit mettre un fils rendre, & toute la vérité de l'homme le plus impartial. Elle ne fut pas plutôt quel étoit celui dont la présence l'avoit d'abord déconcertée, que, faisant succéder l'empressement à l'embarras, & posant dans le berceau son enfant qui venoit de quitter le téton, elle vint l'embrasser en l'appelant son père.

Je la regardai un instant : puis, tiens, ma Julie, lui dis-je, tu as perdu un bon père & une tendre mère : à moi aussi, la mort m'a enlevé ma mère. . . . Et bien, en voilà un qui vient nous consoler.

Quand nous fûmes un peu remis de la première émotion que nous avoit causée cette scène attendrissante, nous nous assîmes. Je me mis entre mon père & ma femme. Je tenois une de leurs mains de chacune des miennes. Je les pressois contre mon cœur & sur ma bouche, & je les arrosois de mes larmes.

Enfin je pris la parole, & demandai à mon père comment il étoit arrivé ? Pourquoi il ne nous avoit pas prévenus ? Je lui dis que j'espérois qu'il venoit pour rester toujours avec nous ; & tout cela avec une curiosité qui ne me laissoit pas le temps de l'écouter, & avec une rapidité qui ne lui permettoit pas de me répondre.

Ma femme qui venoit de sortir, rentra pour nous dire que le dîné étoit prêt. Mon

père dit qu'il avoit faim, & nous allâmes diner. Pendant tout le repas je promenai mes regards sur mon père & ma Julie. Je voulois surprendre pour ainsi dire dans les yeux du vieillard les réponses aux questions que je lui avois faites, & faire connoître à ma femme tout le plaisir que je ressentois. Le dîné ne fut pas long; car mon père avoit bon appétit & mangea vite : ma femme mangea peu, & je ne mangeai pas, j'étois ivre de joie.

Le dîné fini, nous repassâmes dans la chambre de ma femme. Je recommençai mes questions, & mon père y satisfit.

Je suis venu, nous dit-il, en me promenant. — C'est-à-dire, que vous avez fait quarante lieues à pied pour nous venir voir. — Oui sans doute. N'en vallez-vous pas la peine? — Mon père, seroit-ce faute d'argent? ... Je me le reprocherois toute ma vie. Tandis que je jouis d'une molle aisance, mon père dans le besoin! — Console-toi. Si je suis venu à pied, d'abord c'est que j'en ai la force, & par conséquent je me porte bien, & puis c'est que cela m'a fait plaisir; & tu ne m'empêcheras pas de prendre mon plaisir où je le trouve? — Mais mon père. — Mais tiens, pour te prouver que ce n'est pas faute d'argent, voilà la moitié de celui que tu m'as envoyé chaque année depuis huit ans. L'autre moitié a été employée à encourager de pauvres familles qui n'avoient pas de quoi cultiver leurs terres, & les laissoient

aller en friche. Pour moi, Dieu merci, j'ai la force de gagner mon pain; ainsi je ne veux pas qu'on m'en fasse la charité. Il sera assez temps d'avoir recours aux autres pour me nourrir, quand je serai trop foible pour conduire ma charrue. En attendant, prends tes 400 louis. — Vous les employerez mieux que moi. — Non, je ne connois plus personne aux environs du village qui soit dans la misère; & cette somme-là est trop grosse pour moi : elle me pèse sur le cœur. Je deviendrois avare si je gardois tant d'argent. Je commençois déjà à avoir peur des voleurs. Si je le remportoisi, je ne pourrois plus dormir tranquille — Si vous le remportez... Mais mon père, comptez-vous donc nous quitter? Si la caducité vient, qui aura soin de vous dans votre retraite? — Toi. Je compte bien ne pas m'en aller seul. Je prétends que tu viennes dans mon village pour recevoir mon dernier soupir & me fermer les yeux. Je fus interditi par cette proposition sans en être affligé; & au lieu de répondre je regardai ma femme. Je crus lire sur son visage qu'elle desiroit plutôt que j'y acquiesçasse que de le craindre; & je me rassurai. Mon père s'apercevant de mon long silence, me dit: n'y consens-tu pas? Vingt fois tu m'as écrit que tu avois de quoi vivre. Eh bien, au village tu trouveras, au milieu des travaux champêtres, le loisir de goûter ta félicité, & une tranquille solitude pour la savourer à ton aise. Tu convertiras en terres

son avoir; tu fertiliseras les champs que tu cultiveras; & du superflu dont tu nourris ici quelques valets inutiles, tu entretiendras plusieurs familles d'honnêtes Laboureurs... Vois-tu: je ne t'ai pas dit que j'avois envie de venir, c'est que je voulois avoir le plaisir de lire dans le fond de ton cœur. Si tu m'avois attendu, tu aurois composé d'avance ton visage à la joie, & tes discours à la complaisance. Tu m'aurois par exemple répondu oui dans ce moment-ci, & demain tu m'aurois été chercher des subterfuges pour te dédire. N'avez-vous pas un jardin dans votre maison où l'on puisse faire la digestion? Ma femme prit la parole, pour lui représenter qu'il devoit être bien fatigué, qu'il seroit mieux de rester dans la chambre, ou même de se jeter sur un lit pour se reposer. Le bon vieillard la remercia de cette attention, & lui dit que c'étoit une coutume dont il ne se départiroit pas, que de faire après dîner un tour de promenade. Il lui demanda si elle ne vouloit pas en être; Julie répondit que si son enfant s'endormoit elle viendroit nous rejoindre.

Quand nous fûmes arrivés sous une grande allée d'arbres fruitiers qui étoit au milieu de mon jardin, jardin dont tout l'agrément consistoit dans la variété des objets d'utilité qui y étoient rassemblés, où les arbustes qui donnent des fruits étoient jetés à l'aventure au milieu des herbes & des racines potagères; dès que nous y fûmes arrivés, mon père me

dit: je ne te gênerai pas; tu viendras avec moi si tu veux: si tu aimes mieux rester ici tu y resteras; j'en ferai fâché, mais je ne t'en voudrai pas. Je viens pour partager le bonheur que tu m'as dit goûter, & non pas pour y mêler la moindre amertume. J'ai satisfait à tes questions: mon fils, satisfais à celles que je vais te faire. Estimes-tu ta femme? Aimes-tu tes enfans? Te plais-tu dans ton ménage? Quelles sont tes occupations & ta façon de penser? — L'amour nous a unis, & chaque jour la vertu augmente notre tendresse mutuelle. Nos enfans font notre bonheur; l'amitié que nous avons pour eux ne sert qu'à fortifier celle que nous avons l'un pour l'autre: maintenant ils sont l'objet de la sollicitude maternelle; & bientôt le soin de leur éducation sera la première de mes occupations. Celles qui partagent actuellement mon temps, sont l'exercice de ma place, l'étude de la Philosophie, & la recherche du bonheur.

Pour abréger, je dirai que je me résolus bientôt à suivre mon père, que je me débarrassai de ma place, & mis dans mes affaires un ordre qui me permit de quitter Paris deux mois après l'arrivée de mon père. Nous profitâmes du beau temps pour nous en aller, & nous arrivâmes heureusement & gaiement au village. J'employai le reste de l'été à faire construire un logement commode, mais simple.

Je jouis dans ce réduit du bonheur le plus

A vj

parfait & le plus soutenu. Chéri de mon père & de ma femme, de mes jeunes enfans, je m'applique à leur rendre tous les vrais plaisirs qu'ils me procurent. Je mêle aux sublimes spéculations de la Philosophie la douce satisfaction d'être utile. J'étudie les moyens de rendre les hommes vertueux & heureux, & je tâche de faire germer le bonheur & les mœurs tout autour de moi. Quelquefois j'élève mes méditations jusqu'à la politique qui assure la puissance des États & la félicité des peuples, & je répands une médiocre aisance parmi quelques familles de payfans qui, moins fatiguées par des besoins pressans, peuvent perfectionner leur ame & augmenter sa sensibilité, accroître le nombre de leurs plaisirs, connoître le bien, & s'y livrer par goût.

Cette vie vertueuse dura trois ans; mais enfin cet enchaînement de voluptueuses jouissances, de desseins honnêtes & de succès heureux se rompit.

Je me réveille, & me trouve étendu sur mon lit âgé de seize ans, orphelin, garçon, dégoûté du monde, lié, bien malgré moi, à ce monde par les chaînes de la reconnoissance.

Je regrettai fort mon rêve. Je regrettai qu'on se trouvât éveillé seul au milieu du monde, ou qu'on n'y trouvât que des pères durs, des femmes fausses ou froides & de l'indigence. Et je m'écriai : le bonheur n'est donc qu'un songe!

*Explication de l'Énigme & du Logogryphe  
du Mercure précédent.*

LE mot de l'Énigme est l'Œuf en général ;  
celui du Logogryphe est *la Capucine*, fleur,  
dont un Ordre de Religieuses porte aussi le  
nom, où se trouvent *Capucin*, *puce* & *âne*.

*É N I G M E.*

LOIN de moi le grand jour, je le fais constam-  
ment ;

L'obscurité me plaît, elle est mon élément :

Tantôt je ne suis que gazée :

Tantôt d'un voile épais je suis environnée ;

Quelquefois, en suivant une fausse lueur,

On pense m'attraper, on tombe dans l'erreur.

Si pour me découvrir on a trop de constance,

On s'expose souvent à perdre patience.

Vous qui voulez savoir mon nom,

Lecteur, plaignez ma destinée.

Hélas ! ce n'est pas sans raison

Que je me tiens cachée ;

Découverte, bientôt je suis abandonnée.

( Par M. R... Chanoine à Châteaudun. )



---

 LOGOGRYPHE.

**D**ANS les Cours je suis en usage ;  
 Je siége auprès du Trône & conseille les Rois ;  
 Et dans un autre sens j'exerce des emplois  
     Dans cet illustre Aréopage ,  
     Qui du peuple soutient les droits.  
 Mais si tu veux mieux me connoître ,  
 Désunis les dix piés qui composent mon être :  
 D'abord tu trouveras ce métal précieux  
 Que l'avare Nature engendre en d'autres lieux ;  
 Un utile instrument armé de dents pointues ;  
     Un fleuve ; un Prophète vanté ;  
     Un arbrisseau dont les feuilles touffues  
     Ceignent le front du Dieu du vin ;  
 Un meuble au Cavalier de grande utilité ;  
     Un ornement du sexe féminin ;  
 Celle dont le pouvoir , sagement despotique ,  
 Fait dominer les Rois & rend le peuple heureux ;  
 Un légume fort sain ; deux notes de musique ;  
 Les charmans compagnons des grâces & des jeux .  
 Mais non ; qu'ai je besoin d'en dire davantage ?  
 Lecteur , tu vois déjà mon bisarre assemblage .



---

 NOUVELLES LITTÉRAIRES.
 

---

*RECHERCHES sur la préparation que les Romains donnoient à la Chaux dont ils se servoient pour leurs constructions, & sur la composition & l'emploi de leurs mortiers.* Par M. de la Faye, Trésorier-Général des gratifications des troupes. A Paris, de l'Imprimerie Royale 1777, & se trouve chez Mérigot le jeune, Libraire, quai des Augustins, au coin de la rue Pavée. Brochure in-8. Prix 1 liv. 10 sols.

*MÉMOIRE pour servir de suite aux Recherches sur la préparation que les Romains donnoient à la Chaux, &c.* Par le même. Brochure in-8°. Se vend aussi chez Mérigot. Prix 1 liv. 10 sols.

**L'**AUTEUR de ces deux Mémoires, en présentant au Public les découvertes qu'il a faites sur la manière de bâtir des anciens, beaucoup plus solide que la nôtre, a soin de justifier par les textes des Auteurs, les procédés qu'il indique. Il a fait plus : il s'est assuré de leur succès par des épreuves multipliées.

L'utilité qui peut en résulter pour nos for-

tifications , nos ports & nos édifices , doit engager nos Artistes à les répéter , afin d'en tirer tout le parti possible pour la perfection de nos constructions.

Dans le second Mémoire , M. de la Faye traite des pierres factices ou briques crues dont on s'est servi pour bâtir pendant au moins quatre mille ans. Il parle des chemins militaires & des terrasses Romaines qui , revêtus seulement en cailloutages & en mortier , ne laissoient pas de résister aux injures de l'air , de même que les terrasses & les chemins dont la superficie étoit construite en pierres dures. Il indique les moyens de procurer aux différens mortiers dont il donne la composition , la même dureté qu'on remarque dans ceux des anciens. Il donne même la manière de composer des mortiers qui acquierent en fort peu de tems la consistance de la pierre la plus dure , & deviennent très - promptement impénétrables à l'eau. Ces découvertes sont d'une utilité si prochaine qu'on ne sauroit trop les constater , & les perfectionner par de nouvelles épreuves.



*TRAITÉ de l'éducation des Femmes , & Cours complet d'instruction. Tome I, in-8°.*  
A Paris , chez Pierres , Imprimeur , rue S. Jacques.

La multitu de d'ouvrages qu'on publie chaque jour sur l'éducation des femmes & des hommes ; les prix que nos Académies proposent depuis quelques années sur ce beau sujet de philosophie & d'éloquence ; les maisons d'Instituteurs qui s'élèvent de toutes parts dans nos Provinces, dans la Capitale , autour des Universités mêmes , soit pour en corriger les abus, soit pour suppléer à ce qui leur manque ; les éducations particulières plus multipliées que jamais , quoiqu'elles tendent visiblement à l'extinction de l'esprit social & patriotique , tout semble annoncer au Législateur la nécessité d'une grande réforme dans l'éducation nationale.

Si les femmes étoient parmi nous ce qu'elles sont en Turquie , leur éducation ne mériteroit sans doute d'autres soins que ceux qu'on emploie à conserver & à perfectionner les races d'animaux domestiques ; mais affranchies du joug de l'esclavage , destinées à nous servir de compagnes , admises au partage du droit de Citoyen & de la plupart de nos autres prérogatives , obligées , par état , d'être les premières Institutrices de tous ceux qui rempliront un jour les différentes places

& du Gouvernement & de la Société, n'ont-elles donc besoin d'aucunes connoissances relatives à ces objets? Qu'on suive dans nos cercles la femme qui a reçu l'éducation la plus distinguée : ennemie de toute occupation domestique, de toute espèce de dépendance, livrée aux plus méprisables frivolités, enorgueillie de ses ridicules, traînant partout sa brillante misère, dominée par le jeu, par l'intrigue ou la parure, elle n'existe ni pour son époux, ni pour des enfans, ni pour sa patrie : existe-t-elle seulement pour elle-même?

A la vérité, parmi la foule, on commence à découvrir des femmes qui réunissent le bon sens à la beauté, le savoir aux grâces & à la modestie, les vertus domestiques aux charmes de la jeunesse & à l'éclat de l'opulence. Ces femmes écoutent avant de parler, réfléchissent avant de porter un jugement; on peut les entretenir d'autres choses que de modes & de promenades : auprès d'elles, un homme instruit n'est pas déplacé; un coëffeur à leurs yeux n'est qu'un coëffeur : à la vue d'un ruban, elles ne s'extasient pas comme au récit d'une belle action; la mort d'un chat n'est point un sujet de larmes & de désespoir comme devoit l'être celle d'un père ou d'un fils unique : elles ne rangent point dans la même classe les devoirs de bienséance avec ceux d'épouse & de mère. Plus sensibles aux caresses naïves de l'enfance, qu'aux soupirs

d'un séducteur ; plus jalouses d'acquérir des vertus que d'embellir leurs défauts, elles s'instruisent, elles réfléchissent, non pour briller dans les cercles, mais pour se connoître elles-mêmes, pour étudier leurs rapports avec ceux qui les environnent, avec les enfans dont elles s'appliquent à former le cœur, l'esprit & le caractère ; avec l'époux dont elles font le bonheur & partagent les devoirs & les sollicitudes ; avec des serviteurs dont elles adoucissent l'esclavage & réforment les mauvaises mœurs ; avec une famille dont elles savent réunir les membres, & resserrer tous les liens ; avec leurs amis, qu'elles ne confondent jamais parmi leurs connoissances d'un jour ; avec les différens ordres de Citoyens, à chacun desquels elles savent distribuer la portion d'estime ou d'honneur qui leur est dûe ; enfin avec le Gouvernement, qu'elles ont appris à révéler & chérir comme une puissance tutélaire qui veille nuit & jour à la sûreté commune, à la conservation de nos biens, de nos droits, de notre honneur, qui toujours disposé à nous tendre une main secourable, maintient le bon ordre & la justice dans tous les lieux où il nous plaît d'habiter.

Telle est l'idée qu'on se forme de la personne qui a entrepris l'Ouvrage dont nous allons analyser le premier volume.

Il est divisé en trois Parties. La première s'étend depuis le moment de la naissance jusqu'à l'âge de sept ans. La 2e., depuis sept ans jusqu'à quatorze. La dernière est consacrée

à former des femmes aimables , des mères de famille & des Citoyennes.

L'Auteur n'exige d'abord que des soins purement relatifs à la santé & à la connoissance des inclinations des enfans. On rejette avec M. de Buffon & J. J. Rousseau l'usage barbare du maillot ; on veut qu'une mère ne cesse point d'être mère en livrant son enfant à un lait étranger ; mais dans le cas où cela seroit impraticable, on exige les plus grandes attentions dans le choix des nourrices & des gouvernantes. L'Auteur voudroit que ces dernières ( les gouvernantes ) « eussent assez d'intelligence pour lire  
» tous les détails qui concernent la première  
» éducation , & qu'elles en eussent reçu une  
» assez passable pour ne parler jamais qu'en  
» bons termes à leur Élève : ce que l'on  
» peut avoir à dire aux enfans est si simple,  
» qu'il semble facile de ne pas s'écarter des  
» règles du langage : cette attention pour-  
» roit dispenser par la suite de leur appren-  
» dre leur langue par principes , & leur  
» rendroit infailliblement l'oreille délicate.  
» Il faut aussi les exercer sur la prononcia-  
» tion : nombre de femmes qui parlent gras  
» ou qui bégayent , doivent cette disgrâce  
» bien moins à la nature , qu'au tort qu'on  
» a eu de ne les pas habituer à bien articu-  
» ler. Un enfant à qui on ne donnera ce  
» qu'il demande avec impatience, que quand  
» il parlera distinctement , réussira bientôt  
» à se faire entendre. »

L'Auteur remarque judicieusement qu'il ne faut pas surcharger la mémoire des enfans, dans la crainte de forcer les fibres trop tendres de leur cerveau : si on veut leur apprendre quelque chose, que ce soit moins pour eux un travail qu'un amusement. « De » même qu'on apprend à lire en jouant, je » voudrois que, par une méthode à-peu- » près semblable, on montrât à bien lire » la musique, à chiffrer & compter ; l'un » ne présente pas plus de difficulté que l'autre, & n'applique pas davantage. J'ai vu » un enfant de sept ans parler aussi bien » l'Anglois que le François, parce que le » père & la mère ne lui ont jamais parlé » que chacun une de ces deux Langues. Il » apprend sans effort à les lire, plus tard » ç'eût été pour lui un travail. L'enfance est » un de ces momens présens dans lequel il » ne faut voir que l'avenir. »....

.... » Jene prétends pas blâmer ceux qui » corrigent les enfans, mais seulement ce » qui a occasionné le besoin qu'ils ont de » l'être, & la façon dont on s'y prend. » Quand on le voudra, la tendresse maternelle suffira à tout ; un baiser sera une récompense, la privation de ce baiser un châtiment : gardons-nous de *blâzer* les enfans sur la manière de sentir. Prodiguer les caresses, infliger des peines dures, c'est donner dans les extrêmes ; le plus sage est toujours de calculer le moral d'après le physique. La délicatesse des nerfs,

» & en général celle de tous les organes de  
 » ces petits êtres , nous est garant de leur  
 » sensibilité ; ne l'enervons pas , ménageons-  
 » leur au contraire le plaisir de sentir tou-  
 » jours vivement jusqu'aux petites choses.  
 » Un enfant pris ainsi par la douceur & la  
 » raison , entend au seul ton de la voix. »

Cette sage Institutrice exige avec raison  
 de la droiture dans les jeux , & de l'exacti-  
 tude à remplir les moindres conventions.

« C'est de-là qu'émanent les premières le-  
 » çons de probité , de justice , d'équité , &  
 » de bonne-foi. Les leçons de bonté , d'a-  
 » ménité & de douceur sont en activité  
 » continuelle envers les domestiques ; mais  
 » celles de bienfaisance , de compassion &  
 » de générosité se trouvent dans l'exemple  
 » seul. On l'a dit , ce n'est point en faisant  
 » donner un enfant , qu'on le rend libéral ,  
 » c'est en lui faisant deviner le plaisir qu'on  
 » y trouve soi-même. Montrez-vous cons-  
 » tamment sensible aux malheurs des autres ,  
 » & les enfans seront tous humains ; . . . .  
 » l'ame dure , le cœur froid sont presque  
 » toujours notre ouvrage ; l'un & l'autre  
 » paroissent formés pour être tendres & sen-  
 » sibles. »

Dans la seconde Partie , cette digne insti-  
 tutrice conduit par la main sa jeune Elève à  
 travers les sentiers tortueux de la Géographie ,  
 de l'Histoire , de la Religion , des Lan-  
 gues & des Beaux-Arts ; on ne peut faire  
 de progrès en Géographie sans la connois-

sance de l'Histoire ; mais l'étude de cette science doit être différemment dirigée à 10 ou 12 ans qu'à 30. « L'Histoire, » dans un âge si tendre, ne peut être qu'une » espèce de *Chronologie* de tems & de faits, » aussi n'ai-je en vue que l'Histoire de France » en abrégé, & elle ne contient véritablement que cela ; mais il ne s'agit que de » donner une première notion de l'origine » de son Pays, de ce qui s'y est passé ; & il » est reçu qu'il faut avant tout, en savoir les » anecdotes les plus mémorables. Lorsque » nous serons parvenus au tems de perfectionner notre ouvrage, nous trouverons » toujours cette ouverture de plus, pour » étudier l'Histoire comme elle doit l'être » en rapprochant les hommes des différens » siècles, leurs mœurs & leurs usages. La » Géographie sera aussi considérée sous un » point de vue historique, & comme tout » alors marchera d'un pas égal, nous verrons que tout coulera de source, sans aucun effort. »

Pour l'ordinaire on ne donne des Maîtres de dessin aux jeunes personnes que comme un objet d'amusement ; mais l'art d'une Institutrice est d'enchaîner les Beaux-Arts les uns aux autres, de manière que la connoissance de l'un conduise toujours à la connoissance de l'autre. Ainsi le dessin, par les rapports qu'il a avec la sculpture, la peinture, la gravure, & même l'architecture, doit

nécessairement conduire à la connoissance de ces Arts.

„ Quant au goût qui décide des Ouvrages  
 „ de Littérature , il s'acquerra avec l'âge ,  
 „ en ne lisant que de bons Livres , & avec  
 „ des gens instruits. . . . . Laissez-leur sou-  
 „ vent le choix dans les choses à portée de  
 „ leurs connoissances ; accoutumez - les à  
 „ avoir un sentiment à eux , en attendant  
 „ qu'ils soient assez formés pour avoir une  
 „ volonté. S'il arrive qu'ils se trompent , en  
 „ leur démontrant le *pourquoi* , leur goût se  
 „ rectifiera par le raisonnement , & il n'est  
 „ rien , sur quoi il n'importe de les habituer  
 „ à raisonner. „

Mais la jeune Elève vient à sentir enfin le besoin de s'instruire sur une foule de choses qu'elle ignore , tourmentée sans cesse par le désir de connoître , elle fait avec candeur mille questions naïves , souvent fort embarrassantes , doit - on la tromper ? “ Il  
 „ n'est aucun cas , dit l'Auteur , où l'on ne  
 „ doive répondre vrai. Mais comme la ques-  
 „ tion d'un enfant ne renferme pas toujours  
 „ tout le sens qu'elle nous présente , ne vous  
 „ pressez pas d'étendre ses idées. S'il se con-  
 „ tente d'une définition vague , il ne faut  
 „ rien de plus pour le moment ; attendez-  
 „ le : si au contraire , il vous paroît occupé  
 „ de son objet , cherchez des expressions dé-  
 „ centes , & pressez-vous de le satisfaire ;  
 „ car l'imagination qui travaille pour trou-  
 „ ver des *à-peu-près* , peut se dérégler , & les  
 „ vices

« vices , les écarts d'une mauvaise con-  
 « duite , n'ont souvent pas d'autre source.  
 « Quoiqu'on ne parle jamais que de ces choses-  
 « là dans la société , dirai-je , il est juste ma-  
 « chère petite , que vous vous adressiez à moi  
 « pour éclaircir vos doutes, puisqu'ils vous in-  
 « quietent ; mais actuellement que vous voilà  
 « instruite , ne sentez-vous pas que vous auriez  
 « honte de vous arrêter à ces pensées. « Persua-  
 « dez aux enfans qu'ils aiment la modestie  
 « & la pudeur , lorsque quelques idées con-  
 « trairees leur viendront , ils rougiront d'eux-  
 « mêmes , & les rejetteront. D'ailleurs , leurs  
 « diverses questions peuvent être séparées ,  
 « & il ne faut répondre précisément qu'à ce  
 « qu'ils demandent. Lorsqu'ils vous surpren-  
 « nent , ou que vous voulez éviter d'instruire  
 « les autres , sans paroître éluder , faites ,  
 « de votre réponse , un objet d'émulation ,  
 « dites à l'enfant , quand vous aurez bien  
 « appris telle chose , je satisferai votre cu-  
 « riosité. »

L'Auteur , dans la troisième partie , arrive  
 enfin à cet âge où une jeune personne sent ce  
 premier trouble de l'ame , ces desirs vagues ,  
 inquiets , où le cœur veut savoir & craint  
 déjà d'interroger , où l'on commence à atta-  
 cher de la timidité & de la honte aux choses  
 qui avoient paru jusqu'alors innocentes.

C'est ici que je regretterois de morceler  
 l'Ouvrage par des citations ; il faut le lire  
 tout entier & le méditer ; le sujet , le tems ,  
 les circonstances , tout est précieux. En effet ,

5 Juin 1779.

B

quel âge plus intéressant ! Travailler à orner la raison en développant toute la justesse de l'esprit ; épier les moindres mouvemens du cœur, & sans cesse perfectionner tout ce qui est susceptible de perfection ; suspendre l'effervescence des passions, qui pourroient devenir trop orageuses ; détourner l'amour-propre de la route dangereuse qu'il vouloit prendre ; le ramener vers le bien, & en faire un véhicule plus puissant pour nous rapprocher de ce qui est honnête ; donner un contre-poids aux défauts indestructibles ; fortifier & établir une harmonie convenable entre l'humanité, la justice, la compassion, la bienfaisance ; telle est alors la charge aussi pénible que glorieuse d'une Institutrice. Mais après avoir formé le cœur & l'esprit d'une jeune personne, il est encore d'autres devoirs à remplir, devoirs sacrés, puisqu'ils sont imposés par la patrie ; ceux d'épouse & de mère. » Conduisez-vous, dit cette sage Institutrice à son Elève, conduisez-vous vis-à-vis de votre mari avec aménité ; mais observez que vous ne pouvez l'aimer assez vivement d'abord, pour que les démonstrations ne vous nuisent pas ; ce qui flatte ne persuade pas toujours, ou du moins pour toujours, L'ombre d'un doute induit à se défier du présent, par le peu de fondement que doit avoir le passé, & c'est un commencement de malheur. Ayez assez de tact pour distinguer les gens qui

» pourroient inquiéter votre mari. Evitez  
» qu'il soit dans le cas de vous faire des ré-  
» présentations ou de vous demander des  
» sacrifices ; quelques graces que vous y  
» puissiez mettre, rien n'entraîne de plus  
» grands inconvéniens ; la récidive est offen-  
» sante, & le refus confirme le soupçon.

» Ne prodiguez point les caresses pour  
» obtenir, réservez-les pour ramener : les  
» unes tiennent de la fausseté, les autres ap-  
» partiennent au sentiment ; elles sont tou-  
» jours honnêtes.

» . . . . Un objet nouveau est toujours plus  
» piquant pour un homme ; vous le verrez  
» vif, empressé ; n'espérez pas que cela se  
» soutienne, & n'en prenez point d'om-  
» brage. L'habitude & la facilité émoussent  
» tous les plaisirs ; c'est à vous d'en retarder  
» l'effet : qu'une modeste réserve lui pro-  
» mette encore plus de charmes qu'elle ne  
» lui en découvre. Enchaînez-le ensuite par  
» les marques de votre tendresse & par la  
» délicatesse des procédés ; c'est le meilleur  
» frein.

» Cependant, ma fille, si vous êtes réser-  
» vée pour éprouver quelques humiliations,  
» n'employez ni plaintes ni reproches ; ba-  
» nissez l'humeur ; laissez deviner seulement  
» que vous seriez sensible. Si votre mari est  
» honnête, vous le retiendrez ; s'il ne l'est  
» pas, vous l'obligerez du moins à observer  
» certains ménagemens > ce n'est jamais que

» la cerittude mal - adroite qu'affiche une  
 » femme, qui dispense des égards ».  
 » .... S'il survient entre vous de petites  
 » altercations , songez à modérer votre vi-  
 » vacité, à appaifer la sienne , de manière  
 » qu'il n'en réfulte jamais d'aigreur. Vous  
 » n'êtes point des Anges , ainfi vous aurez  
 » des torts réciproques : mettez de la no-  
 » bleffe dans la façon de reconnoitre les  
 » vôtres. Il ne faut pas s'humilier devant  
 » ceux qui voudroient nous dominer ; ce  
 » feroit perdre à leurs yeux une partie de  
 » notre confidération. Celui qui a raifon  
 » doit eftimer affez l'autre pour l'attendre ;  
 » mais que vos bras foient toujours prêts à  
 » s'ouvrir. On éloigne le defir de réparer en  
 » rendant la réparation difficile ».

L'Auteur annonce dans un Prospectus,  
 que ce volume fera bientôt fuivi de deux  
 autres, qui traiteront des fens, de la fanté,  
 de l'ufage des organes corporels, de la méta-  
 physique & de la physique expérimentale ; &  
 d'un troifième, où feront réunies les con-  
 noiffances historiques les plus néceffaires à  
 l'éducation des femmes. Cet Ouvrage nous  
 paroît digne, à tous égards, d'être accueilli  
 favorablement du Public ; les observations  
 qu'il renferme font à la portée de toutes les  
 classes de Lecteurs ; on ne fauroit trop  
 encourager la Perfonne eftimable qui l'a  
 entrepris, à lui donner toute la perfection  
 dont il eft fuceptible, & à remplir la tâche

qu'elle a si heureusement commencée.

Si nous avions à parler d'une femme ordinaire, nous n'ajouterions point les remarques suivantes : 1<sup>o</sup>. Les idées de l'Auteur paroissent quelquefois obscures lorsqu'il s'agit d'objets purement intellectuels, ou de la métaphysique des arts & des sciences. 2<sup>o</sup>. Ses phrases, moins chargées d'incises & d'épithètes, pourroient acquérir aisément plus de nerf, sans nuire à la clarté des choses. 3<sup>o</sup>. Plusieurs des métaphores qu'on a hasardées pour peindre certains rapports, auroient été aussi intelligibles, peut-être même davantage, avec le simple mot propre. 4<sup>o</sup>. On a fait imprimer en caractères italiques un grand nombre de mots qui semblent annoncer des choses extraordinaires, & qui le plus souvent ne le sont point : cette bigarrure de caractères choque la vue, & suspend l'attention du Lecteur sans aucune nécessité. Au reste, ces taches légères ne tiennent point à l'essence de l'ouvrage.

On trouve à la tête de ce premier volume un avertissement, dont nous croyons devoir transcrire quelques lignes : « Une femme  
 » sensée est un trésor ; je le possède dans la  
 » mienne, & je n'ai pu me refuser au desir  
 » qu'elle partage avec moi, de contribuer  
 » à faire goûter ce bien précieux aux autres.  
 » Ses idées sur les inconvéniens de l'éduca-  
 » tion actuelle m'ont paru justes, les  
 » moyens qu'elle employe journellement

» pour y remédier, si faciles & si bien or-  
 » donnés, que je l'ai engagée à entreprendre  
 » ce travail. Ce ne fut point la vanité qui  
 » la détermina, c'est un motif bien plus  
 » rare; sa complaisance pour son mari, &  
 » peut-être la vue de se former un plan qui  
 » assurât sa méthode. La gloire d'avoir une  
 » femme Auteur & bel esprit, m'eût sans  
 » doute paru un ridicule, si je ne me fusse  
 » promis le secret, & si l'utilité publique  
 » ne méritoit pas de prévaloir sur nos pré-  
 » jugés particuliers... »

**M É M O I R E S de la Société Royale de**  
**Médecine. Tome Premier.**

Les Sociétés Littéraires, comme les Sa-  
 vans, ne sont jamais jugées que d'après leurs  
 Ouvrages. La protection des Rois, les grands  
 noms peuvent donner à un corps un éclat  
 emprunté & passager; mais si les travaux  
 de ce corps ne justifient pas la protection  
 du Prince, & ne répondent pas au nom  
 de ceux qui le composent, cet éclat passera  
 bien vite.

Le premier Volume de la Société de Mé-  
 decine vient de paroître, & le Public est  
 maintenant à portée de prononcer entre ses  
 détracteurs & ses partisans. Peut-être cette  
 Société, agitée dès sa naissance par des ora-  
 ges qui, pour l'honneur de la Médecine,

ont trop éclaté, pourroit avec justice demander qu'on attendit encore quelques Volumes pour prononcer sur son utilité ; mais heureusement elle n'a point besoin de cette indulgence, que peut-être elle n'eût point obtenue.

Les épidémies sur les hommes, celles qui en attaquant les animaux nécessaires à l'homme, deviennent une calamité pour le peuple ; l'examen des remèdes nouveaux, qui peuvent quelquefois offrir des ressources inconnues, & dont il est plus souvent utile de faire connoître l'inutilité ou les dangers ; l'application qu'on peut faire à la Médecine de quelques agens physiques qui lui ont été étrangers jusqu'ici ; l'examen des eaux minérales, dont la théorie chimique & médicale n'est encore qu'ébauchée, & dont quelques-unes offrent des remèdes que l'art ne peut encore imiter parfaitement ; l'étude de la constitution physique des différentes Provinces, c'est-à-dire, des effets que produisent sur l'économie animale, le climat, les saisons, la position des habitations, leur forme, la nourriture des habitans ; enfin les usages pernicioeux introduits dans quelques cantons, par la superstition ou la charlatanerie ; l'étude des maladies qui attaquent les ouvriers destinés aux différens travaux nécessaires aux besoins de l'homme, ou aux fantaisies du riche ; les moyens enfin de s'opposer à des maladies affreuses, & jus-

qu'ici incurables : tel est le plan qu'embrasse la Société de Médecine ; & il n'y a aucune des parties de ce plan sur lequel ce premier Volume ne nous offre des vues utiles ou des recherches importantes.

Nous nous bornerons à en indiquer quelques Mémoires, & nous les choisirons parmi ceux qui peuvent le plus intéresser tous les Lecteurs.

M. l'Abbé Tessier a donné plusieurs Mémoires sur la Sologne. La misère des habitans de ce pays, la courte durée de leur vie, la petitesse de leur taille, la couleur de leur teint, la foiblesse des animaux domestiques ; tout annonce dans ce pays une terre stérile & dangereuse pour ceux qui l'habitent. M. l'Abbé Tessier regarde l'humidité du sol comme une des causes de ce malheur, & heureusement il dépend des hommes de la détruire ; il ne faut que vouloir, & en peu d'années la Sologne égalera en salubrité, & peut-être en fécondité, les Provinces qui l'avoisinent.

La ville de Bordeaux a été autrefois sujette à des maladies pestilentiennes ; deux fois le Parlement fut obligé de se transporter dans une ville voisine ; ces maladies ont disparu avec les marécages, qui alors altéroient la salubrité de l'air.

Au contraire, la ville de Villeneuve-lès-Avignon, est devenue sujette à des épidémies depuis que le ralentissement d'un bras du

Rhône a produit des marais, auprès de cette ville.

Tous ces faits, rapportés dans ce Volume, se confirment mutuellement, & prouvent les dangers des exhalaisons marécageuses. Les dessechemens ne sont pas sans doute aussi sans quelque danger, mais ces dangers sont momentanés; d'ailleurs, ils seroient presque nuls, si le temps de ces dessechemens étoit bien choisi, s'ils étoient faits avec intelligence. Cet objet seroit important encore quand même il n'y auroit qu'un petit nombre d'hommes à qui cette intempérie put être funeste. Mais le nombre de ceux qui y sont exposés dans les différentes Provinces est plus grand qu'on ne le croit; & dans beaucoup de cantons, ces exhalaisons trop foibles pour produire des effets frappans qui excitent des plaintes, nuisent cependant d'une manière très-sensible & à la durée de la vie des hommes & à la fécondité du sol; car ici l'intérêt de la richesse territoriale est uni à l'intérêt de la conservation des hommes; & il y a peu d'objets plus dignes d'occuper sérieusement ceux qui sont chargés du soin de la prospérité publique.

On a nié le danger de ces exhalaisons, comme on a nié celui des exhalaisons putrides. M. de Laffone a donné dans ce Volume une preuve singulière de l'effet de ces dernières exhalaisons. Un Couvent de Paris, voisin d'un endroit où l'on avoit enterré

B w .

beaucoup de bestiaux, fut attaqué d'une épidémie dangereuse. M. de Laffonne eut le bonheur de trouver un traitement qui sauva les malades, mais la maladie ne cessa qu'après en avoir détruit la cause.

A Seynes, dans le Diocèse d'Embrun, les enfans nouveaux nés sont attaqués d'une maladie singulière; leur voix change, ils perdent la possibilité de têter, ils éprouvent des convulsions. La manière de les guérir est de frotter avec la main les parties où les symptômes indiquent que la cause du mal existe. Cette opération demande une certaine adresse que contractent des femmes qui se chargent de ce soin. Après les frictions, les parties malades se couvrent de poils quelquefois noirs & rudes, d'autres fois roux & plus flexibles, mais toujours terminés par une petite bulbe: l'enfant est alors guéri. Cette maladie revient plusieurs fois. M. Bassignot, Auteur du Mémoire, a observé que des enfans plus âgés, & même une fille de 12 ans, avoient été guéris par des frictions suivies de la sortie de cette espèce de poils, qu'on nomme *crinons* dans le pays, de maladies chroniques qui paroissent différentes de celles qui précèdent ordinairement la sortie de ces crinons. L'enfant meurt s'ils ne sortent pas, soit par les frictions, soit, comme on l'a essayé avec succès, en enveloppant l'enfant dans une pâte chaude faite avec de la farine, des œufs & du sel. Les anciens recommandoient l'usage du

cautère actuel dans beaucoup de cas, & sur-tout pour détruire les bords des ulcères rebelles & les disposer à la cicatrisation. Mais l'appareil effrayant de ce remède, la douleur qu'il cause, la difficulté de diriger & de régler son effet, l'avoient presque fait abandonner. M. le Comte propose ici de le remplacer par l'usage d'un verre ardent. Il est aisé alors avec un peu d'adresse de porter le feu où l'on veut, & de ne le porter que là; on juge mieux de l'effet, on s'arrête avec plus de promptitude, on porte plus aisément le feu d'un endroit à l'autre, il peut pénétrer plus profondément sans causer ni contusion, ni déchirement; l'oscillation que produit le mouvement de la main de l'opérateur, n'a d'autre effet que d'agrandir le foyer, & favorise encore l'opération. Ce moyen a été employé avec succès par M. le Comte, & même plus anciennement par des gens de l'Art; mais ces essais étoient peu connus, & n'avoient point eu de suite.

M. Mauduit rend compte dans ce Volume de ses essais sur l'application de l'électricité à la Médecine; les expériences tentées jusqu'ici, sembloient n'avoir fait naître des espérances que pour les détruire. Les guérisons citées avoient pour la plupart cet air miraculeux qui accompagne les remèdes nouveaux, & qui les rend suspects, même aux Médecins Philosophes les moins disposés à croire que les anciens ont tout dit.

& que la routine des écoles est la borne de la science. L'effet prodigieux de l'électricité, sur les êtres animés, effet qui va jusqu'à tuer même de gros animaux; l'observation qui avoit montré dans les animaux électrisés, en plus ou en moins, une transpiration plus abondante; les secousses que l'électricité porte dans tous les corps, & qui semblent propres à y ranimer l'irritabilité ou la sensibilité, tout annonçoit que l'électricité étoit un agent très-puissant, dont les effets pouvoient être salutaires ou dangereux, dont il falloit constater l'effet par des expériences, & diriger l'action par un traitement méthodique & suivi.

C'est ce que M. Mauduit a fait : le merveilleux a bientôt disparu; l'électricité s'est montrée comme un remède efficace dans quelques maladies, sur-tout dans celles où les engorgemens lymphatiques suspendent le mouvement ou détruisent la sensibilité, dangereux peut-être dans d'autres espèces de paralysie; remède qu'il faut, comme les autres, employer avec précaution; qui, comme eux, au lieu de détruire le mal, ne fait souvent qu'en changer le siège; qui, comme eux enfin, ne devrait être administré que par un Médecin sage & éclairé.

L'électricité a produit entre les mains de M. Mauduit plusieurs guérisons; il travaille à en augmenter le nombre, & à constater par de nouvelles épreuves l'efficacité du remède.

les moyens d'en rendre l'effet plus sûr, la nature des maladies où il est utile.

D'autres Médecins de la Société se sont chargés de suivre les effets d'un remède non moins nouveau, l'aimant. Les effets violens de l'électricité sur les corps animés ne pouvoient être revoqués en doute, & c'étoit un premier fait qui devoit donner des espérances. Ici les effets même de l'aimant sont incertains, & les maladies contre lesquelles on l'emploie, & sur lesquelles l'aimant a tant d'empire, rendent cet effet bien difficile à constater; car en ce genre, lorsque le mal n'est pas très-grave, une forte persuasion que l'on est guéri, suffit souvent pour guérir réellement, même pendant un espace de temps assez long.

La rage est une des maladies les plus cruelles & les plus incurables; son effet sur la raison, ce changement de l'homme en bête féroce malgré la résistance de sa volonté, rend cette maladie plus effrayante que la mort même, qui en est la suite presque infaillible, tandis que la crainte d'en être atteint semble accélérer les effets du virus. La Société Royale a proposé pour sujet d'un de ses prix le traitement de cette maladie; elle a cru devoir publier ce que les ouvrages de Médecine contenoient sur ce sujet. On est effrayé de la quantité des recettes proposées. Un très-petit nombre peuvent faire espérer des succès, telles sont les préparations mer-

cûrielles, ou des insectes du genre des cantharides, & qui ont les mêmes vertus. Si les expériences nouvelles prouvent que le mercure est le remède de la rage, ce sera une anecdote honorable à la Médecine; mais presque unique dans son Histoire; car c'est par le raisonnement que les premiers Médecins qui ont proposé ce remède, en ont deviné l'efficacité.

Parmi le grand nombre des Charlatans en tous genres, dont le peuple est par-tout la dupe & la victime, il y en a une espèce qui a excité dans quelques Provinces le zèle des Magistrats & du Clergé, & contre lesquels la Société réclame la vigilance du Gouvernement. Ce sont les Chirurgiens herniaires qui parcourent les campagnes, soumettant à une opération cruelle des enfans, que des soins & les efforts de la Nature auroient guéris sans opération. Ces Charlatans coupent souvent un testicule, quelquefois même si l'hernie est double, ils les retranchent tous deux, & comprennent les cordons spermatiques dans les vaisseaux qu'ils lient.

Il résulte deux maux très-graves de cette méthode d'opérer, dont les Charlatans cherchent à cacher les conséquences par l'usage bizarre & superstitieux où ils sont de faire dévorer par un chien qui les suit les parties retranchées: le premier, de nuire à la population; le second, de remplir la société d'individus, qui ayant le nom d'homme

sans l'être, ont la foiblesse des femmes sans en avoir la sensibilité; qualité qui supplée à la force, & produit en elles des vertus plus touchantes & un courage égal au nôtre, mais plus intéressant. Ils sont ce que seroit une femme foible & froide, usurpant dans la société les fonctions d'un homme, & ne rachetant par aucune des vertus aimables de son sexe sa pusillanimité, son indolence & sa fausseté, faites nécessaires de la foiblesse lorsque la foiblesse est forcée d'agir.

Des Observations de M. Paulet sur les champignons vénéneux, sur la manière de les distinguer par des caractères constants, la nature du poison qu'ils renferment, & le traitement qui peut en arrêter les effets: des recherches de M. Bucquer sur les asphixies, dans lesquelles il prouve que l'alkali volatil n'agit dans ces maladies que comme stimulant, & peut être remplacé par les acides volatils avec autant d'efficacité & moins d'inconvéniens: des expériences curieuses de M. Troja sur la régénération des os dans les animaux: une methode meilleure & plus sûre de saigner les moutons, par M. d'Aubenton: la manière de les guérir de plusieurs maladies épidémiques qui les attaquent dans la Sologne, par M. l'Abbé Tessier: des expériences qui prouvent que le mercure est un remède utile pour le farcin des chevaux: des observations sur l'irritabilité que M. Vioq-d'Azir a faites pendant

une épizootie , & qui constatent des faits demeurés incertains , malgré les nombreuses expériences de Haller , forment autant de Mémoires intéressans qu'on trouve dans ce Volume. Nous nous arrêterons ici. On a déjà vu dans un autre Mercure l'extrait des Éloges de M. Vicq-d'Azir.

Il seroit difficile, après avoir lu ce Volume, de révoquer en doute l'utilité de cette Société nouvelle, monument de l'humanité d'un Ministre éclairé & vertueux. Elle a eu le sort commun à toutes les nouveautés utiles, d'éprouver des contradictions. Jusqu'ici elle les a surmontées, en ne s'occupant point à les combattre, en redoublant de zèle à mesure qu'on redoubloit d'animosité contre elle, en multipliant ses travaux, & en ne répondant aux épigrammes & aux chansons, que par des recherches utiles à la vie des hommes ou au bien de la Nation.

*L'Amour François*, Comédie en un Acte & en vers, par M. Rochon de Chabannes, représentée pour la première fois sur le théâtre de la Comédie Française le 17 Avril 1779. A Paris, chez la veuve Duchêne, Libraire, rue S. Jacques.

M. Rochon de Chabannes a donné, avant *L'Amour François*, cinq pièces, qui toutes sont restées au théâtre. Dans *Heureusement*, qui a paru la première, il a réuni deux

Contes de M. Marmontel , qu'il a dialogués d'un style léger & facile. Le joli rôle de Lindor est un de ceux qui marquèrent davantage le caractère du talent de M. Molé dans les jeunes amoureux. *La Manie des Arts* roule principalement sur une histoire connue d'un homme qui présenta au Ministre un placet en vers & en musique qu'il offrit de chanter & de danser , plaisanterie qui lui réussit. Les gens sensés avoient vu avec peine que M. Rochon , dans cette Pièce , d'ailleurs agréable , eût avili le personnage d'un homme de Lettres honnête , qui faisoit bassement sa cour à un valet-de-chambre. Il a corrigé , dit-on , cette espèce d'indécence , & a très-bien fait. Le fond de la Pastorale d'*Hylas & Silvie* a paru un peu usé , & c'est des productions de l'Auteur celle que nous aimerions le moins. *Les Valets-Maitres* sont une pièce de carnaval , une espèce de farce qui remplit son but , puisqu'il y a de la gaité , & qu'elle fait rire.

M. Rochon s'est élevé au-dessus de ces bagatelles comiques dans *les Amans Généreux* , pièce en cinq Actes & en prose , dont le fond est tiré d'un ouvrage Allemand , & dont l'intrigue est foible & semble ne tenir qu'à un fil , mais qui pourtant offre de l'intérêt , un dialogue naturel & ingénieux , & des caractères bien dessinés , tels que celui de Werner & du Comte de Bruxal. Cet ouvrage annonçoit un vrai talent pour la Comédie ,

talent d'autant plus intéressant, que l'Auteur s'étoit préservé d'ailleurs de la corruption du style, aujourd'hui presque universelle, & que sa diction, éloignée du jargon & de la recherche, étoit en général pure & facile. D'après les *Amans Généreux*, on devoit peut-être attendre un peu plus que l'*Amour François*, & l'Auteur remplira sans doute les espérances qu'il a données.

On a vu par l'analyse succincte que nous avons faite de cette dernière pièce, dans un des *Mercurés* précédens, que l'intrigue n'en étoit pas assez attachante, & que le sujet & l'action y manquoient. Il est assez indifférent qu'un jeune homme épouse sa maîtresse avant ou après ses six mois de garnison, ou même qu'un voyage d'un an retarde son mariage. Du moment où ce mariage est certain, un retardement d'un an ne peut pas être un nœud assez fort pour produire de l'intérêt. Aussi la pièce ne s'est-elle soutenue que par l'agrément des détails qui déposent en faveur du talent de l'Auteur. Il y a des morceaux bien écrits. Cependant nous croyons devoir observer, par intérêt même pour ce talent, que l'Auteur, moins sage qu'auparavant, tombe quelquefois dans la déclamation; que son style n'est pas toujours assez analogue au genre, ni assez correct, & que son dialogue dégénère trop en dissertation, sur-tout pour un ouvrage de si peu d'étendue.

*Tous les ressorts enfin de mon ame embrasée  
Dépendent de vous seule; & c'est les briser tous  
Que d'oser m'ordonner de m'éloigner de vous.*

Les deux premiers vers, ces *ressorts* d'une ame *embrasée* qu'on *brise*, manquent à la fois de naturel & de justesse; & dans le dernier, trois infinitifs de suite font une trop grande négligence. Ailleurs la Marquise dit en parlant de la déclaration d'amour que Damis lui a faite :

*L'air qui l'accompagnoit, & peignoit la pudeur.*

Ce terme est impropre. Le mot de *pudeur*, en ce sens, ne convient qu'aux femmes. Une femme peut écouter, avec l'air de la *pudeur*, une déclaration d'amour faite avec l'air de la *modestie*. Cette même Marquise dit encore, en parlant de son amant : je veux

*Que de ses actions, des faits de sa valeur,  
Et non de son amour, il embrase mon cœur.*

Cet hémistiche, *Et non de son amour*, est-il juste ? L'un ne doit point exclure l'autre, & il n'y a point de femme qui dise, quand elle aime, je ne veux point que mon amant *embrase mon cœur de son amour*. Il falloit dire, plus que de son amour. Nous remarquons ces taches, parce qu'elles sont rares & faciles à effacer. Nous pourrions citer un bien plus grand nombre de vers louables. On a retenu ces deux-ci :

Et le jour d'une affaire un jeune-homme est bien neuf,  
Échappé de Paris ou bien de l'œil de bœuf.

On pourroit citer ceux-ci, sur les mariages des jeunes gens, au milieu de la contagion de nos mœurs :

L'épouse est négligée, & d'abord se désole;  
Mais le plaisir bientôt l'entraîne & la console.  
Madame tient maison, & Monsieur n'en tient plus.  
Il va porter ailleurs ses vœux irrésolus ;  
Et passant chez Phriné le vuide de sa vie,  
L'ingrat dans son hôtel, dont l'aspect seul l'ennuie,  
Ne loge plus enfin auprès de sa moitié,  
Que ses chiens, les chevaux & les valets de pié, &c.

( *Cet Article est de M. de la Harpe* ).

*ESSAI sur l'Histoire de la Maison d'Autriche,*  
par M. le Comte de G\*\* ; dédié à la  
Reine. 6 vol. in-12. A Paris, chez Moutard,  
rue des Mathurins, à l'Hôtel de Cluny.

Cet Ouvrage renferme les principaux événemens relatifs à cette Maison, dont les différentes branches ont régné sur une grande partie de l'Europe, des Indes & du nouveau monde. Il commence à l'avènement de Rodolphe de Habsbourg à l'Empire, & finit à l'année 1733. L'intention de l'Auteur est de le continuer jusqu'à l'époque du Traité d'alliance du mois de Mai 1756,

qui réunit deux Maisons long temps rivales ; il y travaille actuellement.

Le premier volume présente les événemens de plus de trois siècles , depuis 1273 jusqu'en 1581 , & n'est par conséquent qu'un exposé rapide des principaux faits renfermés dans cette longue période. On y voit l'agrandissement prodigieux de la Maison d'Autriche à la fin du quinzième siècle , & dans le cours du seizième ; l'acquisition des Pays-Bas , de l'Espagne , d'une grande partie de l'Italie , des Royaumes de Hongrie & de Bohême , d'une étendue immense de possessions en Amérique , & enfin celle du Portugal , & des établissemens dependans de cette Monarchie dans les quatre parties du monde.

Le second volume , embrasse un intervalle de cinquante-quatre ans , & se termine à l'année 1735. La fin du règne de Philippe Second ; les efforts infructueux pour réduire les rebelles des Pays-Bas , faire passer la Couronne de France dans sa Famille , & anéantir la Puissance Angloise ; le caractère de ce Prince ; le foible règne de son fils ; la révolution qui dépouilla l'Empereur Rodolphe de ses États ; une grande partie de la fameuse guerre de 30 ans y sont écrits d'une manière plus détaillée que les faits renfermés dans le premier volume. En général , à mesure que l'Auteur avance dans sa carrière , sa narration est plus étendue ; & il a , autant qu'il lui a été possible , diminué la sécheresse d'un précis historique , par des anecdotes &

des notes relatives au sujet qu'il traite.

Dans le troisième volume, qui ne contient que dix-neuf années, & finit à 1657, on voit la suite de la guerre de 30 ans terminée par les Traités de Westphalie; les révoltes de la Catalogne & du Portugal; les exploits des Suédois sous le règne de la fameuse Christine; la mort & le portrait de l'Empereur Ferdinand Second.

Le quatrième volume s'étend jusqu'à l'année 1692; on y trouve le Traité des Pyrénées, qui décida la supériorité de la Maison de Bourbon sur celle d'Autriche; l'avènement de Léopold à l'Empire; ses démêlés avec Louis XIV, terminés par le Traité de Nimègue; les troubles de Hongrie; le siège de Vienne par les Turcs, & le commencement de la guerre de 1688.

Le cinquième volume s'étend depuis 1692 jusqu'en 1708. La fin de la guerre de 1688, les Traités de Wisdick & de Carlowich; les intrigues pour la succession de Charles Second; la mort de ce Prince; l'avènement de Philippe V au trône d'Espagne; les efforts d'une grande partie de l'Europe conjurée contre lui; & les fatales journées d'Hochstedt, de Ramillies & de Turin, sont les évènements les plus intéressans de ce volume.

L'extrémité où Louis XIV se trouva réduit dans les dernières années de la guerre de la succession; les Traités d'Utrecht & de Rastad; les victoires du Prince Eugène sur les Turcs; les projets vastes & bisarres du Car-

dinal, Albéroni, & l'abdication de Philippe V, sont les morceaux les plus curieux renfermés dans le sixième volume.

Il y a de l'exactitude, de l'ordre, de la clarté dans l'exposé des faits, & beaucoup de sagesse dans les réflexions. L'Auteur ne s'est pas borné à copier servilement les Historiens qui ont traité le même sujet avant lui : l'exemple qu'on va citer en est la preuve. " Selon l'opinion commune, confirmée par le témoignage de plusieurs Historiens très-connus, Louis XIV, en reconnoissant le fils de l'infortuné Jacques Second en qualité de Roi de la Grande-Bretagne, révolta contre lui la nation Angloise, indignée de ce que le Monarque François sembloit vouloir lui donner un Souverain qu'elle avoit rejeté, & la détermina à lui déclarer la guerre. En confrontant les dates, on voit clairement que le Traité de la grande Alliance, par lequel l'Angleterre & la Hollande s'unirent à l'Empereur Léopold pour travailler, de concert, à abattre la puissance de la Maison de Bourbon, étoit signé avant que Jacques fut mort & que l'on eut reconnu son fils. On ne peut douter que Louis XIV n'en fût instruit ; ainsi, loin d'avoir péché dans cette conjoncture, contre les règles de la politique, il semble au contraire qu'il se conduisit comme il devoit se conduire ; & qu'en se déclarant le protecteur & l'ami d'un Prince dont les droits étoient incontestables, il agit selon que son honneur & ses vérités

bles intérêts lui prescrivoient d'agir, en faisant voir aux partisans que l'héritier légitime du trône d'Angleterre avoit été conserve, qu'il étoit dans l'intention de le soutenir & de l'aider à rentrer dans l'héritage de ses Ancêtres.

## S P E C T A C L E S.

### CONCERT SPIRITUEL

*Du jour de la Pentecôte.*

**L**E Directeur de ce Spectacle, toujours attentif à varier les plaisirs du Public, a divisé son Concert en deux parties, précédées de deux symphonies à grand orchestre, l'une de la composition de *Slerkel*, dont le style pittoresque & les beaux effets d'harmonie sont connus; l'autre d'*Amédeo Mozart*. Peut-être est-il aussi savant & aussi majestueux que le premier; mais il n'a pas excité le même intérêt.

Mlle *Girardin* a chanté pour la première fois un brillant motet de la composition de M. *Deshaye*. Un timbre pur, un gosier flexible, une prononciation distincte, une manière aisée, gracieuse, expressive, la distinguent du grand nombre des autres débutantes. Si elle parvient à donner aux sons aigus de

sa voix la rondeur & le moëlleux qu'elle a dans les sons graves , nous ne doutons point qu'elle n'arrive au premier rang des Virtuoses.

M. *Bréval* , qui s'est déjà fait entendre avec succès dans ce Concert , y a exécuté , sur le violoncelle , différens petits airs qu'on a fort applaudis. Quoiqu'il n'ait pas encore le fini & le mâle caractère des *Duport* & des *Janneson* , il en montre déjà l'intelligence , la noblesse & la légèreté.

La scène Italienne de *Mortellerany* , qu'a chantée M<sup>de</sup> *le Brun* , a paru un peu froide. Est-ce à la longueur du récitatif qu'on doit l'attribuer ? Est-ce à la maigreur de la voix , ou au défaut d'expression de la Cantatrice ? Nous n'essayerons point de résoudre ce problème.

M<sup>lles</sup> *Girardin* & *Malpied* ont chanté avec MM. *Petit* & *Moreau* , un nouveau motet de la composition de M. l'Abbé *Buce* , Maître de musique de l'Église de S. Martin de Tours. L'Auteur de cet ouvrage mérite des encouragemens : deux de ses morceaux ont paru fort bien dessinés ; la mélodie en est claire & simple ; mais l'ensemble est peu nourri : l'on y découvre plus souvent les formes de l'art , que les traits du génie. M. *Buce* doit éviter sur-tout d'associer au style moderne ces vieilles phrases de *Lutrin* , dont l'usage de la musique Italienne nous a absolument dégoûtés.

M. *Pieltain* , qui s'étoit fait connoître avantageusement dans son début , a exécuté

le 5 Juin 1779.

C

un nouveau concerto digne à tous égards d'accélérer sa réputation naissante. Docile aux observations des gens de goût, plus jaloux d'être agréable qu'étonnant, il s'attache à la mélodie, suit un même caractère musical, & le surcharge rarement de choses étrangères à son sujet.

M<sup>de</sup> *le Brun* a terminé le Concert par un air Italien d'*Anfossi*. Il semble que ce morceau ait été fait uniquement pour développer l'étendue & la légèreté de l'organe de cette Cantatrice, dont le fausset monte à une hauteur extraordinaire & peut-être jusqu'alors inouïe,

### ACADÉMIE ROYALE DE MUSIQUE.

ON a continué les représentations d'*Iphigénie en Tauride* avec une affluence extraordinaire, malgré l'excessive chaleur, & comme on l'avoit annoncé, avec un succès toujours croissant. C'est le sort de toutes les compositions de M. Gluck; ce sera toujours celui des ouvrages conçus avec force, médités avec profondeur, exécutés avec enthousiasme, où les grands effets tiennent à de vastes combinaisons, & où l'âme, trop fortement émue par les premières impressions de l'ensemble, a besoin de se refroidir un peu pour être en état d'appercevoir &

d'analyser les moyens de l'art , auxquels elle doit ses émotions & ses plaisirs.

Nous n'avons fait qu'indiquer dans le dernier Mercure la marche générale du Poëme; nous allons entrer dans quelques détails sur le mérite de cet ouvrage.

La Tragédie lyrique a d'autres principes que la Tragédie déclamée : ce sont deux Arts qui ne peuvent se comparer. Celle-ci demande sans doute plus de génie & de talent ; mais la première a des difficultés qui lui sont propres , qui ne sont pas encore assez connues , & que peut-être , avec beaucoup d'esprit & de talent , un Poëte n'est pas en état de vaincre , s'il ne se concerta avec un Musicien qui joigne au génie de son Art, une grande connoissance de l'Art dramatique en général.

Dans la Tragédie déclamée , le Poëte trouve dans le récit des événemens , dans le développement des caractères ; dans les nuances des sentimens , dans les réflexions adaptées aux situations , des ressources & des beautés qui concourent à donner plus de clarté à l'action , plus de vérité à la peinture des mœurs , plus de gradation aux mouvemens de la Scène , plus d'effet aux situations. Dans la Tragédie lyrique , le Poëte est privé de toutes ces ressources ; la Musique ne parlant qu'aux sens & à l'ame , il doit écarter tout ce qui ne s'adresse qu'à l'esprit. Il faut cependant que son action soit claire , inté-

ressante & graduée. On sent par-là que les sujets très-connus sont les plus propres à ce genre. Les Spectateurs, déjà familiarisés avec les principaux incidens & avec le caractère des principaux personnages, n'ont pas besoin d'autant de préparations & de développemens pour suivre la marche du Drame. Aussi les Poèmes des deux Iphigénies que M. Gluck a mis en musique sont-ils très-bien choisis, & peut-être sont-ils les vrais modèles de la coupe générale qu'il convient de donner à la Tragédie lyrique, pour laisser au Musicien le moyen de déployer toutes les puissances de son Art.

C'est une idée aussi heureuse que nouvelle, d'avoir débuté par une tempête qui tienne lieu d'ouverture en commençant l'action même; mais l'imitation d'une tempête ne seroit qu'un bruit harmonieux, uniquement propre à amuser l'oreille, si la frayeur, les plaintes & les invocations religieuses des Prêtresses répandues sur la Scène n'en faisoient un tableau touchant & pathétique. Le songe d'Iphigénie, placé après cette tempête, fait un plus grand effet, & se lie bien plus fortement à l'action que dans la Tragédie d'Euripide & dans celles de ses imitateurs, qui ont tous copié ce songe. L'arrivée d'Oreste & de Pilade; Thoas, qui troublé par des terreurs superstitieuses, presse le sacrifice de ces étrangers, & la joie barbare des Scythes, à la vue des victimes que le sort leur envoie, annoncent dès le premier

Acte une action-tout à la fois simple , claire & du plus grand intérêt.

Dans le second Acte, Oreste séparé de Pilade, se livre à tous les transports de la fureur : il appelle sur sa tête la foudre des Dieux ; puis accablé par l'excès même de sa douleur, il tombe dans un sommeil profond , pendant lequel les furies viennent le tourmenter, lui reprocher ses crimes, lui montrer l'ombre de sa mère égorgée par lui, & dégoûtante du sang qui coule encore de sa blessure. Voilà l'allégorie la plus sublime du remords. Jamais la poésie n'a présenté un tableau plus frappant & plus terrible de la douleur de l'ame & du trouble de la conscience ; mais ce tableau ne peut appartenir qu'au théâtre lyrique. Le Poète qui l'a conçu & qui en a tracé le dessin, le Musicien qui lui a donné la couleur & la vie, partagent l'honneur de cette belle conception.

Oreste sortant de cet accès, apperçoit Iphigénie ; il s'écrie : encore frappé de l'image du spectre, il croit voir Clytemnestre sa mère. Cette idée, sans être neuve, est belle & heureusement placée ; mais elle auroit besoin d'être plus fortement prononcée pour produire son effet. La scène suivante, où Iphigénie interroge Oreste sur sa naissance, sur le sort de la Grèce, où elle apprend le meurtre d'Agamemnon & celui de Clytemnestre, a été copiée aussi d'après Euripide dans toutes les Tragédies d'*Iphigénie en Tauride*. Nous croyons qu'en comparant les

différentes imitations , celle de M. Guillard paroîtra la plus animée , la plus rapide , la mieux adaptée à la scène lyrique.

Dans le troisieme Acte , Iphigénie se détermine à sauver l'un des deux prisonniers : entraînée par un instinct secret , elle choisit Oreste. Cette scène très-adroitement ménagée par M. Guillard , amène le combat de générosité entre les deux amis. On fait avec quelle chaleur & quelle éloquence M. Guimond de la Touche a traité cette belle situation ; mais l'éloquence de la scène déclamée tient à un développement d'idées , à une progression de sentimens interdits à l'Auteur d'une Tragédie lyrique. L'art de celui-ci consiste à saisir les grands traits de la situation , & à leur donner une forme particulière. C'est au Compositeur à suppléer , par l'éloquence & le charme de son art , aux beautés dont le Poëte est obligé de se priver , & c'est ce que M. Gluck a fait d'une manière sublime. Il n'existe aucun modèle d'un pareil effet en musique , & nous croyons qu'on l'admira d'autant plus qu'on en étudiera davantage les détails & qu'on aura plus réfléchi sur les moyens & sur les procédés connus de la musique.

Le dénouement d'Iphigénie en Tauride a toujours été l'écueil de ce sujet. Racine , qui avoit voulu le traiter , y renonça par la difficulté de trouver un cinquieme Acte. Celui de la Tragédie Françoisé est foible & de peu d'effet : il est fondé sur un

moyen trop romanesque & trop peu vraisemblable ; c'est le secours inattendu de ces Grecs armés que Pilade ramène pour tuer Thoas & combattre les Scythes. M. Guillard a eu recours au même moyen, & a suivi à peu-près la même marche ; mais ce dénouement, peu propre à la Tragédie qui demande toujours plus d'éloquence que de coups de théâtre, convient mieux à l'Opéra, où la richesse du spectacle, les chœurs en action & le charme de la musique, donnent aux tableaux plus d'intérêt, de mouvement & d'effet. M. Guillard, en plaçant la reconnaissance d'Oreste & d'Iphigénie au moment même du sacrifice, a peut-être affoibli le pathétique de cette reconnaissance qu'il a été obligé de réduire à quelques vers ; mais en le rapprochant ainsi du dénouement, il a rendu son quatrième Acte plus plein, plus animé & plus rapide.

Le style du Poëme auroit pu être plus soigné ; mais il a en général du naturel, du mouvement & de la précision. On y a remarqué quelques expressions impropres ou peu élégantes, que nous croyons inutile de relever. Ces négligences sont peu importantes dans un genre de Poëme où un certain degré d'élégance & d'harmonie est une espèce de luxe perdu pour l'objet principal de l'ouvrage. Les fautes graves sont celles qui nuisent à l'effet de la musique. Nous désirerions, par exemple, que dans la belle scène des

deux Amis, l'Auteur changeât ce vers de Pylade :

Ton cœur au mien n'est pas fermé peut-être.

Ce mot de *peut-être*, dur, sec & mal placé, termine d'une manière choquante un très-beau morceau de musique. Mais ces défauts sont rares, & l'on voit que l'Auteur a écrit sur-tout avec plus de soin les scènes principales de son Poëme. Nous ne citerons qu'un morceau de la scène d'amitié au troisième Acte.

P Y L A D E.

Que me demandes-tu ?

O R E S T E.

De me laisser mourir.

P Y L A D E.

Non, ne l'espère pas.

O R E S T E.

Oreste t'en conjure.

P Y L A D E.

Cruel !

E N S E M B L E.

Dieux ! fléchissez son cœur ;

Rendez-moi mon ami ; qu'il m'accorde sa grâce.

Que tout mon sang vous satisfasse ;

Qu'il suffise à votre rigueur !

O R E S T E.

Quoi ! je ne vaincrai pas ta constance funeste !

Quoi ! ton ame toujours se refuse à mes vœux !

Ne fais-tu pas que pour Oreste

La vie est un supplice affreux ?

Ne fais-tu pas que ces mains parricides

Fument encor du sang que j'ai versé ?

Ne fais-tu pas que l'enfer courroucé

Rassemble autour de moi ses noires Euménides,

Qu'elles m'obsèdent en tous lieux ?...

Les voici : de serpens leurs mains s'arment encore !

Où fuir ?... Eh quoi ! Pilade & me fuit & m'abhorre !

Il me livre à leurs coups !... Arrêtez... Ah, grands

Dieux !

( *Il tombe dans les bras de Pilade.* )

P I L A D E.

Eh quoi ! méconnois-tu Pilade qui t'implore ?

O R E S T E.

Eh bien, Pilade, est-ce à toi de mourir ?

Ce dernier trait si sublime, quoique si simple, imité d'une ancienne Tragédie d'Iphigénie en Tauride qui n'existe plus, n'a été fait par aucun moderne. On doit savoir gré à M. Guillard de l'avoir employé d'une manière si heureuse.

Nous nous proposons de donner une analyse des beautés les plus frappantes de la Musique de cet Opéra; mais ce détail nous meneroit trop loin: nous sommes obligés de le renvoyer au Mercure prochain. Nous disons seulement que M. Gluck n'a suivi auili rigoureusement dans aucune de ses compositions, le système qu'il s'est formé de la ve-

C w.

ritable Musique Dramatique , sur-tout de cette unité si difficile & si précieuse , le grand principe de tous les Arts , qui consiste à fonder & à enchaîner toutes les parties d'un ouvrage, pour les faire concourir à un seul & commun effet. Un connoisseur qui venoit d'entendre *Iphigénie en Tauride*, dit qu'il y trouvoit plusieurs beaux morceaux de Musique. *Il n'y en a qu'un*, lui dit un homme de goût. Lequel, demanda le premier? *L'ouvrage entier*, répondit celui-ci. Cette idée ne pouvoit venir à personne avant qu'on eût entendu les ouvrages de M. Gluck. Les Italiens n'ont jamais loué les Opéras de leurs plus grands Compositeurs, qu'en disant qu'il y avoit deux ou trois *beaux airs*, un *duo ravissant*, une *superbe finale*, &c. &c. M. Gluck a appris aux Compositeurs qu'on pouvoit faire un bel opera; mais ce qui est plus difficile à apprendre, c'est l'art de le faire.

Ce que nous devons encore à M. Gluck, c'est de nous avoir fait jouir du talent rare de Mlle le Vasseur, méconnu jusqu'à lui, faute de rôle propre à le développer. Jamais on n'a saisi avec plus de justesse l'esprit d'un rôle qu'elle ne le fait dans celui d'*Iphigénie*, & jamais on ne s'en est plus profondément pénétré. Toujours noble, touchante & vraie dans ses mouvemens comme dans ses accens, elle marque toutes les nuances sans rien affecter, & fait passionner son jeu sans perdre la grâce qui ne doit jamais aban-

donner son sexe. Quoique sa voix fut encore affoiblie par un rhume violent, dont elle n'étoit pas encore entièrement rétablie, on a trouvé son chant pur, de bon goût, plein d'ame & d'expression.

M. Larrivée semble s'être surpassé lui-même dans le rôle d'*Oreste*. Sa voix franche, distincte & facile se prête aux inflexions les plus variées & les plus extrêmes, & il a l'art d'en varier le caractère suivant le sentiment qu'il veut peindre. La chaleur & la vérité avec laquelle il rend les situations violentes de son rôle, suffiroit pour l'élever au rang des grands Acteurs tragiques. On lui a reproché de mettre dans ses mouvemens une agitation trop continue, & d'outrer l'expression de la douleur dans le sommeil. Il paroît qu'il l'a senti lui-même ; car à la dernière représentation, il a su modérer son feu, & mettre plus de repos & de nuances dans l'expression de la fureur & du trouble intérieur des remords.

M. le Gros a parfaitement saisi le rôle de *Pilade*. Il est superflu de louer la beauté & la souplesse de son organe, le bon goût & la perfection de son chant ; nous ajouterons qu'il a mis dans son jeu autant de chaleur que d'intelligence.

Une légère indisposition ne lui ayant pas permis de jouer à la seconde représentation, M. Lainés a pris le rôle de *Pilade*, &, quoiqu'il ne l'eût pas répété, il l'a joué de manière à mériter les plus grands applaudissemens.

M. Moreau a très-bien joué le rôle de Thoas, & a chanté avec la plus grande expression l'air sublime du premier Acte. Les progrès sensibles qu'il fait tous les jours annoncent un talent précieux pour les premiers rôles de ce théâtre ; on desireroit seulement qu'il donnât à son récitatif un mouvement plus doux, plus lié, plus *parlant*, pour nous exprimer comme les Italiens.

On ne sauroit donner trop d'éloges à l'Orchestre. La chaleur, la précision & l'intelligence qu'on remarque dans l'exécution d'une musique toujours animée, expressive, & dramatique, même dans la symphonie, sont admirées de tous-ceux qui sont en état d'en apprécier le mérite & les difficultés. On ne peut desirer qu'une attention plus scrupuleuse à ne couvrir jamais la voix dans les morceaux de chant. Il ne faut jamais oublier que les instrumens sont faits pour la voix, & non la voix pour les instrumens.

( *Cet Article est de M. S\*.* )

## COMÉDIE FRANÇOISE.

**M**ADEMOISELLE LA CHATAIGNERAYE a débuté dans les rôles de Médée, de Clytemnestre, de Mérope & de Sémiramis. Elle a une taille avantageuse, de la voix, & ne paroît pas manquer de sensibilité ; mais elle a beaucoup à réformer dans son expression, qui est souvent au-dessous de la noblesse tra-

gère, dans les mouvemens de son vilage qui la défigurent, dans le débit des vers, dont elle laisse tomber toutes les finales d'une manière monotone. Tous ces défauts peuvent se corriger, quand on a les qualités essentielles à la Tragédie.

---

On a donné à ce Théâtre, le 31 Mai, pour l'anniversaire de la mort de M. de Voltaire, la Tragédie d'*Agathocle*, Ouvrage posthume de ce grand homme, qu'il se proposoit de faire jouer après Irène, & auquel il travailloit encore quand la mort nous l'a enlevé. Nous nous empresseons de donner une idée succinte de cette Pièce, d'après la première représentation.

Agathocle, tyran de Syracuse, a deux fils, Policrate & Argide, dont l'un, image de son père, a toute l'ambition & la férocité qui peuvent faire un usurpateur; l'autre a toutes les vertus qui peuvent faire pardonner l'usurpation. Tous deux sont amoureux d'Idace, jeune captive, faite prisonnière dans les guerres des Siciliens contre Carthage, & fille d'Idasân, vieux guerrier, autrefois concitoyen & compagnon d'Agathocle, mais que les troubles de sa patrie ont banni de Syracuse. Ennemi de la tyrannie, il a servi dans les troupes de Carthage, & ne revient aux bords de l'Aréthuse, que pour apporter le sang de sa fille. Il apprend d'Egeste, un ancien ami qu'il retrouve, que sa fille est en-

fermée au temple de Cérés sous la garde d'une Prêtresse ; qu'Agathocle , accablé d'années , se repose de tous les soins de l'administration sur son fils Policrate , objet de ses préférences , qui semble destiné à lui succéder , & déjà revêtu de son pouvoir. C'est à lui qu'il faut s'adresser pour obtenir la liberté d'Idace. Idasan la demande en effet ; mais au seul nom d'Idace , Policrate le fait éloigner. Argide reproche à son frère cette dureté contraire aux loix de l'humanité , & même au dernier Traité fait avec Carthage , suivant lequel les prisonniers doivent être rendus pour une rançon. Policrate ne dissimule point l'intérêt qu'il prend à la jeune captive , les desseins qu'il a sur elle , & même la résolution où il est de l'enlever. Argide lui montre toute l'horreur qu'il a de cet attentat , & veut l'en détourner ; mais Policrate ne voit en lui qu'un rival ; il le menace avec fureur , & Argide répond avec fermeté. Un moment après , Policrate fait enlever Idace par des Soldats. Argide vole à son secours. Le féroce Policrate s'élançe sur son frère , le poignard à la main. Argide , obligé de défendre sa vie , repousse la force par la force , & Policrate tombe mort à ses pieds. Agathocle instruit de ce meurtre , & désespéré de la perte d'un fils , son espérance & son idole , fait arrêter Argide , Idasan & sa fille , & , dans le premier mouvement de sa colère , les enveloppe tous trois dans le même arrêt de proscription. Cependant l'amour paternel

& les conseils d'Elpénor, son confident intime, les prières de la Prêtresse de Cérès qui atteste la justice des Dieux, font balancer Agathocle, & suspendent la fatale sentence qu'il est prêt à porter. Il fait assembler le peuple pour la rendre plus solennelle, monte sur son trône, rappelle tout ce qu'il a fait pour la gloire de Syracuse & pour la sienne. Depuis long-temps las du pouvoir, la mort affreuse de son fils vient encore de rendre plus pesant pour lui le fardeau de la Couronne : il ne peut se résoudre à perdre le fils qui lui reste : tout ce qu'il a entendu en faveur d'Argide, l'a convaincu de l'innocence de ce Prince. Agathocle enfin ne croit pouvoir mieux expier l'injustice qu'il lui a faite, qu'en lui remettant sa Couronne. Argide l'accepte, & montant sur les degrés du trône :

Peuple, (*dit-il*) j'use un moment de mon autorité ;  
Je règne . . . . Votre Roi vous rend la liberté.

Il dépose aussi-tôt le diadème, descend du trône, & , satisfait d'avoir rendu ses concitoyens libres ; il est au comble du bonheur en possédant la main d'Idace, qu'Idasfan lui a accordée au moment où tous trois n'attendoient que la mort. Idace n'a pu s'empêcher d'être sensible aux vertus d'Argide, & n'a pu même, lorsqu'elle s'est crue prête à le perdre, cacher son penchant pour lui. Agathocle, en remettant le diadème à son fils, a consenti à cet hymen ; & Argide termine la

Pièce par ce vers, qu'il adresse à sa jeune épouse :

Le peuple vous chérit, vous êtes plus que Reine.

Ce dénouement, qui est très-noble, a eu beaucoup de succès, & en général la Pièce a été très-applaudie. Elle avoit été précédée d'un Compliment prononcé par M. Brizard, & dont l'objet étoit de rappeler tout ce que les Comédiens avoient cru devoir faire pour la mémoire de M. de Voltaire, & tout ce que le Public lui devoit de reconnoissance. Nos Lecteurs nous sauront gré, sans doute, de mettre sous leurs yeux ce Compliment, qui est d'une main très-illustre, noble & touchant, & qui a été accueilli avec acclamation.

On n'a pas été moins attendri de retrouver dans un Ouvrage fait à 84 ans, la clarté, la facilité, la noblesse de style, cet éclat d'imagination, & ce mélange heureux de poésie & de philosophie qui caractérisent M. de Voltaire. On a applaudi, dans cette dernière production de sa vieillesse, le contraste des deux fils du Tyran, le caractère d'Idafan, de beaux vers, & un dénouement neuf & imposant.

Sans entrer dans aucun détail particulier sur chacun des personnages, nous dirons seulement qu'en général la Pièce a été bien jouée, à l'exception du rôle d'Agarhocle, dans lequel M. Grandmont a trop fait sentir le vieillard, & pas assez le roi & le guerrier.

il corrigera fans doute cette nuance dans les représentations fuivantes. Les rôles des deux fils d'Agathocle ont été remplis, l'un par M. Molé, qui jouoit Argide, l'autre par M. Fleuri, qui jouoit Policrate; celui d'Idafan par M. Brizard; celui de la Prêtrefse par Madame Vestris, celui d'Idace par Mademoifelle Saint-Val cadette; ceux d'Égefte & d'Elpénor, par MM. d'Orival & Florence.

*DISCOURS prononcé par M. Brizard, avant la représentation d'Agathocle.*

M E S S I E U R S ,

« La perte irréparable que le Théâtre, les Lettres & la France ont faite l'année dernière, & dont le triste anniversaire \* vous rassemble aujourd'hui, a été depuis cette fatale époque l'objet continuel de vos regrets. Vous avez du moins eu la consolation de voir ce que l'Europe a de plus grand & de plus auguste, partager un sentiment fi digne de vous; & les honneurs que vous venez rendre à cette ombre illustre, vont encore satisfaire & foulager tout à la fois votre juste douleur. Pour donner à cette cérémonie funèbre tout l'éclat qu'elle mérite, & que vous defirez, nous avons pensé d'abord à remettre sous vos yeux quelqu'une de ces

---

\* M. de Voltaire est mort la nuit du 30 au 31 Mai 1778.

Tragédies immortelles, dont M. de Voltaire a si long-temps enrichi la Scène, & que vous venez si souvent y admirer ; mais dans ce jour de deuil, où le premier besoin de vos cœurs est de déplorer la perte de ce grand Homme, nous croyons ajouter à l'intérêt qu'elle vous inspire, en vous présentant la Pièce qu'il vous destinoit quand la mort est venue terminer sa glorieuse carrière. Vous verrez sans doute, Messieurs, avec attendrissement, l'Auteur de *Zaïre* & de *Mérope*, accablé d'années, de travaux & de souffrances, recueillant tout ce qui lui restoit de force & de courage, pour s'occuper encore de vos plaisirs au moment où vous alliez le perdre pour jamais ; vous connoîtrez tout le prix qu'il mettoit à vos suffrages, par les efforts qu'il faisoit au bord même du tombeau pour les mériter ; efforts qui, peut-être, ont abrégé une vie si précieuse. Un Peuple dont le goût éclairé pour les beaux Arts revit en vous, le Peuple d'Athènes, entouré des chef-d'œuvres que lui laissoient en mourant les Artistes célèbres, sembloit, au moment de leurs obsèques, arrêter ses regards avec moins d'intérêt sur ces productions sublimes, que sur les ouvrages auxquels ces hommes rares travailloient encore \* lorsqu'ils avoient

---

\* L'Auteur de ce Discours a fait une heureuse application d'un beau passage de Plin le Naturaliste, sur les tableaux que les Apelles & les Protogènes avoient laissé imparfaits en mourant. *Quippe in iis*

été enlevés à la patrie. Les yeux pénétrants de leurs Concitoyens, lisoient dans ces respectables restes toute la pensée du génie qui les avoit conçus ; ils y voyoient encore attachée la main expirante qui n'avoit pu les finir ; & cette douloureuse image leur rendoit plus cher l'illustre Compatriote qu'ils ne possédoient plus, mais qui, jusqu'à la fin de sa vie, avoit tant fait pour eux. Vous imitez, Messieurs, cette Nation reconnoissante & sensible, en écoutant l'ouvrage auquel M. de Voltaire a consacré ses derniers instans ; vous appercevrez tout ce qu'il auroit fait pour le rendre plus digne de vous être offert ; votre équité suppléera à ce que vos lumières pourroient y désirer : vous croirez voir ce grand Homme présent encore au milieu de vous, dans cette même salle qui fut soixante ans le Théâtre de sa gloire, & où vous-même l'avez couronné par nos foibles mains avec des transports sans exemple ; enfin vous pardonnerez à notre zèle pour sa mémoire, ou plutôt vous le justifierez, en rendant à sa cendre les honneurs que vous avez tant de fois rendus à sa personne. Quel ennemi des talens & des succès oseroit, dans une circonstance si touchante, insulter à la reconnoissance de la Nation, & en troubler les témoignages ? Ce sentiment vil & cruel ne

---

*Lineamenta reliqua, ipsaque cogitationes artificum spectantur ; atque in lenocinio commendationis dolor est ; manus, cum id agerent, extincta desiderantur.*

peut être, Messieurs, celui d'aucun François, & seroit d'ailleurs un nouveau tribut que l'envie paioit, sans le vouloir, aux mânes de celui que vous pleurez.

### COMÉDIE ITALIENNE.

ON a joué avec succès le *Petit Œdipe*, Parodie d'*Œdipe chez Admète*. Nous en parlerons dans le prochain Mercure.

### A N E C D O T E.

ENTRE tant de traits de barbarie occasionnés par la S. Barthélemy, les Historiens n'en ont conservé qu'un seul de générosité, qui même porte encore l'empreinte de la férocité du siècle. Vezins, Gentilhomme de Quercy, étoit depuis long-tems brouillé avec un de ses voisins nommé Regnier, Calviniste, dont il avoit plus d'une fois juré la mort. Tous deux se trouvoient à Paris, & Regnier trembloit que Vezins, profitant de la circonstance, ne satisfît, aux dépens de sa vie, la haine invétérée qu'il lui portoit. Comme il étoit dans ces alarmes, on enfonce la porte de sa chambre, & Vezins entre l'épée à la main, accompagné de deux Soldats: *suis moi*, dit-il à Regnier d'un ton dur & brusque; celui-ci, consterné, passe entre les deux

satellites, croyant aller à la mort. Vezins le fait monter à cheval, sort de la ville en hâte, sans s'arrêter, sans dire un seul mot; il le mène jusqu'en Quercy, dans son Château :  
 » Vous voilà en sûreté, dit-il; j'aurois pu  
 » profiter de l'occasion pour me venger;  
 » mais entre braves gens, on doit partager  
 » le péril; c'est pour cela que je vous ai  
 » sauvé: quand vous voudrez vous me trou-  
 » verez prêt à vider notre querelle comme  
 » il convient à des Gentilshommes». Regnier ne lui répondit que par des protestations de reconnoissance, & en lui demandant son amitié: « je vous laisse la liberté de m'aimer  
 » ou de me haïr, lui dit le farouche Vezins,  
 » & je ne vous ai amené ici que pour vous  
 » mettre en état de faire ce choix ». Sans attendre sa réponse, il donne un coup d'épée à son cheval, & part.

## G R A V U R E.

**A**DAM ET ÈVE dans le Paradis Terrestre, Estampe gravée par David, d'après le tableau de Santerre, de la Galerie de M. Beaujon. A Paris, chez l'Auteur, rue des Noyers, vis-à-vis celle des Anglois. Prix, 9 liv.

Les Amateurs qui ont souscrit pour les premières épreuves, sont avertis qu'elles seront délivrées le Lundi 31 Mai; & celles avec la lettre le Lundi 14 Juin.

Cette Estampe, qui réunit un beau dessin & un burin précieux & brillant, fait pendant à la *Susanne au bain*, d'après le même Peintre.

## ANNONCES LITTÉRAIRES.

*PROSPECTUS de l'Histoire de tous les Peuples du Monde, ou de l'Histoire des Hommes.*

L'ACCUEIL dont le Public honore cet Ouvrage, en a fixé l'existence; & les Éditeurs ne craignent plus aujourd'hui de confirmer des engagements, que leur enthousiasme pour les Arts leur avoit fait prendre d'abord avec quelque témérité.

La lecture des premiers cahiers de cette Histoire universelle, a fait connoître assez le plan, les vues & le style de l'Ouvrage.

On sait que l'objet des Gens de Lettres, qui, depuis un grand nombre d'années, s'occupent de cette Encyclopédie de l'Histoire, est de peindre les hommes qui ne sont plus, pour l'instruction des hommes qui vivent, ou qui sont à naître,

On s'est attaché à rassembler, à cet égard, tous les faits les plus piquans qui nous ont été transmis par des Écrivains dignes de foi; les faits sont la base de l'Histoire, comme de la Physique: sans eux on ne connoît ni la nature ni les hommes.

Ce recueil immense de faits sera accompagné de coups-d'œil rapides sur l'esprit des siècles, de parallèles entre les Nations, de considérations philosophiques sur le progrès des Arts, & de portraits des grands hommes.

On n'avoit point encore songé à faire marcher ainsi d'un pas égal, l'Histoire prise en grand, & l'Histoire suivie dans tous ses détails.

Les Éditeurs, occupés de l'ensemble de cet Ouvrage, n'ont pas cru devoir en négliger le style; ils ont tenté de le composer pour les Savans, qui ne

veulent que consulter les livres , & de l'écrire pour les gens du monde , qui ne veulent que les lire.

Il paroît qu'on leur a déjà su quelque gré de l'intérêt qu'ils ont mis aux discussions arides qui commencent l'Histoire du Monde primitif , ou des Atlantes ; & ils avoient besoin de cet encouragement pour les affermir , dirai-je dans le courage , dirai-je dans la témérité d'entreprendre l'Histoire du globe , avant qu'il ait eu des Historiens.

On a fait beaucoup de recherches pour découvrir quels étoient les Chefs de cette vaste entreprise littéraire ; & jusqu'ici on n'a pu pénétrer qu'à demi dans leur secret. Il nous semble que ce voile de l'anonyme sous lequel ils se cachent , ne doit donner aucun préjugé contre eux : il y a une noble fierté à vouloir être jugé , non par son nom , mais par son ouvrage.

Si cependant ces considérations ne suffisent pas pour prévenir des recherches indiscrettes ; s'il se trouve encore des personnes qui n'encouragent les Arts que par l'idée qu'ils se forment des Artistes , on peut les assurer qu'il n'y a aucun homme de lettres dans cette entreprise , qui ne soit déjà connu par des ouvrages qui ont eu plusieurs fois les honneurs de la presse , soit en France , soit dans les pays étrangers. Des mains vulgaires ne seroient pas dignes d'élever un monument qu'on consacre à la raison & à la vertu.

Des Lecteurs , pressés de jouir , ont demandé qu'on fixât quel seroit le terme de cette entreprise.

Affurément l'Histoire des Hommes ne sera point un abrégé ; les abrégés ne sont bons que pour cette classe de Libraires subalternes , qui ne savent que commercer de nos pensées , ou pour ces Lecteurs superficiels , qui veulent tout savoir sans rien apprendre.

On se propose encore moins de faire de l'Ouvrage , un de ces Recueils volumineux , qu'on ne lit point , & qu'on appelle pour cela Livres de Bibliothèque.

Mais puisqu'il faut au Public un objet de comparaison, on l'assure que cette Histoire des Hommes, quand elle sera terminée, sera de la moitié moins volumineuse que l'Histoire universelle Angloise; encore consacrerait-on un tiers de ce petit nombre de volumes, à ce que la Collection Angloise a oublié.

La distribution des Cahiers se fera régulièrement tous les quinze jours: on en donnera alternativement quatre d'Histoire ancienne, & quatre d'Histoire moderne: ces quatre Cahiers formeront un volume

Il y aura par année vingt-quatre Cahiers, dont un tout entier de Cartes & de Gravures, exécutées par les premiers Artistes de la Capitale. Il y en a déjà neuf de publiés.

On ne vendra cet Ouvrage complet chez aucun Libraire, & on ne pourra se le procurer que par la voie de l'Abonnement.

Cet Abonnement, franc de port dans toute la France, est de vingt-quatre livres pour Paris, & de trente livres pour la Province.

On fournira aux Souscripteurs nouveaux tous les Cahiers qui leur manquoient à la date de leur Abonnement; mais seulement jusqu'à une certaine époque qui sera fixée dans les Papiers publics.

On s'abonne à Paris, chez Couturier le père, Imprimeur, aux Galeries du Louvre; Cloufier, Imprimeur, rue S. Jacques; Barbou, Imprimeur-Libraire, rue des Mathurins; & en Province, chez Couret de Villeneuve, à Orléans; de Livani, à Châlons-sur-Saone, & la Mort, à Nancy.

*Essai sur les différentes espèces d'Air, qu'on désigne sous le nom d'Air fixe, par M. Sigaud de la Fond, ancien Démonstrateur de Physique expérimentale en l'Université de Paris. A Paris, chez Gueffier, Imprimeur-Libraire, rue de la Harpe.*



# JOURNAL POLITIQUE DE BRUXELLES.

---

## TURQUIE.

*De CONSTANTINOPLE, le 5 Avril.*

**L**E Capitan Bacha a eu dernièrement une audience du Grand-Seigneur, qui lui a fait présent d'une fourrure précieuse, & dont il a pris les derniers ordres pour le châtiment des Albanois; il fait les préparatifs de son départ qui n'est pas éloigné. On prépare aussi les 12 vaisseaux que son Lieutenant doit conduire en Morée, & qui partiront presque aussi-tôt que l'Amiral, qui, comme nous l'avons dit, prendra sa route par terre.

On dit ici que le traité conclu avec la Russie, sera publié dans deux mois. En attendant on regarde comme un heureux effet de cet accommodement, le libre exercice de leur Religion accordé aux Catholiques Arméniens; ils le doivent aux sollicitations de l'Ambassadeur de France, qui a représenté que cette grace ne pouvoit que les rendre plus affectionnés à la domination Ottomane. Le Patriarche Grec, pour jouir de la même faveur, vient, dit-on, de se réunir aux Catholiques Arméniens, & on compte d'autant plus sur la solidité & la sincérité de cette réunion, que l'on vient de détruire les semences de haine qui subsistoient entr'eux, en rappelant Pietro-di-Zaccaria, qui avoit été envoyé en exil aux Dardanelles.

5 Juin 1779.

D

## D A N E M A R C K.

De C O P E N H A G U E , le 7 Mai.

L'ESCADRE destinée à protéger notre commerce dans la mer Baltique & dans celle du Nord , est presque entièrement prête. Les vaisseaux de guerre l'*Eléphant* , la *Princesse-Sophie-Frédérique* , l'*Ebenezer* , le *Holstein* , le *Jutland* & le *Danebrog* , & les frégates l'*Alsen* , la *Farø* & le *Christiansøe* , qui en font partie , ont été successivement en rade depuis le 5 de ce mois jusqu'aujourd'hui. La frégate le *Bornholm* de 36 canons , Capitaine Vlengel , a mis à la voile le 4 ; elle se rend dans la Méditerranée pour y protéger notre commerce.

Les derniers navires de la Compagnie de Groenlande viennent de partir pour ces côtes & pour le détroit de Davis ; parmi ces navires dont le nombre monte actuellement à 30 , il y en a 4 qui ont été construits à neuf cette année. La Compagnie en a deux autres sur les chantiers , qu'elle destine à porter des mâts & du goudron à Malte , & à être employés ensuite au cabotage sur la Méditerranée.

S. M. par une ordonnance en date du 19 du mois dernier , a assigné des primes à ceux qui transporteront des munitions de bouche & d'autres marchandises dans les trois Isles que nous possédons en Amérique. Le théâtre de la guerre en s'étendant aux Antilles , y a occasionné une consommation immense , qui fournit naturellement aux Isles neutres un débouché avantageux pour leurs importations d'Europe.



## S U È D E.

*De S T O C K H O L M , le 10 Mai.*

LA Cour est toujours à Ulrichsdahl, d'où S. M. revint le 26 du mois dernier, & repartit le 28 après avoir tenu le Chapitre annuel de ses ordres. Le 2 de ce mois, elle donna à Ulrichsdahl, une très-belle fête à l'occasion de l'anniversaire de la naissance de l'Impératrice de Russie. Elle y avoit invité elle-même le Baron de Stroganoff, qui est venu ici il y a un mois, féliciter S. M. au nom de sa Souveraine, sur la naissance du Prince Royal. Toutes les personnes de la nation Russe qui se trouvent dans cette Capitale, la principale noblesse, à l'exception des Ministres étrangers, avoient été aussi invitées. Le Roi parut ce jour-là vêtu d'un habit très-riche d'étoffe de Russie verte & rouge, couleur de cet empire, & décoré des ordres de S. M. I. La fête commença à 6 heures du soir par un spectacle François; on soupa ensuite à 9 tables dressées dans la même salle; celle du Roi étoit sur le théâtre; le Baron de Stroganoff eut l'honneur d'y être placé avec la famille Royale. Vis-à-vis il y avoit un tableau transparent, magnifiquement éclairé, représentant un Autel sur lequel le feu sacré brûloit devant le chiffre de l'Impératrice de Russie. Le plateau du dessert représentoit la Ville de Pétersbourg. Le souper fut suivi d'un bal paré en domino, qui dura jusqu'au matin. Le départ de S. M. pour Carlsroon, est fixé au 23 ou au 24 de ce mois; le Duc de Sudermanie la précédera de quelques jours, & s'embarquera sur l'escadre qui partira le 29 ou le 30; mais S. A. R. n'ira que jusqu'à Gothenbourg.

## P O L O G N E.

*De VARSOVIE, le 10 Mai.*

LE Roi est parti pour Kozienice , où l'on a dû célébrer le 7 la fête de son nom. A commencer du premier de ce mois , on a mis en exécution le nouveau règlement pour la maison de S. M. ; c'est un règlement économique qui supprime quelques tables , & alloue à ceux en faveur de qui elles étoient établies , une certaine somme par mois,

Les troubles de l'Allemagne nous ont procuré quelques avantages : plusieurs artisans de la Bohême & de la Silésie fuyant les malheurs de la guerre & les dévastations qu'elle porte toujours dans les lieux qui lui servent de théâtre , se sont réfugiés dans la Pologne , où l'on s'est empressé de les accueillir , & de les traiter de manière à les empêcher de regretter leur ancienne patrie , & de desirer d'y retourner , maintenant que la guerre ne les en chasse plus.

Les troupes Russes destinées à agir en faveur des Prussiens , sont en mouvement pour s'en retourner ; la plupart prendront leur route par la Lithuanie , & leur marche est déjà réglée : on dit cependant qu'elles ne se mettront en voyage qu'après que le Prince de Repnin sera revenu dans cette Capitale. Celles qui sont cantonnées dans le Palatinat de Cracovie , commencent à vendre leurs provisions. Nous ignorons si toutes celles de cette Nation , qui sont cantonnées dans divers lieux de ce Royaume , l'évacueront enfin. La paix de l'Allemagne , celle que la Russie vient de conclure avec la Porte , l'état dans lequel nous nous trouvons , semblent ne plus rendre leur

présence nécessaire parmi nous. Le Gouvernement demandera sans doute leur éloignement ; la Nation se borne à faire des vœux pour qu'il l'obtienne , mais jusqu'à ce moment ses espérances sont bien foibles ; il paroît que toutes les troupes nouvellement enrôlées resteront dans la Galicie ; & les achats de grains que de leur côté les Prussiens continuent de faire ici , semblent prouver que l'intention des deux Puissances est de conserver leurs armées sur pied.

## A L L E M A G N E.

*De V I E N N E , le 10 Mai.*

**TOUTES** les dispositions qu'on voit faire depuis quelques jours , annoncent la certitude de la paix prochaine ; plusieurs des régimens de Cavalerie répartis dans la Bohême & la Moravie , ont commencé à quitter ces Etats pour retourner dans leurs anciens quartiers de cantonnement. Un corps de Croates a passé dans cette Capitale en prenant la route de son pays , & on se dispose à vendre les chevaux qui servent à la poste de campagne.

Le Général Comte Joseph de Colloredo a obtenu la place d'Inspecteur général de l'Artillerie , vacante par la démission du Maréchal Prince de Kinski. Le Général Comte de Harlach a été nommé Commandant général des troupes impériales de la Lombardie Autrichienne. Les Généraux Brown & Fabris , dont le premier est neveu du Feld-Maréchal de Laschy , ont été nommés Membres du Conseil de guerre aulique , & y ont pris séance en cette qualité. Le Général Langlois a été nommé Gouverneur d'Anvers , en conservant son Régiment , & provisionnellement le

commandement des Troupes dans l'Autriche-Supérieure.

L'Empereur voulant récompenser les longs & fidèles services que le Feld-Maréchal de Laschy a rendus à sa maison depuis plusieurs années, lui a fait expédier un décret par lequel il lui conserve, pendant sa vie, les appointemens attachés à sa charge en tems de guerre. Le Général Caramelli, qui a été chargé de lui porter ce décret, a reçu une augmentation de pension.

Le Lieutenant - Général Comte de Wurmfers, de retour ici depuis quelques jours, a reçu de LL. MM. II. & RR. l'accueil le plus gracieux. Le Peuple, qui témoigne le plus grand empressement de voir ce Général, s'assemble en foule autour de son Hôtel, & fait retentir l'air de ses acclamations aussitôt qu'il sort. Ces témoignages bruyans, mais flatteurs, sont la véritable récompense de la gloire, & valent bien les autres distinctions qu'on recherche peut-être trop, & dont souvent c'est la faveur & la brigue qui disposent. La principale Noblesse lui donna, le 4 de ce mois, à l'Augarten, un grand diner, suivi d'un bal.

*De HAMBOURG, le 16 Mai.*

LES variations & les incertitudes sur les négociations qui se faisoient à Teschen, devoient durer jusqu'à ce qu'elles fussent conclues; les Cours intéressées sembloient se plaire à épaissir les ténèbres dont elles les enveloppoient & à déconcerter les spéculatifs empressés de tout prévoir, & qui devoient se contenter d'attendre; ils voyoient la Cour de Vienne ne pas suspendre les travaux des retranchemens qu'elle faisoit élever en Bohême, & ne montrer aucune disposition à réduire ses forces, montant,

dit-on, à 395,000 hommes, qui lui occasionnoient une dépense d'un million de florins par semaine. Ils en inféroient que la paix étoit douteuse, & que la campagne alloit se rouvrir. Tout-à-coup ils ont appris que le traité avoit été conclu & signé le 13 de ce mois, ainsi que toutes les conventions particulières concernant la succession de Bavière; que le même jour il étoit parti de Teschen une multitude de couriers, chargés de porter cette heureuse nouvelle aux Cours intéressées & aux Puissances amies. Les politiques déconcertés dans une spéculation ne se corrigent pas de se livrer à de nouvelles. Satisfaits sur l'issue des négociations, ils s'occupent à présent du traité, & en attendant qu'il soit publié, ils ne manquent pas d'en deviner les dispositions; selon eux voici les conditions qui regardent la Saxe.

1°. La Cour Electorale de Saxe reçoit 6 millions d'écus, tant pour la succession allodiale que pour un dédommagement des frais de la guerre. 2°. L'Electeur Palatin en payant cette somme, garde la partie de la Bavière contestée, excepté vingt villes & cinq bailliages. 3°. La Saxe acquiert tous les meubles, équipages & services, tant dans la Résidence que dans les Châteaux, excepté ceux qui apparteñoient immédiatement au feu Electeur. 4°. Elle acquiert aussi la Seigneurie de Schonbourg, à laquelle la Bohême renonce pour toujours. 5°. Elle se défitte de toutes prétentions ultérieures sur les biens meubles & immeubles de la Bavière. 6°. Elle contracte avec la Prusse une alliance offensive & défensive. 7°. Celle-ci conserve le droit de seconde géniture sur les Margraviats d'Anspach & de Bayreuth. 8°. S. M. Prussienne consent à diminuer de moitié, ou même des deux tiers, tous les droits imposés sur les marchandises qui passeront par la Saxe. 9°. La Russie & la France sont garantes du traité. 10°. La maison d'Autriche payera à la Saxe un million de

florins pour la dédommager des pertes occasionnées par ses troupes dans le cours de la guerre de 1740 à 1745 inclusivement ».

Nous attendons le traité qui a concilié tant d'intérêts si grands & variés : nous le mettrons sous les yeux de nos lecteurs.

La paix d'Allemagne, qui ne partage plus l'attention générale, lui permet de se porter à présent toute entière sur la guerre de la France & de la Grande-Bretagne. Les Puissances du Nord paroissent y prendre le plus vif intérêt ; la conduite de l'Angleterre a déterminé le Danemarck, la Suède & la Russie, à équiper des escadres, pour maintenir la liberté de leur navigation, & pour protéger leur commerce. Quoique ce soit-là l'objet avoué de leurs armemens, on a lieu de penser que leur motif particulier est de s'opposer aussi aux menaces que cette Puissance a faites d'employer la force si les Nations du Nord continuent d'exporter des munitions navales à la France. On fait que ces objets font la principale branche de leur commerce ; & si l'Amérique a refusé de subordonner ses intérêts à ceux de la Grande-Bretagne ; si l'Irlande murmure du même joug, sous lequel l'imprudence Angloise voudroit la retenir, il seroit bien singulier & bien étrange que des Nations indépendantes voulussent s'y soumettre. L'Angleterre ne peut pas s'en flatter ; quelque plaisir qu'elle ait pris à se représenter la Russie comme prête à prendre son parti, elle devoit s'attendre que cette Puissance ne jugeroit pas qu'il fût de sa dignité ni de l'avantage de ses Sujets de faire en cette occasion scission avec le Danemarck & la Suède. On assure que M. de Muschin Putschkin, son Ministre Plénipotentiaire à la Cour de Londres, a eu ordre de déclarer au Vicomte de Weymouth, » que les représentations amicales de.

la Souveraine, sur le droit que s'arrogent les armateurs Anglois de visiter & de détenir tous les navires appartenans à des Nations qui n'ont aucune part aux différens subsistans entre la France & l'Angleterre, n'ayant été suivies d'aucune satisfaction ; qu'au contraire les mêmes procédés continuant, les navires nôtres étant toujours arrêtés en pleine mer, conduits souvent dans des Ports Britanniques, retenus sous divers prétextes frivoles, assujettis à des procédures longues & dispendieuses, & quelquefois saisis. S. M. I. voulant mettre fin à ces excès, se trouvoit dans la nécessité de suivre l'exemple du Roi de Suède & du Roi de Danemarck, & d'équiper une Escadre pour la protection du commerce de ses Sujets : que si un vaisseau Anglois tentoit d'arrêter un bâtiment portant pavillon Russe, les Officiers de S. M. I. auroient ordre de repousser la force par la force, & de traiter ce vaisseau comme pirate ». L'Impératrice, ajoute-t-on, observe dans cette déclaration que le procédé des Anglois est contraire au droit des gens, au traité de commerce qui subsiste entre les deux Cours, & en vertu duquel la Grande-Bretagne a joui d'un commerce parfaitement libre avec les Etats Ottomans, pendant qu'elle étoit en guerre avec la Porte.

Cette déclaration, si elle a été faite, ne s'accorde guère avec les bruits que les Anglois ne cessent de répandre, qu'une Escadre Russe, sous les ordres de l'Amiral Spiritoff, va venir dans leurs Ports pour les seconder. » Ils s'imaginent peut-être, dit un de nos papiers, que c'est la meilleure manière dont la Russie puisse payer le service que la France vient de lui rendre à Constantinople, & de répondre à la confiance que cette Puissance lui a montrée dans les négociations de

Tefchen. Cette manière de penser est peut-être digne d'eux ; mais ce n'est pas ainsi que pense Catherine «.

*De FRANKENDAL, le 16 Mai.*

LE Canal auquel on travaille ici depuis quelque tems, est maintenant presqu'achevé. Les bâtimens du premier rang, tels qu'il y en a sur le Rhin & le Necker, peuvent maintenant sortir de ces rivières, entrer dans notre port avec leurs cargaisons, & en sortir. Il en est parti quelques-uns ces jours derniers pour la première fois ; ils se rendent à Strasbourg, & sont chargés de grains. Plusieurs centaines d'ouvriers sont encore employés au bassin qu'on creuse près de la porte du Rhin, & où l'on veut réunir toutes les commodités possibles. La grande écluse principale construite à l'embouchure du canal dans le Rhin, est un chef-d'œuvre. Cette entreprise a détourné une grande quantité d'eaux qui inondoient les environs de la ville où elles croupissoient, & envoioient des exhalaisons infectes & malsaines.

» On a saisi, écrit-on de Vienne, deux des meurtriers de l'aubergiste qui a été assassiné dernièrement ; on a lieu d'espérer qu'ils feront connoître leurs complices ; ces meurtriers étoient au nombre de cinq «.

» On parle beaucoup, ajoute la même Lettre, d'un autre événement. Il y a quelques semaines qu'un homme, qu'on disoit muet, se présenta chez un Ministre étranger, avec une lettre de recommandation très-pressante dans laquelle on invitoit S. E. à prendre soin de cet infortuné qu'il pouvoit employer en qualité de copiste, parce que s'il ne parloit point, il peignoit bien. Le Ministre le prit à son service, & en parut très-content pendant 3 se-

maines ; à leur expiration , le muet avoit trouvé l'instant favorable ; il s'étoit emparé de toute l'argenterie , & avoit quitté la maison. Heureusement pour le Ministre , on visita la charge du voleur à la porte de la Ville ; il avoit repris l'usage de la parole , & se donnoit pour un marchand du faux-bourg ; on ne conçut pas comment un marchand , qui n'étoit pas orfèvre , pouvoit avoir une si grande quantité de vaisselle plate ; on l'arrêta ; l'argenterie a été restituée , & le voleur mis en prison ici «.

## I T A L I E.

*De L I V O U R N E , le 5 Mars.*

» LE 22 du mois dernier , écrit-on de Rome , le Comte Don Romualdo Onesti , neveu du Pape , est arrivé ici de France ; il a été sur-le-champ chez son oncle qu'il a été très-touché de voir si fort déchu des forces & de l'embonpoint qu'il lui avoit vus avant son départ. Le S. Pere en effet n'est plus actuellement en danger ; mais on craint qu'il ne traîne le reste de sa vie dans une sorte de langueur , ou qu'une maladie longue & lente ne le mine insensiblement. Son estomach est très-foible ; il est obligé , pour jouir de quelque repos pendant la nuit , d'employer le secours dangereux de l'opium. L'hydropysie , à laquelle le mal paroît s'être déterminé , s'est jettée principalement sur les jambes qui sont enflées & ouvertes. La girandole qu'on a coutume de tirer tous les ans à l'occasion de l'anniversaire du couronnement de S. S. , n'a pas eu lieu cette année. L'époque de cette fête étant arrivée pendant le Carême , on l'avoit remise au premier de ce mois ; & les circonstances n'ont pas permis de la donner. La Marquise de Puymontbrun , nièce du Cardinal de Bernis , vient de mourir à l'âge de 41 ans. Elle avoit été attaquée

de la petite vérole ; comme elle étoit de l'espèce la plus bénigne , les Médecins se flattoient qu'elle n'auroit aucune suite fâcheuse ; une fièvre , à laquelle il s'est joint beaucoup de malignité , est survenue , & elle a succombé en très-peu de tems à cette complication de maux. Elle a été inhumée dans l'Eglise de S. Louis le 3 de ce mois «.

Les lettres de Barbarie , portent que le Roi de Maroc a pardonné aux Maures de la garnison de Tanger , qui s'étoient soulevés. Il a accordé leur grace aux sollicitations du Cadi de cette Ville. Il s'est contenté d'ordonner qu'on conduisît au camp de Ceuta 300 des principaux mutins. Les deux fils de ce Prince sont toujours en prison. Muley Abderaman , le plus riche de ces Princes , a été privé non-seulement de sa liberté , mais encore des biens considérables & des terres qu'il tenoit de sa mere. Tout a été confisqué au moment de sa détention , avec un grand nombre de châteaux , de chevaux , de mulets , & de 500 fusils qu'il tenoit en réserve. Le Monarque Maure a adressé à tous les Consuls étrangers , résidans à Tanger , la lettre suivante , écrite en Arabe , en date du mois de *Séfur* , l'an 1193 de l'Egire , qui revient au 10 Mars dernier.

» Aux Consuls Anglois , Danois , Suédois , Vénitiens & Portugais : salut à ceux qui suivent le véritable sentier. Qu'il vous soit connu que j'ai résolu que les Algériens qui conduiront désormais dans mes ports des esclaves Chrétiens , me les remettront en échange d'un pareil nombre de Turcs & de Maures que je tiendrai prêts pour les remplacer. Ceux-ci seront livrés dans un délai de dix mois par l'Administrateur-Général de mes Domaines , El-Hadgi-Mahomet-El-Probe. Si cette remise n'a point lieu , il sera donné un cautionnement de 1000 piastres fortes pour chaque Chrétien , laquelle somme sera éga-

lement payée par ledit Administrateur, qui restera responsable, tant des esclaves que de l'argent. Si les Algériens ne veulent point consentir à l'échange des Chrétiens pour des Maures, ni recevoir au défaut de ceux-ci la somme susmentionnée, les Consuls certifieront que l'accord a manqué de se conclure par la faute des Algériens; sur quoi ces derniers seront avertis de nouveau, que s'ils ne veulent pas s'en tenir à la résolution, je leur donnerai de mon propre chef une sûreté de 100 piastres fortes pour chaque Chrétien qu'ils conduiront dans les ports de mes Etats. S'ils refusent encore de se conformer à cette détermination, je ne les protégerai en rien, je ne leur ferai point rendre justice sur leurs plaintes, lorsqu'ils viendront dans mes ports avec des prises ou des esclaves; & il ne sera point permis à mes sujets de les secourir, lorsqu'ils seront poursuivis, ni même de tirer un seul coup pour les défendre ou les délivrer.

## A N G L E T E R R E.

*De LONDRES, le 30 Mai.*

LA Gazette ordinaire de la Cour du 8 de ce mois, & une extraordinaire publiée le 17, n'ont appris au public que des détails sur l'expédition infructueuse des François sur l'Isle de Jersey & de ses suites. On a beaucoup exagéré, selon l'usage, les forces qu'ils avoient employées pour cette invasion, à laquelle on prétend qu'ils n'avoient pas conduit moins de 5000 hommes, dont le débarquement devoit être protégé par 5 vaisseaux de guerre, tandis que les avis les plus sûrs réduisent le nombre des troupes à 2000 au plus, & la protection qu'ils avoient à 2 frégates, une corvette, une flûte, 3 cutters & 3 chaloupes canonnières. C'est pour s'opposer à ces forces, à qui les

vents n'ont pas permis de descendre à terre , que l'Amiral Arbuthnoth a jugé à propos de se détourner de sa route avec une escadre formidable ; les suites de cette expédition , dont on vante beaucoup les avantages , se réduisent à une apparition que quelques-uns de nos vaisseaux ont faite sur la côte de France devant la Baye de Cancale , où ils ont enlevé la *Danaé* , frégate Françoisise de 34 canons ( elle n'est que de 32 ) , que son équipage avoit abandonnée ; brûlé la *Valeur* de 26 canons. ( elle n'est que de 18 ) ; la *Recluse* de 24 ( de 20 ) ; brisé le cutter le *Diepe* de 16 ( il n'est que de 12 ) , & pris , en se retirant , le sloop la *Fleur* , de 40 tonneaux , avec 4 hommes ; un brigantin d'environ 50 tonneaux , & un autre sloop du même port , mais ces derniers abandonnés de leurs équipages. Le vaisseau l'*Expériment* , qui a été le plus exposé dans cette expédition , a été fort endommagé , & a besoin de réparations considérables.

Voilà à quoi se réduisent nos prétendus avantages dans cette occasion ; quelque empressement que la Cour ait montré pour leur donner un air d'importance , la Nation les apprécie à leur juste valeur , & sent que nos ennemis en ont tiré de réels , en retardant le départ de l'Amiral Arbuthnoth. L'approbation que l'Amirauté a donnée à sa conduite , a paru un peu extraordinaire , & sur-tout d'un mauvais exemple , parce qu'elle laissoit à des Officiers chargés d'une mission particulière , la liberté de la remplir ou de se transporter ailleurs , s'ils venoient à juger que leur présence y étoit nécessaire. La Cour , pour détruire ces impressions , s'étoit empressée de faire publier que dès le 7 de ce mois , l'Amiral avoit remis à la voile pour sa destination , lorsque le 14 , le Comte de Bristol , qui a déjà proposé plu-

sièurs fois aux Pairs assemblés, de demander la démission du Comte de Sandwich, qui avoit renouvelé cette proposition à l'occasion de l'expédition de Jersey, fit la lecture de la lettre suivante, écrite de Torbay le 9, dont il se servit pour remettre sa motion favorite sur le tapis.

» Au moment où l'Amiral Arbuthnot prit le parti d'aller avec son escadre au secours de l'île de Jersey, il ordonna à la flotte marchande qu'il avoit sous son convoi, de se mettre à l'abri dans notre port. La retraite subite des François, & l'arrivée du Capitaine dans ces parages avec une force suffisante de frégates, chaloupes & autres petits bâtimens, permirent bientôt à M. Arbuthnot de suivre sa première destination. Toute l'escadre, ayant mouillé en conséquence à la vue de notre port, l'Amiral fit lever le signal de délassourcher; mais dans cet instant on apperçut la plus grande confusion à bord de la *Défiance* de 64 canons. Tout l'équipage se révolta contre le Capitaine Jacobs qui le commande, & ne voulant point partir avec lui, tous refusèrent unanimement de lever les barres pour virer au Cabestan. Plusieurs des mutins se retirèrent derrière deux canons de 36 livres, &, la mèche allumée, jurèrent de tirer sur quelques soldats de la marine qu'on avoit tirés des autres vaisseaux pour leur en imposer. On attribue ce mécontentement à la trop grande rigueur du Capitaine qui a indisposé les officiers aussi-bien que l'équipage qui a déclaré qu'il livreroit, à la première occasion, le vaisseau aux François, si on le forçoit à partir. Cet esprit de mutinerie a gagné une partie de la flotte; on a expédié un exprès à l'Amirauté pour lui en donner avis, & on attend ses ordres.

Le Lord Sandwich trouva un peu singulier qu'on lui fit un crime de cette révolte; il observa aussi qu'il seroit dangereux que le Parlement s'en occupât, parce que cette attention

de sa part pourroit encourager la mutinerie ; il déclara ensuite que celle-ci étoit apaisée. Mais il en résulte toujours que le 21, l'Amiral Arbuthnot n'étoit point encore parti ; qu'il a perdu au moins 21 jours précieux, que les vents peuvent lui en faire perdre encore, & qu'il est à craindre qu'il n'arrive trop tard en Amérique, où sa présence & les secours qu'il y conduit deviennent si nécessaires. On se plaît à représenter la situation de nos troupes sur ce continent, sous le point de vue le moins favorable ; & s'il est vrai que le 12 de ce mois la Cour en ait reçu des nouvelles, le silence qu'elle garde ne peut que les faire présumer mauvaises.

» Voici, dit un de nos papiers, les principaux faits que les Ministres n'ont point caché aux personnes qui ont leur confiance, & qu'ils ne se disent qu'à l'oreille : il y a eu entre le Général Prevost & le Général Lincoln, deux escarmouches dans lesquelles ce dernier a eu l'avantage. Le Général Clinton ne recevant aucun secours, ne peut ni renforcer le Général Prevost, ni agir offensivement lui-même. On fait que c'est par les ordres de Sir Henri Clinton que le Colonel Campbell a fait le voyage d'Angleterre, pour représenter au Gouvernement qu'il est impossible que la petite armée qui est en Géorgie, reçoive des renforts de New-Yorck. A ces représentations le Colonel a ajouté des avis qui ont plus affecté les Ministres qu'aucun événement postérieur à la capitulation de Saratoga. On a su de lui que les Américains rassembloient leurs forces dans la Caroline méridionale, avec une ardeur & une activité inconcevables ; que ces troupes, lors de son départ, montoient déjà à 12,000 hommes, & que le Congrès devoit y faire passer des forces plus considérables encore ;

que le Peuple de Charles-Town n'étoit point du tout disposé à se soumettre aux armées du Roi, & qu'enfin l'opinion générale tant des forces de terre que de celles de mer qui servent en Géorgie, étoit que cette campagne n'auroit aucun succès en Amérique, si l'on ne prenoit pas le parti de porter l'effort de la guerre dans les parties méridionales, & de rester entièrement sur la défensive à New-Yorck. « Il résulte de ces avis, dit un autre papier, que nos opérations se réduiront à changer le théâtre de la guerre, & non à soumettre l'Amérique, comme on persiste à s'en flatter. Il est bien à craindre qu'avant l'arrivée des secours dont on a un besoin si pressant en Géorgie, il n'arrive quelque événement malheureux. On ne peut s'empêcher de comparer cette expédition à celle du Général Burgoyne; elle a commencé avec autant d'éclat. La gazette de la Cour a annoncé d'abord de grands avantages qui donnoient de grandes espérances; elle se tait depuis long-tems, & on se rappelle qu'un silence semblable succéda aux relations des triomphes du Général Burgoyne, & précéda celle de la capitulation de Saratoga.

Nous ne sommes pas mieux instruits de ce qui se passe aux Antilles: on avoit publié en France que l'Amiral Byron & le Comte d'Estaing s'étoient battus, que le premier avoit été vaincu, & que le vainqueur n'avoit pas survécu à sa victoire; cette nouvelle ne s'est pas confirmée. On disoit ici ces jours derniers, qu'une partie de la flotte de l'Amiral Byron, commandée par l'Amiral Barrington, a été attaquée par M. d'Estaing, & que notre Amiral a perdu la vie; cette nouvelle est peut-être une seconde version de la première. Quelquefois ces bruits sourds sont les avant-cou-

reurs de quelque action importante ; quoi qu'il en soit, on ne laisse pas d'être étonné ici de ne recevoir aucun avis de ces mers ; ce qui fait craindre qu'il ne soit arrivé quelque malheur à notre flotte, ou que les François n'aient intercepté les bâtimens chargés de dépêches pour le Gouvernement. On commence à reconnoître la sagesse du plan des opérations du Ministère François. On ne peut se dissimuler que M. d'Estaing, avec 12 vaisseaux a su en tenir 20 des nôtres dans l'inaction ; ce qu'il a fait avec 12, nous doit faire craindre ce qu'il peut faire avec 16 ou 18 qu'il a actuellement depuis la jonction de M. de Grasse ; s'il est vrai, comme on a lieu de le croire, que nos équipages souffrent beaucoup des maladies & de la disette des vivres.

Nos embarras & nos inquiétudes en Europe augmentent tous les jours ; on s'attend incessamment à la déclaration de l'Espagne ; s'il faut en croire nos papiers publics, le Marquis d'Almodovar est à la veille de prendre congé. Nous n'avons plus aucune espérance de secours de la part de la Russie ; elle vient de nous faire déclarer qu'elle entendoit qu'on respectât son pavillon, & qu'elle en vengeroit l'honneur, si on osoit l'insulter. Le Danemarck & la Suède ont armé dans les mêmes dispositions, & la partie sensée de la Nation déplore la folie que nous avons faite de prétendre à l'empire de la mer. Toutes les Nations semblent décidées à nous l'enlever ; le tems est sans doute favorable ; nous ne sommes plus dans les circonstances où le feu Comte de Chatham, alors Milord Pitt, disoit en présence des Ambassadeurs étrangers, en consentant à la restitution d'un vaisseau neutre pris pendant la dernière guerre : *Nous voulons être les maîtres de la mer, & non pas les tyrans.*

On travaille avec beaucoup d'activité à l'équipement de la flotte d'observation, dont Sir Charles Hardy, qui est à présent parfaitement rétabli, doit prendre le commandement. Il est parti le 12 de ce mois pour Portsmouth, afin de presser les travaux. Sa flotte, dit-on, est composée du *Victory* de 110 canons, du *Royal George* & de la *Bretagne* de 100, du *Queen*, du *Namur*, du *Duke*, du *Formidable*, du *Prince George*, du *London* & de l'*Union* de 90; du *Foudroyant* de 80; du *Vaillant*, du *Monarque*, du *Terrible*, de l'*Invincible*, de l'*Alexandre*, du *Courageux*, de la *Résolution*, du *Cumberland*, du *Russell*, de la *Défense*, du *Thunderer*, du *Canada*, de l'*Alfred*, du *Culloden*, du *Triumph*, du *Ramillies*, du *Centaure*, du *Berwick*, de l'*Hector*, du *Shrewsbury*, de l'*Egmont* & du *Bedford* de 74; du *Bienfaisant*, de l'*Intrépide* & de l'*Amérique* de 64, total 36, & de 3 frégates, 3 brûlots, 3 cutters. Cette flotte, partagée en trois divisions, est sous les ordres de Sir Charles Hardy, Commandant en Chef, qui devoit avoir sous lui le Vice-Amiral Sir Robert Harland, & le Contre-Amiral Robert Digby, lorsqu'on a appris tout-à-coup que le Vice-Amiral avoit donné sa démission. Le parti de l'Opposition au Parlement, toujours empressé de saisir toutes les occasions de témoigner son mécontentement au Comte de Sandwich, n'a pas manqué de demander les raisons de cette retraite. Le Ministère, comme on s'y attend bien, a poussé les hauts cris à cette proposition, dont l'effet seroit de faire entendre aux Officiers mécontents, que du moment où ils résigneroient, le Parlement prendroit connoissance de leurs motifs, & d'encourager la classe particulière de ces hommes, toujours prêts à fomenter l'esprit de mécontentement & de mutinerie, en leur faisant espérer qu'ils trouveroient de l'appui dans un des partis

du Parlement. Cette proposition fut rejetée en conséquence dans les deux Chambres. On prétend que le motif de la retraite de l'Amiral Harland, est le jugement du dernier Conseil de guerre, tenu à Portsmouth : il a déclaré, dit-on, dans sa lettre à l'Amirauté » qu'il lui étoit impossible de servir sur une flotte où il pourroit avoir sous lui deux Amiraux, dont les idées au sujet de la subordination militaire différoient si fort des siennes, qu'il ne pouvoit en attendre d'autre obéissance que celle que M. Keppel avoit trouvée dans le Chevalier Palliser «. Ces deux Amiraux qu'il ne nomme pas, sont MM. Darby & Digby. Ce dernier avoit déjà le commandement de l'escadre bleue ; & il se trouve précisément que le premier est celui que la Cour a nommé pour le remplacer dans le commandement de l'escadre rouge. L'emploi de ces Amiraux prouve combien le Ministère a approuvé leur conduite ; on ne seroit pas étonné d'apprendre bientôt que M. Palliser est employé de nouveau ; c'est lui-même qui apporta le premier à Londres la nouvelle du jugement du Conseil de guerre, & qui en fit part sur-le-champ à l'Amirauté. Nous ignorons si elle le croit justifié, s'il pense l'être lui-même, mais on fait que la Nation n'a pas la même opinion.

L'affaire des subsides a occupé le Parlement au commencement de ce mois ; les délibérations à cet égard, sont toujours conformes au vœu du Gouvernement. Le Lord North s'étant plaint que les taxes imposées l'année dernière sur les maisons & sur les domestiques avoient beaucoup moins produit qu'on ne l'avoit espéré en les établissant, puisque celui de la dernière, évalué à 100 mille livres sterl., n'étoit pas à la moitié, malgré les améliorations qu'on pourroit faire dans sa perception, proposa de renvoyer au Comité des subsides la révision des

actes passés l'année dernière pour l'établissement de ces impôts. Les Communes ont supprimé en conséquence l'ancienne taxe sur les maisons, & en ont imposé une nouvelle de 6 sols sterl. par liv. sterl. sur les maisons de 5 à 20 liv. sterl. de loyer par an, un de 9 sols sur les loyers de 20 à 40 liv., & un d'un cheling sur les loyers de 40 liv. & au-delà; cet impôt sera payé par les locataires.

Le mécontentement de l'Irlande paroît toujours menacer des suites les plus sérieuses. La résolution prise à Dublin sous le nom de non-importation, est du 16 du mois dernier, & est conçue ainsi :

« La manière injuste, peu généreuse & véhémente dont plusieurs personnes dans la Grande-Bretagne, conduites par leur propre intérêt, se sont opposées à l'encouragement qu'on avoit proposé de donner à l'industrie & au commerce de ce Royaume, tire son origine de l'avarice & de l'ingratitude. Résolu que nous n'exporterons & que nous n'emploierons aucunes marchandises qui soient du produit ou des manufactures de la Grande-Bretagne, & qui peuvent être produites ou fabriquées en Irlande, jusqu'à ce qu'une politique éclairée, fondée sur des principes de justice, nous paroisse animer les habitans de différentes Villes manufacturières de la Grande-Bretagne, qui ont pris une part si active dans l'opposition formée contre les arrangements qui avoient été proposés en faveur du commerce de l'Irlande, & jusqu'à ce que les mêmes habitans témoignent des sentimens de respect & d'affection pour leurs co-sujets de ce Royaume ».

Cette résolution prise par le Corps de Ville, en a fait prendre une pareille le 26 à tous les habitans de Dublin, qui établirent un Comité pour cet effet. Un Marchand qui avoit tenté de vendre pour Irlandoises des marchandises fabriquées en Angleterre, a reçu à cette

occasion des marques très-vives & très-fortes de l'indignation de ses compatriotes. Le Marquis de Rockingham usant du droit que la pairie donne à tout Pair de demander une audience à S. M., eut avec elle un long entretien sur l'état de l'Irlande ; il mit ensuite le 11 les griefs de ce Royaume sous les yeux du Parlement. La liste militaire d'Irlande, en 1755, n'alloit qu'à 800 mille liv. sterl., la civile à 160,000 ; la somme totale de ses dépenses montoient à 1,300,000, de sorte qu'avec un revenu d'1,100,000, car le sien ne va pas au-delà, & un crédit de 400,000, elle étoit en état d'y faire face. En 1775, la liste militaire montoit à 900,000 liv., la civile à 300,000 ; les dépenses avoient augmenté, & les revenus étoient diminués. En 10 ans, l'exportation de l'Irlande à l'Ecosse n'avoit pas été de plus d'un million, tandis que celle de l'Ecosse à l'Irlande avoit été à 3. En 7 ans, l'Angleterre y avoit porté pour 20 millions, & n'en avoit importé que pour 14. Il en résultoit que les espèces sortoient continuellement de ce Royaume. La Nation mérite des éloges pour sa fidélité ; mais de 2 millions d'habitans qui la composent, il n'y en a pas le quart qui soit attaché à l'Angleterre par les liens d'une même religion ; il y a d'ailleurs dans ce Royaume 10,000 hommes armés, associés, sans paye, sans ordre du Gouvernement, & qui peuvent réclamer par la force ce que la justice défend de leur refuser. Ce tableau occasionna de longs débats ; les Ministres, en plaignant l'Irlande, objectèrent que le moment actuel ne permettoit pas de s'occuper de la soulager sur-le-champ ; ils regardèrent les 10,000 hommes armés comme un moyen de rassurer la Grande-Bretagne contre une invasion de la part des François, s'ils entendoient une dans cette isle ; mais voyant que leurs raisonnemens n'étoient pas appuyés, même

par leur parti, ils se rangèrent au vœu général, dont ils trouvèrent encore le moyen de reculer l'effet; on s'accorda à voter une adresse, par laquelle S. M. seroit suppliée de considérer l'état d'appauvrissement de son bon peuple d'Irlande, & d'ordonner qu'il soit remis au Parlement un état des particularités relatives au commerce & aux manufactures de l'Irlande. L'adresse a été présentée; le Roi a promis de faire remettre les papiers; mais cela entraînera du tems; l'examen en exigera aussi; & il faudroit sans doute venir promptement au secours des malheureux qui souffrent, qui comptent les jours, & pour qui les heures s'écoulent lentement. On ne pourra pas s'en occuper pendant ce mois; le Parlement est en vacances, & ne reprendra ses séances que le 28.

Parmi les objets intéressans dont la Chambre des Communes s'est occupée, nous ne devons pas oublier l'Enquête faite sur la conduite du Général & de l'Amiral Howe, & du Général Burgoyne. Les Ministres s'y étoient opposés tant qu'ils l'avoient pu; forcés de céder, ils laissèrent faire la Chambre, qui s'occupa plus des premiers que du dernier qui ne manqua pas de répéter ses plaintes ordinaires, en récapitulant toutes les circonstances de sa malheureuse expédition, l'ordre péremptoire qu'il avoit reçu de forcer son passage jusqu'à Albany, la nécessité dans laquelle il s'étoit trouvé en conséquence de passer la rivière d'Hudson, la nécessité plus pressante encore de capituler, n'ayant plus que 4000 hommes en état de combattre, & se voyant enveloppé par plus de 20,000. A tout ce qu'il dit pour déterminer à examiner sa conduite, les Ministres répondirent que son état de prisonnier de guerre ne le permettoit pas; la Chambre parut de cet avis. Sir William Howe demanda alors qu'on appellât & qu'on interrogeât le Lord Cornwallis, le Lord Nugent s'y opposa d'abord,

» Je n'ai jamais entendu dire, s'écria-t-il, ni dans la Chambre, ni ailleurs, que les deux nobles frères fussent accusés de mauvaise conduite. J'ai vu tous les Ordres de l'Etat se réunir pour louer ces braves Commandans ; j'ai vu même l'Amiral Keppel, qui est sans contredit le plus grand homme de mer que l'Angleterre ait actuellement, marquer quelque jalousie sur le compte du Lord Howe, & dire qu'il échangeeroit volontiers la réputation que lui ont acquise ses services, pour la portion de gloire dont le noble Lord s'est couvert, par les manœuvres savantes qu'il fit à l'arrivée du Comte d'Estaing «.

» Ces oppositions ayant cessé, Lord Cornwallis fut appelé ; il parut par ses réponses qu'il n'approuvoit pas généralement la conduite du Général Howe, puisqu'il refusa de s'expliquer sur toutes les questions qui tendoient à faire connoître si les partis qu'il avoit pris étoient les meilleurs qu'il eût pu prendre ; mais il convint que tout ce qu'il avoit fait en conséquence ne pouvoit & ne devoit pas être fait autrement. Le Major Gray qui fut entendu après lui, parla plus décisivement en faveur du Général. L'Amérique, dit-il, coupée de bois, de défilés, de criques, est un pays très-difficile pour les opérations de guerre ; on n'y en peut faire qu'une de postes, où tout doit être emporté par la supériorité du nombre, en s'exposant à des travaux infinis, à beaucoup de hasards & de dangers. Il assura, ce qui étoit le plus important pour la défense du Général, que les opérations dans les côtes occidentales devoient avoir été préférées au parti de se porter sur les bords de l'Hudson pour coopérer avec l'armée de Burgoyne ; il détailla les inconvéniens qui en auroient été la suite. Quant au débarquement à la suite de l'armée dans la baie de Chesapeak, il fit voir qu'il devoit être préféré à celui qu'on auroit pu entreprendre dans la Delaware, selon quelques personnes qui n'en avoient point vu les inconvéniens, ni les dangers, ni les lenteurs «.

lenteurs. » En général, ajouta-t-il, je pense qu'on a fait tout ce qu'il étoit possible de faire ; & j'affirme qu'avec les forces que nous avons, il étoit impossible de subjuguier l'Amérique. Ce défaut de forces est la cause naturelle & unique du défaut de succès. En m'exprimant ainsi, je ne prétends pas insinuer qu'avec des forces plus considérables on auroit conquis l'Amérique ; je pense au contraire que quelques formidables que puissent être celles qu'on y fera passer, elles ne réussiront pas. Les Américains ne sont pas des ennemis à mépriser : ils ont donné des preuves multipliées de courage & d'habileté ; je n'ai pas besoin d'autre preuve que la défaite de Brandywine : eût-on cru que vaincus, chassés de la Capitale, jugés dispersés, errans, ils auroient eu la témérité de rejoindre & d'attaquer une armée victorieuse ! « Selon M. Gray les armées des Généraux Howe & Washington étoient égales ; il y avoit 16000 hom. de troupes réglées de chaque côté. Sir Edouard Hammond parla comme le Major Général.

Le Colonel Montresor, Ingénieur en chef, assura que les lignes des Américains à Rhode-Island étoient très-fortes, bien dessinées, exécutées moins judicieusement ; mais inattaquables, parce qu'on n'avoit ni fascines, ni échelles ; on n'emporte pas d'ailleurs d'assaut des ouvrages dont la nature exige qu'on fasse des approches régulières. Il lui parut qu'il étoit impossible de forcer Washington dans son poste sur la montagne au-dessus de Quibbleton. C'étoit une situation rendue très-forte par la nature, & plus forte encore par le secours de l'art. Le Général Howe, pour le forcer à l'évacuer, auroit dû prendre une autre position ; mais il ne le pouvoit sans exposer manifestement New-Yorck, sans s'exposer à voir couper la communication tant avec cette Ville qu'avec la nouvelle rivière.

Ces dépositions sont toutes en faveur du Général & de l'Amiral. Le Secrétaire privé du Lord George Germaine dit qu'il conviendroit d'entendre au-

5 Juin 1779.

E

si les Officiers qui pourroient penser différemment. M. Burke ne manqua pas de s'élever contre l'idée d'entendre tout l'univers sur cette affaire, & de voir les Ministres chercher à multiplier les témoins après avoir fait tout ce qu'ils avoient pu pour éluder l'Enquête. M. Fox s'étonna de la peine que M. Burke se donnoit de dire un mot à cette occasion. » L'Enquête est commencée, ajouta-t-il, écoutons tout le monde, & recueillons des faits. L'Amérique est perdue. Cette maudite guerre qui nous coûte plus de 30 millions, & une partie de notre sang le plus pur ; sachons pourquoi nous avons perdu tout cela «.

### ÉTATS-UNIS DE L'AMÉRIQUE SEPT.

*Philadelphie du 15 Mars.* Pendant que nos ennemis s'occupent à calomnier le peuple Américain, & sur-tout le Congrès qui le représente, les sages qui composent ce dernier, ne cessent d'opposer des faits à leurs déclamations vagues. Ils viennent de publier une résolution prise l'année dernière, qui prouve leur justice & leur équité, & dont le contenu indiquera suffisamment l'objet.

» Comme il nous a été représenté qu'un sénaut, nommé *Notre - Dame du Mont-Carmel & Saint-Antoine*, appartenant à MM. Jean - Ignace - Oliveria - Pereira & Antoine Dias - dos - Santes, sujets de S. M. T. F., allant du Brésil à Fayal, a été pris en pleine mer par un Armateur muni de Commission des Etats-Unis, & qu'il a été envoyé comme prise en l'Etat de Massachusett's-Bay ; qu'après des Procédures légales dans les Cours de Justice desdits Etats, ce bâtiment a été déclaré libre ; mais qu'il ne s'est point présenté de propriétaire pour le réclamer, le Patron & l'équipage ayant été renvoyés chez eux, à bord d'un autre vaisseau, à leur propre requisition, par le Capitaine dudit Armateur : « & comme il nous a été représenté ulté-

riement, » que divers effets, chargés à bord dudit sénéaut, sont sujets à se détériorer, si l'on laissoit ce vaisseau & sa cargaison dans leur situation actuelle; & qu'il seroit dangereux d'envoyer ledit sénéaut à l'endroit de sa première destination, vu qu'il pourroit être pris par des vaisseaux au service du Roi de la Grande-Bretagne; « A CES CAUSES, & pour rendre justice en cette affaire, il a été résolu, que le Bureau de Guerre de l'Etat de Massachusetts-Bay sera requis de faire vendre, avec toute la promittitude convenable, ledit sénéaut & sa cargaison, de la manière la plus avantageuse & au plus haut prix possible; d'en déposer le provenu net, déduction faite de tous frais & dépenses, dans le trésor public des Etats-Unis, & d'en envoyer un compte exact au Comitté des affaires Etrangères; que ledit Comité fera parvenir ce compte avec les présentes résolutions & copie des Procédures de la Cour d'Amirauté, au sujet de ce sénéaut, au Commissaire ou aux Commissaires des Etats-Unis, qui pourroient se trouver ou résider alors à la Cour de S. M. T. C.; & que ledit Commissaire ou lesdits Commissaires informoront de ce que dessus l'Ambassadeur ou Ministre de S. M. T. F., résidant à ladite Cour, afin que les propriétaires légitimes dudit sénéaut & de sa cargaison, puissent se pourvoir de certificats convenables & de preuves authentiques de leur propriété auxdits navire & effets, & se mettre par-là en état de se présenter, soit en personne, soit par Procureur dûment autorisé, pour demander & recevoir l'argent déposé comme ci-dessus avec les intérêts; bien entendu néanmoins, qu'aucune partie des présentes résolutions ne sera regardée comme mettant obstacle à l'action ou aux actions, que les propriétaires légitimes dudit sénéaut & de sa cargaison, voudroient instituer contre le maître ou les propriétaires dudit Armateur ou contre aucun d'iceux, à raison des dommages qu'ils pourroient avoir essuyés par la susdite capture, & qu'ils voudroient répéter outre

l'argent déposé comme dessus , nonobstant toute clause ou article , qui y seroit aucunement contraire.

*D'Elisabeth-Town du 30 Mars.* Nous attendons avec impatience des nouvelles de la Georgie ; les mouvemens que plusieurs corps de nos troupes ont fait pour s'y rendre, nous font espérer que les avantages qu'ont eu d'abord nos ennemis dans cette Province sont à leur fin. Une gazette de New-Yorck , nous apprend que la frégate du Roi d'Angleterre l'*Unicorne* y est arrivée dernièrement, en 14 jours, ayant à bord Sir James Baird, Colonel du 71<sup>e</sup> régiment , & l'un des chefs de l'infanterie légère. Selon cette gazette , il a rapporté que la victoire remportée le 4 de ce mois par les troupes Royales , a été beaucoup plus considérable qu'on ne l'avoit publié d'abord. Cependant , malgré cette déroute d'un de nos corps , & des avantages aussi brillans , il paroît que la situation du Général Prevost n'est pas aussi bonne que nos ennemis voudroient le faire entendre ; car pourquoi , après ce grand triomphe , a-t-il demandé des renforts , & pourquoi est-il obligé d'envoyer un des Commandans qui servent sous ses ordres pour presser leur départ ? Cela prouve un besoin bien urgent. La nécessité où se trouve le Général Prevost de se resserrer beaucoup de peur d'être enveloppé , perce dans la lettre suivante d'un Officier de marque , écrite de Savanah le 10 Mars.

» A ma première arrivée ici, je vous ai informé de la prise de cette ville. Depuis ce tems nous avons été à Augusta avec un détachement aux ordres du Colonel Campbell. Pendant que cet Officier occupoit la ville , il m'envoya avec 100 hommes vers les frontières , pour aller nous rendre maîtres de quelques forts & donner protection aux Habitans. Nous y réussîmes sans beaucoup de perte , quoiqu'une fois nous nous trouvâmes entièrement enveloppés par 300 rebelles : mais nous les obligeâmes de se retirer

avec perte de 5 tués & de 7 blessés : de notre côté, nous eumes 6 tués & 4 blessés. Avant que nous fumes de retour à Augusta, le Colonel Campbell, trouvant nécessaire de quitter cette ville, nous avoit déjà envoyé ordre de le rejoindre ; & après une marche forcée de 30 milles dans un seul jour, nous eumes le bonheur de nous réunir au gros de nos gens, le même soir qu'ils abandonnèrent Augusta. Notre but principal, en évacuant la ville, étoit d'engager un combat : mais nous ne pumes y réussir avant le 3 Mars, lorsque nous mimes en déroute un gros corps de Caroliniens aux ordres des Généraux Ashe & Bryant. Environ 250 prisonniers, ont été conduits du camp à bord des vaisseaux. Nous attendons le Général Vaughan avec un gros corps de troupes de New-York. S'il débarque dans l'une des Carolines ; les Colonies Méridionales se soumettront bientôt «.

## F R A N C E.

*De VERSAILLES, le 31 Mai.*

LA Cour est de retour ici depuis le 22 de ce mois. S. M. a nommé, le 9, à l'Abbaye de Cannes, Ordre de S. Benoît, Diocèse de Narbonne, l'Abbé de Vernon ; à l'Abbaye régulière du Rivet, Ordre de Citeaux, Diocèse de Bazas, D. le Clerc de Buffay, Religieux du même Ordre ; à celle de S. Martin du Canigou, Ordre de S. Benoît, Diocèse de Perpignan, D. Guimet de Montpic, Religieux du même Ordre, Congrégation de Cluny ; & à celle de Font-Gouffier, Ordre de S. Augustin, Diocèse de Sarlat, la Dame de Pourroy, Religieuse professe de l'Abbaye de Vernaisons, Diocèse de Valence.

Le 16 les Ordres Royaux, Militaires & Hospitaliers de Notre-Dame du Mont-Carmel

& de S. Lazare de Jérusalem , firent célébrer dans l'Eglise Royale & Paroissiale de S. Louis , un service pour le repos des ames de Louis XI & de Henri IV. Monsieur assista à ce service , avant lequel il tint un Chapitre , dans lequel il nomma Commandeur Ecclésiastique l'Evêque de Lescar , & Commandeur le Baron de Choiseul , Ambassadeur de S. M. auprès du Roi de Sardaigne.

Le 23 , jour de Pentecôte , les Chevaliers , Commandeurs & Officiers de l'Ordre du S. Esprit , s'étant assemblés vers les 11 heures & demie du matin , dans le Cabinet du Roi , S. M. tint un Chapitre , dans lequel elle nomma Prélat-Commandeur de l'Ordre , l'Evêque de Senlis , son premier Aumônier ; après cela elle se rendit à sa Chapelle , & en revint dans l'ordre accoutumé. La Comtesse de Perigord fit la quête pendant la Messe , chantée par la Musique du Roi , & célébrée par l'Evêque de Chartres , Grand-Aumônier de la Reine & Prélat-Commandeur de l'Ordre.

La veille M. Comyn , premier Secrétaire du Baron de Breteuil , Ambassadeur extraordinaire du Roi près LL. MM. II. & R. , étoit arrivé de Teschen , d'où il avoit apporté la nouvelle de l'heureuse issue des négociations ouvertes dans cette Ville , où la paix a été signée le 13 de ce mois , entre l'Impératrice-Reine & le Roi de Prusse , ainsi que toutes les conventions relatives à la succession de Bavière.

S. M. en considération des anciens services de M. d'Arumont , ancien Officier au corps des Grenadiers de France , a bien voulu lui accorder le titre de Comte.

La Duchesse de Doudanville & la Comtesse de Gontaut - Saint - Geniez , eurent l'honneur d'être présentées le 23 à LL. MM. & à la

Famille Royale , la première par la Duchesse de Liancourt & la seconde par la Duchesse de Lauzun.

*De P A R I S , le 31 Mai.*

ON attend toujours avec impatience des nouvelles directes de M. le Comte d'Estaing ; à leur défaut la curiosité du public s'empresse de recueillir toutes celles que rapportent les vaisseaux qui viennent de ces contrées ; s'il faut les en croire , le Vice-Amiral est dans le meilleur état à la Martinique : depuis la jonction de M. de Grasse , il tient la mer & a présenté le combat à l'Amiral Byron , qui par sa situation n'a pas été en état de l'accepter. On attribue l'inaction de celui-ci à l'état de ses vaisseaux , dont plusieurs sont peu en état de servir , aux maladies qui règnent parmi les troupes & les équipages , dont il n'a pas été exempt lui-même. Les vivres lui manquent ; on lui a intercepté nombre de bâtimens munitionnaires , tandis que par la libre communication avec les Isles neutres , l'abondance règne à la Martinique , où les bâtimens arrivent avec autant de facilité qu'en pleine paix. Si ces détails sont vrais , la perte de Sainte-Lucie , qui est de peu de conséquence pour nous , est plus funeste qu'avantageuse aux Anglois.

» M. de la Mothe-Piquet , écrit-on de Rochefort , qui étoit venu prendre ici le reste du convoi qu'il doit conduire en Amérique , & que le mauvais tems a forcé de rester 5 à 6 jours dans la baie des Basques , a enfin appareillé le 10. En entrant au mouillage deux des bâtimens de son convoi , dont l'un chargé de 200 soldats & l'autre Bostonien , se sont perdus par la maladresse de leurs capitaines. 50 hommes du pré-

mier ont péri ; l'équipage du second s'est sauvé & on a même trouvé le moyen d'amener le bâtiment entre deux eaux dans le Port de la Rochelle. Le même coup de vent a fait chavirer un navire marchand, venant ici de Bordeaux, avec plusieurs autres, sous l'escorte du Chevalier d'Orléans, Lieutenant de Vaisseau, qui commande une Corvette, & qui a sauvé miraculeusement, pour ainsi dire, 28 hommes ; il en a péri 9. Ce bâtiment forçoit de voiles pour éviter la poursuite d'un corsaire Anglois, que l'ouragan a empêché le Chevalier d'Orléans de poursuivre. L'Escadre de M. de la Mothe-Piquet est composée de 2 vaisseaux de 74, de 3 de 64 & de 2 frégates & une corvette ; il a mis en ligne en cas d'attaque le *Fier Rodrigue*, autrefois l'*Hyppopotame*, de 52 canons, armé pour le compte de quelques particuliers. On a reçu la confirmation de la réunion de M. de Grasse à M. d'Estaing, qu'on assure avoir aussi été joint par M. de Vaudreuil ; ces forces mettent le Vice-Amiral en état d'entreprendre, il aura 25 vaisseaux de ligne quand M. de la Mothe-Piquet sera arrivé. Jusqu'à présent la Flotte de Brest doit être de 30 vaisseaux, dont 20 de 74 & au-dessus, lorsque l'*Hercule*, le *Scipion* & le *Pluton*, qui sont descendus le 13 à la rade de l'Isle d'Aix, où ils ne doivent rester que le tems nécessaire pour achever leur armement, l'auront jointe ; nous avons 6 vaisseaux dans la Méditerranée & 5 dans l'Inde ; de manière que nous aurons pour cette campagne 66 vaisseaux à la mer & autant de frégates «.

M. le Comte d'Orvilliers est parti depuis quelques jours, après avoir eu une audience du Roi ; on dit qu'avant son départ, ayant été entendre la Messe dans une Eglise peu éloignée de la Halle, une troupe de poissardes

accourut pour le complimenter & lui recommander de bien battre les Anglois ; il leur répondit qu'il feroit de son mieux , & elles l'accompagnèrent jusqu'à sa voiture. Selon des lettres de Brest , cet Officier Général a déjà commencé son inspection , & l'armée doit être prête pour le premier du mois prochain. On a armé un vieux vaisseau pour lui servir d'hôpital : on ignore absolument quelle est sa destination ; tout ce que l'on fait , c'est qu'on y embarque beaucoup de rafraîchissemens pour les équipages & de l'argent pour les renouveler. On a rassemblé aussi beaucoup de navires de 200 tonneaux , dont on dit que le Ministère a accepté l'offre de se servir sur estimation , & d'armer aux frais du Gouvernement ; on y travaille actuellement , & on en compte 25 à 30 , tant à S. Malo qu'à Honfleur ; on construit aussi des chaloupes de débarquement. On présume qu'on embarquera des troupes ; le régiment de Normandie , assure-t-on , a eu ordre de se rendre à Brest , & a été prévenu qu'il doit s'y embarquer. On ajoute à tous ces détails , que l'on a signifié à tous les Anglois qui sont dans nos Ports , qu'ils eussent à s'en éloigner de 60 lieues.

» Le 9 de ce mois , écrit-on de Saint-Malo , un courier extraordinaire apporta l'ordre de renoncer à toute entreprise sur Jersey ; en conséquence , les bateaux furent dispersés , & le 10 la *Danaé* , de 32 canons , la *Valeur* , de 18 , la gabarre l'*Ecluse* , de 20 , le cutter la *Guêpe* , de 16 , & 2 barques , partirent pour aller chercher au Hâvre & à Cherbourg une huitaine de bâtimens & les convoyer. Le lendemain ils rencontrèrent 14 bâtimens Anglois , qui gardoient le passage entre l'Isle de Choré & la terre. Un vaisseau de 50 canons , 2 frégates de 32 , & de 22 canons en batterie , une corvette

de 16, une de 12, & un lougre, se détachèrent pour garder l'entrée de Saint-Malo, & le 13 au matin furent à portée du canon de la *Diane*, qui en sortoit; elle essuya 2 volées & rentra. Alors les Anglois dirigèrent leur route vers Cancale, où la *Danaé* & les autres bâtimens s'étoient réfugiés sous la protection de 3 canons de 12 liv. Un exprès fut détaché à Saint-Malo, pour demander du secours; & à midi 500 hommes de la légion de Nassau, & le régiment Royal Roussillon, se mirent en marche avec du canon; mais déjà à midi & demi les 6 navires Anglois entroient à pleines voiles dans la rade de Cancale; la marée étoit basse & les favorisoit; ils s'avancèrent jusqu'à demi-portée du canon de la *Danaé*, qui avoit mis ses chaloupes & canots dehors pour se touer le plus près possible de terre: elle essuya un feu très-vif, & l'équipage ne se voyant pas secouru se jetta dans les canots & chaloupes; M. de Kergarion abandonna aussi sa frégate au retour de ses canots, parce qu'il se trouvoit seul avec ses blessés, & il n'y mit pas le feu à cause des malheureux qu'il étoit forcé d'y laisser: elle étoit échouée, & on y avoit fait une voie d'eau. Les Anglois arrivèrent à tems pour la boucher, mirent la frégate à flot & l'emmenèrent. La petite batterie dont il a été parlé fut bientôt abandonnée; un des trois canons avoit crevé. Les équipages des autres bâtimens se réfugièrent à terre, & les Anglois en prirent possession à 4 heures & demie. La mer perdant, les ennemis s'éloignèrent de la côte, après avoir fait un grand feu sur le rivage. Deux pièces de canon arrivées de St-Malo, commencèrent alors à tirer sur l'*Ecluse*, la *Valeur* & la *Guêpe*, que les Anglois furent contraints d'abandonner après y avoir mis le feu. Le gaillard d'arrière de

*l'Ecluse* futta , mais bientôt on parvint à éteindre le feu , & le bâtiment n'est pas perdu sans ressource ; on en doit la conservation aux Officiers de la légion de Nassau , qui ont fait tout ce qui étoit possible pour sauver aussi la *Valeur* ; mais les Anglois y avoient envoyé des hommes qui , après avoir totalement embrasé le bâtiment , l'abandonnèrent , & il a été totalement consumé. Le feu s'éteignit à bord de la *Guêpe* , & le cutter a été sauvé par les soins de M. le Chevalier de Langle , Lieutenant de vaisseau , & volontaire dans cette action , & de M. du Fougerais , Officier auxiliaire qui le commandoit. Les Anglois mouillèrent à 8 heures du soir , appareillèrent le lendemain matin , se joignirent au reste de la flotte , & passèrent à 2 lieues de St-Malo , au nombre de 14 voiles , la *Danaé* comprise , qui firent route à l'ouest ; le soir on en compta 21 de l'isle de Bréhat , où ils donnèrent l'alarme ; le 15 ils disparurent , & on n'en a plus entendu parler «.

On apprend de Calvi , que la frégate la *Mignonne* mouilla dans ce port le 6 de ce mois ; elle étoit partie de Toulon le 27 Avril , convoyant 3 tartanes pour l'Isle de Corse ; le 3 , elle avoit rencontré un navire portant pavillon Vénitien , qui s'est trouvé chargé pour Milan , & à bord duquel il y avoit 6 Officiers Anglois , dont un Lieutenant-Colonel , quatre Officiers d'Artillerie , un Ingénieur , 30,000 liv. en espèces , des draps & quelques autres marchandises. Ce bâtiment , qui est de 150 tonneaux , montoit 6 pièces de canons ; la *Mignonne* s'en est emparé ; les Officiers qui s'y trouvoient , avoient traversé la Hollande & l'Allemagne , & étoient venus s'embarquer à Venise. C'étoit avoir fait un bien long détour , pour finir par se faire prendre.

» On fait en Provence , écrit-on de Mar-

seille , beaucoup de préparatifs & fans bruit. Plusieurs Officiers qui étoient ici , ont eu ordre de se rendre à Perpignan , pour y joindre leurs Corps respectifs qui marchent de ce côté. Depuis plusieurs mois , on y a fait passer quantité de grains & de farine. Nombre de barques sont arrivées à Arles , chargées de munitions de guerre de toute espèce. Si les eaux du Rhône ne leur permettoient pas de passer , on les feroit débarquer pour les transporter sur des alleges qui les rendroient à leur destination. Les Trésoriers des troupes , des vivres , &c. ont leurs caisses remplies d'or & d'argent , sans compter le papier qui doit leur en procurer au besoin. On travaille depuis plus d'un mois à faire des faucissons , des fascines & des gabions , dont on ignore la vraie destination. Les Espagnols ne sauroient nous cacher plus longtemps leurs desseins. Quel usage vont-ils faire de leurs préparatifs immenses & des troupes qui marchent de toutes parts « ?

Ce mystère ne peut tarder à se dévoiler ; selon une lettre de Morlaix , le bruit s'y répand qu'un Négociant de cette Ville avoit ordre de fournir à un Officier Espagnol de la Marine Royale , tout l'argent qu'il demanderoit ; cela feroit croire que la flotte de Cadix pourroit bien venir sur nos côtes. Les lettres d'Espagne ne sont pas si positives.

» Nous sommes plus patiens que vous , écrit on de Barcelonne , en date du 18 du mois dernier , & le défaut de nouvelles certaines ne nous donne point d'humeur. S'il falloit consulter les besoins & les desirs des habitans de nos côtes , il n'y auroit rien de plus pressé que de faire la guerre aux Algériens qui viennent enlever nos bateaux de pêcheurs jusques dans les petites anses qui leur servent d'asyle : la Cour ne néglige point ces petits intérêts , puisque les chébecks du Roi ont ordre de donner la chasse

aux corsaires Algériens qui infestent nos parages ; mais elle porte des regards encore plus attentifs sur les grands évènements qui doivent rendre mémorable la campagne prochaine. Notre grande flotte de Cadix, qu'on dit forte de 34 vaisseaux de ligne & de 12 frégates, est prête à mettre à la voile, dès le moment que les circonstances l'exigeront absolument, & il seroit peut être téméraire d'attribuer son long séjour dans cette rade à une autre raison, qu'à des considérations supérieures de la politique. Si l'Espagne conserve encore l'espérance d'être médiatrice entre la France & l'Angleterre, n'est-elle pas dans le cas d'observer une neutralité qu'elle pourra faire respecter dans tous les tems ? Si l'Angleterre, qui se ruine & s'affoiblit par les longs efforts, achetoit enfin par des sacrifices considérables cette même neutralité, la politique avoueroit hautement notre conduite. Mais ces conjectures ne sont encore pas décisives ; comment peut-on penser que des armemens aussi formidables que coûteux ont été faits sans aucun objet déterminé ? Nous n'ignorons pas que la France travaille à détruire la fâcheuse suprématie de l'Angleterre, sans aucun dessein prémédité de s'en emparer ; ainsi nous sommes sans alarmes sur le sort de notre allié naturel ; & si jamais ses efforts lui faisoient courir le moindre danger, nous sommes prêts à venir à son secours. Si ce qu'on publie de la nouvelle alliance des Anglois avec les Puissances d'Afrique, se confirme, ce sera pour nous une raison de plus d'entretenir long-tems nos forces navales dans un état respectable, & à la première attaque que nous feront les Africains, nous irons renverser les projets ambitieux de ces Pirates en détruisant leurs navires dans leurs Ports. Quelques-uns de nos politiques prétendent que les Anglois, en faisant cette alliance, se sont ménagés de loin un échange contre les places qu'ils occupent chez nous ou près de nous, dans le cas que les évènements de la guerre de France ou d'Amérique les obligeront à nous céder

tes places ; mais si cette prévoyance leur est utile , nous n'ignorons pas combien elle nous doit être préjudiciable , & nous ne négligerons rien pour en faire échouer les effets. Au reste , les ordres donnés dans tout le Royaume pour faire des levées de soldats & de matelots , le nombre immense de pièces d'artillerie & de munitions de toute espèce rassemblées dans nos Provinces méridionales , ne permettent pas de douter que la politique agissante va succéder à l'expectante ; & s'il ne faut qu'un dernier coup pour abattre ce colosse de puissance maritime qui pèse sur toutes les mers , nous sommes prêts à le porter , dès le moment qu'il sera nécessaire.

Nos Armateurs continuent de faire de fréquentes prises. Le corsaire le *Duc de Chartres* , a conduit dernièrement à Saint-Malo un bâtiment Anglois de 18 canons , & de 60 hommes d'équipage , chargé pour New-Yorck , & estimé 200,000 liv. On dit que dans le partage qui a été fait des 24,000 guinées trouvées dans le paquebot le *Prince d'Orange* , les Commandans des deux corvettes qui s'en sont emparés , ont eu chacun pour leur part 80,000 liv. & les matelots environ 2000.

Ces succès faits pour exciter l'émulation , doivent multiplier les armemens. On en annonce un nouveau d'une frégate appelée la *Maréchale de Tonnerre* , qui aura 140 pieds de quille portant sur terre , & sera armée de 40 canons de 24 à 18 livres de balles , & montée de 450 hommes de troupes réglées , outre les matelots & gens nécessaires à la manœuvre ; elle sera associée & marchera de conserve avec la *Parisienne*. Cet armement offre des avantages particuliers qui méritent des détails. Jusqu'à présent on n'a mis sur la plupart des corsaires que des volontaires pris au hasard , gens sans aveu , qui ne s'embarquent souvent que par désœuvrement , faute

de favoir que faire , & afin d'avoir part aux prises. Dans l'armement proposé , il n'y aura que des gens connus , dont la plupart auront servi , & qui tous seront conduits par l'honneur ; on ne peut que s'en faire une haute idée , en apprenant que M. le Chevalier de Larminat , connu par son zèle & ses services , fera à la tête de cette Troupe. Ce brave Officier qui , à l'âge de 24 ans , a mérité la Croix de St. Louis , qui a fait la dernière guerre en Canada , contre le Général Washington , sous les ordres de MM. de Montcalm , Dumas & de Vaudreuil , qui s'est acquis , à toute sorte de titres , la confiance des Généraux , la bienveillance des Ministres , & l'estime du Public , a obtenu de M. de Sartines la permission de lever le corps qui doit servir sur cet armement. M. le Maréchal de Tonnerre lui a permis de faire porter son nom à ce Corps , & de le donner à la frégate. Tous les Volontaires seront choisis par lui , & tous intéressés dans l'armement , à raison de 30,000 l. par Compagnie de 160 hommes , de manière que le quart de la mise hors qui pourra être d'environ 360,000 liv. appartiendra aux Volontaires qui défendront en même-tems leur vie & leurs biens , & seront en conséquence dans le cas d'obtenir un traitement favorable. Ce sera une sûreté de plus pour les autres Actionnaires ; & les Matelots , ce corps si précieux dans une guerre de mer , seront bien moins exposés , dès qu'ils seront défendus par de braves Militaires , plutôt que par des hommes qui n'en veulent qu'au butin , & qui n'ont rien à perdre. M. de la Corbiere , Armateur à Paris , rue du Mail , délivrera des actions de telle somme qu'on voudra ; les comptes seront déposés au greffe de l'Amirauté de Dieppe , & chaque Actionnaire pourra en voir le dé-

tail chez M. de la Corbiere à Paris, qui fera les répartitions à chacun au *pro rata* de sa mise, en se conformant à la Déclaration du Roi, du 24 Juin 1778. Les Volontaires seront choisis parmi les jeunes gens d'une famille honnête qui auront reçu une éducation capable de les faire distinguer, & en état de contribuer à la masse de l'habillement, armement & équipement. Ils ne seront tenus à aucuns engagements, mais seulement assujettis à un enregistrement, pour les contenir dans cette espèce de subordination si nécessaire au bien du service, à la discipline & au bon ordre, & pour servir à leur avancement à tour de rôle, en remplacement des Officiers qui viendront à manquer. Les jeunes gens qui ont déjà servi, seront préférés pour remplir les six premières places, & feront les fonctions de Bas-Officiers. On s'adressera à M. le Chevalier de Larminat, Commandant en chef, rue d'Argenteuil, Butte S. Roch, la porte cochère, vis-à-vis la rue des Frondeurs, à Paris.

On se rappelle les lettres circulaires que M. de Sartine a écrites à tous les Officiers de la Marine, pour leur recommander le célèbre Capitaine Cook; le Docteur Franklin vient d'en adresser une pareille à tous les Capitaines & Commandans des vaisseaux armés naviguant avec commission du Congrès des Etats-Unis d'Amérique, actuellement en guerre avec la Grande-Bretagne. Cette attention est digne d'un Ministre tel que M. Franklin; illustre lui-même par des découvertes précieuses, il est fait pour sentir l'importance de celles du Navigateur Anglois; c'est le premier acte public de souveraineté que le Congrès ait fait en Europe par ses Commettans; c'est une raison de plus pour transcrire ici cette lettre. La voici;

» MM. Avant le commencement de la guerre présente , il a été équipé en Angleterre , & il est parti de ce pays un vaisseau destiné à découvrir de nouvelles terres dans des mers inconnues, sous la conduite du Capitaine Cook , si célèbre par ses connoissances dans l'art de la navigation , & par ses découvertes. Comme cette entreprise est vraiment louable en elle-même , vu que tout accroissement de lumières dans la Géographie tend à faciliter la communication entre des Nations éloignées , par l'échange de leurs productions utiles , ainsi qu'à l'avancement des arts , par lesquels les jouissances communes de la vie humaine sont multipliées & augmentées , & les sciences d'une autre classe sont enrichies pour l'avantage général du genre humain ; celle-ci est pour recommander en conséquence , de la manière la plus sérieuse , à tous & chacun de vous , qu'au cas que ledit vaisseau , qui est attendu présentement dans peu , de retour dans les mers de l'Europe , tombe entre vos mains , vous n'avez point à le considérer comme ennemi , ni à permettre qu'on pille en aucune manière les effets qui s'y trouvent , ni à empêcher son retour direct en Angleterre , en l'envoyant à quelqu'autre port d'Europe ou d'Amérique ; mais qu'au contraire vous traitiez ledit Capitaine Cook & son équipage avec toute la politesse & tout l'amour possibles , en leur donnant , comme aux amis communs du genre humain , tous les secours en votre pouvoir , dont ils pourroient avoir besoin. En ce faisant , vous satisferez non-seulement à la générosité de vos propres sentimens ; mais aussi il n'y a aucun doute que vous n'obteniez l'approbation du Congrès & de vos autres Propriétaires Américains «.

Le 18 de ce mois , le Parlement a jugé le procès qui existoit entre les enfans du célèbre M. Gueau de Reverseaux , pour le partage de sa succession. Cette affaire a donné lieu à différens mémoires ,

tant de la part des mineurs qui revenoient contre un partage fait en 1764 , que de la part de M. Gueau de Reverfaux leur frère , qui en soutenoit la validité. L'Arrêt a ordonné un nouveau partage. M. Gueau de Reverfaux , qui étoit son propre défendeur , s'étant plaint de ce que celui de ses frères & sœurs ne lui avoit pas communiqué les faits que ses Parties l'avoient chargé d'avancer , avant de les publier. M. de la Croix , leur Avocat , lui a fait cette réponse , qui nous a paru donner une juste idée de la profession des Avocats.

« Où M. de Reverseaux a-t-il vu que des Jurisconsultes dépositaires des plus secrètes pensées de leurs cliens , dussent communiquer à leur Adversaire , quel qu'il soit , la défense qu'ils ont préparée pour eux , avant de la mettre au jour ? L'Orateur célèbre qui lui a transmis un nom illustre au Barreau , a-t-il jamais avili la hauteur & l'indépendance de son ministère , par une soumission aussi honteuse ? Sans doute il est beau à un Avocat de rapprocher les membres d'une famille divisée , d'étouffer dans le secret de son cabinet les querelles que l'intérêt fomenté & qui affligent la nature ; d'épargner à des citoyens délicats le désagrément de se voir soumis à l'opinion publique ; & qui ignore que c'est là le but honnête de nos conseils ; que presque tous les Avocats passent leurs jours à calmer des peres irrités , à rapprocher des époux désunis , à concilier , autant qu'ils le peuvent , l'oppresser & l'opprimé , à sauver aux grands le récit de leurs injustices , qui leur attireroient la haine de la multitude ; à épouvanter des plaideurs téméraires. Combien n'en est-il pas parmi nous dont les noms sont à peine connus , parce que toujours occupés d'éteindre des procès naissans , ils ont préféré l'estime silencieuse à l'éclat de la célébrité ; mais il y a loin de cet esprit de paix à celui d'intrigue & de bassesse , qui trahit la confiance , & compromet les intérêts qu'il doit défendre ».

M. Cadet, Membre du Collège de Pharmacie de l'Académie Royale des Sciences, a communiqué à cette Compagnie, dans la Séance du 15 de ce mois, des détails qu'on ne sauroit trop publier; il faut souvent mettre sous les yeux du Public les accidens fâcheux qui arrivent communément, lorsqu'on peut chaque fois lui rappeler le remède qui se trouve à sa portée, qu'il oublie quelquefois, & dont il fait usage trop tard.

» M. Faure, Droguisse de Narbonne, a près du rempart de cette Ville une maison occupée par beaucoup de locataires, où le rez-de-chaussée sert de manufacture de soierie, & les caves sont employées à une fabrique de verd-de-gris. Dans un des angles d'une des cours est une fosse d'aisance d'une grande contenance, devenue, par sa position, le dépôt de nombre de matières étrangères à celles qu'elle devoit naturellement recevoir, telles que des vers à soie, leurs cocons, des sédimens de verd-de-gris, &c. L'infection de cette fosse ayant décidé à ne point la vuidier, on en construisit une nouvelle qu'on fouilla près de l'ancienne; elle avoit déjà 18 pieds de profondeur, lorsque le 16 Avril dernier, sur les 9 heures du matin, les matières s'épanchèrent de la vieille fosse dans la neuve, plus basse déjà de 9 pieds que l'autre. Un maçon & une jeune fille de 12 ans qui lui servoit de manœuvre tombent, & ne donnent plus de signe de vie; de 2 autres maçons établis sur un échaffaud, l'un tombe dans la fosse où les matières s'étoient déjà élevées de 3 pieds; l'autre sur les planches de son échaffaud. Le fils de ce dernier accourt, & est précipité dans la fosse. Un commerçant en laine y descend, s'évanouit & tombe. Il se relève, & en effet gagne l'échelle; mais il tombe de nouveau. Tant de malheurs épouvantent les assistans; aucun n'ose s'exposer à descendre dans un lieu dont on ne revient plus. M. Faure n'écoutant que son zèle, descend dans la fosse meurtrière & s'évanouit. Un

cordonnier se dévoue également à la mort. La même destinée est réservée à tous ceux qui tentent d'y descendre ; un tonnelier y périt encore. Le courage , il en étoit tems , cède à la prudence ; on essaie , mais en vain ; plusieurs particuliers y renoncent ; à peine ont-ils le pied sur l'échelle , qu'ils pâlisent & chancellent : on les saisit par les habits , par les cheveux , & on les retire , la tête étonnée , la poitrine oppressée. Ce qu'il y a de plus malheureux , c'est que vraisemblablement on avoit sous la main le seul moyen de dénaturer sur-le-champ cette vapeur meurtrière : de la chaux vive. Cependant le Gouvernement a ordonné la publicité du travail de MM. Laborie , Cadet le jeune & Parmentier : l'Ouvrage de ces trois Chymistes a été distribué gratuitement , les Journaux en ont rendu compte : les Subdélégués devoient répandre dans leurs départemens ces découvertes utiles , les Curés les publier aux prônes : étendre des vérités salutaires , ce seroit ajouter à l'honneur de leur ministère. Après un intervalle on suppose que la vapeur sera moins meurtrière. M. de la Forge , jeune homme vigoureux , veut aller au secours de M. Faure , son oncle ; on le lie sous les aisselles , pour pouvoir l'enlever au moment où il criera , précaution souvent inutile , le son n'ayant point la faculté de se propager dans une pareille atmosphère. Il descend , trouve l'objet de ses recherches dans un tas de morts & de mourans ; il désire , mais ne peut plus donner de nouveaux secours. Un grenadier se présente ; destiné par état à sacrifier sa vie pour ses concitoyens , il descend , & retire toutes ces victimes infortunées. Des 8 hommes & de la jeune fille , M. Faure & un des maçons donnoient seuls des signes de vie : on leur donne des secours ; le maçon revient ; le vinaigre , de l'esprit volatil , de légères frictions , & sur-tout un air pur , rappelloient insensiblement à la vie M. Faure , & alloient peut être la lui sauver , lorsque trois Médecins , envoyés par les Magistrats , arrivent , ordon-

nent une saignée du bras , trois lavemens de décoction de tabac dans l'espace de deux heures , une saignée à la jugulaire , 2 vésicatoires aux jambes , des sinapismes aux pieds , des sangsues aux tempes , de l'émétique. Les accidens augmentant en proportion de pareils secours , nouvelle saignée à la jugulaire , ventouses sèches aux épaules , deux nouveaux vésicatoires aux bras , deux des jambes renouvelés. Enfin l'art en quelque sorte épuisé , les Médecins consentent à abandonner pendant quelque tems le malade aux ressources de la nature : elle fait quelques efforts ; les convulsions , les accidens en tout genre qui s'étoient aggravés , se rallentissent ; la respiration devient plus libre , le pouls se développe , les forces augmentent , lorsque tout-à-coup on redemande du sang , & cette quatrième saignée fait succomber la victime. C'est bien là mourir martyr de la médecine ; mieux auroit valu mourir asphyxié. Le maçon à qui on les a prodigués , & qui doit la vie à cette sage économie , a déclaré qu'il n'avoit éprouvé ni douleurs , ni souffrance , ni oppression , pas même l'impression de la mauvaise odeur , & que dans l'intervalle peut-être de deux minutes qu'il avoit joui de sa présence d'esprit , il n'avoit éprouvé qu'une immobilité qui l'empêchoit de crier & d'aller au secours de ses camarades , qu'il voyoit périr. Il s'est rappelé qu'après avoir perdu connoissance , des idées à-peu-près tristes s'étoient emparées de son imagination : il se croyoit dans une Ville dont les maisons crouloient , au milieu d'une armée combattante , état , à tout prendre , qui n'a rien de trop cruel , & bien préférable à celui de M. Faure , qui n'a succombé qu'au bout de vingt-deux heures de tourmens.

Un évènement de même nature a eu lieu le 30 Avril , à Paris , rue Pachevin , près de celle des Grands Augustins. De trois ouvriers occupés à la vidange d'une fosse , deux ont manqué de périr , & le troisième a été frappé de mort. Ces évènements sont très-fréquens & le plus souvent ignorés ,

parce que la classe d'hommes qui y sont exposés a peu de commerce avec la société, vu la nature de ses travaux; parce qu'on ne fréquente guères de tels ateliers, & qu'enfin les vidangeurs exercent leurs profession de nuit. Mais, graces à la sagesse du Gouvernement, ces accidens n'auront plus lieu. M. le Lieutenant de Police, frappé de leur multiplicité, & convaincu de la nécessité d'y remédier, a nommé Commissaires à cet effet MM. la Borie, Cadet le jeune & Parmentier, Membres du Collège de Pharmacie, &c. &c. Ces Chymistes sont parvenus non-seulement à prévenir tous les dangers, mais encore à détruire la vapeur méphitique qui s'élève des fosses d'aisance pendant leurs vidanges, & à la convertir en une vapeur capable même de purifier l'atmosphère. Les moyens qu'ils emploient sont la chaux vive, & principalement le feu appliqué sur le siège d'aisance le plus élevé de la maison, ainsi que dans l'intérieur même de la fosse, lorsque le méphitisme y est trop considérable. L'importance de ce travail, l'approbation qu'y a donné l'Académie, sous les yeux de laquelle ont été répétées les expériences, l'avantage qui doit en résulter pour la société en général & pour l'humanité en particulier, tous ces motifs ont déterminé le Gouvernement à adopter les moyens proposés par nos trois Chymistes, & à supprimer les Vidangeurs. En conséquence, S. M. vient de rendre des Lettres-Patentes enregistrées en Parlement, qui accordent à la Compagnie connue sous le nom de Ventilateur, le privilège exclusif pour la vidange des fosses d'aisance «.

*De BRUXELLES, le 31 Mai.*

A présent que la paix d'Allemagne est conclue, on s'occupe uniquement des armemens des Puissances en guerre, & de celles qu'on suppose prêtes à y entrer. Toutes les lettres d'Espagne semblent confirmer que cette Cour ne tardera

pas à abandonner le système de neutralité qu'elle a conservé jusqu'à présent. On assure qu'elle a expédié dans tous les ports l'ordre de suspendre le départ des bâtimens marchands chargés de productions & de manufactures de cette Puissance pour ses possessions en Amérique. Ce délai doit avoir des motifs d'autant plus graves, qu'il dérange les spéculations des Négocians, & leur cause un préjudice considérable. Une lettre de Gibraltar vient à l'appui de ces nouvelles.

« A en juger par les travaux qu'on fait, pour augmenter les fortifications de cette place, il paroît qu'on s'attend à quelque entreprise étrangère, ou du moins que l'on veut se mettre en garde contre tout évènement possible : L'on a achevé la nouvelle batterie sur les sables-rouges ; & on l'a garnie de 30 pièces de grosse artillerie, qui commandent la baye, de façon que tout vaisseau qui voudroit hasarder une tentative contre la forteresse de ce côté là, se verroit exposé au feu le plus meurtrier. Il est d'autant plus nécessaire de mettre la place en bon état de défense, qu'elle semble pour ainsi dire abandonnée à elle même, sans la protection d'une force navale suffisante pour la sûreté du commerce, beaucoup moins pour écarter une flotte aussi considérable que celle qui s'est rassemblée à Cadix. Comme dans toutes les guerres précédentes la Grande-Bretagne a tenu une escadre plus ou moins nombreuse dans la Méditerranée, l'on attribue sa conduite présente à certains ménagemens politiques, que le tems pourra développer. Les seuls navires du Roi que nous ayons actuellement dans nos parages, sont les frégates l'*Alarme* de 32, le *Levant* & l'*Entreprise* de 28 canons «.

Plusieurs lettres particulières de divers ports, présentent la déclaration de l'Espagne comme peu éloignée. « J'ai vu, écrit un Négociant, une lettre de Cadix, en date du 23 Avril, où l'on dit : il vient d'arriver un Courier de Madrid avec ordre à notre Amiral de mettre à la

voile le 25. S'il faut en croire ce que l'on débite , l'ordre a été exécuté. Un vaisseau Hollandois , arrivé dans un de nos ports , a raconté qu'il avoit été hélé par 5 vaisseaux de ligne & quelques frégates , qui , après avoir examiné ses papiers , l'ont renvoyé , en lui disant qu'il étoit bienheureux d'être chargé pour la France. Le Capitaine prétend ne savoir pas positivement de quelle Nation sont ces vaisseaux , mais il les soupçonne Espagnols ; on est un peu étonné qu'il n'ait pas pu les reconnoître ; il semble que les habillemens , la langue , l'accent des hommes qu'il a vus & qui l'ont interrogé , auroient suffi pour lui donner des lumières plus positives «.

S'il faut en croire des lettres de France , M. le Marquis de la Fayette se propose de retourner en Amérique. Les armemens dans tous les ports ne discontinuent pas , & la traite des bois que le Roi de Prusse s'est engagé de leur fournir & d'y faire conduire , va s'exécuter. On ne présume pas que les Anglois risquent de saisir les vaisseaux qui en seront chargés comme ils faisoient ceux des autres Nations neutres.

» L'armée navale , écrit-on de Bretagne , a ordre de se tenir prête pour le premier de Juin ; & alors on croit qu'elle ne tardera pas à sortir. On y joint 6 brûlots , & on arme dans les ports de St-Malo , du Hâvre , de Granville &c. , tous les navires de 200 à 80 tonneaux. Le 17 de ce mois , on en a frété 60 à St-Malo , de 150 tonneaux & au-dessus ; on en comptoit alors 50 à Granville , & 40 au Hâvre. Ces 150 bâtimens peuvent porter 25,000 hommes ; ils doivent tous être prêts pour le premier Juin. On construit aussi 100 chaloupes de débarquement. Ces travaux seront finis incessamment. On médite sûrement de grandes choses ; la dépense que l'on fait , & qu'on évalue à 14 millions , est trop considérable pour qu'elle ne doive servir qu'à une épouvante «.

# MERCURE DE FRANCE DÉDIÉ AU ROI,

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES;

C O N T E N A N T

*Le Journal Politique des principaux événemens de toutes les Cours; les Pièces fugitives nouvelles en vers & en prose; l'Annonce & l'Analyse des Ouvrages nouveaux; les Inventions & Découvertes dans les Sciences & les Arts; les Spectacles; les Causes célèbres; les Académies de Paris & des Provinces; la Notice des Édits, Arrêts; les Avis particuliers, &c. &c.*

---

15 Juin 1779.

---



A P A R I S,

Chez PANCKOUCKE, Hôtel de Thou,  
rue des Poitevins.

---

*Avec Approbation & Brevet du Roi.*

T A B L E.

<b>P</b> IÈCES FUGITIVES.	
<i>Vers sur la mort de M. de Voltaire,</i>	123
— <i>A Madame la Comtesse de S***,</i>	124
— <i>A l'Auteur d'un Traité sur le Bonheur,</i>	125
<i>Impromptu à Mde G... ib.</i>	126
<i>Inscription,</i>	126
<i>Lettre sur l'instinct des animaux,</i>	127
— <i>Sur les Étymologies des Termes,</i>	131
<i>La Parfaite indifférence,</i>	137
<i>Enigme &amp; Logogryp.</i>	141
<b>N O U V E L L E S</b>	
<b>L I T T É R A I R E S.</b>	
<i>La Louïfèide, ou Histoire de l'expédition de Saint Louis à la Terre-Sainte</i>	142
<i>Discours Politiques, Historiques &amp; Critiques sur quelques Gouvernemens de l'Europe,</i>	150
<i>Théorie des Etres insensibles, ou Cours complet</i>	159
<i>de Métaphysique sacrée &amp; profane,</i>	159
<i>Abrégé méthodique de la Géographie ancienne &amp; moderne,</i>	162
<i>Éloge de J. J. Rousseau,</i>	167
<b>S P E C T A C L E S.</b>	
<i>Concert Spirituel,</i>	170
<i>Académie Royale de Musique,</i>	172
<i>Comédie Italienne,</i>	181
<b>A C A D É M I E S.</b>	
<i>De Bordeaux,</i>	183
<b>S C I E N C E S E T A R T S.</b>	
<i>Annouces Littéraires,</i>	190
<b>J O U R N A L P O L I T I Q U E.</b>	
<i>Constantinople,</i>	193
<i>Stockholm,</i>	195
<i>Vienne,</i>	196
<i>Hambourg,</i>	197
<i>Ratisbonne,</i>	208
<i>Livourne,</i>	210
<i>Londres,</i>	211
<i>États-Unis de l'Amérique Septent.</i>	223
<i>Versailles,</i>	227
<i>Paris,</i>	228
<i>Bruxelles,</i>	234

A P P R O B A T I O N.

**J**'A I lu, par ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux, le *Mercure de France*, pour le 15 Juin. Je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression, A Paris, ce 14 Juin 1772. DE SANCY.



# MERCURE DE FRANCE.

15 Juin 1779.

---

---

PIÈCES FUGITIVES  
EN VERS ET EN PROSE.

---

---

V E R S

*Sur la mort de M. DE VOLTAIRE.*

**D**EPUIS long-temps abandonnée,  
Et gémissant sur un cercueil \*,  
Melpomène en habit de deuil,  
Au Théâtre François pleuroit la destinée;

---

\* Sur le tombeau de Racine.

Fij

Enfin pour calmer ses douleurs  
 Les Dieux avoient formé Voltaire ;  
 Mais ce grand homme , hélas ! disparu de la terre ,  
 A r'ouvert pour jamais la source de ses pleurs.

( Par M. l'Abbé Däumale. )

*A Madame la Comtesse de S\*\*\* , accouchée  
 d'une Fille.*

J'AVOIS juré de n'aimer de ma vie ,  
 De fuir l'Hymen & ses fâcheux débats.  
 Un Robin n'a pas la manie  
 De se plaie aux combats  
 D'une femme en furie,  
 Mais jurer , c'est folie.  
 J'ai vu l'Hymen & ses douceurs.  
 J'ai vu le tendre époux d'une épouse adorée  
 Bénir le Ciel en ses faveurs ,  
 Tel qu'un amant aux jours d'Astrée.  
 D'Antoinette j'ai vu la Cour ;  
 Les Jeux , les Ris accourir sur ses traces,  
 Antoinette , mère des Grâces ,  
 Tu le deviendras de l'Amour.

( Par M. du Plessy , Lieutenant-Général  
 du Bailliage Prædial d'Autun. )



---

*A l' Auteur d'un Traité sur le Bonheur.*

O T O I ! Commentateur suprême ,  
Qui définis la volupté ,  
Qui fais du plaisir un système ,  
Et de l'amour un froid traité :  
Calculeur infatigable ,  
Dont la méthode insupportable  
Dessèche en nous le sentiment ,  
Laisse reposer un moment  
Ton syllogisme inattaquable ,  
Et ton invincible argument :  
Un instant de folie aimable  
Vaut mieux qu'un bon raisonnement.

( Par M. Courtois. )

---

*IMPROMPTU à Madame G . . . . , après avoir  
lu avec elle l'Héroïde de Sapho à Phaon ,  
par M. Blin de Saint-More .*

J E relis de Sapho l'aventure cruelle ;  
Et je pleure avec vous au récit de sa mort.  
Dans l'art des vers vous brillerez comme elle :  
Mais vous êtes si belle ,  
Que vous serez toujours à l'abri de son sort.

F. iij

Célèbre au Fide, à Paphos immortelle,

On fait des malheureux, jamais un infidèle.

( Par M. de Rochette , Capitaine d'Infanterie. )

## I N S C R I P T I O N .

LES Maire & Echevins de la ville de Senlis, ayant fait représenter au Roi que la somme destinée à faire des mariages à l'occasion de l'heureux Accouchement de la Reine, auroit une utilité plus générale si elle étoit employée au profit d'une multitude de pauvres sans travail, & à l'embellissement de la ville, Sa Majesté leur en a accordé la disposition. C'est pour conserver la mémoire de l'événement intéressant qui a donné lieu à cette grâce, qu'ils ont fait élever un Obélisque sur le rempart, avec cette Inscription:

LORSQUE le gage heureux d'une flamme sacrée  
Eut couronné les feux d'une Reine adorée,

Riche par ses bienfaits, l'indigence en ce jour,

Sous les loix de l'Hymen connu aussi l'Amour.

Ici de ses Sujets, Louis le tendre père,

A d'utiles travaux occupant la misère,

Du pauvre infortuné soulagea la douleur.

Puissent nos vœux, transmis à la race future,

Apprendre que ces lieux lui doivent leur parure,

Comme la France son bonheur!

( Par M. l'Abbé de Calignon , Chanoine. )

---

 LETTRE sur l'Instinct des Animaux.

MONSIEUR,

Vous me demandez quel est le principe actif de l'instinct des animaux? C'est une question souvent discutée, sans qu'elle ait encore été suffisamment éclaircie. Il semble que la plupart des Naturalistes ont recherché dans l'organisation intérieure & dans le mécanisme de la conformation des animaux, les raisons de leur instinct qui peuvent s'expliquer plus sûrement par la simple inspection de leurs organes extérieurs.

Remarquons que les cinq sens paroissent être, en général, les ressorts puissans qui dirigent les mouvemens des êtres vivans. Ces organes sont comme autant de touches que la Nature fait jouer pour donner à l'animal cette sorte d'activité que l'on appelle *instinct*. Lorsque ces touches organiques sont dans un parfait rapport entre elles, lorsqu'elles sont toutes dans un équilibre qui les rend pareillement mobiles, lorsqu'elles sont harmonie, sans qu'aucune prédomine; il résulte alors de cette admirable organisation, des sensations qui se combinent avec une égale énergie dans l'homme, & qui lui donnent par leur accord & leur universalité, indépendamment de son ame, rayon

F iv

immortel de la Divinité, un instinct plus parfait & plus étendu que celui de tous les autres animaux. C'est donc de l'accord & de l'égalité de ses cinq sens que l'homme tire sa supériorité & sa perfectibilité, tandis que l'instinct est borné dans toutes les espèces d'animaux, quoiqu'avec un sens dominant presque toujours plus actif & plus élevé que le même sens dans l'homme.

Cet organe impérieux est ce qui constitue l'instinct des animaux. Il varie dans chaque espèce; il en fait le caractère distinctif. Il est la cause essentielle des mouvemens de l'animal; il est le principe déterminant de ses actions, auxquelles il imprime une sorte d'uniformité, à raison qu'il a plus ou moins d'unité.

Ce sens dominant est tellement approprié à chaque espèce, qu'il donne l'explication de toutes ses habitudes. Il peut servir à faire une nouvelle distribution des animaux en les classant sous la dénomination des sens qui les font agir. Cette division particulière & nouvelle n'exclut point celles qui sont adoptées, mais elle sera utile pour faire connoître & caractériser les espèces d'animaux par le sens qui leur commande & qui fait leur instinct, comme les autres méthodes servent à indiquer leur forme ou leur nature.

Il est manifeste, par exemple, que l'odorat est le sens dominant de l'espèce canine. C'est par cet organe que le chien juge les

alimens qui lui sont convenables, qu'il fait le choix de ses amours, qu'il pressent l'arrivée de son maître, qu'il reconnoît les amis de la maison, qu'il fait retrouver les traces du guide qu'il a perdu, qu'il découvre les choses qui ont touché les personnes de sa connoissance, qu'il découvre la retraite du gibier, qu'il distingue l'animal que le chasseur poursuit entre les autres de même espèce; enfin c'est l'odorat qui donne au chien cet attachement, cette sorte d'intelligence, cet instinct que nous aimons, que nous admirons souvent.

*La vue* est le sens dominant des oiseaux. Cet organe constitue essentiellement leur instinct, & en donne l'explication. Dans cette classe les oiseaux de proie tiennent le premier rang par leur instinct, comme par la force de leur vue.

*L'ouïe* est l'organe dominant des animaux qui ont les oreilles tapissées en dedans de poils très-déliés, tels sont les chats, les lapin, les lièvres, &c.

*Le toucher* est le sens principal des reptiles & des animaux qui sont nus.

Enfin *le goût* est le sens par excellence des abeilles, des papillons, de tous les animaux qui sont organisés pour analyser en quelque sorte les sucs de leurs alimens.

Au reste, ce sens dominant, qui fait l'instinct & le caractère de chaque espèce d'animaux, n'exclut pas les secours qu'ils tirent des autres sens; mais ces derniers sont dans

un degré si inférieur au sens régisseur de l'instinct, qu'ils ne peuvent tous ensemble y suppléer, & préserver l'animal de la langueur & de l'anéantissement où le jetteroit la privation de son organe favori.

Il y a des espèces qui n'ont pas tous les organes des sens. Il y en a même à qui un seul paroît suffire pour les besoins de leur existence. Les polypes, beaucoup d'animaux à coquilles, les pinnes-marines semblent ne jouir que de l'organe du *toucher*; les autres sens sont comme nuls pour ces espèces. D'autres animaux n'ont que deux sens, que trois, que quatre. C'est ce qu'on a pu remarquer dans l'étude de l'Histoire Naturelle du Règne Animal.

Cette manière d'envisager les espèces d'animaux feroit le sujet d'un ouvrage intéressant. On y rechercheroit le sens dominant qui constitue l'instinct de chaque espèce; on en deduiroit l'explication de ce qu'ils font & de ce qu'ils peuvent faire. C'est une vue Philosophique que nous proposons à la sagacité des habiles observateurs de la Nature vivante.

Je suis, &c. J. L. A.

A Paris, ce 1 Mai 1779.



---

*LETTRE sur les Étymologies des Termes.***M**ONSIEUR,

J'ai vu avec bien de la satisfaction dans votre *Mercure* du 25 Avril 1779, p. 248, qu'une Société de Savans s'occupe à instruire le Public de l'origine des termes de notre langue: ce projet est des plus intéressans; car sans les étymologies des termes, il n'est pas possible d'entendre ce que l'on dit, & même de parler juste; & tout le monde convient que c'est l'origine & l'étymologie des mots qui en fait comprendre la force & la signification.

Ce n'est donc point une science arbitraire & conjecturale, comme quelques fils d'Hypocrate le prétendent; elle est aussi régulière & aussi réelle que toute autre science: elle a ses principes, elle a sa méthode.

Mais de siècle en siècle notre langue Française a souffert tant d'altérations, soit par le caprice, soit par le hasard, & les mots se sont tant déguisés sur leur route, qu'il est presque impossible qu'un Étymologiste, s'il n'a pas de bons guides, ne s'égare & ne prenne une conjecture bizarre & imaginaire pour une analogie juste & précise.

C'est le sort de tous ceux qui voudront travailler d'après nos anciens Auteurs, qui

F vj

n'ont été rien moins qu'heureux pour les etymologies.

MM. Ménage, Nicot, Borel, Saumaïse, Vossius, Ferrari, Casseneuve, Henri-Etienne, Tripot, les PP. Daniel & Labbe, tous, quoique très-favans d'ailleurs, n'ont dit que des choses très-minces & très-superficielles sur les origines; ils ont fait descendre les mots d'où ils ont voulu, ils ont pris leurs conjectures pour des réalités; de façon qu'après les avoir lus, on ne se trouve pas plus instruit sur la signification & l'origine des mots.

C'est cette raison sans doute qui a fait penser à bien des gens que le mérite des étymologistes est bien mince & bien superficiel.

Mais si l'on rejette tous ces anciens Auteurs, dira-t-on, qui pourra nous guider? Dans quelles sources irons-nous puiser?

On répond qu'on ne voit & qu'on ne verra de véritables & sûres étymologies que dans les racines de la langue Celtique, dont le Grec, l'Arabe, le Chaldéen, le Runique, l'Hébreu, le Flamand, l'Allemand, le Prussien, l'Italien, le Latin, le François, le Chinois, le Malabar, l'Anglois, & principalement le Theuton, ont tiré presque tous leurs mots.

Cette langue Celtique ou Gauloise, est la seule capable de répandre du jour sur tout ce qu'il est important de savoir des mots. &

des noms employés dans presque tous les différens idiômes.

C'est par le secours de cette langue que j'apprends l'origine des mots cités dans votre Mercure du 25 Avril, & que je fais, à n'en pas douter, 1<sup>o</sup>. que le mot *alcove*, qui chez nous signifie un réduit pratiqué dans une chambre pour y placer un lit, vient, ainsi que le mot Espagnol & Arabe *alcoba*, du mot Bas-Breton *alcof*, qui signifie *alcove*, niche propre à mettre un lit, l'*f* & l'*u* se substituant réciproquement en Celtique, ou du mot Basque *alcoba*, qui a ce même sens: le *b* & l'*u* se substituant aussi réciproquement en Celtique. C'est elle qui m'apprend, 2<sup>o</sup>. que le mot *accabler* ne vient point de *cabalus*, mot Latin qui signifie une espèce de machine propre à jeter des pierres; mais du mot Gallois *cablu*, qui signifie opprimer, accabler.

3<sup>o</sup>. Que l'adjectif *acariâtre*, qui signifie homme d'une humeur opiniâtre, bizarre, au lieu de venir de S. *Acaire*, en Latin *Acaris*, que l'on avoit la simplicité d'invoquer autrefois pour qu'il daignât, par son intercession, faire changer le caractère des femmes indociles & revêches, vient tout naturellement & sans contrainte, & sans recourir à aucun miracle, de deux mots Celtiques; savoir, du mot Gallois *car* ou *cor*, (les voyelles se substituent mutuellement en Celtique) qui signifie tête, & du mot Bas-Breton *atr*,

par transposition pour *hart* ou *hardd*, qui signifie dur, difficile.

L'*a* qui est la première lettre de ce mot, se met ou s'omet indifféremment, & est paragogique ou superflu.

4°. Que le mot *assiettes*, en parlant des ustensiles de table, ne vient point de ce que les assiettes marquent les places de ceux qui s'y doivent asseoir, mais qu'il dérive du Celtique, venant ainsi que l'Espagnol *assiento*, du mot Bas-Breton *assies*, qui a ce sens.

5°. Que le mot *air*, en tant qu'il signifie air, mine, façon, extérieur d'une personne, ne vient point du mot Latin *area*, qui signifie aire, surface, mais bien du mot Gallois & Bas-Breton *aer*, qui signifie mine, façon, &c.

Que le mot François *air*, en tant qu'il signifie l'élément liquide & léger qui environne le globe, vient aussi de la même source, parce que ce mot Breton *ar* a aussi ce dernier sens.

Que l'Hébreu *aver*, le Syriaque *air*, le Grec & le Latin *aer*, l'Italien *are*, *aria*, l'Espagnol *ayre*, l'Anglois *aire*, le Croatien *aier*, le Dalmatien *aer*, le Brésilien *arre*, qui tous ont les deux sens de notre mot François, viennent du même mot Bas-Breton & Gallois *aer*.

6°. Que le sobriquet *Badaut de Paris*, qu'on donne aux Parisiens, n'est point & ne fut jamais un terme de mépris, comme

l'a pensée & le pense encore le vulgaire, mais qu'il signifie simplement l'application de ce peuple à la navigation. Que ce mot *Baudaut* ne vient point de ce qu'ils ont été battus au dos par les Normands, ni de l'ancienne porte *Baudaye* ou *Badaye*, comme le pense le P. Labbe, mais qu'il dérive des mots Gallois *Badawr*, *Badwr*, qui signifient matelot, batelier, & qui ont leur racine dans le mot Gallois *Bad* ou *Bat*, qui signifie barque, bateau, & dans le mot *Wr*, qui en Gallois, en Bas-Breton & en langue de Cornouailles, signifie homme.

*Badwr*, homme de bateau, batelier, matelot.

C'est elle enfin qui m'apprend que le vieux mot *angoise* ou *angoisse*, qui signifie douleur, tristesse qui resserre le cœur, fâcheuse extrémité, frayeur, agonie, vient, ainsi que son latin *angustia*, du mot Bas-Breton *ancou* ou *angou*; car le *c* & le *g* se substituent mutuellement en Celtique, qui signifie trépas, angoise, agonie, chagrin, &c. & que ce mot Bas-Breton est formé des mots Bas-Bretons *anc* ou *ang*, qui signifient étroit, pressé, vexé; ou des mots Gallois *ing*, *ynng*, qui sont les mêmes qu'*ang*, *anc*, & qui signifient la même chose.

C'est donc dans cette seule source qu'on peut remarquer avec admiration que sans donner des explications forcées, mystérieuses & ridicules, la plupart de nos mots François, tant anciens que modernes, ainsi que

nos mots séquanois & vulgaires, se trouvent avoir toute leur valeur, tout le sens le plus analogue à la chose par la seule dérivation du Celtique, par le seul rapport de la liaison naturelle, de la ressemblance avec la langue des Bas - Bretons, des Basques, des Gallois, des Écossois, des Irlandois & de ceux du pays de Cornouailles, tous riches dialectes de la langue Celtique.

J'irois plus loin, si je ne craignois de passer les bornes d'une simple épître. J'ajoute que si le Savant qui se propose de mettre au jour *ses Amusemens Étymologiques*, exige des preuves de ce que j'avance, & des éclaircissemens sur mon système, tout-à-fait contraire au sien, je ferai mes efforts pour le satisfaire par la voie du Mercure, avec toute la déférence dûe à ses talens & à son mérite, jusqu'à ce que j'aie rendu public un Ouvrage relatif à cet objet.

Je suis très-parfaitement, Monsieur,

Votre très-humble & très-obéissant serviteur, \*\*\*

De Franche-Comté, ce

1779.



## LA PARFAITE INDIFFÉRENCE,

*Imitation de l'Italien.*

AH! Zirphé, je respire,  
Grâce à ta cruauté,  
Les Dieux touchés de mon martyre  
Ont mis un terme à ma captivité.  
Enfin je renais, & la flamme  
Qui consumoit mon cœur  
N'est au fond de mon ame  
Qu'une foible lueur.  
Ma liberté n'est pas un songe.  
Jamais dans l'ombre de la nuit,  
Par un agréable mensonge,  
Tu ne régnes sur mon esprit.  
Ton nom frappe-t'il mon oreille,  
On ne m'apperçoit plus pâlir;  
Et ma raison, qui toujours veille,  
Écarte loin de moi jusqu'au moindre desir.  
Quand le soleil apporte la lumière,  
Et que mes yeux commencent à s'ouvrir,  
A mon réveil tu n'es plus la première  
Où mon esprit se porte avec plaisir.  
Si loin de toi je fais quelque voyage,  
C'est sans desir de te revoir un jour.  
Si j'apperçois les lys de ton visage,  
Mon cœur calmé n'en ressent point d'amour.

ZIRPHÉ, je ne sens plus de secousse cruelle  
 En parlant des attraits qui m'avoient enchanté;  
 Et sans émotion ma mémoire fidelle  
 Retracer à mon esprit ton inhumanité.

Que dans mes traits pétille l'allégresse,  
 Que la douleur accompagne mes pas;  
 Cette gaieté, cette tristesse,  
 Tu ne te l'attribueras pas.

Oui, sans toi je me plais dans la verte prairie;  
 Sans toi j'y conduis mon troupeau,  
 Qui bondit sur l'herbe fleurie  
 Aux sons harmonieux d'un tendre chalumeau.

Ta présence autrefois, le charme de ma vie,  
 Ne peut ranimer mon amour,  
 Et, sans mentir, avec toi je m'ennuie  
 Dans un triste séjour.

Zirphé, vois si je suis sincère.

Je trouve encore en toi quelques traits de beauté.

Hélas! pourquoi n'es-tu plus ma Bergère,  
 Tu serois à mes yeux une Divinité.

Mais... où m'égare une triste pensée!

Depuis que j'ai brisé mes fers  
 Cette agréable erreur s'est enfin dissipée.

J'ai reconnu que dans tout l'Univers

On peut trouver une mortelle

Qui t'égale en beauté,

Qui soit aussi fidelle;

Aucune, hélas, n'a tant de cruauté.

Quand j'ai rompu ces nœuds, puisqu'il faut te le dire,  
Ces nœuds, que je croyois formés par les Amours,  
J'ai senti l'ascendant que ton cruel empire  
Avoit pris sur mes jours.

Oui, je brûlois d'une flamme imbécile,  
Je soupirois encor pour toi :

La raison dans mon cœur ne trouvoit plus d'asyle ;  
L'Amour, ce foible enfant, y commandoit en Roi.  
Que ne souffre-t'on pas pour cesser d'être esclave,  
Pour être maître de son sort ?

O douce liberté, pour toi, tout devient brave !  
Le plus lâche, pour toi fait affronter la mort.  
L'oiseau, pour s'échapper du gluau qui l'enchaîne,  
Gluau que l'Oïseleur avec art a placé  
Sur les bords argentés d'une claire fontaine,  
Se dérobe au péril dont il est menacé,

Par l'abandon de son brillant plumage.

Instruit par le danger, il évite avec soin

· Tout ce qui peut lui faire ombrage ;

Un filet le fait fuir bien loin,

Et dans son cœur fait pâlir l'allégresse.

PEUT-ÊTRE tes yeux fascinés

Croyent voir en ces vers un reste de tendresse ;

Et que si je répète aux échos étonnés

Que Zirphé n'est plus mon amante,

C'est que je cherche à me dissimuler

Ce feu brûlant qui me tourmente,

Ce feu que nulle ardeur ne sauroit égaler.

Ah! désabusés-toi d'une erreur qui m'offense,  
 Je suis, en te parlant, ce mouvement secret,  
 Cet instinct qui défend de garder le silence

Sur les malheurs auxquels on s'est soustrait.  
 Celui dont les cheveux ont blanchi sous les armes,  
 Qui voit déjà la mort séjourner dans son flanc,  
 Parle de sa valeur en répandant des larmes,  
 Et voudroit pour l'État encor verser son sang :  
 Il montre avec plaisir ses nobles cicatrices,  
 Et cet aspect lui rend son ancienne vigueur.

Je parle : & ne crains plus ces petits artifices  
 Qui connoissoient si bien le chemin de mon cœur.  
 Je parle, mais ce n'est que pour me satisfaire.

Je quitte une froide beauté ;  
 Pour toi, Zirphé, tu perds un cœur sincère,  
 Un cœur peu digne, hélas ! de tant de cruauté.

( Par M. Bert de Passey. )

*Explication de l'Énigme & du Logogryphe  
 du Mercure précédent.*

**L**E mot de l'Énigme est *Énigme* ; celui  
 du Logogryphe est *Conseiller*, où se trouvent  
*or, soie, Loire, Élie, lièvre, selle, collier,*  
*Loi, oseille, si, ré, les ris.*



## É N I G M E.

**D**E ce vaste Univers, réglant la destinée,  
 Je vis toujours captive & toujours enchaînée ;  
 J'accouche chaque jour de deux fois douze enfans,  
 Qu'on peut dire sans crainte être les fils du Temps ;  
 Deux fois chaque soleil on les voit disparaître,  
 Et deux fois on les voit & revivre & renaître ;  
 Si l'on brise ma chaîne, hélas ! quel triste sort !  
 Je suis sans mouvement, on me donne la mort.

## L O G O G R Y P H E.

**L**E C T E U R, je suis mâle ou femelle,  
 Selon le nom dont tu m'appelle ;  
 Mais comme je te crois du genre masculin,  
 J'adopte, en ta faveur, le genre féminin ;  
 Ainsi regarde-moi désormais comme telle.  
 J'ai pour frère un tyran qui soumet à ses lois  
 Encore moins les Bergers, que les Grands & les Rois ;  
 Ce frère est le desir, qui dévore & désole ;  
 Plus sensible que lui, je flatte & je console ;  
 Trop souvent les tourmens ont pour lui des appas ;  
 La paix & les plaisirs accompagnent mes pas ;  
 Du sort des malheureux j'adoucis la tristesse ;  
 Des amans dédaignés je soutiens la tendresse ;  
 Fût-on trompé par mes erreurs,

Même en les connoissant, elles ont des douceurs.

Mais, Lecteur, tu penses peut-être  
 Que je me peins trop mal pour me faire connoître;  
 Eh bien, tu trouveras en me décomposant,  
 Un nom que tu consacres à l'arbrisseau rampant,  
 Qui donne au sortir de la treille  
 Le jus délicieux qui t'anime & t'éveille;  
 Ce que peut-être en moi tu trouve en ce moment;  
 Le membre extérieur d'un vase domestique;  
 La liqueur qui plaît tant à tous gens de pratique;  
 Ma dernière partie avec un seul accent  
 Enfin forme, le nom d'un Abbé pénitent.

( Par M. Joly de Bagnèux. )

## NOUVELLES LITTÉRAIRES.

*LA Louiseïde, ou Histoire de l'expédition de  
 S. Louis à la Terre-Sainte, Poème Épique.*  
 A Paris, chez Nyon l'aîné, rue S. Jean-  
 de-Beauvais, & au mois d'Octobre pro-  
 chain, conjointement avec M. Saillant,  
 rue du Jardinnet, quartier S. André-des-  
 Arcs. in-8°. Prix, 5 liv. relié.

C'EST probablement la première fois qu'on  
 a réuni ensemble le titre d'Histoire & celui

de Poëme Épique. Ce n'est pas la seule singularité qu'offre cet Ouvrage.

Qu'un homme sans esprit, sans connoissances, sans études, & qui devrait, comme M. Jourdain, commencer par apprendre l'orthographe, soit attaqué de l'épidémie régnante, se mette à écrire en vers ou en prose, & écrive ridiculement, rien n'est plus simple ni plus commun; mais qu'un homme instruit & éclairé, qui possède l'Histoire, les langues anciennes, & même l'Hébreu; qui montre dans ses notes & dans sa préface des vues saines, un esprit juste, & qui s'énonce en prose d'une manière sage & précise, écrive avec méditation, & même avec prétention, un volume de vers où il est au-dessous du Père le Moine, comme le Père le Moine est au-dessous de Virgile & de Voltaire; ce contraste est, en plus d'un sens, digne de l'attention des hommes qui réfléchissent, & peut donner matière à des observations morales, beaucoup plus qu'à des remarques critiques.

L'Auteur de la *Louiseïde* commence par se justifier de l'espèce de merveilleux qu'il a employé dans son Poëme ou dans son Histoire, c'est-à-dire, de l'intervention des esprits infernaux. Il prétend que Boileau a eu sur ce sujet des vues très-petites & très-mesquines. Nous croyons, avec beaucoup d'autres, que ces vues sont très-judicieuses. Boileau n'a pas dit que dans un Poëme Chrétien on ne pût pas faire usage des êtres intel-

lectuels , admis dans le Christianisme. Il a paru penser seulement qu'il est difficile que ces agens soient aussi poétiques que ceux de l'ancienne mythologie. Il avoue en même-temps que le Tasse en a tiré parti :

Le Tasse, dira-t'on, l'a fait avec succès.

Mais il le blâme d'en avoir un peu abusé ; & il pense avec beaucoup de raison , à ce qu'il nous semble , que toute sa magie & toutes ses processions auroient fort peu réussi sans Clorinde & Armide. Nous avouons que nous sommes entièrement de l'avis de Boileau , en admirant beaucoup le beau Poème de la Jérusalem. M. de Voltaire, admirateur du Tasse, n'a fait que répéter la même opinion , quand il a dit :

De faux brillans , trop de magie,  
Mettent le Tasse un cran plus bas ;  
Mais que ne tolère-t'on pas  
Pour Armide & pour Herminie ?

L'Auteur, dans plus d'un endroit de ses notes , revient encore à l'apologie de ses diables & de son enfer qu'il déchaîne contre S. Louis. Il témoigne beaucoup d'humeur contre l'esprit philosophique qui doit contribuer à affoiblir l'effet de ces fictions , & il marque d'avance un grand mépris aux critiques qui ne les approuveront pas. Il n'a pas l'air de supposer qu'on puisse lui faire d'autre reproche. En ce cas , il sera peut-être un peu

peu étonné; car il est vraisemblable que personne ne lui fera le moindre reproche sur ses démons; & qu'au contraire on ne formera qu'un regret; c'est qu'il n'ait pas fait usage du Lutin qui dicte les bons vers.

Nous ne citerons point quelques vers pris séparément, mais plusieurs morceaux entiers, suivant notre méthode constante, la seule que n'employent jamais les critiques de mauvaise-foi, parce que c'est la seule qui montre l'Auteur tel qu'il est. Voici donc l'exorde du Poëme.

Je chante un Roi pieux, qui voulant affranchir  
 Le sol que de son sang en Dieu daigna rourir,  
 Alla braver, d'un cœur saintement héroïque,  
 La rigueur des tyrans & du ciel de l'Afrique.  
 On trembla sous son bras : son bras porta des fers;  
 Le barbare interdit respecta ses revets.  
 Sa vertu subjuga les âmes inhumaines  
 Des mortels assez vils pour le charger de chaînes.  
 Descends, guide ma main, saint objet de mes chants,  
 Tout don nous vient du ciel, dont tu parcours les  
 champs.  
 Mon héros est assis dans le conseil des Anges.  
 Leur langage est sa langue : il sied à mes louanges.  
 Mets le donc sur ma levre, & dicte-moi des vers,  
 Qui, célébrant ton nom, instruisent l'univers.  
 Protège ton Poëte, & travaille à ta gloire, &c.

Ce début est un des endroits les mieux

15 Juin 1779.

G

écrits du Poëme. En voici quelques autres, choisis dans le même esprit. Commencement du cinquième Chant.

Sur les saphirs des cieux, comme à nos yeux domine  
 La Reine de la Nuit, dans sa robe argentine ;  
 Tel portant d'un héraut les habits radieux,  
 Un séraphin léger brille parmi les Dieux.  
 Azaphiel, c'est vous ! De sa main magnifique  
 L'Éternel prit plaisir à parer sa tunique.  
 En deux rameaux d'olive arrondis sur son front,  
 L'or qui ceint ses cheveux avec eux se confond.  
 L'adolescence en fleur, le doux feu du bel âge,  
 L'excellente beauté sourit sur son visage,  
 Son plumage immortel, par sa variété  
 Ravit & surprend moins que son agilité.  
 Dans sa main droite il tient la verge impériale ;  
 D'une écharpe, tissu d'hyacinthe & d'opale,  
 Pend son clairon d'argent, dont les sons entendus  
 Percent du ciel entier les confins étendus.  
 Quand Dieu veut des élus assembler le concile,  
 Du vol le plus hardi, ce séraphin docile,  
 Suspendu sur l'Olympe à la même hauteur  
 Que celle du soleil qui n'a pas sa splendeur,  
 Fait entendre aux élus l'harmonie immortelle  
 Du sonore métal qui d'en-haut les appelle ;  
 Et des saints attentifs l'œil suit avec respect  
 De son sceptre émaillé le mouvement direct, &c.

Voilà quel est l'Auteur, quand il écrit le

mieux; mais il a le plus souvent une manière qui lui est propre, & dont nous citerons des exemples curieux. Voici entre autres l'énumération des fausses Divinités qui composent le Conseil Infernal.

L'Ange qui fut Isis, belle-sœur du Soleil,  
Remplit à son côté son siège de vermeil.  
Opas, l'un des grands Dieux, qui, déchu dans la  
Grèce,

Fut le mépris du Ciel orné par son adresse;

Le muet Harpocrate, & l'enfantin Horus,

Ces monstres enconlés, Anubis, Ælurus;

Bubaste, qui des Rois fut la Déesse pure;

Le triste Sérapis, Thaut, l'agile Mercure,

L'humide Canopas, cet étoilé Mendez,

Le Dieu de Paprémis, la Reine de Butès,

Sur des sièges ornés de marques distinctives.

Prirent, selon leur rang, leur place en perspectives,

Près d'eux siégeoient ces Dieux qu'Israël détruisit,

Et dont le culte impur souvent le séduisit;

L'Androgyné Astarté, dont l'impur sanctuaire

Brilloit entretenu d'un obscène salaire;

Dagon & Desetto, par le sexe opposés,

Mais d'homme & de poisson tous les deux composés;

Nergel, Marnas, Remphan, de Dieux foule innom-  
brable,

L' homicide Moloch, & Chamos l'exécration;

Le destin de ces champs qu'ils chériront toujours,

Disputés à Dieu même, attiroit leur concours.

Tous ces Dieux, chez l'Arabe, inventeurs du Sabilisme,  
 D'Autels dépossédés par le Mahométisme,  
 Viennent voir si lui-même éclipsé par la Croix,  
 Leur sein qu'il conquiert perdra ses vastes droits,  
 Alzohara qui tint dans Sanaa son siège,  
 Temple qui promettoit la mort au sacrilège,  
 Dont le bras détruiroit son seuil sanctifié;  
 Sur le Calife Othman arrêt vérifié;  
 La Driade Akuzza dans un arbre adorée,  
 Dont Mohammed trancha la racine sacrée, &c.  
 On vit tous ceux enfin dont le culte tomba,  
 Quand un culte nouveau soumit la Caaba, &c. &c.

Nous ne pouvons pas nous refuser au plaisir de transcrire encore la description d'une machine de guerre.

Sur ce fond quatre mâts que des vergues traversent,  
 Soutiennent un plancher, une hune qu'ils percent,  
 Et couverte de peaux que de laine on remplit,  
 Que préserve du feu l'eau qui les assouplit.  
 Sur ce lonjon portoit une mobile échelle;  
 Huit Fantassins de front peuvent monter sur elle,  
 A ses extrémités de mordaces harpons,  
 L'attachent aux créneaux saisis par leurs crampons,  
 Dessous sur des pivots tourne un pont circulaire,  
 S'ouvrant par le milieu de la tour angulaire.  
 Il doit frapper les flancs, en butte au choc alors,  
 Dix bélier élançé par de puissans efforts.  
 Ainsi sur la machine, industrieux chef-d'œuvre,

Et d'un art meurtrier & d'habile manœuvre,  
 Quand l'échelle pesante & chancelant dans l'air,  
 Dressoit contre le mur ses bras armés de fer,  
 Mûs par le jeu savant des calicrnes puissantes,  
 Des cabestans massifs & des vis gémissantes,  
 Quand on escaladoit, tout couvert d'assaillans,  
 Le pont joint à la tour travailloit sur les flancs.  
 Sur le château de Proue & sur celui de Pouppe,  
 D'Archers les plus adroits est une agile troupe :  
 Placée à l'avantage, elle bat les remparts,  
 Inondés, éclaircis par la grêle des dards ;  
 Et protège l'ardeur de ceux qui, sur l'échelle,  
 Entra les deux dangers d'une chute mortelle,  
 Ou d'un sanglant trépas, sur les créneaux altiers,  
 Vont graver sans écus, exposés tout entiers.  
 De robustes Rameurs une galère armée,  
 Qui porte contre l'huile & l'étoupe enflammée,  
 Le secours éprouvé, le sûr préservatif,  
 Remorque contre flot le bâtiment massif.

C'est l'Auteur de ces vers qui dit dans une note : *Vous aimez le Jupiter & la Vénus d'Homère ; pardonnez-moi mon Père éternel & mes Anges* Il n'a certainement pas emprunté la Vénus d'Homère, avec qui le séraphin Azaphiel, dont on vient de voir le portrait, ne paroît pas avoir rien de commun. Voyons son père éternel, après avoir vu ses anges. Il parle au commencement du huitième Chant.

Olympe, écoute-moi : Terre, voici ton sort :  
 Je t'ai prouvé long-temps que j'étois le Dieu fort.  
 La Victoire a jadis été mon interprète,  
 Et j'ai fait exalter mon nom par la trompette,  
 Le glaive des combats par mes mains fut guidé ;  
 Sur l'esclave terreux mon règne étoit fondé, &c.

La marche du Poëme est, comme le titre l'indique, une *Histoire exacte*, un récit purement didactique.

(Cet Article est de M. De la Harpe.)

*DISCOURS Politiques, Historiques & Critiques sur quelques Gouvernemens de l'Europe*, par M. le Comte d'Albon. Vol. in-8°. A Neuchâtel.

Le but de cet Ouvrage est de retracer les principaux événemens de l'Histoire, de faire connoître les bons & les mauvais principes des Gouvernemens, les mœurs, les usages, les lois, la population, l'agriculture, le commerce, les finances, les impôts, la Littérature & les Arts des Nations que l'Auteur a voulu observer lui-même. Il déclare que s'il s'est trompé dans son travail, ce n'est ni par préjugé, ni par mauvaise foi. « La vérité, dit-il, est au milieu des hommes ; je l'ai cherchée dans mes voyages ; & je la présente telle que je crois l'avoir trouvée. »

Dans ce premier volume, on trouve deux discours sur l'Angleterre, un sur la Hollande

& un autre sur la Suisse. Dans le second, on aura deux discours sur l'Italie, & un sur l'Espagne & le Portugal. Ce second volume doit paroître incessamment; & nous esons croire qu'après la lecture du premier, il sera désiré & favorablement accueilli du Public.

Il est beau de voir un homme de qualité ambitieux d'acquérir une noblesse personnelle, consacrer sa fortune & sa jeunesse pour s'instruire & devenir utile à sa patrie.

Nos Anglomanes ne seront peut-être point d'accord avec lui sur la manière dont il apprécie l'esprit, la Législation, & les autres parties du Gouvernement Britannique: ils diront qu'il a observé ce peuple avec les yeux d'un François qui chérit le Gouvernement sous lequel il est né, & qui ne peut être impartial à l'égard des ennemis de sa patrie; mais ils lui rendront au moins justice à l'égard de ses autres discours sur la Hollande & sur les différens corps qui composent la confédération Helvétique.

Le discours sur la Hollande est divisé en deux parties: la première traite des obstacles qui s'opposent constamment à la fortune & à l'élevation des Hollandois; & la seconde, des moyens que ce peuple emploie constamment pour triompher de ces obstacles. M. le Comte d'Albon les découvre dans l'air empoisonné qu'ils respirent; dans la mer orageuse qui les environne, & qui tend nuit & jour à les engloutir; dans les impôts dont on surcharge les biens-fonds; dans la nature

du sol qui est stérile aux environs de la mer, & qui, plus loin, languit sans culture, faute d'encouragemens ; dans l'inconséquence de ces Républicains, qui accordent la liberté de religion à toutes les sectes, & même aux Juifs, & la refusent aux Catholiques ; dans un grand nombre d'inconvéniens attachés à leur constitution civile & politique.

Mais à tous ces principes de destruction, le Hollandois oppose une activité, une intelligence & un courage infatigable. Des mœurs simples, une vie frugale, une grande loyauté le distinguent entre les autres Nations commerçantes. Les habitans des campagnes, & même ceux des villes, ne vivent que de racines, de laitage & de quelques viandes salées. Les matelots & les autres gens de mer, vêtus des étoffes les plus grossières, se contentent pour toute nourriture du poisson qu'ils pêchent eux-mêmes, ou de quelques légumes cuits dans l'eau. « Ce sont » eux qui transportent en Provence les den- » rées de la Bretagne & de la Normandie, » & ils trouvent encore à gagner en les cé- » dant à plus bas prix que ne pourroient le » faire les François eux-mêmes. Partout les » ports leur sont ouverts, partout on leur » accorde des exemptions & des privilèges, » parce qu'ils amènent partout l'abondance » & le bon marché. » Le cabotage est la première branche de leur commerce : aussi la République veille-t-elle à cet objet avec le plus grand soin ; elle l'a principalement

en vue dans tous les Traités de commerce. En vain nous essayerions de leur disputer une prééminence qui tient uniquement à l'économie & à la frugalité : « Ivres de faste » & de luxe , occupées à se faire encore » plus de besoins factices qu'elles n'en ont de » réels , toutes les Nations les appellent sans » cesse à leur secours , leur fournissent tou- » jours de nouveaux moyens de grossir leur » fortune ; & , dans la nécessité d'acheter , » elles se félicitent de trouver des hommes » qui les servent bien , & leur donnent à » meilleur marché de quoi satisfaire leurs » besoins , leurs fantaisies & leurs caprices. »

Quoiqu'ils n'ayent point de bois , ils construisent jusqu'aux bâtimens nécessaires pour le transport des marchandises , & même jusqu'aux vaisseaux de guerre : ils font un grand commerce de cette construction. Les habitans de Sardam vendent aux autres Nations des bâtimens de toute espèce ; ils ont des magasins immenses , où l'on trouve toutes prêtes les différentes pièces d'un navire. On prétend ( ce qui est difficile à croire ) qu'ils peuvent réunir & monter toutes ces pièces en un jour. Le matin vous ne verrez aucun » ouvrage commencé dans les chantiers , & » le soir on vous y montrera un gros bâti- » ment parfaitement construit , & sur le » point d'être lancé. »

Un des points sur lequel les Hollandois veillent avec le plus d'attention , c'est sur leur crédit. La banque d'Amsterdam en est

pour ainsi dire la colonne centrale: on y tient en dépôt la fortune de la plupart des Marchands nationaux, & même celle d'un grand nombre de Négocians étrangers. Des Écrivains disent qu'on y compte jusqu'à trois mille tonnes d'or en nature. Pour le payement d'une somme qui excède 300 florins, il faut avoir recours à la banque. *De simples écritures rassurent les Marchands pour les plus grosses sommes: on fait même plus de cas de papiers écrits, que des espèces monnoyées.* A toute heure on peut avoir de l'argent comptant pour de l'argent en banque, & de l'argent en banque pour de l'argent comptant. Depuis plus de cent cinquante ans que cette banque subsiste, son cours n'a jamais été suspendu.

L'exactitude de la République à remplir ses engagemens est imitée par les individus. Des Réglemens qui chaque jour sont perfectionnés, mettent un frein à la mauvaise foi. On poursuit les Banqueroutiers avec la plus grande sévérité; chaque Province suit à cet égard l'esprit des États-Généraux. En 1776, les Députés de Zélande assemblés à Middelbourg, déclarèrent que pour être réputé Banqueroutier frauduleux, il suffiroit d'avoir cherché à se soustraire aux poursuites légitimes de ses Créanciers, ou d'avoir transporté secrètement ses marchandises, ou d'avoir pris la fuite sans mettre ordre à ses affaires, ou sans fournir l'état de ses dettes, ou sans avoir constaté les pertes & les mat-

heurs qui auroient occasionné la faillite. Quand même les Créanciers auroient été pleinement satisfaits par la vente des effets détournés frauduleusement, le coupable n'en est pas moins puni, & ses complices le sont de même. L'Auteur termine l'article du crédit par cette réflexion : " Un pays qui ;  
 » proportion gardée, est le plus commer-  
 » çant de l'Europe, qui peut se vanter d'être  
 » le pays du négoce où l'on parle le moins  
 » de faillites, & où les banqueroutes frau-  
 » duleuses sont plus rares & presque inouïes,  
 » mérite bien la confiance, à laquelle il doit  
 » sa prospérité. »

M. le Comte d'Albon combat ceux qui prétendent que le luxe mine déjà les fondemens des Provinces-Unies. " Les Citoyens  
 » opulens y vivent d'une manière plus douce  
 » & plus commode que leurs ancêtres, il  
 » est vrai ; mais c'est à mesure que leur for-  
 » tune croît, & qu'ils ajoutent à leurs gains  
 » & à leurs revenus. Qu'ils fassent plus de  
 » dépenses en devenant plus riches, il n'y  
 » a rien là de contraire à l'ordre, pourvu  
 » que l'augmentation de dépenses n'excède  
 » pas, ne rende pas nul, ne contrebalance  
 » même pas l'accroissement des richesses,  
 » & lui soit toujours subordonnée. Or,  
 » voilà précisément la marche sage & cir-  
 » conspecte que suivent les Hollandois. De  
 » quelque rang, de quelque état ou condi-  
 » tion qu'ils soient, une règle dont ils ne  
 » se départent pas, est que l'ordre règne

» toujours dans leurs affaires ; & qu'après  
 » avoir fourni à leurs besoins , entretenu  
 » leur famille , soutenu les chocs du com-  
 » merce , essuyé des pertes , soulagé les in-  
 » digens & payé les charges publiques , il  
 » leur reste entre les mains , au bout de  
 » chaque année , un superflu plus ou moins  
 » considérable , un bénéfice proportionné à  
 » leurs entreprises & à leurs travaux . . . »

C'est à tort qu'on les taxe de luxe : plus opulens que leurs ancêtres , ils doivent être plus magnifiques ; sans cela , que feroient-ils de ces richesses ? Ils épargnent habituellement : ils sont donc encore bien éloignés de donner dans le luxe ; *car le luxe ne commence que là où les dépenses perdent une juste proportion avec les gages , les salaires , les gains , les revenus.* Pour n'avoir pas fait ces observations essentielles , des Auteurs connus ne présentent sur la Hollande que des observations fausses.

Telles sont les idées de M. le Comte d'Albon sur le luxe des Hollandois. Il envisage de même leurs manufactures , leur pêche , leurs colonies & leur politique à l'égard des autres Nations. Chacun de ces objets discuté avec méthode , approfondi avec clarté , dirigé toujours vers le bien général , toujours soutenu par une imagination brillante & par un style beaucoup mieux soigné que ses premiers écrits , peut également intéresser & ceux qui veulent s'instruire , & ceux qui ne veulent que s'amuser.

Nous terminerons l'extrait de ce Discours sur les Provinces-Unies, par un tableau de leur politique : « Voyez, dit l'Auteur, comme elles ont l'art de se soutenir dans la meilleure intelligence avec les Princes d'Allemagne ; comme elles se rendent constamment favorables aux Cours du Nord ; comme elles cherchent & obtiennent la faveur de la Maison d'Autriche ; comme elles se lient presque toujours d'intérêt avec l'Angleterre ; comme elles respectent la France, & craignent de s'en attirer l'inimitié ; comme elles préviennent l'Espagne, & contrebalancent presque aujourd'hui le crédit des Anglois en Portugal. Si elles n'ont pas assez de force pour se rendre redoutables, elles ont encore moins la folle ambition de la faire craindre. Cependant, malgré les bornes de leur puissance, elles ne laissent pas d'avoir une grande influence sur les divers intérêts de l'Europe. Dans les troubles qui agitent le Continent, l'Angleterre peut difficilement embrasser un parti, si la Hollande garde la neutralité. La détermination de la première dépend presque toujours de la détermination de la seconde ; & alors quel poids énorme de ce côté ! Juste-Lipse \* comparoit la République au petit Isthme, qui, séparant la mer Égée de la mer Ionienne, les empêche de rouler leurs flots les uns contre les autres, de se mêler ensemble, & de ne faire plus qu'une mer.

---

\* *Ad German. Epist.* 29

Ainsi , quoique bornées dans leur étendue , les Provinces-Unies arrêtent les plus grandes Puissances ; tiennent pour ainsi dire captive leur ambition , les empêchent de se heurter avec fureur , de se briser avec fracas , & de donner à l'Europe des lois ou des fers. En poussant la comparaison jusqu'au bout , on pourroit dire que la République craint aussi peu de tomber au pouvoir de l'une ou de l'autre de ces Puissances , qu'il est peu à craindre que l'Isthme ne soit englouti par la mer Égée , ou par la mer Ionienne. »

Il faut convenir que de tous les peuples anciens & modernes , avec aussi peu de moyens , avec autant d'obstacles à surmonter , aucun n'a joué un rôle aussi intéressant , & n'a présenté des phénomènes aussi extraordinaires que la Hollande. L'édifice de sa grandeur est un des monumens les plus beaux , les plus singuliers , les plus étonnans qu'ait jamais élevé la main des hommes : les colonnes qui le soutiennent sont éparées dans les quatre parties du monde ; & quoique tout semble concourir à sa destruction , rien jusqu'ici n'a pu l'ébranler ; ni l'océan qui s'élève jusqu'à vingt pieds au-dessus du sol de la République ; ni la stérilité de ce sol qui ne peut nourrir la population nombreuse dont il est couvert ; ni la disette absolue des matières nécessaires pour alimenter les manufactures ; ni les taxes accumulées sur le peuple ; ni les dépenses énormes de l'État ; ni la dette nationale qui s'est élevée jusqu'à

un milliard de florins ; ni ses guerres longues & sanglantes ; ni sa forme de Gouvernement, la moins propre à rendre un Empire florissant ; ni la concurrence, la rivalité, les oppositions & les continuel efforts des Puissances qui l'environnent.

La suite au prochain Mercure.

( *Cet Article est de M. l'Abbé Remy.* )

*THÉORIE des Êtres insensibles, ou Cours complet de Métaphysique sacrée & profane, mise à la portée de tout le monde, avec une table alphabétique des matières, qui fait de tout cet ouvrage un vrai Dictionnaire de Métaphysique ou de Philosophie, par M. l'Abbé Para du Phanjas. 3 vol. in-8°. d'environ 2,000 pages. A Paris, chez Cellot & Jombert, Libraires, rue Dauphine.*

Nous ne pouvons donner une idée plus favorable de cet Ouvrage, qu'en disant qu'il est dédié à *Monsieur, Frère du Roi*, jeune Prince ami des Lettres & des vraies lumières ; & en transcrivant le début de la Préface, qui sert d'analyse aux trois volumes.

« Dans un siècle où une fausse Philosophie, en s'enveloppant de mille & mille insidieux sophismes, s'efforce avec un fanatique acharnement, de saper tous les fondemens de la religion, de la morale & de l'ordre politique & social, il ne paroitra point inutile peut-être, de pré-

„ sentir & de montrer, dans un nouveau  
 „ goût, & avec une lumière nouvelle, sous  
 „ ses traits propres & caractéristiques, la  
 „ vraie Philosophie; de la faire descendre  
 „ de ses trop sublimes hauteurs, & de la  
 „ mettre, autant que la chose est possible,  
 „ à la portée de tous les esprits éclairés,  
 „ pour leur en faire bien connoître &  
 „ bien sentir les vrais principes & les vraies  
 „ conséquences; & tel est le but de l'Ou-  
 „ vrage que nous donnons ici au Public Phi-  
 „ losophe „.

M. Para du Phanjas a divisé son Livre en  
 sept grands traités, qu'il subdivise en para-  
 graphes & en sections. Le premier, divisé en  
 15 paraphes, a pour objet la *Théorie générale  
 des Êtres*. „ Là, dit l'Auteur, nous fe-  
 „ rons luire le flambeau philosophique sur  
 „ l'abstraction métaphysique, sur les pre-  
 „ miers principes des sciences, sur l'art  
 „ scientifique des démonstrations, sur la  
 „ vérité des choses, sur leurs possibilités,  
 „ leurs essences, leurs modifications acci-  
 „ dentelles, leurs attributs, leurs genres,  
 „ leurs espèces, sur leurs relations essen-  
 „ tielles & accidentelles, leurs distinctions  
 „ réelles & formelles, &c. sur l'objet généra-  
 „ que des sciences & leur état d'individua-  
 „ tion, &c. &c. „.

Le deuxième traité a pour objet la *Théo-  
 rie de la certitude fondé sur le témoignage du  
 sentiment intime*, sur celui des idées, sur  
 celui des sensations & sur celui des hom-

mes. Le troisième a pour objet *la Théorie du raisonnement* ; le quatrième, *la Théorie de Dieu* ; les cinquième & sixième, *la Théorie de l'ame*, dans lesquels on développe le *Principe sensitif*, *la Puissance intellectuelle*, *la Puissance affective* & *la Puissance motrice*.

Enfin le septième a pour objet *la Théorie métaphysique de la matière*.

« Tel est, selon M. *Para du Phanjas*, &  
 » l'objet & le plan de cet Ouvrage philo-  
 » sophique, dont le but général est d'établir  
 » les vrais principes des connoissances hu-  
 » maines. Unique dans son genre, c'est où  
 » une analyse développée, ou un cours ana-  
 » lysé de tout ce qu'il y a de plus sublime  
 » & de plus intéressant dans cette partie de  
 » la philosophie, qui éclaire l'esprit hu-  
 » main par la voie des spéculations & des  
 » raisonnemens, digne peut-être, & par son  
 » objet & par sa manière, d'être applaudi &  
 » recherché par une infinité de personnes  
 » d'esprit & de goût dans tout âge & dans  
 » tout état ».

Nous n'ajouterons rien à ce jugement : l'Auteur est d'ailleurs fort connu depuis long-temps par ses *Principes de la saine philosophie conciliés avec ceux de la religion*, en deux volumes in-12. ; & par sa *Théorie des Êtres sensibles, ou Cours complet de Physique spéculative, expérimentale, systématique & géométrique*, mise à la portée de tout le monde, en quatre volumes in-8°. d'environ 600 pages chacun ; enfin par son *Cours com-*

*plet de Mathématiques, mises à la portée de tout le monde,* & enrichi de toutes les figures sensibles & parlantes au mieux grâvées, que peut exiger l'étude du calcul & de la géométrie, en un grand volume in-8°. d'environ 700 pages, à 7 livres 10 sols.

*ABRÉGÉ méthodique de la Géographie ancienne & moderne, avec des Cartes de six pieds de hauteur, pour l'instruction publique de la Jeunesse, par M. l'Abbé Bôutillier, Professeur en l'Université de Paris. Prix, 3 liv. relié. Chez l'Auteur, au Collège de Louis-le-Grand; Barbon, Imprimeur-Libraire, rue des Mathurins; Brôcas, Libraire, rue S. Jacques; Lattre, Graveur du Roi, même rue; & Nyon, Libraire, dans un des pavillons du Collège Mazarin.*

Le Public desire depuis long-temps que les Professeurs des Collèges enseignent l'Histoire & la Géographie à leurs Élèves; mais, il faut l'avouer, il ne leur a point été jusqu'ici aisé de remplir ce vœu. En effet, on ne sauroit mettre entre les mains de la Jeunesse des ouvrages volumineux, dont l'acquisition demande beaucoup de dépense, & l'étude beaucoup de temps. Pour parvenir à ce but, il falloit des abrégés bien faits & peu coûteux. Ces dernières années en ont vu éclore quelques-uns de cette espèce; tel est encore

celui que nous annonçons. Il renferme dans un volume ordinaire ce qu'il faut savoir de Géographie ancienne & moderne pour entendre les Auteurs Classiques de toutes les langues, & lire l'Histoire avec fruit. Il est accompagné de grandes cartes, gravées en gros caractères, & très propres à faire sur les esprits les plus légers une impression vive & durable.

« Donner, dit l'Auteur dans sa Préface,  
 » à un enfant des cartes de six pieds  
 » de grandeur, où les objets bien espacés,  
 » bien distingués se présentent au premier  
 » coup-d'œil, ce spectacle attirera ses re-  
 » gards, agrandira son imagination, & im-  
 » primera dans sa mémoire un plan raccourci  
 » de notre globe, qui ne s'effacera jamais.  
 » Aidée de ces cartes, l'étude de la Géogra-  
 » phie, loin de retarder celle des Belles-  
 » Lettres, ne fera qu'en hâter les progrès...  
 » Un autre avantage, non moins précieux,  
 » ce sera d'enseigner l'Histoire avec plus de  
 » succès, & d'être d'une utilité plus géné-  
 » rale à nos Élèves. En effet, l'art de parler,  
 » l'art d'écrire, l'art de penser, qui font  
 » avec l'étude des langues, les grands objets  
 » de l'enseignement public, sont des arts  
 » profonds & difficiles, qui demandent  
 » beaucoup d'intelligence, beaucoup de mé-  
 » moire, beaucoup de jugement; en un mot,  
 » de grands talens & un goût décidé pour le  
 » travail d'esprit. Or, parmi les jeunes-gens  
 » que l'on confie à nos soins, combien s'en

» trouve-t'il qui puissent se flatter de rem-  
 » plir ces conditions essentielles pour faire  
 » des progrès marqués ? De-là tant de sujets  
 » foibles, qui se traînent languissamment  
 » dans la carrière des études, & qui sortent  
 » de nos mains avec si peu de connoissances,  
 » & des connoissances si imparfaites. L'His-  
 » toire, accompagnée de la Géographie &  
 » de la Chronologie, qui en sont les deux  
 » yeux, peut en grande partie remédier à ce  
 » mal. Cette étude est à la portée des esprits  
 » les plus communs.... ». D'un autre côté  
 les meilleurs sujets en profiteront encore  
 davantage. Ils apprendront à parler perti-  
 nemment de tout ; leurs compositions ne  
 feront plus de vaines déclamations, des am-  
 plifications de collège, vuides de choses ;  
 les faits intéressans dont ils auront la mé-  
 moire enrichie, viendront à l'appui de leurs  
 raisonnemens, & la prudence anticipée  
 qu'ils auront acquise, donnera à leur élo-  
 quence toute la solidité dont elle peut-être  
 susceptible.

Pour essayer le goût du Public, l'Auteur  
 donne deux cartes, l'*Hémisphère oriental* &  
 la *Grèce ancienne*. J'ai vu la première, qui  
 m'a paru gravée avec beaucoup de soin &  
 de netteté, & qui produit une agréable sur-  
 prise sur les yeux accoutumés à nos petites  
 cartes chargées & confuses.

Comme un abrégé de Géographie n'est  
 point susceptible d'analyse, je transcrirai un  
 morceau qui fera connoître la méthode

& le style de l'Auteur. C'est la description de l'Achaïe.

« *L'Achaïe* s'étend de l'Ouest à l'Est, depuis la mer Ionienne jusqu'au golphe Saronique, qui fait partie de la mer Égée; au Nord elle est bornée par le golphe de Corinthe, & au Sud par l'Élide, l'Arcadie & l'Argolide.

« Les principaux fleuves sont, de l'Ouest à l'Est, le Larisse, le Mélas, l'Asopus & le Nemea.

« Sur la côte, & toujours dans le même ordre, Dyme, Olenus, à l'embouchure du Mélas, *Patra*, Rhium, près du promontoire de même nom... Sicyone & Corinthe.

« *Patra*, aujourd'hui *Patras*, ville célèbre & commerçante dans l'antiquité, Colonie Romaine sous Auguste.

« *Sicyone*, ville très-ancienne, située sur une montagne près de l'Asopus, & dans un terroir fertile en olives, disputoit à Corinthe la gloire de la peinture, de la sculpture & des autres beaux arts.

« *Corinthe*, & plus anciennement *Ephyre*, située au débouché méridional de l'Isthme de même nom, à peu de distance des deux mers, avoit sur l'une le port de Lechée, & sur l'autre le port de Centrée. Cette situation unique en fit l'entrepôt du commerce de l'Occident avec l'Orient, & lui procura d'immenses richesses, qui la corrompirent & causèrent

» la ruine. Cette ville superbe & voluptueuse, où la pauvreté honnête ne pouvoit se montrer, osa insulter les Ambassadeurs du peuple Roi. Aussitôt le Consul Mummius paroit à la tête des légions Romaines: Corinthe est vaincue, depouillée, livrée aux flammes & rasée; ses tableaux, ses statues & ses autres chef-d'œuvres des Arts, vendus à l'encan, ou réservés pour enrichir & décorer la maîtresse du monde, &c. »

A ce morceau, tiré de la géographie ancienne, il faut en ajouter un de géographie moderne.

« Les rivières de la Bourgogne sont, au Nord, l'Yonne; l'Admançon & la Seine qui y prennent leur source; à l'Occident la Loire, & à l'Orient la Saône. »

En remontant l'Yonne, Auxerre, Evêché, & Crévant, petite ville célèbre par la bataille donnée près de ses murs sous le règne de Charles VI, près d'Auxerre, Coulanges les-Vineuses . . . . .

Dans l'intérieur de la Bourgogne, sur la rive occidentale, Autun, Evêché, Charolles, petite ville, Capitale du Comté de Charollois, & Semur.

Autun est une ville ancienne, où l'on voit encore de beaux restes de la magnificence Romaine . . . . .

On sait que la Bourgogne est fertile en bons vins. Les plus estimés sont ceux de Nuits, de Beaune, du clos de Vougeaux

de Pommard, de Chambertin, & en général les vins de la côte, qui commence un peu au-dessus de Dijon, & s'étend vers le midi jusqu'à Chassagne, dans une longueur de douze à treize lieues. Les vins de seconde & troisième qualité sont ceux de Mâcon, d'Auxerre, &c. . . .

Les cartes sont composées de six feuilles de papier grand aigle, & se vendent 2 liv. la feuille. Si on veut les avoir toutes collées sur toile, montées de gorges & de rouleaux, & garnies d'anneaux pour les suspendre aux murs des classes ou à un porte-carte, quand les murs ne seront pas convenablement disposés, elles coûteront 24 livres. Cette dépense, qui est considérable en elle-même, étant partagée entre tous les sujets d'une classe, se réduira à très-peu de chose, & une fois faite, on en jouira quatorze & vingt ans, sans qu'il en coûte rien à personne. D'ailleurs, MM. les Administrateurs des Collèges bien rentés, imiteront sans doute ceux de Louis-le-Grand, qui ont arrêté d'en fournir gratuitement toutes les classes d'humanités.

*ELOGE de Jean Jacques Rousseau*, par M. D. L. C., Avocat. Brochure in-8°. A Paris, chez le Jay, Libraire, rue S. Jacques.

Occupé de Jurisprudence par état, & de Littérature par goût & par délassement,

l'Auteur n'a voulu que *jeter quelques fleurs sur la tombe solitaire* du Philosophe de Genève, & remplir par-là le *devoir sacré de la reconnoissance.*

“ Écrivain sublime & vertueux, s'écrie-t-il, oui, tu as été mon bienfaiteur; tu as fait plus pour moi que n'auroit pu faire le riche, qui n'a que de l'or à donner, que l'homme en place, qui n'accorde que de stériles faveurs: tu as relevé mon ame dans la tristesse; tu l'as fortifiée contre le malheur & l'injustice; tu l'as pénétrée d'une douce sensibilité; tu l'as purifiée: oui, j'en fais l'aveu; je te dois & mes plaisirs & mes vertus. ”

M. de L. C. parcourt les principes écrits de Rousseau; il les apprécie, & tâche de concilier ou de justifier les disparates qu'on remarque entre plusieurs, & souvent même entre la morale de ces ouvrages & la conduite de leur Auteur. “ Nous voudrions, dit-il, pouvoir dissimuler que cette imagination exaltée, qui avoit quelquefois la sérénité d'un beau ciel, étoit souvent obscurcie par une espèce de misantropie qui donnoit à Rousseau l'apparence de la dureté, & lui faisoit repousser l'amitié qui osoit à peine s'offrir à lui. Ses ennemis ont prétendu qu'elle prenoit sa source dans une vanité concentrée, que rien ne pouvoit satisfaire: pourquoi ne l'attribuerions-nous pas plutôt aux dons  
” leurs

» leurs aiguës qu'une maladie incurable lui  
 » faisoit ressentir ?

» Oui, j'aime à le croire, ce furent d'a-  
 » bord ses souffrances, & ensuite ses cha-  
 » grins intérieurs qui aigriront son carac-  
 » tère, qui troublèrent sa raison, & le ren-  
 » dirent injuste envers un illustre étranger,  
 » incapable d'avoir conçu le projet de l'avilir  
 » aux yeux de l'Angleterre, comme il l'en  
 » accusa. Hélas! il faut donc, quelle que soit  
 » la justesse de ses pensées, la sublimité de  
 » son génie, que l'homme se trahisse, &  
 » décèle son imperfection par quelques foi-  
 » blesses ! »

On peut reprocher à M. de L. C. d'avoir, dans son style, multiplié les *qui*, les *que* & les mots d'une même consonnance; défauts choquans pour une oreille sensible, & qu'on pouvoit facilement éviter. Peut-être aussi lui reprochera-t-on d'avoir trop légèrement traité la partie littéraire & philosophique de son sujet; mais il prévient ce reproche, en déclarant qu'il a seulement voulu répandre quelques fleurs sur le tombeau d'un homme auquel il doit ses vertus & ses plaisirs.



15 Juin 1779.

H

## SPECTACLES.

## CONCERT SPIRITUEL

*Du jour de la Fête-Dieu.*

CE Concert a commencé par une symphonie à grand orchestre, de la composition d'Amedeo Mozards. On a remarqué dans les deux premiers morceaux un grand caractère, une grande richesse d'idées, & des motifs bien suivis. A l'égard du troisième, où brille toute la science du contrepoint, l'Auteur a obtenu les suffrages des Amateurs d'un genre de musique qui peut intéresser l'esprit, sans jamais aller au cœur.

Mde le Brun a chanté, pour la dernière fois, deux airs Italiens, composés, l'un par son mari, l'autre par Sacchini. Quoique cette Cantatrice ait toujours réuni en sa faveur le plus grand nombre des suffrages, cependant nous croyons qu'on s'égarerait en la prenant pour modèle; car au lieu d'imiter les Italiens, qui savent fondre avec art dans leur voix naturelle, les sons principaux du fausset, Mde le Brun a suivi précisément la méthode contraire; elle a cultivé son fausset, & n'y a réuni les sons naturels de sa voix, que comme un simple accessoire; en sorte que ses sons, qui, pour être expressifs, devroient

sortir du fond de la poitrine, où se trouve le foyer des passions, semblent tous sortir de la tête, & sont absolument dénués de chaleur & d'intérêt. Tel que la mélodie d'une scintille, son chant ne paroît animé que par le froid mécanisme d'un soufflet : qu'on lui ôte le mérite de la nouveauté & celui de quelques difficultés vaincues, il ne restera plus rien qui soit digne d'attention.

Le mérite de M. le Brun est bien différent : loin de dénaturer son instrument, il est parvenu à lui donner, sur-tout dans les hauts, un moëlleux, une douceur dont on ne le croyoit point susceptible. Son exécution est d'un fini rare ; & sa composition, toujours assortie au genre du hautbois, réunit l'élégance, la richesse & la variété. Son dernier concerto a paru sur-tout recommandable par la correction du dessin, par la marche savante des modulations, & par un caractère de gaieté qui fait le charme principal de la musique.

On a aussi entendu pour la dernière fois Mlle. Deschamps ; elle a exécuté fort agréablement sur le violon, un des plus beaux concerto de son Maître, M. Capron. Le Maître & l'Élève ont partagé les applaudissemens unanimes de l'Assemblée.

M. Wounderlick n'a pas dû, pour cette fois, être aussi content de lui, que du Public. Sa flûte étoit sèche, son soufflé pénible, sa langue & les doigts engourdis. Son concerto

d'ailleurs n'offroit rien de neuf, rien de saillant, rien qui pût émouvoir.

Mlle Girardin a soutenu l'idée avantageuse qu'elle avoit donnée le jour de son début : elle a chanté avec Mde Joinville, dont le timbre est plus grave & l'articulation moins distincte, mais qui a plus d'art & d'expérience.

Dans le *Te Deum* de M. Gosset, on a remarqué beaucoup de mouvemens & de grands effets d'harmonie. Ne pouvant aujourd'hui entrer dans les détails de cette composition brillante, nous nous contenterons d'observer que l'Auteur a presque toujours confondu les transports de l'allégresse avec ceux de la fureur. Est-ce à la musique, est-ce au Musicien qu'on doit attribuer cette confusion ? Les grands Maîtres de l'Art ont seuls le droit de résoudre un problème qui se présente fréquemment à l'esprit, quand on entend des Motets & des Opéras.

### ACADÉMIE ROYALE DE MUSIQUE:

LES représentations d'*Iphigénie en Tauride* ont continué d'attirer la même affluence & d'exciter les mêmes transports. Il y a même eu plusieurs morceaux qui ont été mieux sentis & plus vivement applaudis aux dernières représentations qu'aux premières. Un grand nombre de personnes, qui jusques

là avoient peu goûté la musique de M. Gluck, ont été forcées à l'admiration par ce nouveau chef-d'œuvre; & en effet, le caractère en est si imposant, les beautés y sont si multipliées & d'un effet si puissant, que si nous ne consultations que le sentiment dont nous sommes pénétrés; nous aurions de la peine à concevoir que tout le monde n'en fût pas frappé comme nous; nous serions tentés d'appliquer aux détracteurs de M. Gluck ces paroles de Cicéron : *Quas aures habeant, aut quid in his homini simile sit nescio.* Mais il faut se défendre avec soin de cet enthousiasme exclusif; il faut se souvenir que depuis Homère jusqu'à Racine, aucun homme de génie n'a réuni tous les suffrages; que le goût est bien rare, & que les faux jugemens tiennent encore bien moins au défaut de goût qu'aux erreurs de l'esprit; que la multitude est égaree par des préventions d'ignorance ou d'habitude; mais que ces préventions sont bien moins opiniâtres que les préjugés d'opinion, de prétentions ou de parti qui égarent les gens d'esprit; enfin, que de tous les hommes qui se sont frayé de nouvelles routes dans un art, & qui en ont reculé les limites, aucun n'a obtenu des honneurs & des succès plus prompts, plus universels & plus flatteurs que M. Gluck.

Nous avons promis d'entrer dans quelque détail sur les beautés musicales de cet Opéra qui nous ont le plus frappés; une lettre qui nous est tombée entre les mains

nous dispense de ce travail. Nous allons en donner l'extrait. On y reconnoitra aisément la main d'un homme de Lettres, bien digne de parler des Arts, parce qu'il joint le goût à l'imagination, les lumières à la sensibilité. On va en juger.

« Vous me demandez, Monsieur, l'analyse  
 » des beautés musicales de l'*Iphigénie en Tau-*  
 » *ride*; je suis encore trop près de ce chef-  
 » d'œuvre, j'en suis trop pénétré, trop ému  
 » pour être en état de vous satisfaire: mal-  
 » heur aux ouvrages de sentiment & d'ima-  
 » gination qui, au moment où ils paroissent,  
 » se laissent analyser; attendez que mes  
 » premières impressions se soient affoiblies,  
 » & sur-tout songez à la difficulté ou plutôt  
 » à l'impossibilité de réussir dans une pareille  
 » entreprise, sans avoir la partition sous  
 » les yeux. Je me bornerai donc à vous tra-  
 » cer l'esquisse de deux morceaux, qui suffi-  
 » ront, si je ne me trompe, pour faire sentir  
 » à quel point M. Gluck est tout à la fois  
 » Peintre & Poëte.

» Je commencerai par l'ouverture, qui  
 » n'est autre chose que le tableau même de  
 » l'orage, par lequel le Poëte a ouvert la  
 » Scène. Vous savez que les tempêtes en mu-  
 » sique ne sont souvent que du bruit, &  
 » qu'il en est de ces sortes d'imitations  
 » comme de ces peintures gothiques, où  
 » l'on ne reconnoît les figures qu'à la faveur  
 » d'un écriteau.

» Pour donner à son tableau plus d'éner-  
 » gie & de vérité, M. Gluck le fait précéder  
 » par un morceau de musique d'une dou-  
 » ceur d'harmonie & de mélodie qui, en  
 » peignant le calme de la Nature, le porte  
 » au fond de nos cœurs. Un coup de timbale  
 » détruit ce tableau, & change toute la  
 » situation; l'orchestre se trouble, & fré-  
 » mit sourdement; l'orage est déjà formé,  
 » mais il ne menace encore que de loin; il  
 » avance, il croît par degrés; les cors &  
 » les trompettes, qui d'abord ne se faisoient  
 » entendre que de temps en temps, comme  
 » pour en annoncer l'approche & la vio-  
 » lence, s'unissent au fond de l'orchestre  
 » devenu bruyant & terrible: l'orage éclate.  
 » Imitateur attentif & fidèle de la nature,  
 » le Musicien donne à la tempête quelques  
 » momens de relâche, & profite de cet  
 » intervalle pour faire entendre les voix  
 » gémissantes d'Iphigénie & des Prêtresses  
 » qui, se répandant en désordre sur le théâ-  
 » tre, implorent la clémence des Dieux.  
 » Mais loin de s'appaiser, l'orage ne fait  
 » que s'accroître: l'Orchestre plus cou-  
 » roucé, plus perçant & plus aigu, pré-  
 » sente à-la-fois mille images effrayantes;  
 » il peint & le mugissement des flots & le  
 » sifflement des vents, & les rapides feux  
 » des éclairs, & le murmure du tonnerre,  
 » & les épouvantables éclats. Iphigénie  
 » & ses compagnes recommencent leur  
 » prière, & leur prière est toujours repoussée.

» Ici ne croyez pas que le Compositeur  
 » épuisé se contenté de faire passer par des  
 » modulations nouvelles, les traits & les  
 » passages dont il s'est déjà servi; un des  
 » grands mérites de M. Gluck est d'aller  
 » toujours au-delà des idées communes, &  
 » de varier, de fortifier & d'accroître l'ex-  
 » pression par des moyens qui, jusqu'à lui,  
 » étoient demeuré cachés dans les secrets de  
 » l'art. Enfin l'orage perd de sa force; il  
 » s'étoit accru par degrés, il tombe insensi-  
 » blement : les sons deviennent plus graves,  
 » les mouvemens plus tranquilles, & l'har-  
 » monie plus rapprochée & plus douce : il  
 » ne subsiste plus que quelques restes d'agi-  
 » tation, exprimés de loir en loir par les  
 » flûtes. La sédition cesse; la paix & l'ordre  
 » se rétablissent; tout reprend sa place, &  
 » le calme est rendu à la nature.

« M. Gluck va se montrer aussi grand  
 » Poëte qu'il vient de se montrer grand  
 » Peintre. Après ses premiers accès de fu-  
 » reur, Oreste tombe anéanti sur un banc  
 » de pierre, & chante ces paroles :

Le calme rentre dans mon cœur....

Mes maux ont donc lassé la colère céleste!

Je touche au terme du malheur.

Dieux justes! Ciel vengeur!

Vous laissez respirer le parricide Oreste.

» Mais écoutez les instrumens, ils vous  
 » diront que c'est-là de l'accablement, &

» non du repos : ils vous diront qu'Oreste  
 » a perdu , non le sentiment de ses peines ,  
 » mais seulement la force de les faire éclater .  
 » En effet , son chant d'autant plus admira-  
 » ble , d'autant plus vrai , qu'il ne parcourt  
 » qu'un très-petit nombre de cordes & que  
 » sur-tout il n'a rien de périodique , son  
 » chant est accompagné par des alto-violes  
 » qui peignent la voix sourde & menaçante  
 » des remords , pendant que les violons expri-  
 » ment une agitation profonde , mêlée de  
 » soupirs & de sanglots . C'est ainsi qu'après  
 » une violente tempête , on voit les flots se  
 » mouvoir & se balancer long-temps , avant  
 » de se calmer & de s'aplanir . A ces traits  
 » neufs & hardis , on reconnoît sans peine  
 » le génie & la touche de l'Artiste qui , dans  
 » le premier Acte d'*Iphigénie* en Aulide , fait  
 » repousser par l'Orchestre , devenu l'Inter-  
 » prète de Diane , la prière que Calchas  
 » adresse à cette Divinité ; qui , dans le se-  
 » cond Acte d'*Armide* , transporte tout-à-  
 » coup l'effet principal à l'Orchestre , &  
 » change un tableau d'histoire en un paysage  
 » charmant , dont Renaud contemple les  
 » différentes beautés ; qui , dans le second  
 » Acte d'*Alceste* , attache à un air de diver-  
 » tissement de danse , un chant plein de  
 » douleur & de larmes . Voilà des con-  
 » ceptions véritablement sublimes : voilà des  
 » beautés dont l'Auteur n'a trouvé nulle part  
 » le modèle . S'il est aujourd'hui du bon ton  
 » & du bon air de dédaigner les discussions

» sur la musique, n'en accusons que les  
 » Musiciens, dont la plupart mettent tout  
 » leur talent à amuser l'oreille par de petites  
 » formules, par de vaines chansonnettes,  
 » par le son de trois ou quatre voyelles plus  
 » ou moins richement brodées. Qu'à l'exem-  
 » ple du Chevalier Gluck, on fasse servir ce  
 » bel art à remuer l'ame, à peindre les pas-  
 » sions, à reveiller des sentimens & à exer-  
 » cer la pensée; & , quelque prix que  
 » nous attachions aux choses de pur esprit  
 » & de pur agrément, les Musiciens, malgré  
 » le dédain d'une classe de personnes qui ne  
 » savent pas assez que la vraie politesse,  
 » celle des mœurs, est le fruit de la culture  
 » & de la perfection des Arts, les Musiciens  
 » iront se placer à côté des plus grands  
 » Poëtes, &c. »

Aux premières représentations d'Iphigé-  
 nie en Tauride, il n'y avoit de ballet que  
 celui du premier Acte, car on ne peut pas  
 donner ce nom à la Pantomime des Furies  
 qui viennent tourmenter Oreste dans son  
 sommeil au second Acte. Quoique le goût  
 du Public pour ce genre de divertissement  
 paroisse plus vif que jamais; quoique ce goût  
 soit bien justifié par la perfection à laquelle  
 la danse est portée parmi nous, & par le  
 grand nombre d'excellens Sujets que nous  
 possédons, on ne se seroit pas apperçu que  
 la danse manquât au nouvel Opéra, s'il avoit  
 rempli la durée ordinaire du spectacle. On  
 a cru devoir y suppléer en ajoutant au 4<sup>e</sup> Acte

un ballet qui semble tenir à l'action de la Tragedie. Ce sont des Scythes de l'un & l'autre sexe, qu'on présente enchaînés à Oreste, & à qui il rend la liberté. Ils dansent pour exprimer leur joie & leur reconnoissance, & les Grecs viennent enlever la statue de Diane.

Ce ballet est composé par M. Noverre, ainsi que celui du premier Acte & la Pantomime des Furies.

Le premier, quoique d'une grande simplicité, est digne de ce celebre Compositeur; il peint avec vérité & avec force la joie cruelle d'un peuple sauvage, qui amène en triomphe ces deux victimes, & se réjouit d'avance de voir bientôt couler leur sang. Il est très-bien exécuté par tous les Danseurs, & principalement par MM. Gardel & Dauberval, qui rendent à merveille, par des pas & des mouvemens simples, mais énergiques & bien caractérisés, la danse de deux Chefs de Sauvages.

La Scène Pantomime des Furies est en général très-bien conçue; mais elle auroit, à ce qu'il nous semble, encore plus d'effet, si les Danseurs y *dansoient* moins; s'ils mettoient plus de repos & plus de variété dans les tableaux, & s'ils observoient plus scrupuleusement les intentions de la musique, qui nous paroît indiquer les momens où les Furies doivent se précipiter sur Oreste, & ceux où ils doivent reculer avec une sorte d'horreur. Nous soumettons cette critique au

goût & aux lumières supérieures de M. No-verre.

Le dernier ballet remplit l'objet qu'on s'est proposé. L'idée en est naturelle & heureuse, & l'exécution en est parfaite. Il suffit de dire que les différentes entrées sont exécutées par Mesdemoiselles Heinel, Guimard, Allard. & Pelin, & par MM. Vestris père & fils, pour annoncer la réunion de tous les talens & de toutes les grâces dont la danse est susceptible. La Musique est de M. Gossec; elle nous a paru digne de ce Compositeur célèbre, dont la réputation est établie sur des Ouvrages d'un ordre supérieur.

---

Jeudi 10 de ce mois, on a donné la première représentation de *l'Idolo Cinese* ou *l'Idole de la Chine*, intermède qui a eu beaucoup de succès en Italie. La Musique est de M. Paësiello; mais on y a joint plusieurs airs de M. Piccini, & de quelques autres Compositeurs Italiens. Le temps ne nous permet pas de rendre compte de cette nouveauté, dont nous parlerons l'ordinaire prochain.

( *Cet Article est de M. S\*.* )



---

*COMÉDIE ITALIENNE.*

**L**E Samedi 22 Mai, on a représenté, pour la première fois, le Petit *Œdipe*, Comédie en un Acte & en vers, mêlée d'Ariettes & de Vaudevilles.

Cet Ouvrage n'est pas, à proprement parler, une Parodie d'*Œdipe* chez Admette, comme on l'avoit d'abord annoncé. L'intrigue a bien quelque rapport à celle de la Tragédie, & dans quelques passages on rencontre des allusions assez marquées; mais cela ne suffit pas pour constituer une Parodie. Voici une légère analyse du Petit *Œdipe*.

L'Amour & l'Hymen sont exilés des Cieux. Ils arrivent l'un & l'autre, le premier conduit par la Folie, dans une isle de la Grèce, habitée par cent jeunes filles. Un seul homme nommé Agénor est toléré dans cette isle, parce qu'il a bien voulu leur tracer des lois quand elles ont renoncé au culte de l'Amour, pour ne plus adorer que la Félicité. Une tendre amitié unit Agénor & Zulma, la première d'entre les habitantes de l'isle. Un Oracle a menacé Agénor de l'esclavage, & Zulma lui dispute ses fers. C'est dans cette circonstance que l'Amour & l'Hymen demandent un asyle: le jeune homme le leur accorde, & les engage à se cacher; mais, malgré leurs soins, ils ont découverts. On

veut les chasser de l'isle ; Agenor les prend sous sa protection, jusqu'au moment où, se présentant au temple de la Félicité avec Zulma, qui veut toujours se soumettre à l'esclavage pour son jeune ami, l'Amour se découvre à eux, & leur apprend que son aveuglement & son exil devant finir au moment où il naîtroit un enfant plus charmant que lui, & Mercure lui ayant annoncé la naissance de cet enfant, il recouvre la vue & la liberté. Bientôt le Dieu fait rentrer sous ses lois les habitantes de l'isle, & fait aborder cent jeunes Grecs, que l'Hymen leur donne pour époux.

Il y a dans ce petit ouvrage de la facilité, de la gaité & de l'esprit. L'Auteur est très-jeune, & mérite d'être encouragé.

La musique est de M. des Augiers. Il étoit plus difficile qu'on ne pense de ne pas s'écarter du genre des Vaudevilles semés dans le cours de l'Ouvrage : il y a parfaitement réussi. Les accompagnemens qu'il a faits pour les airs déjà connus, ont de la fraîcheur, de l'agrément, & annoncent de l'adresse & de l'intelligence. Il est à désirer qu'un début aussi heureux engage M. des Augiers à se faire connoître dans des ouvrages d'un genre plus décidé ; ou nous nous trompons fort, ou nous croyons pouvoir lui promettre des succès.

## A C A D É M I E S.

*PRIX proposé par l'Académie de Bordeaux,  
le 1 Mai.*

UN Citoyen de cette Ville, zélé pour le bien public, a remis à l'Académie une somme de 1200 liv. pour servir de prix à la solution d'une question utile à l'humanité.

L'Académie a cru ne pouvoir mieux entrer dans ses vues qu'en proposant le sujet suivant : *le moyen de prévenir, dans l'usage ordinaire d'allaiter les enfans trouvés, les dangers qui en résultent, soit pour ces enfans, soit pour leurs nourrices, & par une suite nécessaire, pour la population en général; ou bien que l'on indique la meilleure méthode, & en même-temps la plus économique, de suppléer au lait de femme pour la nourriture de ces enfans.*

En proposant le dernier Membre de cette question, l'Académie n'ignore point que des Médecins célèbres s'en sont occupés en divers temps; que de zélés Administrateurs en ont fait l'objet de leur sollicitude (1); que des Citoyens respectables en ont fait celui de leurs recherches; qu'un Magistrat, dont les vues patriotiques rendront à jamais la mémoire chère à l'humanité, avoit à ses dépens fait à ce sujet l'entreprise la plus digne d'un grand cœur (2). Elle

---

(1) EN 1680, les Administrateurs de l'hôpital des Enfans-Trouvés de Paris.

EN 1775 les Administrateurs de celui d'Aix en Provence.

(2) M. de Chamouset, Maître des Comptes, mort le 27 Avril 1773.

n'ignore pas que même chez des Nations étrangères le premier des devoirs maternels est sacrifié à l'usage d'élever des enfans sans nourrices (1).

Cette Compagnie fait que des Auteurs, prétendant que tout lait en général étant sujet à s'aigrir facilement, pouvoit aussi donner des tranchées & la diarrhée aux enfans, & être regardé comme la cause de tous les maux auxquels ils sont sujets, ont voulu l'exclure absolument de leur nourriture, & lui substituer des bouillies faites ou avec la fleur de farine ou avec du pain dans de l'eau, ou de la petite bière (2)... que d'autres, proscrivant seulement le lait de femme comme plus susceptible de s'altérer par les causes physiques & morales, & regardant celui des animaux comme moins sujet à cette altération, ont voulu qu'on substituât ce lait à celui des nourrices (3).

Mais elle fait que, contre le système des premiers, on a objecté que les bouillies, de quelque espèce qu'elles soient, formoient un aliment trop indigeste pour les enfans nouveaux nés, auxquels il faut un chyle, pour ainsi dire tout formé, qui séjourne peu dans leur estomac; & que cette nourriture, du moins jusqu'à ce qu'ils aient atteint l'âge d'environ huit mois, n'étoit propre qu'à leur donner le carreau ou des coliques convulsives des plus violentes (4).

Elle fait que, contre l'opinion des seconds, on a relevé que les animaux n'étoient pas moins sujets à des passions vives, également propres à altérer leur lait; qu'on nuisoit à la qualité de cet aliment, si on

(1) En Angleterre, dans la Bavière, &c.

(2) Van-Helmont: *infantis nutritio ad vitam longam...*

(3) Brouzet, *essai sur l'éducation médicinale des enfans*. Vandermonde, *essai sur la manière de perfectionner l'espèce humaine*.

(4) M. Lorry, *traité des alimens*.

gardoit les mères dans les étables, & que si on les laissoit paître dans les prairies, elles s'y nourrissoient souvent d'herbes dangereuses, telles que les tithy-males, &c. qui changeoient le goût de leur lait d'une manière sensible, & pouvoient le rendre funeste; que d'ailleurs, en faisant chauffer ou cuire ce lait pour en faire de la bouillie, on lui faisoit perdre les principes les plus subtils & les plus balsamiques; incon-vénient inévitable toutes les fois que le lait ne passe pas immédiatement de l'animal qui le fournit dans la bouche de l'enfant qui le reçoit (1).

L'Académie a donc vu des doutes subsister encore sur cette matière; des inconvéniens présentés de toutes parts; & l'incertitude sur le meilleur moyen d'élever les enfans sans nourrices, errer toujours autour de leur berceau. Elle a vu les gens de l'art demander & attendre encore la réponse de l'expé-rience (2); & elle a cru devoir exciter un nouveau zèle sur cet objet, & inviter à de nouveaux efforts qui puissent enfin assurer, pour les enfans-trouvés, une nourriture exempte de tout danger, dans le cas où il ne seroit pas possible d'éviter tous ceux qu'on a plus particulièrement aujourd'hui à redouter du seul aliment que la nature sembloit avoir préparé pour ces êtres infortunés.

M. Dupré de Saint-Maur, Intendant de Bordeaux, instruit du dessein de cette Compagnie, & frappé de l'importance de la question qu'elle vouloit proposer, a désiré de concourir aussi à la juste récompense qui

(1) M. Desessartz, *traité de l'éducation corporelle des enfans en bas-âge.*

(2) *Consultation de la faculté de Médecine de Paris, en 1680... Voyez le Journal des Savans, année 1680... & le Journal de Médecine, année 1775, tom. 44. page 307.*

Seroit dûe à l'Auteur qui la résoudroit avec succès ; & il a fait en conséquence remettre à l'Académie une somme de 800 liv. pour être ajoutée aux 1200 liv. qui devoient former le prix ; en sorte que ce prix sera de 2000 liv.

L'Académie en fera la distribution le 25 Août 1781. Mais elle desire que les Auteurs qui voudront concourir, lui fassent parvenir leurs ouvrages dès le mois de Janvier de la même année. Elle les prévient aussi qu'elle n'accueillera aucun des moyens qu'ils pourront avoir à proposer pour satisfaire à sa demande, qu'autant qu'ils seront établis sur l'expérience, & que les succès en seront bien & dûment certifiés.

Au reste, quoiqu'elle ait circonscrit dans de certaines bornes le sujet auquel on s'arrête, elle verroit avec plaisir les Auteurs étendre aussi leurs recherches, & proposer leurs vues sur le meilleur régime à faire observer aux enfans-trouvés au sortir du premier âge, & sur la manière de les conduire & de les élever la plus propre à les conserver à l'État, en présentant de nouvelles idées sur ces objets en particulier, ou en perfectionnant celles qui peuvent être connues, ils acquéreroient d'autant plus de droits à la reconnoissance publique, que l'Académie n'a pas cru devoir leur imposer cette obligation.

Pour l'année 1780, elle aura aussi le prix courant à distribuer, pour sujet duquel elle propose aujourd'hui ces deux questions : 1°. *Quel est la Loi hydraulique qui, en fixant la hauteur d'eau nécessaire pour le jeu des machines, préserveroit les fonds riverains d'inondations ; & s'il n'existe point de Loi pareille qui puisse être générale & s'appliquer à toutes les différentes espèces de moulins à eau placés sur quelque rivière que ce soit, quelles sont les Loix particulières qui conviendroient à chaque espèce ?* 2°. *Les circonstances du poids de l'eau, de son volume & de*

*sa pente étant donnée, de quelle espèce doit être un moulin pour produire le plus grand effet? Le prix est de la valeur de 300 livres.*

Les Ouvrages pourront être écrits en François ou en Latin; on n'en recevra point dans d'autres langues, & les Auteurs sont priés de ne point se faire connoître; ils mettront seulement leur nom, avec leurs qualités dans un billet cacheté, joint à leur Ouvrage.

Les paquets pourront être envoyés à M. l'Intendant, qui les fera remettre à l'Académie; ou adressés, francs de port, à M. de Lamontaigne, Conseiller au Parlement, & Secrétaire-Perpétuel de l'Académie.

## SCIENCES ET ARTS.

### PEINTURE.

**L**E 29 Mai, M. Bachelier, Professeur de l'Académie Royale de Peinture & de Sculpture, présenta à l'Assemblée les Ouvrages du sieur Suvée, son Élève, Peintre d'Histoire. Une couleur suave, vraie & harmonieuse, de la grâce dans l'attitude de ses figures & dans le jet de ses draperies, beaucoup d'intelligence dans la distribution des masses de clair & d'ombre; enfin une connoissance approfondie des différentes parties de son art, & une exécution très-aimable, lui ont obtenu l'unanimité des suffrages.

Si cet Artiste, comme il est à présumer, acquiert de la réputation, il est à croire qu'étant établie sur un vrai savoir, elle ne s'évaporerà pas en fumée, & n'aura pas la destinée de ces fleurs qu'un jour voit naître & mourir.

## G R A V U R E S.

**L**A MORT DE TURENNE, gravée par T. Chambars, d'après Palmieri. Cette Estampe, qui a été proposée par Soufcription, se vend à Paris chez le Noir, Marchand du Cabinet des Estampes du Roi, au Louvre, & rue du Coq S. Honoré.

*Achille prêt à être submergé par le Xanthe & le Sinois, est secouru par Junon & Vulcain*, Estampe de 18 pouces 6 lig. de largeur, sur 16 pouces 3 lig. de hauteur; gravée par P. H. L. Pariseau, d'après un tableau peint par J. B. Deshays, & qui avoit commencé la réputation de ce jeune Artiste, qu'une mort prématurée a enlevé à la Peinture.

Cette Estampe est gravée dans la manière du lavis; mais dans une manière différente de celle de quelques Artistes qui ont donné diverses Estampes à peu-près dans le même genre. La méthode de M. Pariseau nous paroît propre à rendre les grands effets du clair obscur, & à réunir dans les détails la vigueur & la légèreté Prix 6 liv.

*L'Espérance nourrit l'Amour, & la Persévérance le couronne; l'Amour consolé par l'Amitié*, deux petites Estampes, composées & gravées par le même P. H. L. Pariseau, dans la même manière du lavis. Prix, 1 liv. 4 sols chaque. A Paris, chez l'Auteur, rue des Fossés M. le Prince, passage du Riche-Laboureur.

*Portrait de Charles de Linné*, Chevalier de l'Étoile Polaire, &c. peint par M. Roslin, & gravé par M. Bervic, se vend à Paris, chez M. le Chevalier Roslin, aux Galeries du Louvre, & chez Bervic, rue Saint Étienne des Grès, Collège Montaigu. Prix, 2 liv.

*Tombeau du Général de Montgommery.* C'est la gravure d'un monument ordonné par les Treize États-Unis Américains, & dirigé par M. Franklin, pour servir de tombeau à Richard de Montgommery, Major-Général des Armées des États-Unis de l'Amérique, tué au siège de Québec le 31 Décembre 1775, âgé de 38 ans, & destiné à être placé dans la grande salle où se tiennent les États-Généraux à Philadelphie. Ce monument, le premier qui ait été élevé à la gloire des Défenseurs de la Liberté en Amérique, a été composé & exécuté en marbre de dix pieds de proportion, par J. J. Caffery, Sculpteur du Roi, en 1777. L'Estampe, de 10 pouces de haut sur 7 pouces de large, se vend chez A. de Saint-Aubin, Graveur du Roi & de la Bibliothèque, rue des Mathurins S. Jacques, & aux adresses ordinaires.

*Portrait de Poullain de Saint-Foi*, peint par Saint-Aubin, & gravé par le Mire. Prix, 2 liv. chez la Veuve Duchêne, Libraire, rue S. Jacques.

*Portrait d'Alexandre Pope*, peint par Knelles, & gravé par le Beau. Prix, 2 liv. à la même adresse.

## C O U R S P U B L I C.

**M.** MARCADÉ, Interprète de Langues, & Professeur de Littérature, ouvrira Mercredi 16 de ce mois, à neuf heures du matin, & continuera aux heures les plus commodes pour les Auditeurs, deux *Cours de Langue Grecque*, l'un purement élémentaire, l'autre historique & scientifique, dans lequel il donnera des notions préliminaires & des dissertations curieuses sur les langues mortes & vivantes comparées ensemble. Rue S. André-des-Arcs, la porte-cochère en face de la rue Côté-le-Cœur.

## ANNONCES LITTÉRAIRES.

**L**es *Éléments de la Langue Angloise*, développés d'une manière nouvelle, facile & très concise, en forme de Dialogues, où la prononciation est enseignée par un assemblage de lettres qui forme des sons similaires en François, & où la juste mesure de chaque syllabe est déterminée, avec des phrases familières, des Dialogues & un Vocabulaire très-intéressant pour ceux qui souhaitent parler Anglois correctement & en peu de temps. Nouvelle Édition, revue, corrigée & enrichie de plusieurs nouvelles règles & remarques, servant à écarter les difficultés qui retardent les progrès des Étrangers. Par V. Peyton. *Linguarum diversitas alienat hominem ab homine; & propter solam linguarum diversitatem, nihil prodest ad consociandos homines tanta similitudo natura.* S. August. de Civit. Dei. A Londres, & se trouve à Paris chez Pissot & Barrois le jeune, Libraires, quai des Augustins, 1779.

Le titre de cet Ouvrage en fait suffisamment connoître le plan & l'étendue. C'est un des plus utiles qu'on puisse recommander à ceux qui veulent apprendre la langue Angloise. Les Dialogues renferment presque tous les détails qui peuvent entrer dans le discours familier & dans tous les idiômes; c'est le langage familier qui est le plus difficile à bien entendre. Les règles de la prononciation nous ont aussi paru très-clairement exposées, & exprimées par des signes aussi précis qu'il est possible de le faire.

*Septième & huitième cahiers de l'Histoire nouvelle de tous les Peuples du Monde.* On s'abonne chez Cloufier, Imprimeur, rue S. Jacques, & chez Couturier père, Libraire, aux Galeries du Louvre.

*Essai sur l'Histoire Générale des Tribunaux des Peuples, tant anciens que modernes, ou Dictionnaire Historique & Judiciaire, contenant les Anecdotes piquantes & les Jugemens fameux de tous les temps & de toutes les nations; par M. Desessarts, Avocat, Membre de plusieurs Académies. Tome IV in-8°. Prix, 4 liv. A Paris, chez l'Auteur, rue de Verneuil; Mérigot le jeune, Libraire, quai des Augustins, au coin de la rue Pavée; Durand neveu, Libraire, rue Galande, & Nyon l'aîné, Libraire, rue S. Jean-de-Beauvais.*

Ce nouveau Volume contient, outre une multitude d'Anecdotes, de Procès & de Jugemens, l'Histoire des Tribunaux de la Hollande, de la Hongrie, du Japon, de l'Inquisition, de Lacédémone, de la Laponie, de Loango, de Lucques, de Malabar, des Maldives, de Maroc, de Milan, de Monomotapa, &c.

Le cinquième Volume est sous presse, le sixième & dernier paroîtra à l'époque fixée par l'Auteur.

*Tomes 25 & 26 du Répertoire Universel & raisonné de Jurisprudence, civile, criminelle, canonique, &c. mis en ordre & publiés par M. Guyot. A Paris, chez Panckoucke, Hôtel de Thou, rue des Poitevins; chez Dupuis, Libraire, rue de la Huchette, maison du Commissaire, & chez les principaux Libraires de France.*

*Les Deux Frères, ou la Famille comme il y en a tant, par M. Imbert. A Paris, chez Bastien, Libraire, rue du Petit-Lion.*

*Testament Paternel, ou avis d'un père à ses enfans, par M. Palas, Lieutenant-Général du Bailliage de Toul, & de l'Académie de Nancy. 2 Parues. A Paris, chez le même.*

*Du Commerce, des Sciences & des Arts avec*

*les Nations étrangères*, Poème, par M. Mouzon, Professeur en l'Université de Bourges. A Paris, chez le même.

On a mis en vente à l'Hôtel de Thou, rue des Poitevins, le Tome V<sup>e</sup> de *l'Histoire Naturelle des Oiseaux*, in-4<sup>o</sup>. avec fig. 15 l. en blanc, 17 l. rel.

Le XIV<sup>e</sup> Cahier des *Animaux Quadrupèdes* enluminés. Prix, 7 liv. 4 sols.

*Académie des Sciences*, années 1773 & 1774, sans la partie mathématique, in-12. 4 vol. 10 liv. en bl. 12 liv. rel.

Les Tomes V & VI des *Tables de la même Académie*, in-12. comprenant les années 1751 à 1770. Prix 5 liv en bl. 6 liv. rel.

*Cours d'Histoire Universelle*, par M. Luceau de Boisjermain, 3 vol. in-8<sup>o</sup>. Prix, 13 liv. 10 sols. A Paris, chez l'Auteur, hôtel de la Fautrière, rue & à côté de l'ancienne Comédie Française, au Bureau de l'abonnement Littéraire. Le troisième volume se vend séparément 4 liv. 10 sols aux personnes qui ont acheté la première ou la seconde édition des deux premiers volumes de cet Ouvrage.

*Faute à corriger dans le Mercure du 25 Mai dernier.*

C'est par méprise que l'on a dit dans une note, page 304, que le Tome VI du Dictionnaire des Sciences Politiques n'avoit pas encore paru. Non-seulement ce Tome VI a été publié au temps promis; mais le VII<sup>e</sup> a paru depuis, il y a plus de deux mois, & le VIII<sup>e</sup> sera délivré incessamment aux Souscripteurs. Nous rectifions d'autant plus volontiers cette méprise, que les Rédacteurs de cet important Ouvrage méritent les plus grands éloges, tant pour son mérite intrinsèque, que pour leur exactitude à remplir leurs engagements envers le Public. Nous donnerons des extraits de tous ces volumes.

JOURNAL



# JOURNAL POLITIQUE DE BRUXELLES.

---

---

## TURQUIE.

*De CONSTANTINOPLE , le 17 Avril.*

**O**N dit qu'une des conditions du Traité que nous devons à la médiation de la France , règle que la forteresse d'Oczakow & ses dépendances , resteront dans l'état où elles se trouvent , au Grand-Seigneur , qui les tiendra en état de défense , & mettra par ce moyen la Russie à couvert des incursions des Tartares de ce côté. Cette paix si nécessaire à la Porte , lui permet de porter son attention sur les troubles qui ont éclaté dans plusieurs Provinces de l'Empire. L'Egypte & la Syrie ne sont pas moins agitées que la Morée ; trois Beys désolent actuellement le premier de ces pays , qui depuis long-tems ne tient à l'Empire Ottoman , que par le foible lien d'une obéissance précaire. Le Bacha qui y gouverne au nom de la Porte , & dont l'autorité est nulle , fomenté sous - main les divisions des trois Beys , dans l'espérance de faciliter la soumission du dernier vainqueur , que ses triomphes même sur ses deux compétiteurs auront affoibli , & mis hors d'état de résister. Dans la Syrie les Grands ont secoué toute dépendance , & refusent de payer à S. H. les tributs ordinaires. Le Bacha de Seyde a frété cent petits bâtimens , qui doivent être employés

15 Juin 1779.

I

à faire le cabotage pour son compte ; & il a notifié aux Marchands étrangers , que s'il arrivoit quelque malheur à l'un de ces bâtimens , il s'en prendroit à eux pour se dédommager sur leurs biens & sur leur vie même. Zapan-Oglou & Ali-Bacha de Sivas , se font la guerre en Natolie. Cette anarchie s'est étendue jusqu'aux Provinces voisines de cette Capitale ; on assure que le Séraskier Abdoulah , chargé du commandement de l'armée assemblée l'année dernière , près d'Ismaïl , pour observer les mouvemens des Russes sur le Danubé , employe , aujourd'hui que la paix est conclue , cette même armée pour les intérêts particuliers. Ces désordres que la Porte , long-tems occupée de ses démêles avec la Russie , n'a pu empêcher de naître , & que sa négligence a laissé grossir , demandent des remèdes prompts ; sa première attention se tourne vers la Morée ; le Capitan-Bacha est parti ce matin pour s'y rendre , avec une suite de 4000 hommes ; il a été nommé Séraskier ou Capitaine - Général de la Morée , & de toutes les Provinces qui se trouvent sur son passage ; & ses pouvoirs sont si étendus , que ses ordres doivent être exécutés comme ceux du Souverain , depuis Pontepiccolo , à 5 milles de cette Capitale , jusqu'à l'extrémité de la Romélie. Il trouvera sur sa route 30,000 hommes , que 8 Pachas ont eu ordre d'assembler ; 12 vaisseaux de ligne & plusieurs autres bâtimens de moindre grandeur , mettront à la voile après demain sous les ordres de son Kiaya. On ne doute point qu'après avoir mis les Arnauts à la raison , il n'aille en Syrie & en Egypte. La Porte en apaisant les troubles de ces côtés , remplira le vœu des Nations qui commercent dans le Levant , exercera en même-tems ses troupes de terre & de mer , & occupera un Officier dont le génie inquiet &

actif, absolument opposé à celui de paix, qui domine actuellement dans le Divan, pourroit causer de nouvelles inquiétudes.

Hier, le Chevalier Gradenigo, ancien Baile de la République de Venise, s'est embarqué avec toute sa famille pour retourner dans sa Patrie. Le même jour, à 4 heures & demie du matin, on a ressenti 2 secousses de tremblement de terre; la seconde a été assez forte pour réveiller tout le monde; mais l'une & l'autre n'ont causé que de l'effroi.

## S U È D E.

*De Стокгольм, le 15 Mai.*

LE Duc de Sudermanie est parti d'ici le 8 de ce mois pour se rendre à Carlscroon, où l'on assure aujourd'hui qu'il prendra le commandement de la flotte; S. M. s'y rendra le 24 pour la passer en revue avant qu'elle mette à la voile. A son retour, elle ira à Ulrichsthal, où elle se propose de passer l'été avec toute la Cour. Le Prince Royal y a été transporté le 9.

Les lettres de Danemarck, portent que l'escadre qu'on y équipe sera prête à mettre à la voile à la fin de ce mois; les vaisseaux à mesure qu'ils sont prêts, se rendent à la rade. Il est arrivé dans le port de Copenhague, 3 vaisseaux de guerre appartenant à l'escadre Russe qui a croisé dans la Méditerranée; ils attendent dans le Sund un vent favorable pour passer à Cronstadt; la Duchesse de Kingston, qui va faire quelque séjour à la Cour de Russie, est à bord d'un de ces vaisseaux. On compte actuellement dans le Sund, 128 bâtimens, dont 78 Anglois, y compris 3 frégates qui les escortent.

## A L L E M A G N E.

*De V I E N N E , le 20 Mai.*

C'EST le 13 de ce mois, jour anniversaire de la naissance de l'Impératrice-Reine, que la paix a été signée à Teschen. Pour ne pas prolonger davantage le séjour déjà long des Plénipotentiaires dans cette Ville, l'échange des ratifications se fit le lendemain 14 ; cette nouvelle nous a été apportée le 17 par le Baron Leonard de Collenbach, Secrétaire de la légation impériale & royale au Congrès, à qui l'Impératrice a fait présent d'une bague de brillans. Le Roi de Prusse a fait présent de son portrait, enrichi de brillans, au Prince de Repnin ; d'une tabatière, ornée également de son portrait, au Baron de Breteuil ; & d'une somme de mille louis d'or à chacun des Ministres impériaux, le Comte de Cobenzel & le Baron de Riedesel. S. M. I. a fait un pareil présent aux Ministres Prussiens.

La paix sera publiée le 24 ; on se contentera de chanter un *Te Deum* en actions de grâces, il n'y aura point de gala, ni aucun autre appareil. Tous les soldats des armées Impériales doivent recevoir le creutzer d'augmentation de paie par jour, jusqu'au moment de la publication de la paix ; les Officiers conserveront pendant trois mois leurs appointemens de campagne.

On a parlé de l'accueil distingué que le Général de Wurmsler a reçu ici ; l'Impératrice-Reine vient d'y joindre une marque bien flatteuse d'estime & de bienveillance ; elle lui a envoyé dernièrement un de ses Chambellans, pour l'assurer de sa faveur, & lui dire de sa part qu'ignorant comment elle pourroit lui

prouver ses sentimens, elle desiroit qu'il demandât lui-même ce qui lui feroit plaisir. La réponse du Général est digne de lui. Pénétré des marques de bonté de la Souveraine, certain de faire toujours tout ce qui dépendra de lui pour la mériter, il la supplioit de lui conserver la bienveillance dont elle l'honoroit, dans le cas même où la fortune ne lui feroit pas aussi favorable que pendant la dernière campagne.

La santé de l'Archiduc Maximilien se rétablit & se fortifie de jour en jour; ce Prince se promène fréquemment à cheval dans le Prater.

On apprend d'Illava, que le 4 de ce mois, ce bourg qui est assez considérable, a été entièrement réduit en cendres; l'incendie a commencé par la maison des Peres Trinitaires, qui a été la proie des flammes, ainsi que le Château, qu'on n'a pu conserver.

Les lettres de Presbourg portent que le 5 on y a essuyé un ouragan qui a causé beaucoup de ravages; un malheureux couvreur qui étoit sur une maison, en a été précipité, & a eu le corps fracassé.

*De HAMBOURG, le 25 Mai.*

LA paix signée à Teschen le 13 de ce mois, a dû être publiée maintenant par-tout. Le traité & tous les actes qui y sont relatifs, ont été imprimés en françois & en allemand, ils forment 20 pages *in-4*. Nous nous efforçons de transcrire ici ces pièces intéressantes qui appartiennent à l'histoire; c'est le résultat des négociations qui ont terminé une guerre dont les suites pouvoient allarmer l'Allemagne. Ces pièces sont au nombre de onze, & ont été toutes signées le même jour.

*Traité de Paix entre S. M. l'Impératrice Reine de Hongrie & de Bohême & S. M. le Roi de Prusse. Au nom de la Très-Sainte Trinité, Père, Fils & Saint-Esprit.* » Soit notoire à tous présens & à venir, à qui il appartient, ou appartiendra ; Que le feu de la guerre s'étant malheureusement allumé à l'occasion des différens survenus sur la succession de Bavière, entre S. M. la sérénissime & très-puissante Princesse Marie-Thérèse, Impératrice-douairière des Romains, Reine de Hongrie & de Bohême, &c. &c. ; & S. M. le sérénissime & très-puissant Prince Frédéric, Roi de Prusse, Electeur de Brandebourg, &c. &c. ; L. dites M. ne s'en sont pas moins occupées depuis lors des moyens d'en arrêter les progrès & de rétablir entre elles, le plutôt possible, l'amitié & la bonne intelligence, que venoit d'altérer ce fâcheux événement. Par une suite de leurs intentions & de leurs sentimens réciproques, L. dites M. ont établi & repris à cette fin entre elles plusieurs négociations pacifiques ; mais comme le succès n'en a point été favorable, & qu'elles ont jugé moyennant cela ne pas pouvoir continuer à travailler directement au rétablissement de la paix, persistant néanmoins à la desirer sincèrement de part & d'autre, elles se sont déterminées à réclamer pour cet effet la médiation de leurs alliés respectifs ; persuadées qu'elles pouvoient mettre la confiance la plus entière dans les sentimens d'équité & d'impartialité qu'ils leur avoient témoigné dans tout le cours de cette occurrence. Elles les ont donc requis en conséquence ; & S. M. I. de toutes les Russies, ainsi que S. M. T. C., ayant bien voulu s'en charger, il a résulté enfin de la louable réunion des soins de L. dites M. l'heureuse réconciliation entre les hautes Parties belligérantes, lesquelles ayant donné les mains au plan de pacification qui leur a été proposé par les Puissances médiatrices, S. M. A. l'Impératrice-douairière, Reine de Hongrie & de Bohême, a

nommé en conséquence pour Plénipotentiaire de sa part le sieur Jean-Philippe Comte de Cobenzel, Baron de Prosek, &c., son Chambellan, Conseiller d'Etat intime actuel, Conseiller d'Etat d'épée aux Pays-Bas, Vice-Président de la Députation ministérielle de la Banque; & S. M. le Roi de Prusse de son côté, le sieur Jean-Hermann Baron de Riedesel, son Chambellan; lesdits Ministres se sont assemblés dans la ville de Téschen, où L. M. l'Impératrice de toutes les Russies & le Roi Très-Chrétien ont aussi envoyé leurs Plénipotentiaires, pour assister aux conférences de paix; savoir: le sieur Nicolas Prince de Repnin, Général en chef des armées de S. M. I. de toutes les Russies, Gouverneur-Général de Smolensko, Bielgorod & Orel, Sénateur, Lieutenant-Colonel des Gardes-du-Corps & Chevalier des Ordres de St. Alexandre-Newsky, de l'Aigle Blanc, de Ste. Anne & de l'Ordre militaire de St. George; & le sieur Louis-Auguste Baron de Breteuil, Chevalier des Ordres de S. M. T. C., Brigadier de ses armées & Gouverneur de Gergeau; le travail infatigable de ces deux Plénipotentiaires médiateurs a eu un succès si heureux, que les susdits Plénipotentiaires de S. M. l'Impératrice Reine de Hongrie & de Bohême & de S. M. le Roi de Prusse, après s'être dûment communiqué & avoir échangé leurs pleins pouvoirs respectifs, ont arrêté définitivement & réduit en forme solennelle les articles de paix ci-après, savoir:

I. Il y aura à l'avenir & pour toujours une paix solide & inviolable, ainsi qu'une vraie & sincère amitié entre S. M. l'Impératrice-Reine & S. M. le Roi de Prusse, leurs héritiers & successeurs, leurs Royaumes & Etats, sujets & vassaux, de quelque qualité & condition qu'ils soient.

II. Pareillement, il y aura un oubli perpétuel de tout ce qui a été commis de part & d'autre, avant ou depuis le commencement de la présente guerre. Les sujets des hautes Parties contractantes,

sans nul excepter, jouiront aussi d'une amnistie générale & de tous ses effets, nonobstant toutes lettres évocatoires ; & en conséquence, main-levée leur sera accordée des biens, effets & revenus, saisis, confisqués ou détournés, sans qu'ils puissent être inquiétés sous aucun prétexte dans leurs personnes, biens, honneurs & droits quelconques ; mais devant au contraire être laissés & rétablis en leur possession & jouissance paisible.

III. Les hostilités ayant cessé depuis la suspension d'armes, dont on est convenu, chacune des deux hautes Parties contractantes évacuera immédiatement & dans l'espace de 16 jours après la signature du présent Traité de paix & restituera à l'autre, sans aucune réserve, les provinces, villes, lieux & places qu'elle peut avoir occupé sur l'autre ; bien entendu que les villes & places soient délivrées de part & d'autre dans l'état où par rapport aux fortifications, à l'artillerie & aux munitions, elles étoient au moment de l'occupation.

IV. Tous les prisonniers de guerre & les sujets respectifs détenus pour cause de la guerre, seront, sans distinction ni réserve & sans aucune rançon, délivrés & restitués de part & d'autre, dans six semaines au plus tard après l'échange des ratifications du présent Traité, en payant toutefois préalablement les dettes qu'ils auront contractées pendant leur captivité. L'on renoncera réciproquement à ce qui leur aura été fourni, ou avancé pour leur subsistance & entretien, & l'on en usera en tout de même à l'égard des malades & blessés d'abord après leur guérison ; à quelle fin seront incessamment nommés des Commissaires de part & d'autre pour procéder à l'exécution de cet article.

V. Les contributions, livraisons, fournitures & prestations quelconques de guerre cesseront du jour de la signature du présent Traité. Tous les arrérages dus à cette époque, ainsi que les billets & promesses donnés pour cause de la guerre, sont

déclarés nuls & de nul effet à jamais ; & l'on est convenu de plus , que tout ce qui aura été exigé , pris ou perçu après l'époque susdite , soit d'abord rendu gratuitement & de bonne foi.

VI. L'on est convenu aussi de se rendre mutuellement les sujets de l'une des hautes Parties contractantes qui pourroient avoir été obligés d'entrer dans le service de l'autre , & l'on s'entendra après la paix amiablement sur les mesures nécessaires à prendre pour exécuter cette stipulation avec l'exactitude & la réciprocité convenables.

VII. La convention signée entre S. M. l'Impératrice-Reine , tant pour elle même que pour ses héritiers & successeurs , & M. le Duc des Deux-Ponts , qui y a pris part comme Partie principale contractante , également pour lui , ses héritiers & successeurs , sera annexée au présent Traité ; elle sera censée en faire partie , comme si elle y étoit insérée de mot à mot , & elle sera garantie par les Puissances médiatrices , ainsi que le Traité de paix même.

VIII. Les hautes Puissances contractantes & médiatrices du présent Traité sont convenues de garantir & garantissent formellement à toute la maison Palatine ; & nommément à la ligne de Birkenfeld , les Traités & pactes de famille de 1766 , 1771 & 1774 , en tant qu'ils sont conformes au Traité de paix de Westphalie , & qu'il n'y est pas dérogé par les cessions faites par le présent Traité & conventions , ainsi que l'acte signé aujourd'hui entre le sérénissime Electeur Palatin & M. le Duc des Deux Ponts , sur l'observation & l'exécution de leurs susdits pactes de famille , lequel est annexé au présent Traité , & censé en faire partie , comme s'il y étoit inséré mot à mot.

IX. La convention particulière d'aujourd'hui , par laquelle les prétentions du sérénissime Electeur de Saxe , substitué aux droits de Mde. l'Electrice douairière sa mère , héritière allodiale du feu Electeur de Bavière , ont été réglées & fixées entre les

parties intéressées , sera pareillement annexée au présent Traité , dont elle sera censée faire partie , comme si elle y étoit insérée mot à mot , & sera garantie par L. M. l'Impératrice-Reine & le Roi de Prusse ; elle sera également garantie par les Puissances médiatrices , ainsi que le Traité de paix même.

X. Comme on a élevé des doutes sur le droit que S. M. Prussienne a de réunir à la primogéniture de sa maison les deux principautés de Bareuth & d'Anspach , en cas d'extinction de la ligne qui possède actuellement ces deux Principautés , S. M. l'Impératrice-Reine s'engage pour elle & pour ses héritiers & successeurs à ne jamais mettre aucune opposition à ce que lesdits pays d'Anspach & de Bareuth puissent être réunis à la primogéniture de l'Electorat de Brandebourg , & qu'elle puisse en disposer à son gré.

XI. Et attendu que lesdites Principautés contiennent d'un côté dans leur territoire des fiefs dépendans de la Couronne de Bohême , tandis que de l'autre ces Margraviats ont dans leur mouvance des fiefs situés sur-territoire d'Autriche , L. M. l'Impératrice-Reine & le Roi de Prusse consentent dès-à-présent à renoncer ; lorsque le cas échoira de la réunion prévue dans l'article précédent , à tous droits & hauteurs , sous quelque dénomination qu'ils soient désignés , ainsi qu'à toute dépendance de ces fiefs & parties de fiefs , & à faire cesser respectivement tout lien féodal , sans nulle réserve.

XII. Les Traités de Westphalie & tous les Traités conclus depuis entre L. M. Impériale & Prussienne , & nommément ceux de Breslau & de Berlin de 1742 , de Dresde de 1745 , & de Hubertsbourg du 15 Février 1763 , sont expressément renouvelés & confirmés par le présent Traité de paix , comme s'ils y étoient insérés mot à mot.

XIII. S. M. l'Impératrice Reine se joindra à S. M.

Prussienne , à M. l'Electeur Palatin , & à M. le Duc des Deux-Ponts , pour requérir S. M. l'Empereur & l'Empire , de vouloir bien conférer à S. A. E. P. , tant pour elle que pour toute la maison Palatine , les fiefs de l'Empire situés , tant en Bavière qu'en Souabe , tels qu'ils ont été possédés par le feu Electeur ; & pour convaincre d'autant plus l'Electeur Palatin de la sincérité de ses intentions pour sa personne & en faveur de sa maison , elle promet de s'employer aussi à faire abandonner l'administration desdits fiefs à S. A. E. , immédiatement après la ratification du présent traité de paix.

XIV. S. M. l'Empereur & l'Empire , sont requis par toutes les parties intéressées & contractantes , d'accéder au présent traité & aux actes & conventions qui en font partie , & de donner leur consentement plénier à toutes les stipulations qui y sont contenues.

XV. Finalement S. M. l'Impératrice Reine interposera volontiers , conjointement avec S. M. Prussienne , ses bons offices auprès de S. M. l'Empereur pour le porter à accorder à la maison Ducale de Mecklenbourg , le privilège de *non appellando* illimité , lorsqu'elle l'aura demandé selon l'usage.

XVI. L. M. l'Impératrice de Toutes-les-Russies , & le Roi Très-Chrétien , ayant le plus contribué à l'heureuse réussite de cette pacification , par leur intervention amicale & leur médiation efficace & équitable , L. dites M. sont requis par toutes les parties contractantes & intéressées , de se charger aussi de la garantie du présent traité , ainsi que de toutes les conventions & stipulations , qui en font partie.

XVII. Les ratifications du présent traité expédiées en bonne & due forme , seront échangées en cette ville de Teschen , dans l'espace de 14 jours , ou plutôt , s'il est possible , à compter du jour de sa signature. En foi de quoi nous soussignés Ministres plénipotentiaires avons signé , en vertu de nos

pleins pouvoirs, le présent traité, & y avons fait apposer le cachet de nos armes. Fait à Teschen, le 13 Mai 1779. ( L. S. ) Jean Philippe, Comte Cobenzel. ( L. S. ) Jean Herman, Baron de Riedel.

Nous plénipotentiaire de S. M. l'Impératrice de Toutes-les-Russies, & nous plénipotentiaire de S. M. le Roi Très-Chrétien (1), ayant servi de médiateurs à l'ouvrage de la pacification, déclarons, que le traité de paix ci dessus entre L. M. l'Impératrice-Reine & le Roi de Prusse, avec les conventions, articles séparés, acte particulier & séparé, acte d'accession & d'acceptation, y annexés, & qui en font partie, de même qu'avec toutes les clauses, conditions & stipulations, qui y sont venues, a été conclu par la médiation & sous la garantie de S. M. I. de Toutes-les-Russies, & de S. M. T. C. En foi de quoi, nous avons signé les présentes de notre main, & y avons fait apposer le cachet de nos armes. Fait à Teschen, le 13 Mai 1779. ( L. S. ) Nicolas, Prince Repnin. ( L. S. ) Le Baron de Breteuil.

*Article séparé entre l'Impératrice-Reine & l'Electeur de Saxe.*

Le Sérénissime Electeur de Saxe est compris dans ce traité de paix & de réconciliation, comme partie contractante; S. A. S. E. jouira de tous les effets de cette paix, qui peuvent la regarder; elle s'engage aussi de son côté pour elle, ses héritiers & successeurs, d'observer religieusement la paix & de s'y conformer en tout. Cet article séparé aura de part & d'autre la même force & vertu, que si dans le traité

---

(1) On a expédié deux exemplaires originaux de ce traité, ainsi que des actes annexés, dans l'un de quels on a donné la préférence aux titres de S. M. l'Impératrice de Toutes-les-Russies, & de son Ministre-plénipotentiaire, & dans l'autre aux titres de S. M. T. C., & de son Ministre-plénipotentiaire.

depaix il étoit fait mention expresse de S. A. S. l'Electeur de Saxe, & sera ratifié en même tems que l. dit traité. En foi de quoi nous soussignés Plénipotentiaires de S. M. l'Impératrice Reine de Hongrie & de Bohême, & de S. A. S. l'Electeur de Saxe, en vertu de nos pleins pouvoirs, avons signé le présent article séparé, & y avons fait apposer le cachet de nos armes. Fait à Teschen, le 13 Mai 1779. ( L. S. ) Jean Philippe Comte Cobenzel. ( L. S. ) Frédéric-Auguste, Comte de Zinzendorff & Pottendorff,

*Convention entre S. M. l'Impératrice Reine & S. A. Electorale Palatine.*

S. M. l'Impératrice Reine Apostolique de Hongrie & de Bohême, & S. A. S. E. P. s'étant déterminées à s'arranger avec le concours de M. le Duc des Deux-Ponts, au sujet de la succession délaissée par feu l'Electeur de Bavière, sadite Majesté d'une part & M. l'Electeur Palatin pour lui & ses agnats d'autre part, sont convenus des articles suivans :

Art. I. L'Electeur Palatin rentrera avec sa maison, aux conditions énoncées dans les articles 4, 5 & 6, en possession de tous les districts, qui sont actuellement occupés par la maison d'Autriche, tant en Bavière que dans le Haut-Palatinat, en renonçant à toutes prétentions quelconques, qu'il pourroit former du chef de cette occupation; & S. M. l'Impératrice Reine de son côté, délie M. l'Electeur Palatin de la convention du 3 Janvier 1778, en renonçant par le présent article & de la manière la plus formelle & la plus obligatoire pour elle & pour ses héritiers & successeurs à perpétuité, à toutes les prétentions qu'elle a formées, ou pourroit former, à quelque titre que ce puisse être, sur aucune partie de la succession du défunt Electeur.

II. Par une suite de son affection particulière pour M. l'Electeur Palatin, S. M. l'Impératrice Reine, pour elle & ses successeurs, cède à M. l'Electeur

pour lui, ses héritiers & successeurs, la seigneurie de Mindelheim. Elle lui cède également tous les droits quelconques de la Couronne de Bohême sur les Seigneuries de Glaucha, Waldenbourg & Lichtenstein, avec leurs dépendances appartenantes aux Comtes de Schoenbourg, pour faciliter l'arrangement des prétentions allodiales de la maison de Saxe, & S. M. consent enfin à conférer à M. l'Electeur Palatin, & à toute la maison Palatine, les fiefs de la Couronne de Bohême situés dans le Haut-Palatinat, tels qu'ils ont été possédés jusqu'à présent par les électeurs de Bavière.

III. Promet également S. M. l'Impératrice Reine Apostolique, de requérir S. M. l'Empereur de vouloir bien conférer à S. A. E. P. tant pour elle, que pour toute la maison Palatine, les fiefs de l'Empire, situés tant en Bavière qu'en Souabe, nouvellement acquis par la branche Wilhelmine, tels qu'ils ont été possédés par le feu électeur de Bavière; & pour convaincre d'autant plus M. l'Electeur Palatin de la sincérité de ses intentions pour sa personne, & en faveur de sa maison, S. M. promet de s'employer aussi à faire abandonner l'administration desdits fiefs à S. A. E., immédiatement après la ratification de la présente convention.

IV. En échange, M. l'Electeur Palatin, pour répondre à ces marques d'affection de S. M. l'Impératrice Reine, cède & abandonne en même-tems pour lui, ses héritiers & successeurs à sadite Majesté & à ses héritiers & successeurs, dans l'état où ils sont actuellement, les baillages de Wildshut, de Braunau, avec la ville de ce nom, de Maurkirchen, de Frybourg, de Mattighoven, de Ried, de Scharding, & en général toute la partie de la Bavière, qui est située entre le Danube, l'Inn & la Salza, faisant partie de la généralité ou régence de Bourghausen.

V. Les rivières mentionnées dans l'article précédent, seront communes à la maison d'Autriche &

à l'Electeur Palatin, en tant qu'elles touchent les pays cédés ; aucune des deux parties contractantes ne pourra y altérer le cours naturel des rivières, ni empêcher la libre navigation & le libre passage des sujets, des marchandises, denrées & effets de l'autre ; & il ne sera permis à aucune d'elles, d'y établir de nouveaux péages & aucun autre droit, quel nom qu'il puisse avoir ; les stipulations ci-dessus auront également lieu pour la partie de l'Inn, qui coule entre le bailliage de Scharding & le Comté de Neubourg, relevant de la maison d'Autriche.

VI. Le pays compris dans les limites indiquées par l'article IV, appartiendra à l'impératrice Reine & à ses successeurs, avec tous les droits de supériorité territoriale & tous autres, sans rien excepter ; bien entendu, qu'en aucun tems & sous aucun titre S. M. l'Impératrice Reine, ni ses héritiers & successeurs, ne pourront former des prétentions sur aucune autre partie des états de Bavière, soit à titre d'appartenance ou de dépendance, ou à quelque autre que ce puisse être. S. M. l'Impératrice Reine déclare en outre, qu'elle ne prendra part ni à la Diète de l'Empire, ni au cercle de Bavière, aux droits de séance & de suffrages des ducs de Bavière, & qu'elle abandonne tous ces droits à M. l'Electeur Palatin, à ses héritiers & successeurs, lequel de son côté prend sur lui, ainsi que pour ses héritiers & successeurs toutes les charges quelconques, qui y sont affectées.

VII. S. M. l'Impératrice Reine, & S. A. E. P., se feront remettre & délivrer les papiers, lettres, documens & archives, appartenans, ou relatifs aux Pays, villes & lieux, qu'elles se cèdent réciproquement par la présente convention.

VIII. Seize jours après la signature de cette convention, les troupes de S. M. l'Impératrice Reine évacueront la partie de la Bavière, qui en vertu de l'article Ier. doit être restituée à la maison Palatine, & ladite M. I. & R. entrera en même-tems en pos-

cession de la partie du district de Bourghausen , qui lui est cédée par l'article IV de cette convention.

IX. Les ratifications de la présente convention , expédiées en bonne & due forme , seront échangées dans la ville de Teschen , dans l'espace de quatorze jours ou plutôt s'il est possible , à compter du jour de sa signature.

En foi de quoi nous , soussignés ministres plénipotentiaires , avons signé , en vertu de nos pleins pouvoirs , la présente convention & y avons fait apposer le cachet de nos armes. Fait à Teschen , le 13 Mai 1779. ( L. S. ) Jean Philippe , Comte de Cobenzel. ( L. S. ) Antoine , Comte de Terring-Seefeld.

*La suite à l'ordinaire prochain.*

*De R A T I S B O N N E , le 25 Mai.*

C'EST le 17 de ce mois , à une heure après minuit , que trois couriers arrivés successivement à l'Electeur Palatin , lui ont apporté la nouvelle de la signature de la paix à Teschen ; il a donné sur-le-champ des ordres pour remettre , conformément aux conditions de cette pacification , les districts de Bourghausen aux Commissaires Impériaux , & pour faire occuper par les troupes Electorales la partie du Duché de Bavière , dont les Autrichiens avoient pris possession. Ceux-ci viennent d'évacuer Stadám-Hof , fauxbourg de cette Ville , où la compagnie bourgeoise a pris poste jusqu'à l'arrivée du détachement Bavaois , qui est venu d'Ingolstadt. On dit que les habitans des Pays que les Autrichiens doivent évacuer , payeront les charges & les autres impositions à S. M. I. & R. jusqu'au 28 de ce mois.

On dit ici que la succession de Berg & de Juliers a été au li réglée au congrès de Teschen , & cela est vraisemblable ; mais comme cette

succession n'est pas encore ouverte, il est vraisemblable aussi que ce qui a été fait à cet égard ne sera pas encore publié.

Les lettres de Trèves portent que M. de Hontheim, auteur du fameux livre publié sous le nom de Febronius, a donné sa démission de sa place de Doyen du Chapitre de S. Siméon, & que son neveu a été élu unanimement pour le remplacer : on regarde cet arrangement comme une suite de sa rétractation. On fait que l'impression de cette rétractation a été défendue dans plusieurs Etats ; cette défense semble prouver qu'elle n'y est pas approuvée, & bien des personnes en ont inféré qu'elle avoit été arrachée à M. de Hontheim ; on leur oppose la lettre suivante, qu'il vient d'écrire à l'Electeur de Trèves.

» Monseigneur, c'est avec le plus grand étonnement que j'apprends, par la voie des gazettes, combien de peine on se donne pour persuader un certain public, que malgré la condamnation solennelle que j'ai faite à différentes reprises des livres *Febroniens*, je ne les rejettois pas en effet de cœur comme de bouche, & que leur condamnation n'est que l'effet d'une intrigue odieuse. Je serois inconsolable, Monseigneur, si V. A. E. pouvoit seulement penser que j'ai pu donner occasion à de tels bruits par quelque indiscretion : il me suffit, Monseigneur, d'assurer du contraire V. A. E. avec cette sincérité & cette franchise dont je crois sans vanité avoir toujours fait profession pendant les cinquante années que j'ai passées au service de cet Archevêché. Je suis, avec la plus parfaite soumission, jusqu'au tombeau, &c «.

Les lettres de Pétersbourg portent que la Grande-Duchesse est heureusement accouchée le 8 de ce mois d'un Prince.

## I T A L I E.

*De Livourne, le 10 Mai.*

» UN Corsaire de Tripoli, écrit-on de Naples, monté de 14 canons & de 4 pierriers, a pris dernièrement une tartane Génoise auprès du port de Cortonne, où se trouvoient nos trois chébecs; l'équipage de la tartane s'étant sauvé dans la chaloupe, donna avis de cette prise au Commandant, qui leva aussi-tôt l'ancre, & donna chasse au Tripolitain. Il ne put le joindre qu'à la nuit tombante. Pendant l'obscurité, les Barbaresques tentèrent de venir à l'abordage, & furent repoussés. Le combat commença avec le jour. Le Reis se défendit vigoureusement, mais son vaisseau étant criblé de coups, & n'ayant plus que la moitié de son équipage, il se rendit. Il demanda pour toute capitulation, que lui & ses Officiers ne fussent pas dépouillés; ce qui leur fut accordé. Le nombre des prisonniers est de 128 hommes. La tartane qui a été reprise, sera rendue au propriétaire. En revenant dans le port, les chébecs furent séparés par les courans du fare; & comme ils apprirent qu'il paroïssoit deux autres Corsaires, deux des chébecs allèrent leur donner la chasse. Le Commandant en Chef de ces chébecs a été fait Capitaine de vaisseau avec 200 ducats de pension. S. M. en a accordé une de 150 à chacun des autres Commandans; elle a ordonné en même-temps que le prix de la vente du Corsaire & des esclaves, seroit réparti entre les équipages des chébecs«.

Selon les lettres de Lisbonne, les différens élevés en Afrique, au sujet de la cession des Isles d'Annobon & de Ferdinand, faite par cette Cour à celle d'Espagne, ne sont pas terminés. Les peuples de ces Isles qui n'ont point été con-

quis , & qui se soumirent volontairement au grand Roi , c'est ainsi qu'ils appellent le Roi de Portugal , refusent aujourd'hui de passer sous la domination de l'Espagne. Il faudra peut-être employer la force pour les soumettre. Il y a deux vaisseaux Portugais prêts à se rendre dans ces Isles , & qui n'attendent pour partir que l'arrivée de 4 vaisseaux de guerre Espagnols qui doivent les accompagner.

On a frappé à Florence une médaille à l'occasion de l'Ambassade de l'Empereur de Maroc au Grand-Duc , pour affermir la paix ; l'on y voit d'un côté le buste de S. A. R. , avec cette inscription : *Leopoldo A. A. P. Z. H. C. Magno Duci Etruria optimo Principi*. De l'autre le mole de Livourne , la vue de la mer & des frégates sur le rivage ; le Grand-Duc sortant d'un pavillon militaire , ayant à ses pieds le lion de Toscane ; l'Ambassadeur de Maroc , présentant ses lettres de créance ; des Maroquins à genoux , d'autres à quelque distance , avec leurs présens. On lit autour cette légende : *Mauritania obsequium & fœdus virtuti oblatum. Florentia 1778.*

## A N G L E T E R R E.

*De LONDRES , le 31 Mai.*

LE silence que la Cour continue de garder sur les dépêches que le Capitaine Simmonds , arrivé de New-Yorck , lui a remis le 10 de ce mois , allarme de plus en plus la Nation ; elle craint que le bruit qui s'est répandu de l'avantage remporté par le Général Lincoln sur le Général Prevost en Géorgie , ne soit trop réel. On prétend que ce dernier a écrit que loin de pouvoir faire des progrès dans le pays , ainsi qu'il s'en étoit flatté au moment de son expédition , il avoit été forcé de rétrograder , & qu'il lui seroit difficile de conserver le peu de

terrein qu'il avoit d'abord gagné, s'il ne recevoit pas de prompts secours. On assure qu'on lui a envoyé les troupes qui avoient été conduites à Sainte-Lucie; il n'est pas vraisemblable qu'il puisse en recevoir à tems d'Europe. Le départ de ces secours, retardé d'abord par l'empressement avec lequel l'Amiral Arbuthnot s'est rendu à Jersey, lorsque sa présence n'y étoit plus nécessaire, puisque les François avoient déjà renoncé à leur expédition, dont le but paroît avoir été plutôt un coup de main & le pillage de cette isle, que sa conquête, l'a été encore par la révolte à bord de la *Défiance*, & par d'autres circonstances. Il est certain que le 30, l'Amiral n'étoit point encore parti; & s'il faut en croire quelques papiers, il a reçu ordre de ne pas s'éloigner, parce qu'on a appris qu'une escadre supérieure étoit sortie du port de Brest pour l'intercepter. On dit aussi qu'on a jugé sa présence nécessaire en Europe, jusqu'à ce que la flotte d'observation sous les ordres de Sir Charles Hardy, soit entièrement équipée, & qu'en conséquence chaque vaisseau, à mesure qu'il le fera, sortira de la rade, pour former une espèce de chaîne depuis Portsmouth jusqu'à Torbay, afin de pouvoir rassembler au besoin & dans le moment de quelque attaque imprévue, une escadre plus ou moins forte, qui se portera par-tout où on en aura besoin. D'après cette supposition, M. Arbuthnot ne seroit pas maître de partir de quelque tems. S'il s'éloigne, nos forces en Europe ne seront pas en état de s'opposer aux François aussi promptement qu'on le desireroit, & qu'il seroit nécessaire, s'ils font quelque entreprise. Notre flotte dont on a exagéré la force, consiste en 31 vaisseaux, dont 14 sont à Spithead, & 17 à Torbay. De ces derniers, il y en a 4 destinés pour

New-Yorck , 12 , autres ont ordre de les escorter avec le convoi de transport jusqu'à une certaine hauteur , après quoi ils reviendront se joindre à la flotte d'observation , qui , pendant leur absence , sera réduite à 15 , & ne montera qu'à 27 lorsqu'ils seront réunis.

Après un silence aussi long & non moins inquiétant sur ce qui se passe aux Antilles , la Cour a publié enfin le 29 de ce mois , l'extrait d'une lettre de l'Amiral Byron , en date du 2 Avril , à bord de la *Princesse Royale* , devant Sainte-Lucie , arrivée par le vaisseau le *British-King* , au service du bureau de la Trésorerie. Il apprend que l'Amiral Rowley , arrivé le 12 Février , avoit été détaché le 19 avec 8 vaisseaux , pour croiser au vent de la Martinique , & intercepter le secours que M. de Grasse conduisoit d'Europe , & rappelé quelques jours après , sur l'avis que l'Amiral Byron avoit reçu de l'arrivée de M. de Grasse à la Martinique. Depuis ce tems , des détachemens de la flotte avoient croisé les uns au vent de la Martinique , les autres entre cette Isle & celle de Sainte - Lucie. L'Amiral rend compte des mouvemens qu'il a faits pour engager au combat les François , qui l'ont toujours évité ; il ajoute que les frégates qui servent dans cette station , ont toujours croisé , & n'ont fait aucune prise de conséquence , à l'exception d'un Armateur Américain de 20 canons & de 50 hommes d'équipage. Cette lettre est suivie d'un avis envoyé par le Vice - Amiral Sir Peter-Parker , Commandant des vaisseaux de S. M. à la Jamaïque , & qui annonce que depuis le 18 Mai 1778 , jusqu'au 24 Janvier dernier , il a fait 60 prises.

A ces nouvelles publiées par la Cour , on en oppose quelques-unes reçues par des Particuliers. » L'Amiral Byron , lit-on dans une , avoit

détaché l'Amiral Rowley avec 8 vaisseaux , pour croiser dans les parages , d'où il étoit impossible que l'on n'aperçût & n'interceptât pas le Comte de Grasse. Quiconque a navigué dans ces mers , fait que le hasard seul , ou le malheur marqué & soutenu de l'Amiral Byron , pouvoit sauver les François ; la funeste étoile de Byron les a sauvés ; un démon lui suggéra de rappeler Rowley , & 20 heures après ce rappel , M. de Grasse arriva avec ses vaisseaux , les transports , & entra à la Martinique sans perdre un seul bateau .

On se trompe , dit-on dans une autre lettre , si l'on croit que les François manquent de vivres ; il est de fait qu'ils en ont plus qu'ils n'en peuvent consommer , & qu'ils en reçoivent sans cesse de Saint-Eustache. Comme ils payent tout très-cher , il est certain que les Hollandois ne leur laisseront manquer de rien.

Ces nouvelles ont fait tomber celle de la prétendue victoire de l'Amiral Byron , annoncée dans tous nos papiers avec une bonne foi rare , malgré le détour qu'elle avoit fait pour venir en Europe , puisqu'elle avoit été d'abord envoyée à New-Yorck , d'où elle avoit été apportée à Londres , & malgré les détails qui portoient à 14 le nombre de vaisseaux pris ou détruits à M. d'Estaing , qui ne pouvoit en avoir que 12 à la date du combat. Nous avons cessé de parler de ce triomphe , & nous n'avons conservé que nos inquiétudes , que nous ne sommes pas à la veille de voir finir ; elles ne peuvent qu'augmenter ; s'il est vrai , comme on l'a dit dans quelques-uns de nos papiers qu'il y a de la méfintelligence entre les Amiraux Byron & Barrington . » C'est à cela , ajoutent-ils , que l'on doit attribuer en grande partie leur inaction apparente & la négligence des croiseurs , qui ont laissé passer les munitions , les soldats & les pro-

visions que les François ont reçus , & qui font que les flottes & les Isles Françaises sont à présent bien fournies , & que les nôtres manquent de tout.

Tout semble annoncer que la scène qui va s'ouvrir en Europe , sera plus sanglante cette année que la précédente ; nous ne doutons presque plus que l'Espagne ne prenne part à la guerre actuelle. » Les propositions , dit-on dans un de nos papiers , que le Marquis d'Almodovar avoit faites à notre Cour , sont les suivantes : Une cessation d'armes entre la France , l'Angleterre & l'Amérique ; pendant ce tems , on travaillera à la paix , & l'Amérique sera réputée indépendante tant que durera l'armistice. Notre Cour a répondu qu'elle se prêteroit volontiers à une négociation de paix générale , si l'honneur & l'intérêt de l'empire Britannique n'exigeoient la dépendance & l'obéissance de toutes les Colonies , qui , en conséquence , ne peuvent en être dispensées , sous quelque condition que ce soit

Si cette réponse a été faite , il faut en conclure que nos Ministres se flattent encore de soumettre l'Amérique. Tous les Officiers qui reviennent de cette partie du monde , sont d'une opinion différente , & ce qui se passe depuis long-tems , semble en démontrer l'impossibilité. On avoit annoncé , à l'entrée de nos troupes dans la Géorgie , la soumission de cette Province & des deux Carolines , & que la Géorgie étoit disposée à suivre cet exemple. Toutes ces Provinces sont encore indépendantes , & nous sommes à la veille d'être chassés de la première. On a dû remarquer que l'on a tenu le même langage , chaque fois que nos troupes ont paru dans un endroit ; on a toujours dit que ce canton étoit soumis , & que le reste alloit se soumet-

tre. Les dispositions générales des Américains sont prouvées par le choix qu'ils ont fait des Membres qui composent à présent le Congrès. Les nouveaux sont beaucoup plus éloignés que leurs prédécesseurs de toute idée de réconciliation avec nous, & plus animés encore à maintenir l'indépendance. Cette élection démontre clairement ce qu'il faut penser des partisans que l'on dit que nous avons en Amérique. On fait que les Electeurs sont précisément les habitans de nos anciennes Colonies, qui jouissent de plus de fortune & de considération dans leurs Provinces. Nos Ministres ne veulent point faire ces observations; & après avoir conseillé aveuglément la guerre de l'Amérique, ils veulent la continuer avec la certitude de la faire sans fruit, & d'achever la ruine de la Nation. Les dispositions de l'Espagne ne se manifesteront que pour la hâter. On est persuadé que M. d'Almodovar est à la veille de son départ; plusieurs personnes de sa suite ont déjà pris les devans, & on dit qu'il a écrit la lettre suivante au Comte de Weymouth. » Le Marquis d'Almodovar ne peut pas quitter l'Angleterre sans assurer de ses respects le Lord Weymouth dont la politesse & l'honnêteté répondent ses grands talens, comme Négociateur. Il s'estimerait très-heureux, s'il avoit pu réussir à rétablir la paix entre la France & l'Angleterre; mais comme ses ouvertures ont été malheureusement rejetées, il ne peut que regretter d'être obligé de quitter la Cour de Londres aussi promptement; il craint que le Roi son Maître ne soit dans la nécessité indispensable de remplir ses engagements avec la maison de France, en vertu du pacte de famille «.

Nous n'ignorons pas les forces de cette Puissance

fance

fance ; si elle se déclare contre nous , comment résisterons-nous à ses forces réunies avec celles de la France , après avoir eu de la peine à maintenir l'égalité avec cette dernière seule ? Nous sommes encore étonnés des efforts qu'elle a faits , & ils nous montrent ceux qu'elle peut faire encore. On assure qu'avant le ministère de M. de Sartine , sur environ vingt vaisseaux qui se trouvoient dans les ports de Brest & de Rochefort , il n'y en avoit pas plus de sept en état de tenir la mer. Celui de Toulon en offroit encore un moindre nombre. Peu de tems a suffi à un Ministre éclairé , qui vouloit rétablir la marine , pour la porter au point où elle est. Nous sommes forcés d'admirer son génie , & nous ne pouvons que gémir de n'avoir pas eu un homme comme lui à la tête de la nôtre.

Ces réflexions qui reviennent souvent , parce que les faits & les circonstances les amènent , donnent lieu à une multitude de sarcasmes contre le Ministère actuel.

» Nos Ministres , dit un de nos papiers , voulant user de la plus grande économie , ont résolu de ne plus entretenir d'Espions dans les pays étrangers. C'est selon eux le moyen infailible de ne pouvoir être trompé. Il leur seroit cependant aisé de savoir d'avance & d'une manière certaine , les projets que forme l'ennemi ; mais on aime mieux attendre qu'il ait effectué son invasion dans quelque partie du Royaume ; dès qu'il y sera descendu & qu'il nous aura fait le plus de mal qu'il aura pu , on pourra se flatter d'avoir la nouvelle certaine de son arrivée ; cela est peut-être moins éloigné qu'on ne le croit. Mais la Nation paroît moins craindre cet événement que jamais. Elle a été si cruellement maltraitée par ses Administrateurs , qu'elle paroît s'inquiéter fort peu de ceux qui la gouverneront à l'avenir.

Il est certain qu'elle peut être mieux gouvernée, & il ne l'est pas moins qu'elle ne sauroit perdre au change «.

» Dans toutes les parties de l'administration, dit un autre papier, on ne voit que des pillages perpétuels ; depuis le premier Ministre jusqu'au dernier qu'il employe, tous semblent chercher à faire ce qu'on appelle leur main. Pendant que le Général Gage étoit à Boston, il tira sur la trésorerie pour 800,000 liv. sterl. pour les dépenses secrètes dans le cours d'une année seulement ; on seroit curieux de savoir où cette somme exhorbitante a passé. Le Bureau du Secrétaire d'Etat au département du Nord, vient de s'arroger une espèce de casuel en imposant sur tous ceux qui passent sur le continent une somme de 2 livres 2 sols 6 den. sterl. pour droit de passeport. Ce casuel qui d'abord ne paroît pas considérable, monte cependant à 30,000 guinées par an ; où va cet argent ? est-ce dans la poche d'un individu, ou dans celle du public ? Il ne seroit pas difficile de répondre à cette question.

» On attribue à différentes causes, ajoute le même papier, le déperissement rapide des vaisseaux, qui donne lieu à tant de plaintes. Le principal de ces motifs est sans doute que plutôt les vaisseaux pourrissent, plus les émolumens de certaines places augmentent ; cela provient aussi de la précipitation avec laquelle on construit, & de ce que le merrein n'a pas le tems de sécher. Depuis plusieurs années la disette de bois de construction en Angleterre, a été funeste à la Nation & à la Marine ; le bois étranger est très-cher, & il s'en faut de beaucoup qu'il soit aussi durable. En supposant qu'on puisse compter sur la probité des administrateurs, il faut doubler en cuivre tous les vaisseaux de la marine Royale ; c'est le moyen le plus sûr de les conserver le plus long-tems possible ; si on connoit quelqu'autre méthode d'en prolonger encore la durée, l'Amirauté ne doit pas hésiter d'en faire usâ-

ge ; car dans la disette actuelle des bois de construction , on ne peut en être trop économe «.

On a fait le calcul suivant des prises faites sur le commerce Britannique depuis l'année 1775 jusqu'à présent. Celui des Isles de l'Amérique a perdu 2,212,000 liv. sterl. ; celui de Terre-Neuve 76,000 , d'Afrique 213,000 , d'Irlande 13,000 , de la Méditerranée 86,000 , des particuliers 106,000 ; ajoutez à ces pertes , celles faites en bâtimens de transport , vivriers & munitionnaires, évaluées à 346,000. Total 3,052,000 liv. sterl.

Les besoins sans cesse renaissans du Gouvernement , & qui ne peuvent qu'augmenter encore , obligent le Lord North à multiplier tous les expédiens dont il peut s'aviser pour y fournir. Après avoir obtenu les changemens qu'il demandoit qu'on fit à la taxe imposée l'année dernière sur les maisons , & contre lesquels la ville a fait des représentations , il a proposé un bill pour continuer la Compagnie des Indes dans la possession de ses acquisitions territoriales dans cette partie du monde , mais cela pour un temps limité , & à de certaines conditions. Les principales clauses de ce bill sont , qu'il sera en force pendant un an , à compter du 5 Avril dernier. La Compagnie ne portera pas ses dividendes à plus de 8 pour cent ; ses débourssemens seront restraints ; les comptes de la demi-année seront faits régulièrement & transmis au trésor. Le but de ce bill est de procurer au Gouvernement des fonds dont il a besoin cette année , en attendant qu'au renouvellement de la charte qui doit avoir lieu l'année prochaine , il tire de la Compagnie d'autres sommes considérables , & peut-être qu'il lui enlève ses possessions territoriales. Les intéressés assemblés à cette occasion , n'ont pas manqué de se plaindre. Ils avoient d'abord proposé une pétition au Parlement ,

aux fins de mieux assurer les possessions de la Compagnie ; ils se sont réduits à faire faire les remontrances nécessaires aux Ministres dans les conférences qu'ils auront avec les Directeurs. La Compagnie objecte qu'un acte du Parlement de la troisième année du règne de George II, porte expressément qu'au moyen de 200,000 liv. sterl. qu'elle payera au Gouvernement, elle jouira des produits de toutes ses possessions présentes & à venir dans les Indes Orientales ; mais il paroît qu'elle sera obligée de céder, & que tout ce qu'elle peut se promettre, c'est de faire en sorte qu'on la traite le moins durement qu'il sera possible. C'est à ses travaux, c'est à ses dépenses, qu'elle doit la fortune dont elle jouit dans l'Inde ; & il lui paroît dur d'être dépouillée de la portion la plus importante & la plus précieuse.

L'enquête entamée sur la conduite du Général & de l'Amiral Howe en Amérique, a été terminée à leur satisfaction ; ils ont été parfaitement justifiés ; & les Représentans de la Nation sont convaincus de l'impossibilité de faire rentrer l'Amérique dans le devoir. On vouloit terminer là cette enquête ; le Général Burgoyne s'y est opposé ; il a demandé avec instance qu'on recherchât aussi sa conduite ; envain on lui a objecté que sa situation de prisonnier ne le permettoit pas, puisque s'il étoit coupable, on ne pouvoit le punir ; il a répondu qu'on pouvoit l'expulser, qu'on pouvoit remplir la capitulation de Saratoga, & ensuite le soumettre à un Conseil de guerre ; il a parlé avec tant de chaleur, que l'Opposition a cessé, & que cet examen a été entamé le 20.

Il a commencé par prononcer un discours très-long, où il a donné le précis de sa conduite depuis le moment où il avoit sollicité le commandement dont il s'est chargé ; on ne le confia pas à Sir Guy Carleton, parce qu'étant l'ancien du Général Howe,

arrivé hors des limites du Canada, il auroit pris le commandement de l'armée qu'on vouloit conserver à celui-ci; il se récria beaucoup sur la mauvaise foi avec laquelle les Ministres avoient mis sous les yeux de la Chambre des lettres particulières qu'il leur avoit écrites, & avec des lacunes qu'ils y avoient faites, & qui pouvoient le présenter sous un jour défavorable. Il s'attacha à prouver qu'il avoit reçu des ordres exprès & positifs de s'ouvrir un passage jusqu'à Albany. Comme on l'a accusé d'imprudence & de témérité, il a rappelé une Anecdote curieuse, qui selon lui peut avoir donné lieu à ce reproche. Il seroit dans la dernière guerre en Portugal sous le feu Comte de la Lippe. Il s'agissoit de défendre toutes les frontières de Portugal avec 6000 Anglois & un corps de troupes nationales indisciplinées contre un corps infiniment supérieur de troupes Françoises & Espagnoles. La ligne étoit si étendue, que ces troupes ne suffisoient pas pour former la chaîne des postes de manière à entretenir une communication ouverte. Il instruisit le Comte de la Lippe de ces difficultés. Il lui répondit par l'ordre positif, non de se replier sur lui, mais de tenir ferme à un passage, de se défendre jusqu'à ce qu'il ne lui restât plus un homme, quelque nombreux que pût être l'ennemi, quelque improbable que pût paroître le succès. L'ordre étoit sûrement téméraire, on n'accusa pas le Comte de la Lippe de témérité, on en accusa Burgoyne qui n'étoit que subordonné, & qui ne faisoit qu'obéir. Lorsque le Général Burgoyne eut terminé son discours, on interrogea Sir Gui Carleton dont les réponses le justifient. Il en fut de même de celles du Comte de Balcarras & du Capitaine Money; on s'attend que les autres ne lui seront pas moins favorables. Jusqu'ici on attribue à la mauvaise conduite d'un bataillon de Brunswick la perte d'un combat qui entraîna la capitulation de Saratoga. On ne doit pas imputer à un Général les évène-

mens malheureux lorsque dans sa conduite on remarque qu'il a fait tout ce qu'il pouvoit pour les éviter ; mais pour décider si M. Burgoyne est à excuser ou à blâmer , il faudroit savoir sûrement si l'ordre de prendre telle route à l'exclusion de toute autre lui a été donné , & c'est ce qu'on ne pourroit savoir qu'en voyant sa correspondance avec le Général Carleton en 1776 & en 1777 ; la Chambre des Communes avoit d'abord demandé qu'on la mît sous ses yeux ; mais après quelques débats , cette proposition fut rejetée , & les incertitudes qu'on voudroit fixer subsisteront.

Une remarque qui naît naturellement de cette enquête sur la conduite des Généraux Howe & Burgoyne , c'est que tous deux s'accordent à donner les plus grands éloges aux Américains ; ils sont assez naturels dans la bouche de deux hommes dont l'un s'étoit flatté de les soumettre , & ne l'a pas pu , & l'autre a été vaincu par eux ; mais on se rappelle aussi qu'avant qu'on leur fit un crime de n'avoir pas réussi , ils parloient comme les Ministres des troupes Américaines , & ils avoient épuisé toutes les qualifications odieuses. Il est piquant sans doute , après avoir lu dans les lettres du Général Burgoyne que les Américains étoient des gens lâches , toujours prêts à fuir , & n'attaquant que lorsqu'ils étoient à couvert , de lui entendre dire au Parlement : » Je ne conçois pas qu'il puisse exister nulle part de meilleures troupes que celles que les Américains appellent Continentales , c'est-à-dire , leurs troupes réglées ; il n'en est point de plus propres à tenir ferme dans une ligne ; quant à leurs Milices , comme troupes légères , elles sont propres à tout , & valent des troupes vétérannes dans tous les cas possibles , excepté dans celui où il faut tenir ferme dans une ligne. Je dois la même justice à leurs talens pour les fortifications ; ils savent élever en très-peu de tems des ouvrages de campagne aussi solides , aussi-bien entendus , qu'il est possible d'en avoir nulle part «.

## ÉTATS-UNIS DE L'AMÉRIQUE SEPT.

*Philadelphie, du 20 Mars.* Nous nous flattons de recevoir bientôt des nouvelles intéressantes de la Géorgie ; les troupes que nous avons rassemblées sur les frontières de cette Province sont à la veille d'agir, & nous ne tarderons pas à apprendre les détails de leurs opérations. Nous savons déjà que le Général Lincoln se ferre de très-près le Général Prevost, qui avec peu de forces ne peut pas être en état de tenir long-tems devant lui ; nous sommes sûrs qu'il ne peut recevoir des secours de la part du Général Clinton, qui a lui-même beaucoup de peine à se soutenir dans New-Yorck où il est réduit à l'inaction ; il ne peut en recevoir que d'Europe ou des Antilles, si les forces qu'on y a détachées n'y sont pas nécessaires, & que dans ce cas on pourroit lui envoyer ; il y a lieu d'espérer que nos troupes auront fait quelque chose avant leur arrivée, & que les Anglois en débarquant trouveront la Géorgie évacuée par leurs compatriotes, & nos braves milices prêtes à les recevoir. Ils se sont vantés de la soumission prochaine des deux Carolines, & de la bonne disposition des habitans. Le discours prononcé par le Président de l'assemblée de la Caroline Méridionale, à l'ouverture de la séance à Charles-Town, le 20 Janvier dernier, peut faire voir combien leurs espérances sont peu fondées. Cette séance est la première que cette assemblée a tenue selon la nouvelle constitution qui rapproche le gouvernement de cet état de la forme démocratique, plus qu'il ne l'étoit les deux premières années de la révolution.

» Honorables Membres du Sénat, M. l'Orateur, & MM. de la Chambre des Représentans,

sentans, je vous félicite sur cette première Séance, que vous tenez comme assemblée générale sous votre nouvelle constitution & forme de Gouvernement ; je me flatte, que par votre attention constante & votre égard pour les règles & les principes sur lesquels cette constitution est fondée, & par l'emploi convenable que vous ferez de vos pouvoirs aux fins & aux objets pour lesquels elle a été formée, vous rétablirez solidement & assurerez à vous-mêmes & à votre postérité après vous, tous les avantages & les bénédictions qui résultent naturellement d'un système de gouvernement sage, bien tempéré, & bien dirigé. Permettez donc, Messieurs, que je vous fasse remarquer que chaque page des registres qui contiendront le détail de vos procédés, sera regardée comme un trésor & un dépôt sacré, auquel la Postérité aura recours, comme à l'interprète le plus sûr & le plus digne de foi, pour expliquer & illustrer le sens vrai, original & non corrompu de votre constitution. Il est par conséquent hautement de votre devoir d'être dans votre présente Séance première, plus particulièrement circonspects qu'en d'autres occasions, & extrêmement prudents à coucher vos résolutions, qui seront consultées à perpétuité comme des exemples de la plus haute autorité, & respectées comme des règles pour toutes les décisions futures.

» Notre ennemi invétéré & endurci, ayant échoué dans les Etats Septentrionaux, & ayant été obligé par la valeur & la bonne conduite des habitans, à y abandonner ses espérances de conquête, a tourné ses armes plus immédiatement contre nos Contrées Méridionales, se flattant d'y avoir un succès plus heureux. Il est actuellement en possession de

Savanah , Capitale de la Géorgie , d'où il pourroit aisément passer dans ce pays , si l'on ne s'opposoit à ses desseins. Cette dangereuse situation demande , Messieurs , votre attention la plus sérieuse. Il faut employer toutes nos forces , développer toutes nos ressources , pour arrêter les progrès de l'ennemi. Il convient de revêtir le Gouvernement des pouvoirs les plus amples , pour le mettre en état d'agir avec vigueur & d'une manière décisive dans la conjoncture présente. La loi concernant la milice a besoin d'une révision & d'une correction immédiate , pour l'adapter aux circonstances où nous nous trouvons. L'on ne devroit laisser rien de douteux , rien qui fût sujet à des subterfuges , dans un règlement si utile , si nécessaire pour la sûreté publique. Toute mesure qui tend à contrarier & à rendre illusoires les projets & les vues de l'ennemi , devroit être embrassée & adoptée avec empressement & célérité.

» Je me flatte toujours , Messieurs , qu'une amnistie générale rameneroit un grand nombre d'habitans trompés ou séduits , & dont les anciens préjugés n'ont été causés que par des gens artificieux , dans la vue de les porter à abandonner la cause de leur Patrie. Un tel acte de générosité de la part de leurs concitoyens , qu'ils ont si grièvement offensés , toucheroit du moins ceux qui ont quelque sentiment de gratitude ou de repentir , & les engageroit à racheter leur faute par quelque service signalé , rendu à l'Etat. En même-tems il laisseroit les autres sans aucune excuse , s'ils deviennent les victimes , dont la Justice demandera le sacrifice à la rigueur des Loix.

» Sur l'avis de l'intention , que l'ennemi avoit de faire une invasion en cet Etat , j'ai cru nécessaire de retenir dans nos Ports , pour notre

propre défense, les plus grandes forces possibles ; & pour cet effet, de l'avis de notre Conseil-Privé, j'ai mis un embargo général, & ai défendu à tous vaisseaux de faire voile d'aucun des ports de notre Etat, durant l'espace de trente jours, à l'expiration desquels j'ai continué l'embargo pour trente autres jours, lequel dernier terme est échu le 12 du courant. Il a été mis pareillement un embargo sur l'exportation des provisions, conformément à la recommandation du Congrès.

» Comme la milice de cet Etat est par-tout en mouvement, & que bientôt elle pourra être dans le cas d'agir conjointement avec les troupes réglées & la milice des autres Etats, j'ai jugé qu'il étoit tems & qu'il seroit avantageux au service public, de nommer des Brigadiers-Généraux, en vertu des actes pour régler la levée de la milice. En conséquence, de l'avis de notre Conseil-Privé, j'ai donné des Commissions aux Honorables Richard Richardson, Etienne Bull & André Williamson, Ecuyers, pour être Brigadiers-Généraux de la milice de cet Etat ; & j'ai assigné à chacun d'eux des Régimens & des districts particuliers, qui seront sous leur commandement immédiat, jusqu'à ce qu'on puisse faire un arrangement plus mûr & une division plus parfaite.

» Le choix des Officiers pour remplir les différens départemens de l'Etat est, Messieurs, une affaire importante que vous devez prendre aujourd'hui en considération, avant que la nouvelle constitution puisse recevoir la dernière main, & que la grande machine du Gouvernement puisse être mise en mouvement ainsi qu'il convient. Le vaste intérêt qu'implique un objet de si grand poids, & l'importance réelle dont il est à cette époque critique, vous inspireront sans doute des sentimens proportionnés,

& s'attireront toute votre attention. Comme, selon toute probabilité, vos affaires seront dirigées à présent plus par les armes que par les conseils, & que vos succès dépendront en très-grande partie des talens militaires & de l'expérience, il ne sauroit échapper à votre discernement & à votre pénétration de faire choix d'un Chef-Magistrat, dont la capacité réponde aux circonstances où vous vous trouvez en ce moment. Je suis assez malheureux, Messieurs, pour me voir, avec la meilleure volonté pour servir ma patrie, si navré par le sentiment de ma propre incapacité & de mon impuissance à remplir le poste éminent où je me trouve actuellement placé, que mon plus grand plaisir & ma satisfaction est dans l'espoir d'une prompte démission, avant que l'instant critique n'arrive, où ma patrie pourroit souffrir par mon insuffisance.

## F R A N C E.

*De VERSAILLES, le 10 Juin.*

LE 30 du mois dernier, LL. MM. & la Famille Royale ont signé le contrat de mariage de M. de Bérulle, premier Président du Parlement de Grenoble, en survivance, avec Mademoiselle de Miromesnil. Le même jour la Vicomtesse de Rochambaut a eu l'honneur d'être présentée à LL. MM. & à la Famille Royale, par la Comtesse de Rochambaut.

Les Députés des Etats de Bourgogne furent admis le 1 de ce mois à l'Audience du Roi; la députation étoit composée pour le Clergé de l'Evêque d'Autun, qui porta la parole; pour la Noblesse du Marquis d'Argenteuil, pour le Tiers-Etat de M. Giles, Maire de Nuis, & de M. Jarrin, Syndic de la Province; ils furent présentés par le Prince

de Condé , Gouverneur de la Province , & par M. Amelot , Secrétaire-d'Etat , ayant le Département de Paris , & conduits par M. de Watronville , Aide des Cérémonies ; ils eurent ensuite une audience de la Reine & de la Famille Royale.

M. de St.-Martin , premier Syndic-Général des Etats de Bresse , & M. de Combet , premier Syndic-Général de la Province du Bugey , & du pays de Gex , eurent l'honneur de présenter le même jour à S. M. , les cahiers respectifs de leurs Provinces , & faisant partie de la députation.

MM. Née & Masquelier ont présenté à LL. MM. & à la Famille Royale , la 29<sup>e</sup> livraison des *Tableaux Pittoresques , Physiques , Historiques , Moraux , Politiques & Littéraires de la Suisse.*

De P A R I S , le 10 Juin.

LES nouvelles que l'on reçoit de la Martinique , par la voie de St-Eustache & de la Hollande , représentent toujours M. le Comte d'Estaing ayant acquis la supériorité sur ces mers , depuis la jonction de M. de Grasse , & tenant en échec , avec 16 vaisseaux , l'Amiral Byron , qui en a 23 , mais en si mauvais état que l'*Albion* & la *Renommée* doivent être renvoyés en Angleterre. Selon ces lettres le Vice-Amiral s'est emparé de l'Isle St-Christophe , & a repris celles de St-Martin & de St-Barthélemy ; ce sont des frégates qui ont été chargées de cette expédition , peu importante en elle-même à la vérité , mais qui prouve sa supériorité. S'il n'en a point tenté d'autre , c'est , dit-on , pour ne point affaiblir ses forces en les divisant , & en se mettant dans la nécessité de placer des garnisons au loin. Il règne sur la Flotte une

discipline & un ordre qui fait l'admiration des Anglois eux-mêmes. Ces nouvelles paroissent d'autant plus sûres qu'elles viennent aussi de Londres, où on ne les défavoue point.

» Le départ de l'armée, écrit-on de Brest, en date du 31 Mai dernier, paroît très-prochain. M. le Comte d'Orvilliers couche à bord; & les 28 vaisseaux & 20 frégates ou corvettes n'attendent que le signal pour appareiller. On dit ici qu'il se rendra au Ferrol où les vaisseaux la *Bourgogne* & la *Victoire* font encore, & où ils semblent l'attendre; on fait en conséquence de grandes spéculations; & en effet, il n'iroit pas dans ce Port prendre deux vaisseaux, qui auroient pu venir le joindre facilement, s'il n'y avoit pas quelque autre projet qui pourroit grossir notre Flotte d'un plus grand nombre de vaisseaux «.

Un courrier, arrivé de Brest, a apporté la nouvelle du départ de la Flotte, qui a mis à la voile le 3 de ce mois; elle étoit sous voile le 4, par un joli frais de vent d'Est, très-beau tems & le plus favorable pour aller chercher la côte d'Espagne.

On écrit de Nantes qu'il y étoit arrivé un navire Espagnol, dont le Capitaine a, dit-on, déposé que le 16 Mai, il a rencontré à la hauteur du Cap Ortegal, l'Escadre de M. de la Mothe-Piquet, & la Flotte qu'il convoie, & qu'alors il avoit pris deux frégates ou corsaires Anglois.

» Les préparatifs qui se font sur nos côtes de la Méditerranée, écrit-on de Toulon, sont les mêmes que ceux qui ont lieu sur celles de l'Océan, & annoncent de grands projets. Si la paix n'en empêche pas l'exécution, ils seront appuyés par l'Escadre qui sera prête à la fin du mois prochain; elle sera composée du *Triomphant*, de 80 canons, du *Souverain* & du *Héros*, de 74, du *Lion*, du *Hardi* & du *Jason*,

de 64, & des frégates la *Précieuse*, la *Flore*, la *Lutine* & la *Sérieuse*, de 32. On continue de travailler avec beaucoup d'activité à la construction du *Terrible*, de 110 canons «.

Nous avons parlé des soins que le Chevalier Gras de Préville, Commandant la frégate l'*Engageante*, s'est donné pour sauver la flotte arrivée dernièrement de la Martinique; sa manœuvre hardie auroit fait échapper tout le convoi, si les ennemis, moins avides de gloire que d'argent, avoient poursuivi les frégates & la corvette qui l'escortoit, & qu'ils auroient pu prendre, au lieu de 6 ou 7 vaisseaux marchands dont ils se sont emparés. Les Directeurs du Commerce de la Province de Guienne, ont écrit la lettre suivante à ce brave Officier, & nous nous empressons de publier ce témoignage de leur reconnoissance. » M., malgré l'injuste préjugé qui, le plus souvent, n'attache la gloire qu'aux succès, la reconnoissance de la patrie n'est pas moins due au Militaire intrépide qui fait tous les efforts possibles pour prévenir des revers, & secourir ses compatriotes. C'est à ce titre que le Commerce s'empresse de vous faire ses justes remerciemens, du zèle & des talens que vous avez développés dans la conduite du convoi de la Martinique. C'étoit le premier qui, depuis les hostilités, seroit arrivé à bon port sans la rencontre funeste des vaisseaux ennemis. Votre manœuvre savante en cette occasion ayant mérité les plus grands éloges, nous nous sommes fait un devoir de l'annoncer à M. de Sartine, & de prier ce Ministre de reconnoitre ce service par quelque faveur éclatante. Nous apprendrons avec une véritable satisfaction, que notre recommandation n'ait pas été stérile, & que vous ayez agréé le témoignage de notre vive reconnoissance. Nous sommes avec respect &c. «.

Selon des lettres de St-Domingue, le Corsaire le *Correuteur* a pris ou brûlé, dans une croi-

sière de 5 semaines, 23 navires Anglois, dont 19 corsaires.

» M. le Chevalier de Glandevéz, écrit-on du Pont-St-Esprit, a fait une levée de matelots sur la côte du Rhône; & par-tout il a trouvé des gens de bonne volonté, qui se sont engagés gaiement. Mais le zèle & le courage de nos jeunes gens, ont sur-tout éclaté à Villeneuve-les-Avignon, où cet Officier a fait 25 hommes. Parmi ces derniers, il s'est présenté deux frères. Celui qui a été choisi paroïssoit rêveur, lorsque l'autre s'approchant de M. de Glandevéz, lui a parlé ainsi : Mon Général, mon frère paroît triste, & il a raison; il a une femme pauvre & plusieurs enfans, dont son travail assure la subsistance. Pour moi, j'ai, Dieu merci, épousé une femme à son aise, qui m'a donné un enfant; & si je meurs au service du Roi, ma famille n'est pas dans le cas de périr de misère. Ainsi, M., prenez-moi, & laissez mon frère à sa famille qui a absolument besoin de lui; avec du courage & du contentement, soyez assuré que mon service sera profitable. L'échange a eu lieu «.

On vient d'exécuter à Bicêtre, par ordre de M. le Lieutenant-Général de Police, des moulins inventés nouvellement par M. Berthelot, & faits pour suppléer à ceux qui se meuvent par l'eau ou par le vent. Ces moulins occupent peu d'espace, & ne reviennent pas à plus de cent louis; ils peuvent se placer dans les maisons mêmes ou greniers. Trois ou quatre hommes peuvent suffire à moudre quatre septiers par jour; or la mouture de bled valant depuis 2 liv. jusqu'à 3 liv., chacun de ces moulins peut rapporter 8 à 12 liv. par jour, & ce travail n'est pas plus pénible que de battre en grange, de labourer à la charue. On conçoit combien de pareils moulins peuvent devenir nécessaires dans bien des circonstances; par exemple, dans un fort assiégé, dans les temps de sécheresses où

une partie des moulins à eau , posés sur des ruisseaux , restent dans l'inaction : dans les hopitaux où il y a tant de bras inutiles. C'est surtout cette dernière considération qui a déterminé M. le Lieutenant-Général de Police à faire construire plusieurs de ces moulins à Bicêtre. Six suffiront à la consommation de cette maison , toute vaste qu'elle est ; ils occuperont 48 hommes , M. le Lieutenant-Général de Police ayant préféré qu'on multipliât les bras , afin d'arracher à l'oïveté une plus grande quantité de prisonniers , & d'adoucir leur sort en leur accordant une légère rétribution , celle de 5 ou 6 sols par jour , ce qui familiarisera au travail ceux dont la captivité a un terme , & qui n'ont pour la plupart troublé l'ordre de la société que par une suite de l'oïveté.

Les Etats du Mâconnois ont délibéré dans leur assemblée de cette année , d'établir sur la partie de la grande route de Paris à Lyon , qui traverse le Mâconnois , 12 manœuvres stationnaires , dont l'occupation journalière fera de réparer , chacun dans sa station , les dégradations à mesure qu'il s'en fera , de manière que cette partie de route , qui est de 25,477 toises , sera toujours en bon état. Par cette délibération si sage , & dont il est à désirer que l'exemple soit suivi généralement , ces 12 manœuvres , qui seront répartis sur six stations , deux sur chacune , sont obligés de parcourir journellement leur station respective , de veiller à la sûreté de la grande route , & d'offrir sur-le-champ , & sans rétribution quelconque , tous les secours qui dépendront d'eux aux voyageurs qui éprouveront des accidens.

Marie de Renconnel de Royan , Dame , Comtesse de Kerfolanon , est morte à Rennes le 6 de ce mois , âgée de 26 ans.

Dame Henriette de Mombel de Méré , ancienne Abbessé de l'Abbaye Royale de Mou-

chumiere, Ordre de Cîteaux, filiation de Clairvaux, est morte le 30 du mois dernier, âgée de 83 ans.

Dame Marie de Vaulx, veuve de Pierre Emé de Guiffrey de Monteynard, Comte de Marner, Chevalier, Grand-Croix de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis, Commandeur de celui de Saint-Lazare, & Doyen des Lieutenans-Généraux des Armées du Roi, est morte à Grenoble le 1er de ce mois, âgée de 85 ans.

Le Roi, par une Déclaration en date du 6 Mars, & enregistrée au Parlement le 23 du même mois, a réuni en une seule les Communautés, jusqu'à présent séparées, des Pape-tiers-Colleurs-Relieurs & des Cartiers-Pape-tiers, sous la dénomination de Papetiers-Car-tiers-Relieurs.

Des Lettres-Patentes, en date du 8 Novem-bre dernier, & enregistrées au Parlement le 23 Avril de cette année, portent ratification de la convention pour l'abolition du Droit d'Aubaine, entre la France & les <sup>Rois de</sup> la Reine de Portugal & des Algarves.

Un autre Arrêt du Conseil, rendu le même jour, porte établissement d'une Administration particulière dans le Dauphiné. Il est composé de neuf articles; nous en transcrivons le préam-bule. » S. M., par son Arrêt du 12 Juillet de l'année dernière, a fait connoître les disposi-tions où Elle étoit d'établir dans son Royau-me, des Administrations provinciales pour la répartition & le recouvrement des impositions, pour la confection des canaux & des routes, ainsi que pour telle autre partie d'administra-tion que S. M. jugeroit à propos de leur con-fier: En conséquence, S. M. a déjà ordonné l'établissement d'une Administration provinciale dans le Berry, où 48 propriétaires, pris dans les différens Ordres, se sont assemblés au mois

de Novembre dernier, & doivent se réunir encore incessamment pour travailler au bien de la Province, dans les parties dont S. M. leur a attribué la connoissance & remis la direction. S. M. a vu avec satisfaction le zèle qui les a guidés dans leurs premiers travaux : Et quoiqu'une plus longue expérience soit sans doute nécessaire pour perfectionner cet établissement, & juger plus sûrement des avantages qui en résulteront & qu'on a lieu d'en attendre; cependant S. M. considérant qu'un pareil essai dans une province où les impositions sont établies sur des principes différens, ne pourroit qu'être infiniment utile à ses vues; & S. M. ayant d'ailleurs égard au vœu de sa Province de Dauphiné, qui lui a été manifesté, & par son très-cher & très-ami cousin le Duc d'Orléans, Gouverneur de la Province, & par son Parlement de Grenoble, & par les Villes principales de la Généralité; S. M. a bien voulu établir dès-à-présent dans le Dauphiné, une Administration provinciale laquelle sera composée de 12 Membres du Clergé, de 18 Gentilshommes propriétaires, & de 30 Membres du Tiers-Etat, tant députés des Villes que propriétaires habitans des campagnes; le Roi verra avec la plus grande satisfaction, que cette Administration réponde aux espérances que la Province en a conçues, & aux vues de bienfaisance envers ses Peuples, qui seules déterminent en cette occasion S. M.

Les numéros sortis au tirage de la Lotterie Royale de France, du 1 de ce mois, sont 75, 16, 30, 88, 56.

De BRUXELLES, le 10 Juin.

» LES Anglois, écrit-on d'Espagne, n'ont pas encore osé nous attaquer directement; les forces redoutables rassemblées à Cadix, au Ferrol & à la Corogne, leur en imposent;

mais ils cherchent à nous susciter des embarras , en négociant avec les barbares d'Afrique. Il paroît qu'ils ont réussi auprès de l'Empereur de Maroc à le décider à ne plus vivre en bonne intelligence avec nous ; il vient du moins de projeter un traité avec les Algériens , relativement à l'échange des esclaves chrétiens qu'ils amènent dans ses Etats. Comme il a notifié le projet de ce Traité à tous les Consuls étrangers , à l'exception du nôtre & de celui de France ; il semble que Maroc & Alger ne feront plus que des esclaves de l'une ou de l'autre Nation ; cette préférence nous indique assez clairement celle qui a dicté le plan ; elle voudroit susciter des ennemis à notre commerce dans la Méditerranée ; mais ce qui nous console , c'est que nous sommes en état de châtier les Barbares qui entreprendront de le troubler , & peut-être ceux qui les excitent contre nous «.

L'indécision de l'Espagne , dont la durée a si long-tems étonné & déconcerté les politiques est, dit-on à la veille de finir ; on prétend que les ouvertures d'accommodement , qu'on assure qu'elle avoit faites à la Cour de Londres, n'ayant point été acceptées , elle va prendre un parti. » Les nouvelles , écrit-on de Bilbao , en date du 15 Mai , se succèdent & se détruisent journellement ; mais il est très-sûr que le 23 du mois dernier , D. Louis de Cordova , qui commande notre Flotte de Cadix , reçut ordre de se tenir prêt à partir au premier avis , & cependant il est toujours en rade ; que notre escadre du Ferrol , forte de 12 vaisseaux & 4 frégates , est prête à faire voile ; qu'il y a eu dans la marine une promotion de 8 Lieutenans-Généraux , 3 Chefs-d'Escadre , &c. ; qu'on lève des Matelots dans tout le Royaume & sur la côte d'Italie ; que depuis trois semaines on refuse des passe-ports à tous les navires marchands ;

qu'on continue à transporter de l'artillerie & des munitions de guerre de toute espèce à Cadix & dans les lignes de St-Roch, & qu'enfin il arrive fréquemment à Madrid des couriers François & Anglois «.

La conduite des Anglois, vis-à-vis des Espagnols, n'est pas plus juste que celle qu'ils tiennent vis-à-vis des autres Nations neutres, & il ne seroit pas étonnant que cette Nation, qui est en état de s'en venger, ne se décidât à la ressentir comme elle le doit. Selon une lettre de St-Domingue, capitale de la partie de l'Isle qui appartient aux Espagnols, il y étoit arrivé la saïque la *Sainte-Rosalie*, qui venoit se réparer des dommages considérables qu'elle avoit soufferts dans un combat qu'elle avoit soutenu contre un corsaire Anglois; celui-ci l'avoit attaquée dans les eaux des petites Isles la Mora & El Marito, situées entre Saint-Domingue & Puerto-Ricco. Ces actes d'hostilités par des particuliers, précèdent presque toujours de la part des Anglois, & amènent souvent celles que fait le Gouvernement; il y a long-tems qu'il s'attend à une rupture avec cette Puissance, & il ne seroit pas étonnant qu'il eût expédié d'avance des ordres pour l'attaquer sur ces mers éloignées, comme il en avoit envoyé dans l'Inde avant que les hostilités eussent commencé en Europe: on a lieu de croire que ce sera dans cette partie du monde que se porteront les plus grands efforts pendant la campagne qui va s'ouvrir. Des lettres de Londres portent que M. le Marquis d'Almodovar est sur son départ, & que déjà plusieurs personnes de sa suite sont parties. Si cette nouvelle se confirme le moment décisif ne sauroit être éloigné.

Les lettres de Paris semblent annoncer cet événement attendu depuis si long-tems. » La nouvelle du jour, écrit-on de cette ville, étoit hier 6, que M. le Comte d'Aranda avoit été

éveillé la nuit précédente par un Courier ; qui lui a apporté l'adhésion de l'Espagne. Ce même Courier , ajoute - t - on , chargé d'aller rappeler le Comte d'Almodovar , est parti sur-le-champ pour Londres. Ce Ministre s'attendant à son rappel , a déjà envoyé ici plusieurs personnes de sa suite. On ne doute plus que cette Puissance ne joigne bientôt une de ses escadres à celle de M. le Comte d'Orvilliers ; & on ne seroit pas étonné que ce Général l'allât joindre , en sortant du port de Brest , d'où il a peut-être déjà mis à la voile «.

» La résolution que viennent de prendre les Etats-Généraux , d'accorder des convois aux navires marchands de la République , écrit on de la Haye , a un peu contribué à calmer la fermentation qui commençoit à se faire sentir dans les esprits , & dont les gens sages & prévoyans redoutoient les suites. Dans cette position des choses , trois objets fixent particulièrement notre attention & excitent notre curiosité. Les capitaines chargés de convoyer les bâtimens Hollandois , auront-ils sérieusement ordre de faire respecter leurs convois ? Les Anglois effectueront-ils la menace qu'ils ont faite de visiter nos convois , malgré les escortes qu'on pourroit leur donner ? La France révoquera-t-elle son règlement , portant une imposition de 15 pour cent sur les marchandises que les vaisseaux Hollandois apporteront dans ses Ports ? Au premier égard , les opinions sont fort partagées ; & l'évènement seul en apprendra plus que toutes les conjectures , tous les raisonnemens qu'on pourroit former. A la seconde question , les personnes qui connoissent le génie des Anglois , n'hésitent pas d'affirmer qu'ils visiteront nos vaisseaux , quoiqu'il puisse en arriver. Quant à la révocation du tarif , on croit que la France voulant donner aux habitans des villes d'Amsterdam & de Harlem , une marque efficace de la satisfaction qu'elle a de leur conduite dans ces circonstances , elle laissera subsis-

ter un règlement qui cesseroit de leur être avantageux, si les faveurs dont il les fait jouir, devenoient communes aux autres villes de la République; & qu'à la demande de supprimer son tarif, le Ministère de Versailles répondra que c'est trop tard. D'ailleurs, il lui importe peut-être d'entretenir la rivalité & l'espèce de jalousie, utiles à ses vucs & à ses desseins, que la différence du traitement qu'elle fait aux villes commerçantes de la République a occasionné entr'elles.

Le 19 du mois dernier, les Négocians d'Amsterdam & de Rotterdam, ont présenté des Requête aux Etats - Généraux; les premiers se plaignent de la réponse que leur a faite l'Amirauté, qui leur a fait dire qu'elle n'avoit pas reçu ordre d'accorder des convois illimités. Ils rappellent que si la résolution du 20 Janvier dernier annulle celle prise le 19 Novembre 1778, qui exclut du droit d'être convoyés les bois de construction, cette résolution l'avoit été à son tour par la dernière, en date du 26 Avril. Ils représentent que ce n'est pas pour être ainsi frustré de ses espérances, que le Commerce a consenti à payer extraordinairement un double droit d'entrée & de gabelle.

On dit que LL. HH. PP. ayant fait demander à la Cour de Londres, en vertu de l'article XII du Traité de 1674, la révision des jugemens prononcés en Angleterre sur les prises hollandoises, elle leur a répondu que les loix du Royaume ne permettent pas cette révision. En faudroit-il conclure, ajoute une lettre de La Haye, que les Anglois se croient dispensés d'observer les traités, tantôt parce qu'ils ne leur conviennent plus, tantôt parce que leurs loix s'y opposent? Voudroient-ils prétendre que leur Nation, la Nation par excellence, n'est pas obligée de garder la foi aux autres.

Les circonstances dans lesquelles se trouvent entr'elles les villes de la République par le tarif que la France vient de faire publier, a donné lieu à plusieurs écrits. On en distingue entr'autres un, sous le titre de lettre d'un Négociant Hollandois, actuellement à Paris, à son associé à Rotterdam. Comme cette pièce est très-courte, & qu'elle peut servir à faire connoître un peu plus particulièrement les véritables intérêts des Négocians de cette République, nous la transcrirons.

» J'apprends, mon cher associé, que le tarif annoncé par l'édit du Roi de France, sera publié sous peu de jours. C'en est donc fait de notre commerce. Notre ville si opulente va devenir bien malheureuse. Si le désastre qui nous menace de si près doit être senti immédiatement par les maisons les plus riches, que n'éprouvera pas le peuple ? Que vont devenir tous les ouvriers qui ne vivoient que du salaire que nous leur donnions, & que nous serons forcés de leur refuser ? Que deviendront leurs femmes, leurs enfans ? Une fois privés de nos relations en France, par l'effet de la faveur exclusive accordée aux Amsterdamois & aux Hatlemois, qui pouvant remplir à meilleur prix que nous les commissions dont ils seront chargés, les enlèveront toutes, nous ne pouvons pas espérer de soutenir nos autres branches de commerce. Envain nous dira-t-on que nous conserverons celui de l'Angleterre, mais ce n'est pas nous qui le faisons, ce sont les Anglois eux-mêmes. Et pourquoi abondent-ils à Rotterdam ? c'est que nous consommons ce qu'ils nous apportent ; mais quand la source essentielle de nos revenus sera tarie, qu'aurons-nous à consommer ? Nous perdrons même le commerce d'Angleterre, parce que notre misère éloignera de nous les Anglois ? Eh ! qui a réduit, mon cher associé, à ce triste état, tous les habitans d'une grande ville ? car nous sommes tous frappés du même coup. Mandez-moi, je

vous prie, si je dois croire ce qu'on m'a écrit à ce sujet. On m'assure que nous ne devons nous en prendre qu'à nos propres Magistrats, qui n'ont pas soutenu nos intérêts dans l'assemblée de la province, comme ceux d'Amsterdam ont défendu la cause de leurs concitoyens; que s'ils avoient protesté contre la suspension des convois, la France nous auroit conservé tous les avantages dont elle nous prive avec raison, puisque nous n'y avons d'autre droit que par sa bienveillance, & qu'ils nous en ont rendus indignes, en se prêtant à une lâche complaisance pour l'Angleterre. Ils nous diront, m'ajoute-t-on, qu'ils ont dernièrement adhéré au sentiment des Amsterdamois; mais il n'étoit plus tems, l'Edit étoit publié & exécuté. Au surplus, mon cher associé, envain espérons-nous qu'à la paix les dispositions rigoureuses du Roi de France seront révoquées. Le Ministre a déclaré à notre Ambassadeur, qui me l'a répété lui-même, qu'il ne falloit pas y compter. Ainsi c'est à jamais que nous serions proscrits, si nous n'employons pas le seul remède qui nous reste. Je fais bien positivement, que si la Province d'Hollande exécute la dernière résolution qu'elle a prise, & qu'elle se décide à donner elle-même des convois illimités, l'Edit sera sur-le-champ arrêté. C'est à cette détermination qu'il faut porter notre Province. C'est à notre ville principalement à l'y exciter. La pluralité qui a dicté la dernière résolution, doit prononcer encore celle qui peut seule nous sauver. Forçons donc nos Magistrats à exprimer notre vœu. Adressons-nous nous-mêmes aux Etats nos souverains. Elevons vers eux nos plaintes & nos réclamations. Réunissons-nous tous, grands & petits, riches & pauvres, négocians & ouvriers. Que toutes les classes tiennent le même langage, puisqu'elles ont le même intérêt: & ne cessons de renouveler nos efforts, jusqu'à ce que nous ayons obtenu la satisfaction, sans laquelle nous sommes tous menacés d'une ruine prochaine.

# MERCURE

## DE FRANCE

### DÉDIÉ AU ROI,

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES;

C O N T E N A N T

*Le Journal Politique des principaux événemens de toutes les Cours; les Pièces fugitives nouvelles en vers & en prose; l'Annonce & l'Analyse des Ouvrages nouveaux; les Inventions & Découvertes dans les Sciences & les Arts; les Spectacles; les Causes célèbres; les Académies de Paris & des Provinces; la Notice des Édits, Arrêts; les Avis particuliers, &c. &c.*

---

25 Juin 1779.

---



A P A R I S,

Chez PANCKOUCKE, Hôtel de Thou,  
rue des Poitevins.

---

*Avec Approbation & Brevet du Roi.*

# T A B L E.

<p><b>P</b> IÈCES FUGITIVES.</p> <p><i>Épître à Madame la Comtesse de Maurepas</i>, 243</p> <p><i>Traduction libre de la 35<sup>e</sup></i></p> <p style="padding-left: 2em;"><i>Ode du premier Livre d'Horace</i>, 246</p> <p><i>Le Comte d'Olsbach, Drama</i>, <i>ibid.</i></p> <p><i>Vaudeville du Petit Œdipe</i>, 252</p> <p><i>Enigme &amp; Logogryp.</i> 255</p> <p style="text-align: center;"><b>N O U V E L L E S</b></p> <p style="text-align: center;"><b>L I T T É R A I R E S.</b></p> <p><i>Les Fausses Apparences, ou l'Amant Jaloux, Comédie</i>, 257</p> <p><i>Dictionnaire Universel des Sciences Morale, Économique, &amp;c.</i> 267</p> <p><i>Suite de l'Extrait des Discours Politiques, Historiques &amp; Critiques sur quelques Gouvernemens de l'Europe</i>, 283</p> <p><i>Essai sur la plus grande perfection possible d'un Ouvrage quelconque</i>, 293</p>	<p style="text-align: center;"><b>S P E C T A C L E S.</b></p> <p><i>Comédie Française</i>, 295</p> <p><i>Comédie Italienne</i>, 298</p> <p style="text-align: center;"><b>A C A D É M I E S.</b></p> <p><i>De Marseille</i>, 300</p> <p><i>De la Rochelle</i>, 301</p> <p style="text-align: center;"><b>V A R I É T É S.</b></p> <p><i>Lettre de M. Beaupréau, Maître en Chirurgie de Paris, &amp;c.</i> 302</p> <p><i>Apocauchus ou Apocaucque, Anecdote Orientale</i>, 304</p> <p><i>Annonces Littéraires</i>, 311</p> <p style="text-align: center;"><b>J O U R N A L P O L I T I Q U E.</b></p> <p><i>Constantinople</i>, 313</p> <p><i>Pétersbourg</i>, 314</p> <p><i>Copenhague</i>, 315</p> <p><i>Stockholm</i>, 316</p> <p><i>Varsovie</i>, 317</p> <p><i>Vienne</i>, 318</p> <p><i>Hambourg</i>, 320</p> <p><i>Rome</i>, 331</p> <p><i>Londres</i>, 333</p> <p><i>Versailles</i>, 348</p> <p><i>Paris</i>, 349</p> <p><i>Bruxelles</i>, 357</p>
---	--

## A P P R O B A T I O N.

**J**'AI lu, par ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux, le *Mercure de France*, pour le 25 Juin. Je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, ce 24 Juin 1779. DE SANCY.

De l'Imprimerie de MICHEL LAMBERT,  
rue de la Harpe, près Saint-Côme.



# MERCURE DE FRANCE.

25 Juin 1779.

---

---

PIÈCES FUGITIVES  
EN VERS ET EN PROSE.

---

---

## ÉPI TRE

*A Madame la Comtesse DE MAUREPAS,  
à son arrivée à Pontchartrain.*

**D**ANS cette aimable solitude,  
De mon sort je sens la douceur;  
Le repos satisfait le cœur,  
L'esprit est nourri par l'étude.

Lij

Tout orne ces paisibles lieux :  
 C'est le séjour de la décence ;  
 On n'y voit jamais l'inconstance ;  
 Tout y charme & flatte les yeux.  
 Ici, les fleurs & la verdure  
 Décorent nos prés, nos coteaux ;  
 On entend le chant des oiseaux ,  
 On voit renaître la Nature.  
 Les Bergers, sur leurs chalumeaux ,  
 Célébrent, dans leur douce ivresse ,  
 Le Dieu qu'on adore à Paphos ;  
 Ils sont conduits par la Sagesse ,  
 Et ne connoissent point les maux  
 Qu'à la Cour font la jalousie ,  
 La trahison , la perfidie ,  
 La discorde & la vanité :  
 Par leur heureuse obscurité  
 Ils sont à l'abri de l'Envie.  
 Dans les palais on voit l'erreur ,  
 La fausse gloire & le caprice ;  
 C'est-là qu'habite l'artifice.  
 Sous le chaume on voit la candeur ,  
 On trouve dans ce beau boccege  
 Les Muses, Flore & les Zéphirs ,  
 L'Amour y reçoit notre hommage ,  
 Nous lui consacrons nos loisirs ,  
 Nous n'avons point d'autre esclavage.  
 Tout enchante & ravit nos sens ;  
 Les Grâces ; les Ris, les Talens .

Viennent égayer notre vie ;  
Et de cette rive chérie  
On bannit la pompe & les rangs.  
Du port, nous voyons le naufrage ;  
Des flots nous bravons le courroux,  
Nous sommes bien près de l'orage,  
Mais il ne peut tomber sur nous.  
Par la souplesse & par la feinte,  
Par les revers ni par la crainte,  
On ne craint pas d'être abattu ;  
Et ce n'est point par la contrainte  
Que nous encensons la vertu.  
Minerve arrive en ce séjour,  
Les Ris suivent toujours ses traces,  
Les Vertus, les Jeux & les Grâces  
Décorent sa brillante Cour ;  
L'illustre Patron du rivage  
Y reçoit un pur hommage,  
Il méprise les vains honneurs,  
Du rang le fastueux étalage ;  
Un Ministre prudent & sage  
Ne desire d'autre avantage  
Que de régner sur tous les cœurs.

( Par M. de Chennevières. )



*TRADUCTION libre de la trente-cinquième  
Ode du Premier Livre d'Horace.*

*O Virtus Regina Gnidi, &c.*

**R**EINE de Gnide & de Cithère !  
 Délices des humains ! Souveraine des Dieux !  
 Visite aujourd'hui ma Glicère ;  
 Elle t'invoque , & brûlant de tes feux  
 Elle t'offre avec joie un encens précieux.  
 Amène-lui ton fils , les Grâces sans ceinture ,  
 Les Jeux , les Ris , les folâtres Ébats ;  
 Amène-lui la Jeunesse & Mercure ,  
 La Jeunesse sur-tout , qui te doit tant d'appas.  
 ( *Par M. M. D. L. Capitaine d'Infanterie.* )

LE COMTE D'OLSBACH,

*Drame Allemand en cinq Actes, de Brandes,  
joué en 1770.*

**L**E Comte d'Olsbach s'étoit acquis une grande considération dans la carrière politique & dans celle des armes. Son Prince l'avoit comblé d'honneurs & de récompenses, & ses services l'auroient conduit aux grades les plus éminens du Ministère ou de l'Armée, si l'Amour n'étoit venu traverser

sa haute fortune. Il avoit été mis en quartier d'hiver dans une petite ville conquise de la Flandres, avec un corps de troupes qu'il commandoit. Ce fut-là qu'il eut occasion de connoître la belle Émilie, fille du Chevalier de Terville, Officier François. Elle étoit venue chez une parente où la guerre la retenoit, l'empêchant de retourner à un Couvent fort éloigné. Le Comte, qui s'appeloit Ornheim avant qu'il eut hérité du Comté d'Olsbach, l'aima & s'en fit aimer avec passion. Leur projet étoit d'attendre la fin de la guerre pour célébrer leur union; mais l'Amour est impatient; il ne leur permit point de différer leur bonheur. Ces amans, ennemis par état, furent donc obligés de se marier dans le plus grand secret. Le Comte s'étoit déterminé d'autant plus facilement à cette alliance, qu'il ne doutoit point d'obtenir l'approbation de sa mère. La naissance, la beauté, les vertus de son épouse étoient des titres qui devoient justifier son choix; mais que le malheur est souvent près de la félicité! La nuit même où l'Amour couronnoit leurs desirs, on entend un grand bruit d'armes dans la ville. C'étoit l'ennemi qui étoit venu surprendre la garnison Allemande. Le Comte s'arrache aussitôt des bras de son épouse, & vole à la défense des siens. Il n'étoit plus temps. La négligence d'un parent, à qui il avoit confié pour cette nuit le commandement de la place, avoit laissé aux François l'occasion de

faire trop de progrès; & le désordre & l'épouvante avoient forcé les Allemands de reculer. Dans ce désastre, quelques soldats avoient mis le feu dans plusieurs quartiers de la ville, pour faciliter leur fuite en augmentant la confusion: la maison d'Émilie avoit été aussi la proie des flammes; & le Comte, entièrement occupé à favoriser la retraite de ses troupes, ne put secourir son épouse ni savoir ce qu'elle étoit devenue. Il fit des recherches qui, loin de le rassurer, ne servirent au contraire qu'à augmenter ses craintes. Enfin une lettre mit le comble à ses malheurs, en lui apprenant qu'Émilie étoit périée dans l'incendie de la maison. Le Comte, tout entier à sa douleur, forma dès lors le dessein de consacrer dans la solitude le reste de sa vie à pleurer le sort d'Émilie & le sien. Il donna la démission de ses places, & vint se réfugier dans le sein de sa famille.

La mère & la sœur du Comte, qui l'aimoient tendrement, le pressèrent de leur découvrir la cause de ses ennuis; il fut obligé de céder à leurs vives instances, & de leur faire l'aveu du fatal secret qu'il auroit voulu emporter avec lui dans le tombeau. Elles employèrent tous les motifs d'espérance & de consolation, & ne négligèrent aucun moyen de le distraire & de lui marquer leur tendresse; mais elles ne purent lui faire abandonner sa résolution d'aller vivre dans une retraite profonde.

Wernin, le Confident du Comte, ne put rien gagner pareillement sur son esprit; il vit bien qu'il perdrait son ami, s'il ne lui rendoit son épouse. Il ne l'avoit pas connue, ayant été obligé de servir dans une autre ville que celle où le Comte commandoit. Il avoit fait déjà des informations qui le laissoient sans espérance; mais ne se fiant qu'à lui-même, en quelque sorte, du soin de vérifier tout ce qu'il apprenoit, il étoit sans cesse en voyage, remontant à la source des bruits. Enfin le hasard lui fit rencontrer dans une auberge d'Allemagne un Officier qui lui paroissoit malheureux. Cet Officier avoit avec lui une jeune personne, sa fille. Wernin parvint à gagner sa confiance. Il connut ses malheurs & ses besoins sans savoir encore qu'il étoit le père d'Émilie. Il prit toutes les précautions nécessaires pour qu'il eut abondamment tout ce qu'il pouvoit désirer dans sa position; &, touché du sort de ces deux infortunés, il s'empressa de se servir du crédit de ses amis, & particulièrement de celui du Comte d'Olsbach, pour tâcher de rétablir leur fortune.

La mère & la sœur du Comte marquèrent le plus grand empressement de connoître cet Officier & sa fille. Wernin fut chargé de les engager de se rendre à leurs desirs. Terville arriva le premier, craignant encore d'amener avec lui sa fille. Le Comte lui fit beaucoup d'accueil; son air, ses services, ses malheurs le rendoient respectable. Ils ne se reconnu-

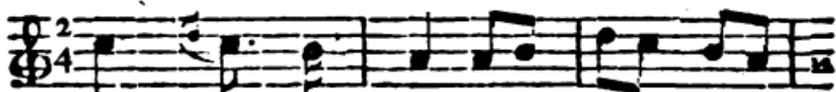
rent point, & ne pouvoient se reconnoître, Terville ayant pris un nom Allemand pour n'être pas inquiété dans un pays ennemi, & ne sachant point qu'Orlheim fut le même Comte d'Olsbach chez lequel il se trouvoit. La mère du Comte & Julie sa sœur demandent au vieillard où est sa fille, & le pressent de la faire venir. Les deux jeunes femmes ne tardèrent point de concevoir l'une pour l'autre les sentimens les plus tendres; Émilie raconta ses infortunes, & tout en les racontant ne pouvoit se lasser d'admirer les traits de ressemblance qu'elle remarquoit dans Julie & son époux. Julie de son côté réfléchissoit sur la conformité de ses malheurs avec ceux de sa belle-sœur. Cependant le funeste accident de l'incendie lui ôtoit ses espérances; mais Émilie leva ce nouvel obstacle, en disant de quelle manière elle s'étoit sauvée, & déplorant le sort d'une parente qui avoit été dévorée par les flammes. C'étoit cette parente, sans doute, dont la cruelle destinée avoit donné lieu au bruit de la mort d'Émilie. Une émotion subite fit soupirer ces femmes. Émilie s'écria, en répandant des pleurs, ô mon cher Orlheim! mon cher Orlheim! A cette exclamation la mère & la sœur du Comte lui demandèrent comment elle le connoissoit? Eh! c'est, leur dit-elle, mon malheureux époux! Je n'ai pu découvrir encore ce qu'il est devenu! La mère & la sœur transportées de joie, l'embrassèrent avec tendresse, & promirent de lui rendre

son bonheur. Elles formèrent en même-temps le projet de surprendre agréablement le Comte. Wernin gagna sur son ami qu'il différât son départ d'un jour. La mère & la sœur d'Olsbach le badinèrent sur le parti qu'il avoit pris de vivre dans la solitude, & l'engagèrent, en riant, de se marier avec la fille de l'Officier, dont elles lui vantèrent les charmes, la douceur & les excellentes qualités. D'Olsbach rejeta ce conseil avec humeur; & se rappelant ses chagrins, il tomba dans le plus grand abattement. Sa mère lui dit que puisque son parti étoit pris, & qu'il persistoit à vouloir les quitter, elle desiroit lui faire au moins un présent avant son départ. Elle va chercher alors Émilie, qu'elle ramène aussi-tôt, & la place de façon à n'être pas apperçue de son époux. Le Comte n'y fait pas attention. La mère prend la main de son fils, la met dans celle d'Émilie, & les retenant toutes deux, leur dit : *mes enfans voilà le lien qui doit vous fixer avec nous.* Le Comte & Émilie, également opprésés par la surprise & par la joie, ne purent exprimer leur ravissement. Ils n'osent en croire leurs yeux; ils craignent que leurs sens ne les abusent. Enfin les époux & les deux familles réunies, le père d'Émilie, & le gendre Wernin, leur ami, goûtèrent un plaisir d'autant plus vif, qu'il avoit été préparé par les alarmes & par le malheur.

---



---

*VAUDEVILLE DU PETIT ŒDIPE.*


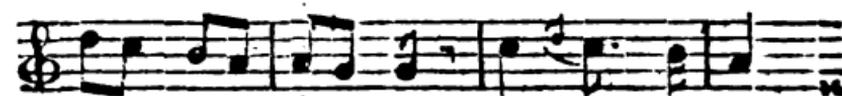
Vous craig-nez - de me ren-dre hom-



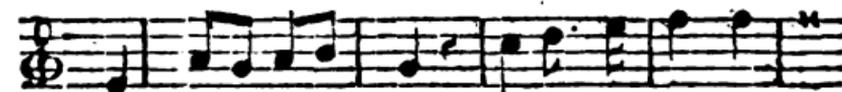
ma-ge, Je m'af - fi geois de vo-



tre er-reur, Vous me ju - gie z sur



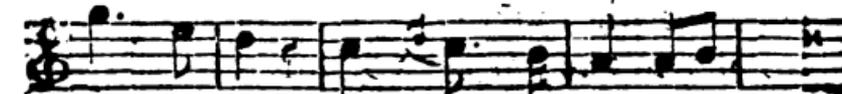
mon i - ma - ge, sans me cher-cher



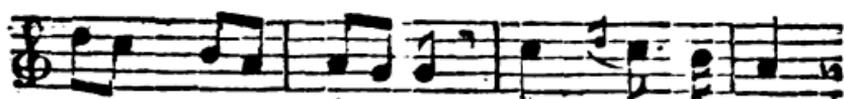
daus vo - tre cœur. Es fa-yez du bon-



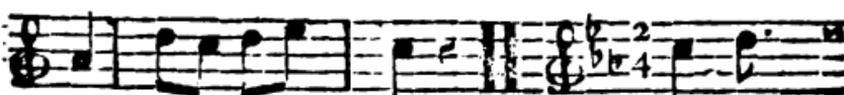
heur su - prê - me, Et tâ-chez d'en jou-



ir toujours ; Ce n'est que de l'ins,



tant qu'on ai - me , Que l'on voit naî-



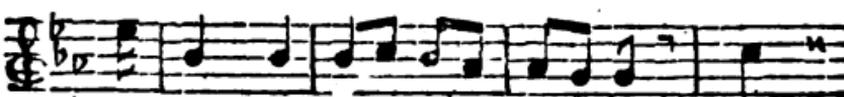
tre d'heu - reux jours. Me se-



ras-tu tou-jours fi - del - le ; L'a-



mi-tié nous ren-dit heu reux : Si l'A-



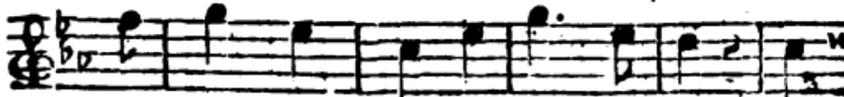
mour la prend pour mo - de - le , Sans



ef froi je ce - de à tes feux. Jou-



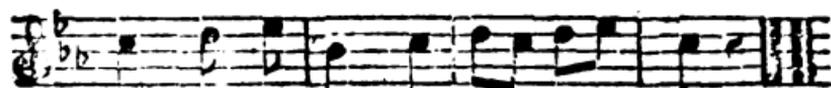
if - sons du bon - heur su - pré - me ,



Dans nos bois fi - xons - le - tou - jours ; Ce



n'est que de l'ins - tant qu'on ai - me,



Que ton vo - uai - re d'heu - reux jours.

A G É N O R. *Majeur.*

ZULMA, que ton cœur se rassure ;  
 L'Amour n'est point un Dieu méchant,  
 C'est résister à la Nature  
 Que de combattre son penchant.  
 Jouissons du bonheur suprême,  
 Dans nos bois fixons-le toujours.  
 Ce n'est que de, &c.

L' H Y M E N A L' A M O U R. *Mineur.*

QUE j'ai de grâces à te rendre,  
 L'Hymen connoîtra les plaisirs ;  
 Je suis changé, mon cœur est tendre,  
 J'aime, je sens, j'ai des desirs.  
 J'abjure aujourd'hui mon système,  
 Désormais je dirai toujours :  
 Ce n'est que de, &c.

M E R C U R E. *Majeur.*

POUR mener d'amoureux mystères,  
 On sait combien je suis adroit ;  
 Et si Vulcain a des confrères.

C'est à Mercure qu'il les doit ;  
 Mais aimez-vous toujours de même,  
 Et passez-vous de mon secours.  
 Ce n'est que de , &c.

LA FOLIE AU PARTERRE. *Majeur.*

UN AUTEUR est un autre Œdipe  
 Lorsque sur la Scène il paroît ;  
 Le zèle en vain fut son principe,  
 Souvent le zèle est indiscret.  
 Pour clore à jamais sa paupière,  
 Il ne faut qu'un coup de sifflet ;  
 Mais il recouvre la lumière,  
 Messieurs, si son Ouvrage plaît.

*Explication de l'Énigme & du Logogryphe  
 du Mercure précédent.*

LE mot de l'Énigme est *Montre* ; celui  
 du Logogryphe est *Espérance*, où se trouvent  
*cep, âne, anse, encre, Rancé.*

É N I G M E.

J'HABITE dans les cieux, dans les eaux, sur la terre,  
 Dans le centre du feu, mais jamais dans les airs ;  
 L'on me voit en tout temps précéder les éclairs,  
 Concourir à former l'orage & le tonnerre.

Sans avoir d'ennemis je suis toujours en guerre.  
 Quoiqu'en Chine, en Afrique & dans toutes les mers,  
 Je ne quitte jamais Versailles ni Tonnerre.  
 Sans être dans Paris, l'on me voit en tout lieu.  
 Lecteur, m'as-tu trouvé?... Quoi! pas encore?  
 écoute :

Sans être Médecin, je termine la goutte ;  
 Enfin , prends un fleur, je suis dans son milieu.

( Par Mademoiselle Séry. )

### L O G O G R Y P H E .

**J**E suis de nature légère,  
 Et très-utile assurément,  
 Sur-tout quand on fait bonne chère.  
 Si tu défais l'arrangement  
 Qui de mon corps fait l'édifice,  
 Tu trouveras un bénéfice ;  
 Mais il doit rester une dent.

( Par M. Mesnard du Montalet. )



---

---

**NOUVELLES LITTÉRAIRES.**

---

---

*LES Fausses Apparences ou l'Amant Jaloux*,  
Comédie en trois Actes, mêlée d'Ariettes,  
représentée devant Leurs Majestés à Ver-  
sailles, en Novembre 1778. Prix 2 liv.  
10 sols. A Paris, chez la-Veuve Duchesne,  
rue S. Jacques.

**N**ous avons donné une analyse exacte de  
cette Pièce, Scène par Scène, dans le temps  
de sa nouveauté. Il ne nous reste qu'à dire  
un mot du genre de cet ouvrage, & de  
l'espèce de mérite qui en a fait le succès.  
C'est un de ces anciens cannevas du Théâtre  
Espagnol & Italien, de ces *imbroglio* fondés  
sur des méprises & des déguisemens, & qui  
ont fourni des sujets à nos Poètes drama-  
tiques du siècle dernier, lorsque notre litté-  
rature naissante prenoit encore ses modèles  
en Espagne & en Italie, avant d'en produire  
elle-même de meilleurs. Molière lui-même  
fit ses premières Pièces dans ce goût, qui est  
celui de l'Étourdi, du Dépit-Amoureux, de  
l'École des Maris; mais fort perfectionné  
dans cette dernière, où la vraisemblance est  
mieux observée, & où le comique com-  
mence à être fondé sur des caractères. La  
bonne Comédie, quand elle a été connue,

a fait tomber dans le discrédit ces sortes de cannevas, relégués depuis ce temps sur le Théâtre Italien. La dernière Pièce de ce genre qui eut quelque succès, fut celle des *Contre-temps* de la Grange \*, jouée en 1736; & c'est de-là que M. d'Héle paroît avoir emprunté la sienne, qui a paru nouvelle, parce que celle de la Grange est oubliée, & qui a réussi comme d'anciennes modes re-  
 reprénnent quelquefois faveur. Sans détailler ici toute l'intrigue des *Contre-temps*, qui en total est beaucoup plus ingénieuse & plus approfondie que celle des *Fausses Apparences*, nous marquerons seulement le point principal par lequel ces deux Drames se rapprochent. Dans les *Contre-temps*, Angélique donne un rendez-vous à Valère, son amant, dans l'appartement de Constance, son amie, qui lui en a donné la permission, & qui lui a promis le secret le plus inviolable. Avant qu'on ait pu faire sortir Valère, arrive Damis, amant de Constance, qui vient à bout de se convaincre qu'il y a un homme caché dans le cabinet de sa maîtresse. Constance, forcée de l'avouer, & résolue à ne pas trahir le secret de son amie, imagine plusieurs prétextes plus adroits les uns que les autres, & enfin trouve moyen de faire une histoire si plausible, que Damis revient de ses soupçons, lorsqu'une Suivante vient dire étourdiment à Constance : Madame,

---

\* Ce n'est pas la Grange Chancel.

enfin notre amant est parti. Ce mot équivoque rallume toute la fureur de Damis, qui ne veut plus rien entendre, & qui même ne croit pas la vérité lorsqu'on la lui dit, & ne se rend qu'à la vue d'Angelique & de Valère, qui lui expliquent tout ce qui s'est passé. On sent qu'il y a de l'intérêt dans la situation de Constance, obligée de tromper son amant pour garder le secret de son amie. M. d'Héle, en empruntant cette intrigue, l'a fort affoiblie.

Chez lui, c'est une Isabelle qui, enlevée par un Tuteur amoureux, & tirée de ses mains par un Officier François, nommé Florival, se réfugie chez Léonore, son amie & sa voisine, qui la cache dans son cabinet au moment même où Alonze, amant de Léonore, & amant jaloux, vient pour visiter sa maîtresse. Il a entendu du bruit dans ce cabinet, & veut se le faire ouvrir par force, lorsqu'on en voit sortir une femme voilée. Il demande pardon de sa violence, & vient à peine de l'obtenir & de promettre qu'il ne sera plus jaloux, qu'on entend une guitare sous les fenêtres, & une voix d'homme qui chante Léonore. C'est Florival, devenu amoureux d'Isabelle, & à qui une Suivante de la maison a fait croire par méprise qu'Isabelle se nomme Léonore. Alonze devient plus jaloux que jamais, mais avec beaucoup moins de fondement qu'auparavant. Ici l'Imitateur est bien au-dessous de l'original. Dans les Contre-temps, la situation devient plus

forte à tout moment , parce que les efforts mêmes que fait Constance pour se justifier , n'aboutissent qu'à la faire paroître plus coupable , quand un seul mot d'une suivante vient détruire tous les mensonges qu'elle avoit su persuader à son amant ; & c'est avec raison que cet amant devient alors incrédule , même à la vérité. Voilà du comique de situation , & une marche dramatique. Ici au contraire l'incident de la guitare est infiniment plus foible que celui du cabinet , & l'intérêt diminue au lieu de croître. Car n'est-il pas très-possible qu'on joue de la guitare sous les fenêtres de Léonore , & même qu'on la chante , sans qu'elle soit coupable ? Cependant , sur cet indice si foible , la brouillerie recommence plus forte que jamais ; mais pourquoi cet incident produit-il de l'effet au Théâtre ? Cet effet appartient tout entier à la musique. C'est qu'immédiatement après le duo de raccommodement :

Léonore est toujours constante. . . .

Ton Alonze n'est plus jaloux. . . .

Ce simple accompagnement de guitare produit un moment de surprise & de silence , suivi d'une reprise très-heureuse des dernières mesures de ce même duo , que les deux personnages répètent ironiquement. Rien ne prouve mieux combien , dans le mélodrame , le chant soutient l'action quand il est bien placé. Cette Scène dans une Comé-

die paroîtroit froide & le moyen petit; l'un & l'autre ont réuissi dans un Opéra Comique.

C'est encore la musique qui a servi à excuser une faute de vraisemblance dans le troisieme Acte. Florival & Alonze, qui se rencontrent tous deux dans le jardin à la même heure; s'apostrophent dans les mêmes termes, & se répondent par le même mot.

A L O N Z E.

Seigneur, sans trop être indiscret,  
 Ne pourroit-on s'instruire  
 Du sujet  
 Qui vous attire  
 En ce séjour?

F L O R I V A L.

L'amour.

Alonze répète avec surprise ce mot, *L'amour!* & Florival lui fait la même question:

Seigneur, sans trop être indiscret,  
 Ne puis-je aussi m'instruire  
 Du sujet  
 Qui vous attire  
 En ce séjour?

Et Alonze a son tour répond aussi:

L'amour.

Jusques-là tout va bien; mais un moment après Lopez, le père de Léonore, arrive au bruit, & dit aussi les mêmes paroles:

Messieurs, sans trop être indiscret, &c.

Et après lui, la Suivante Jacinthe répète pour la quatrième fois la même question :

Messieurs, seroit-il indiscret

De chercher à s'instruire, &c.

Pour le coup le spectateur peut croire que c'est une gageure, & qu'on s'est donné le mot pour parler dans les mêmes termes, ce qui n'est nullement vraisemblable de personnes qui arrivent successivement, & qui ne se sont pas entendues; mais la musique vient encore au secours de l'Auteur. Cette quadruple répétition, cette espèce de rondeau produit un effet plaisant, & la Scène fait rire. Otez le chant, & l'on n'y verra qu'une farce, une charge qu'on ne toléreroit pas à la lecture. Aussi des ouvrages de cette espèce ne sont-ils pas faits pour être vus hors de leur cadre, & de semblables paroles ne peuvent pas être séparées de la musique. Essayez de lire *les Fausses Apparences*, & vous trouverez tous les vers dans le goût de ceux-ci :

Il renverse, il terrasse;

Mon tyran perd l'audace;

Et saisi de terreur,

Prend la fuite;

Et moi, sous la conduite

Du François généreux,

Je vole vers ces lieux.

Ce n'est pas qu'on veuille rien ôter à l'Auteur du succès d'une Pièce dont la représentation est très-agréable, ni juger un étranger, quelque naturalisé qu'il soit parmi nous, comme un Poète François, lorsque lui-même sans doute ne prétend pas à l'être; mais nous devons faire sentir le ridicule de certains Journalistes, qui, voués jusqu'à l'excès à l'esprit de parti, en répétant jusqu'au dégoût le mot d'*impartialité*, ont affecté de louer ce petit ouvrage avec une exagération offensante pour tous ceux qui ont travaillé dans le même genre, & sur-tout pour ceux qui l'ont perfectionné. On a osé imprimer que *les Fausses Apparences* étoient ce qu'on avoit vu de meilleur au Théâtre Italien depuis vingt ans. Sans vouloir parler des autres, il n'est pas difficile de deviner quel est l'Écrivain que l'on cherchoit sur-tout à rabaisser; & jamais cette assertion n'auroit eu lieu, si l'Auteur de *Lucile*, de *Silvain*, de *l'Ami de la Maison*, de *Zémire & Azor* n'eût été l'objet de l'infatigable haine des admirateurs de M. d'Héle, accoutumés à ne rien louer & à ne rien blâmer que par de semblables motifs; mais le Public vraiment impartial, & les vrais connoisseurs n'en regarderont pas moins M. Marmontel, comme celui qui a enrichi le Théâtre Italien des productions qu'on aime à y revoir le plus souvent, & qui a donné les meilleurs modèles du style qui convient à ce genre d'ouvrage. Sans doute une musique telle que celle de M. Grétry

les a beaucoup embellis ; mais qu'on le consulte lui-même , & il avouera que nul Poëte n'a su mieux servir le Musicien , & lui fournir un fonds plus heureux. Quelle féerie plus charmante que celle de Zémire & Azor ? L'idée du tableau magique n'est-elle pas une des plus théâtrales qu'on ait exécutées dans ce genre de fiction ? L'Ami de la Maison est plein de grâces & de finesse , & Lucile & Silvain font d'un intérêt qui fait verser des larmes. D'ailleurs , le dialogue en est ingénieux , fait pour plaire sans le secours du Musicien , & la versification d'une facilité élégante. Un dialogue tel que celui d'Agathe & de Cécicour dans l'*Ami de la Maison* , aura toujours un mérite indépendant du chant.

Tout ce qu'il vous plaira ;

Mais ce refus me blesse.

Tout ce qu'il vous plaira ;

Mais le soupçon me blesse.

Si c'est une foiblesse ,

L'Amour l'excusera.

Si c'est une foiblesse ,

L'Amour vous guérira.

Et si l'on m'aime , on me plaindra ;

Et si l'on m'aime , on me croira ;

Mais qu'est-ce qu'il en coûte :

D'apaiser son amant ?

Jusqu'à l'ombre d'un doute

Est un crime en aimant.

Vous

Vous me voyez tremblant ,  
Et de m'être infidelle  
Vous faites le semblant !

Si ce n'est qu'un semblant ,  
Et si je suis fidelle ,  
Ne soyez plus tremblant .

Eh bien , je t'en croi ;  
Sur ta bonne-foi  
Mon cœur se repose ,  
Je n'ai plus de doute avec toi .

C'est assez pour moi .  
Sur ma bonne - foi  
Ton cœur se repose ;  
Je n'ai plus de secret pour toi .

Voilà de ces Scènes où l'art du Poète ,  
pour être senti , n'a pas besoin de celui du  
Musicien .

Nous pourrions citer encore , comme un  
exemple de précision , le duo de Silvain :

DANS le sein d'un père  
Ton cœur va voler .  
Au nom de mon père  
Je me sens troubler .  
Mais dût sa colère  
Cent fois m'accabler ,  
T'aimer fut mon crime ;

Je suis la victime  
 Qu'il doit s'immoler,  
 Sa voix menaçante  
 Dira : sois soumis.  
 Ma voix gémissante  
 Dira : j'ai promis.  
 O mon bien suprême !  
 Moitié de moi-même !  
 Je tremble , j'espère ,  
 Qu'un juge , qu'un père ,  
 Qu'un juge terrible ,  
 Qu'un père sensible ,  
 N'ait la rigueur ,  
 N'aura pas la rigueur  
 De m'arracher ton cœur.

Sans prétendre rien diminuer du mérite  
 des Auteurs qui ont travaillé dans le même  
 genre, on peut affirmer qu'on n'y verra rien  
 qui approche de ces morceaux. Encore une  
 fois, nous ne prétendons pas faire ce mérite  
 plus grand qu'il n'est ; mais nous croyons  
 devoir d'autant plus le faire sentir, qu'on a  
 plus affecté de le méconnoître,

( *Ces Article est de M. de la Harpe* ),



*DICTIONNAIRE Universel des Sciences Morale, Économique, Politique & Diplomatique, ou Bibliothèque de l'Homme d'État & du Citoyen, mis en ordre & publié par M. Robinet, Censeur Royal, Tome V<sup>e</sup> in-4°. A Paris, chez l'Éditeur, rue de la Harpe, à l'ancien Collège de Bayeux, 1778.*

NOUS avons donné des Extraits détaillés des quatre premiers volumes de ce grand ouvrage. Les Tomes V, VI & VII ont paru successivement. Nous apprenons que le VIII<sup>e</sup> va paroître. Le Public nous reproche notre lenteur à les faire connoître; & ce reproche est d'autant mieux fondé, que le mérite particulier de ce Livre ne nous laisse aucune pièce d'excuse.

L'utilité de ces vastes Collections, où l'on rassemble dans un ordre alphabétique toutes les richesses de l'esprit humain, ne peut être contestée que par le petit nombre d'hommes privilégiés qui ont l'avantage de vivre dans les grandes villes & dans la société des gens de Lettres; également à portée & des bibliothèques où ils trouvent tous les secours dont ils ont besoin, & des Savans qui leur indiquent les sources où ils doivent puiser, ils ne connoissent ni la pauvreté ni l'embarras des richesses. Mais dans la plupart des Provinces où l'instruction, loin d'être vulgaire, est encore très-rare, & même presque nulle;

mais chez quelques nations étrangères qui, participant plus ou moins au progrès général, tendent toutes vers le même but, comment se passer de ces magasins de Science ou de Littérature qui tiennent lieu de bibliothèques, qui satisfont la curiosité sur un grand nombre de points, & qui la dirigent sur tous les autres? La moitié de l'Europe est dans l'ignorance; plus des trois quarts de l'autre moitié ne possède encore qu'une fausse science; & on se plaindrait de la multiplicité des livres destinés, je ne dis pas à l'instruction ultérieure des hommes déjà éclairés, mais à l'institution de ceux qui ne lisent pas du tout! On trouve quelquefois ces Collections trop volumineuses; mais il faudroit en compenser l'étendue à la substance qu'elles renferment. On les trouve dispendieuses; mais il faudroit calculer ce qu'il en coûte journellement pour des livres achetés au hasard, la plupart inutiles, souvent nuisibles, parce qu'ils se contredisent, parce qu'ils jettent l'esprit dans la confusion & dans l'embarras; & que, s'ils ne parviennent pas à inspirer le dégoût de l'étude, ils substituent le goût stérile de la lecture au goût précieux de l'instruction. On objecte encore que les grandes entreprises de Librairie sont des pièges tendus au Public, qu'elles ne se soutiennent pas long-temps, qu'elles dégèrent ou restent sans exécution; mais le *Dictionnaire Universel des Sciences Morale, Économique, Politique & Diplomatique* est

la preuve du contraire; ce n'est plus une souscription: on n'en paye les volumes qu'à mesure qu'on les reçoit; ces volumes se succèdent avec une rapidité & une exactitude dont jusqu'ici on n'a pas eu d'exemple.

Le cinquième volume que nous avons annoncé depuis long-temps, & dont nous allons essayer de donner une idée légère, commence par la suite de l'article ANGLETERRE, qui présente les objets les plus intéressans, sur-tout dans les circonstances actuelles, toutes les branches du Commerce des Anglois, un tableau historique de leur Marine, la description de leurs Colonies, enfin les principaux Actes par lesquels le Parlement a réglé le Gouvernement de ces peuplades & leur commerce, tant d'importation que d'exportation. Après avoir donné à la Marine Angloise les éloges qu'elle mérite, on termine ainsi ce morceau: "C'est

» dommage que cette marine si nombreuse,  
 » si bien montée, si bien entretenue, si fa-  
 » vante, si aguerrie, soit employée aujour-  
 » d'hui à subjuguier, disons mieux, à détruire  
 » des Colonies qui faisoient la gloire & la  
 » force de l'Angleterre, & qui causeront  
 » peut-être sa ruine ». Du reste, les Rédac-  
 teurs de cet Article ne touchent qu'en pas-  
 sant la querelle de la Grande-Bretagne avec  
 ses Colonies. Cet objet est réservé pour l'Ar-  
 ticle ÉTATS-UNIS DE L'AMÉRIQUE, où l'on  
 nous promet l'Histoire de la Révolution qui  
 s'avance, & qui doit changer à bien des

égard le système politique de l'Europe.

Suit l'Histoire de l'ÉGLISE ANGLICANNE : on y voit son origine & ses révolutions; elle est même précédée d'un tableau politique de la religion des Druïdes, où l'on montre comment ces habiles imposteurs avoient su rendre la puissance législative inséparable du pouvoir sacerdotal, subjuguier le peuple, & faire trembler les Grands. Avant de perdre de vue les Isles Britanniques, on donne une leçon importante sur cette admiration exclusive que quelques esprits ont conçue pour l'Angleterre : enthousiasme bizarre, qui leur fait refuser à toutes les autres nations, à leur patrie même, tout ce qui peut rendre un peuple respectable, & qu'ils ont poussé dans ces derniers temps jusqu'à préférer aux chefs-d'œuvres du génie & du goût, des farces monstrueuses, qu'ils auroient sifflées si elles avoient été enfantées en France. Mais nous ne nous arrêterons pas à l'Article ANGLOMANIE, parce que nous l'avons donné en entier dans un de nos précédens Mercurus.

ANNUITÉ. « On entend par *Annuité* une » rente qui n'est payée que pendant un cer- » tain nombre d'années, de sorte qu'au » bout de ce temps le débiteur se trouve » avoir acquitté son emprunt avec les in- » téréts, en donnant tous les ans une même » somme ». On traite des avantages que la France peut tirer de la création de ces rentes tournantes. Les principes sont tellement liés aux conséquences dans cet Article, qu'on ne

pôutroit en donner une idée sans le citer en entier, & son extrême précision ne permet pas de l'analyser; nous y renvoyons le Lecteur.

ANOBLIR, ANOBLISSEMENT. Que celui qui a défendu sa patrie, que celui qui l'a éclairée, que celui qui l'a enrichie soient élevés au rang des Nobles; l'envie seule en murmurerà, & les gens de bien, les gens sensés donneront, par leurs suffrages, un nouveau prix à cette récompense. Mais qu'un homme enrichi par des moyens peu estimables, peut-être même malhonnêtes, achette la Noblesse comme on achette un meuble, c'est ce qui ne peut être excusé par les extrêmes besoins de l'État. Les réflexions suivantes feront même voir que l'État doit rarement adopter cette dangereuse ressource, qu'elle ne lui procure qu'un bien momentané, & qu'elle lui prépare pour l'avenir des maux réels, & qui ne peuvent qu'aller en croissant. « L'ano-  
 » blissement devient nécessairement une sur-  
 » charge pour le reste des sujets roturiers.  
 » Qu'on fasse attention aux privilèges, exemp-  
 » tion de tailles & autres, dont jouit la pos-  
 » térité des anoblis de 1715; que l'on mette  
 » dans la balance le prix de cette Noblesse  
 » achetée, & encore celui de la confirma-  
 » tion de 1771, avec le produit de soixante  
 » années de tailles, de franc-fief peut-être,  
 » & d'autres impositions qu'auroient payées  
 » toutes ces familles anoblies, & ce qu'elles  
 » devroient payer par la suite, & que l'on

» voie combien l'État y perdra. Si l'on dit  
 » que, malgré ces anoblissemens, & la pos-  
 » térité des anoblis toujours croissante, la  
 » taille des villages a été portée au même  
 » taux, de sorte que la cottisation des  
 » exempts a été reportée sur les taillables,  
 » ces anoblis ont donc acheté le droit de  
 » charger leurs voisins d'un surcroît de taille,  
 » & c'est le Gouvernement qui les y a invi-  
 » tés. Ce ne sont donc pas ces anoblis qui  
 » ont payé leurs Lettres de Noblesse, ce  
 » sont leurs voisins, c'est tout un village qui  
 » s'est cottisé, & qui se cottisera chaque  
 » année pour les faire jouir des privilèges  
 » de la Noblesse ». Nous recommandons la  
 lecture de cet Article dans un temps où tout  
 le monde veut être noble, & où le Royaume  
 entier le seroit si l'on accueilloit toutes les  
 demandes qui se font chaque jour en ce  
 genre. Il ne faut point laisser avilir le titre  
 de Plébéien; c'est l'avilir que de le dé-  
 daigner dès que l'on est riche ou que l'on a  
 rendu quelques services à l'État.

ANTI-MACHIAVEL. Analyse de l'ouvrage  
 du Philosophe-Roi, qui ambitionna tous les  
 genres de gloire, Législateur, Guerrier,  
 Poète, Historien, & dont la vie n'est pas  
 moins instructive que les ouvrages. « Peu de  
 » Livres ont eu un aussi brillant succès.  
 » C'étoit un enthousiasme. Il étoit beau de  
 » voir un jeune Prince monter sur le trône  
 » sous d'aussi heureux auspices, montrer à  
 » la face de l'Univers les sentimens d'une

» ame vertueuse , & prendre ainsi l'engage-  
 » ment solennel de gouverner les hommes  
 » en Roi juste & bienfaisant. » Cependant  
 la censure n'épargna point l'Anti-Machiavel.  
 Quoi qu'il en soit, cet ouvrage, sans être  
 parfait, contient la plus excellente morale  
 politique. « Les raisonnemens n'en sont pas  
 » toujours précis, ni de ce ton frappant qui  
 » parle à la fois à l'esprit & au cœur; rare-  
 » ment sont-ils appuyés de ces traits histo-  
 » riques qui rappellent toute l'attention d'un  
 » Lecteur, & que Machiavel sait choisir &  
 » employer si heureusement; mais on lui  
 » pardonnera ces défauts, peut-être exagérés,  
 » en faveur de la pureté de sa morale. On lui  
 » pardonnera même ses déclamations contre  
 » Machiavel, lorsqu'on verra que, le croyant  
 » plus coupable qu'il n'est, cette persuasion  
 » lui donne lieu de développer une politique  
 » salutaire que les Rois ont de la peine à  
 » comprendre, & qui seule cependant peut  
 » faire leur bonheur & celui de leurs su-  
 » jets. . . .

« Prévenu ainsi contre le Secrétaire de  
 » Florence, son critique le réfute chapitre  
 » par chapitre, afin que l'antidote soit à côté  
 » du poison. Il commence par blâmer Ma-  
 » chiavel d'avoir marqué les différences des  
 » Gouvernemens avant que d'examiner leur  
 » origine, & de discuter les raisons qui ont  
 » pu engager les hommes libres à se donner  
 » des maîtres. Peut-être, ajoute-t'il, Ma-  
 » chiavel auroit-il eu mauvaise grâce de dire

» que les peuples ont trouvé nécessaire pour  
 » leur repos & leur conservation, d'avoir  
 » des juges pour régler leurs différends, des  
 » protecteurs pour les maintenir contre leurs  
 » ennemis dans la possession de leurs biens,  
 » des Souverains pour réunir tous leurs dif-  
 » férens intérêts en un seul intérêt commun;  
 » qu'ils ont d'abord choisi d'entre eux ceux  
 » qu'ils ont cru les plus sages, les plus équi-  
 » tables, les plus désintéressés, les plus  
 » humains, les plus vaillans pour les gou-  
 » verner.

» C'est donc la justice qui doit faire le  
 » principal objet du Souverain; c'est donc le  
 » bien des peuples qu'il gouverne, qu'il  
 » doit préférer à tout autre intérêt. Que  
 » deviennent alors ces vaines idées d'intérêt,  
 » de grandeur, d'ambition, de despotisme?  
 » Il se trouve que le Souverain, bien loin  
 » d'être le maître absolu des peuples qui  
 » sont soumis à sa domination, n'en est lui-  
 » même que le premier serviteur ».... Voilà  
 le langage d'un Roi.

» Il se trouve des Princes qui changent de  
 » Ministre avec une légèreté infinie, punif-  
 » sant avec trop de rigueur la moindre irrè-  
 » gularité. Les Ministres qui travaillent im-  
 » médiatement sous les yeux du Prince,  
 » lorsqu'ils ont été quelque temps en place,  
 » ne sauroient déguiser leurs défauts. Pour  
 » peu qu'il soit pénétrant, il doit connoître  
 » le fond de leur ame. Les Souverains, qui  
 » ne sont pas Philosophes, s'impatientent

» facilement. Ils ne peuvent supporter les  
 » foiblesses de ceux qui les servent; ils les  
 » disgracient. Les Princes, qui raisonnent  
 » plus profondément, connoissent mieux  
 » les hommes; ils savent qu'ils sont tous  
 » marqués au coin de l'humanité, qu'il n'y a  
 » rien de parfait en ce monde, que les gran-  
 » des qualités sont quelquefois en équilibre  
 » avec les grands défauts, & que l'homme  
 » sage doit tirer parti de tout. C'est pour-  
 » quoi (à moins de prévarication) ils gar-  
 » dent leurs Ministres avec leurs bonnes &  
 » leurs mauvaises qualités; & ils préfèrent  
 » ceux qui ont de l'expérience aux nouveaux  
 » qu'ils pourroient élever à leur place.

» Les Princes qui ont été hommes avant  
 » d'être Rois, peuvent se ressouvenir de ce  
 » qu'ils ont été; ils ne s'accoutument pas  
 » aussi facilement aux alimens de la flatterie  
 » que ceux qui ont régné toute leur vie.  
 » Ceux-ci, ayant toujours été nourris d'en-  
 » cens comme les Dieux, mourroient d'ina-  
 » nition s'ils manquoient de louanges...

» Il seroit quelquefois plus juste de plain-  
 » dre les Rois que de les condamner. Ce  
 » sont les flatteurs, ce sont les calomnieurs  
 » qui méritent la haine du public, ainsi que  
 » ceux qui sont assez ennemis des Princes  
 » pour leur déguiser la vérité. Mais il faut  
 » distinguer la louange de la flatterie. Trajan  
 » étoit encouragé à la vertu par le panegy-  
 » rique de Pline; Tibère étoit confirmé dans  
 » le vice par les flatteries des Sénateurs.....

» Il ne faut point abuser de la ruse & de  
 » la finesse; il en est comme des épiceries,  
 » dont l'usage trop fréquent dans les ragoûts  
 » émouffe le goût, & leur fait perdre ce  
 » piquant qu'un palais qui s'y accoutume ne  
 » sent plus à la fin.

» La probité, au contraire, est pour tous  
 » les temps; elle est semblable à ces ali-  
 » mens simples & naturels qui conviennent  
 » à tous les tempéramens, & qui rendent  
 » le corps robuste sans l'échauffer. Un Prince  
 » dont la candeur sera connue, se conciliera  
 » infailliblement la confiance de l'Europe;  
 » il sera heureux sans fourberie, & puissant  
 » par sa seule vertu. . . . »

Ces citations suffisent pour faire connoître  
 cette analyse de l'Anti-Machiavel: elle con-  
 tient en dix pages le précis de cet ouvrage.

APPROVISIONNEMENT. Extrait du Traité  
 des Approvisionnemens, qui fait partie de  
 celui de la Police du Commissaire de Lamare;  
 nous n'en citerons que le commencement.

« Le peuple Romain n'étoit pas le seul au-  
 » quel on pût appliquer ce mot célèbre de  
 » l'Empereur Aurélien: *Populo Romano*  
 » *saturato nihil est letius, nihil tranquillius.*  
 « La populace de Paris & des principales  
 » villes de France, a du moins ce trait de  
 » ressemblance avec lui; c'est un enfant  
 » doux, aimable, caressant dès qu'il est ras-  
 » sasié; hargneux, grimaçant, querelleur  
 » dès qu'il a faim. On ne peut condamner  
 » ses murmures; la plainte, même injuste, est

» permise à l'être qui souffre. Mais le mal-  
» heureux qui , dans un instant de disette ,  
» voudroit bouleverser tout l'État , tout brû-  
» ler , tout détruire pour avoir du pain , a-  
» t-il jamais songé combien de ressources il  
» faut créer , combien de canaux il faut se  
» ménager , combien de Provinces il faut  
» mettre à contribution , combien de cir-  
» constances il faut prévoir , combien d'ob-  
» tacles il faut applanir pour fournir à la  
» subsistance d'une ville qui renferme un  
» million d'habitans , d'une ville où le  
» luxe multiplie les besoins , où le superflu  
» est devenu nécessaire , où l'on consomme  
» en un jour ce que d'autres villes consom-  
» ment en une année , d'une ville entourée  
» d'autres villes qui , a son exemple , ont  
» des besoins factices , & de villages enfin  
» qui ressemblent à des villes. Si le peuple  
» réfléchissoit sur tous ces objets , il seroit  
» plus étonné de trouver sa subsistance , que  
» furieux lorsqu'il en manque. On ne peut  
» mieux appliquer l'apologue politique de  
» l'estomach & des membres , qu'à la ville  
» de Paris & aux Provinces ». La suite de  
cet Article nous offre l'histoire des diffé-  
rentes Ordonnances ou de la Législation  
Françoise sur le commerce des denrées , avec  
une analyse des principes des Économistes  
sur les approvisionnementens publics.

Les Articles APPLICATION , APPRÉCIA-  
TION , APPRENDRE , APPROFONDIR , con-  
tiennent d'excellentes leçons d'Administra-

tion. En voici quelques-unes. « Apprécier  
 » avec justesse le mérite réel d'un homme,  
 » est un grand talent dans l'homme d'État;  
 » mais cela n'est pas facile. Il faut avoir  
 » bien étudié cet homme, avoir suivi long-  
 » temps ses démarches, sa manière d'agir  
 » & de procéder, sur-tout dans les affaires  
 » délicates, dans les circonstances décisives...  
 » Mais est-il donc nécessaire de connoître  
 » si intimement les hommes pour les em-  
 » ployer? Demandez-le à ces Ministres dont  
 » la confiance a été si souvent trompée; qui,  
 » avec la plus exacte probité & la meil-  
 » leure intention du monde, ont mal fait  
 » le bien, parce qu'ils y ont employé des  
 » agens peu propres à seconder leurs vues  
 » honnêtes; qui se sont enfin perdus par la  
 » facilité avec laquelle ils se sont livrés à des  
 » gens qu'ils croyoient connoître assez pour  
 » compter sur leur vertu, & dont toute la  
 » vertu n'étoit que l'art de cacher leurs vices  
 » sous une apparence vertueuse....

» On ne doit point rougir d'apprendre ce  
 » que l'on ignore. Si l'on n'a eu qu'une édu-  
 » cation négligée, si le temps de la jeunesse  
 » s'est vainement écoulé dans l'oïveté & la  
 » dissipation, il est toujours louable de re-  
 » venir sur ses pas; d'étudier à quarante ans  
 » comme à quinze, pour acquérir les con-  
 » noissances dont on a besoin. Si la faveur  
 » & l'intrigue vous ont élevé, au défaut du  
 » mérite, faites du moins cet honneur à la  
 » faveur, de la justifier par de nobles efforts

» pour vous rendre digne de votre élé-  
 » tion ; suppléez par l'étude, aux connois-  
 » sances & à l'expérience qui vous man-  
 » quent ; apprenez ce que vous devriez sa-  
 » voir. Que votre assiduité au travail, votre  
 » application aux affaires, votre attention à  
 » consulter les gens instruits, fassent ou-  
 » blier l'intrigue qui vous a fait donner une  
 » place que d'autres sujets avoient méritée.  
 » Par cette conduite, vous parviendrez,  
 » peut-être, au point que l'on dise de vous :  
 » le Prince commit une indiscretion en lui  
 » donnant ce poste ; mais aujourd'hui il fe-  
 » roit une faute en le lui ôtant. . . .

» Les hommes superficiels s'arrêtent à  
 » l'écorce des choses, & n'approfondissent  
 » rien. Aussi ne savent-ils rien que très-im-  
 » parfaitement. C'est que pour approfondir,  
 » il faut un esprit capable de réflexions sui-  
 » vies, de constance & de combinaisons ;  
 » une tête bien meublée d'idées, & où elles  
 » soient arrangées dans un tel ordre, qu'elles  
 » puissent sur le champ se présenter lors-  
 » qu'on en a besoin ; une pénétration vive,  
 » une étendue de génie qui saisisse plusieurs  
 » rapports à la fois, & découvre dans l'éner-  
 » gie d'une cause presque tous les effets  
 » qu'elle peut produire. Le peuple qui vit  
 » au jour la journée, l'homme du monde  
 » qui glisse légèrement sur la surface des ob-  
 » jets, le gros des citoyens qui ne s'occupent  
 » que de leurs affaires particulières dans les  
 » diverses professions qu'ils exercent, n'ont

» guères besoin de cette méditation profonde  
 » sur les objets qui les concernent. Un bon  
 » sens ordinaire leur suffit ; & quoiqu'une  
 » connoissance plus intime & plus réfléchie  
 » pût souvent leur être utile , elle n'est pas  
 » communément nécessaire. Mais il faut tout  
 » approfondir dans le maniement des affaires  
 » publiques. L'esprit de pénétration & de  
 » combinaison est d'une nécessité indispen-  
 » sable à tous ceux qui y ont quelque part ;  
 » & c'est parce qu'il leur manque, que nous  
 » les voyons faire tant de fausses opérations  
 » dans les différentes branches du Gouver-  
 » nement. C'est faute d'avoir suffisamment  
 » approfondi les maximes qu'ils adoptent ,  
 » qu'ils en changent si souvent. Quelques-  
 » uns se sont égarés dans de belles théories  
 » de finance qui ont échoué à l'exécution ;  
 » parce que , ne les envisageant qu'en grand ;  
 » ils n'ont pas su percer jusqu'aux détails qui  
 » en rendoient la pratique impossible ou  
 » dangereuse. D'autres ont porté des lois  
 » qu'il leur a fallu réformer presque aussitôt  
 » qu'elles ont été portées, faute d'en avoir  
 » combiné les inconvéniens réels avec les  
 » avantages prétendus qu'ils y voyoient.  
 » Combien de Magistrats se trompent tous  
 » les jours dans les réglemens qu'ils font ,  
 » parce qu'ils ne connoissent pas assez à fond  
 » les vrais principes de la Police & de l'Ad-  
 » ministration municipale ! C'est encore par  
 » la même raison que l'esprit de réforme  
 » dégénère en un esprit de bouleversement &

» de destruction. Avec assez de pénétration  
 » pour voir les abus, on en manque pour  
 » appercevoir les remèdes & les moyens de  
 » les appliquer; l'on détruit ce qu'il ne fal-  
 » loit que corriger. Dans la politique extré-  
 » riure, si l'on n'approfondit pas avec le  
 » plus grand soin tous les rapports de l'État  
 » avec les Puissances étrangères, ce qu'il a à  
 » craindre des uns & à espérer des autres,  
 » ses forces réelles & ses forces relatives,  
 » ses engagements, ses alliances, ses ressour-  
 » ces, l'état de sa population, de ses finances,  
 » de son commerce, de sa marine, de son  
 » militaire, on risquera de se tromper dans  
 » l'appréciation de ses véritables intérêts po-  
 » litiques, & cette première méprise en oc-  
 » casionnera beaucoup d'autres. Les esprits  
 » volages, indolens, inappliqués, accou-  
 » tumés à traiter légèrement toute espèce  
 » d'affaires, ne sont donc pas propres au  
 » gouvernement d'une Nation, ni d'une  
 » Province, ni d'une Ville, ni même d'une  
 » Communauté. Nous voyons qu'ils font  
 » ordinairement mal leurs affaires dans le  
 » monde; comment feroient-ils celles d'au-  
 » trui ?

» C'est la marque d'une insigne légèreté,  
 » que de regarder les formes politiques,  
 » comme des machines artificielles où l'on  
 » peut rejeter un vieux ressort, si l'on en dé-  
 » couvre un plus exact & plus commode;  
 » & où, quoique le succès soit douteux, on  
 » peut toujours faire des épreuves. Les épreu-

» ves en fait d'Administration sont trop dan-  
 » gereuses. Une forme établie a des avan-  
 » tages infinis sur toute autre, par cette seule  
 » circonstance qu'elle est établie; les esprits  
 » y sont faits; le peuple s'en accommode; elle  
 » a la recommandation de la coutume & de  
 » l'ancienneté, qui compense les inconvé-  
 » niens qu'elle peut avoir. Ainsi, un sage  
 » Magistrat, un sage Ministre ne se hasar-  
 » dera jamais à essayer des projets qui n'au-  
 » ront d'autre fondement que quelques sup-  
 » positions ou quelques-raisonnemens philo-  
 » sophiques. Toute innovation un peu con-  
 » sidérable dérouté les esprits esclaves de  
 » l'habitude, & comme c'est le grand nom-  
 » bre, il faut ménager leur foiblesse; elle in-  
 » dispose ceux qu'elle gêne, & leur mécon-  
 » tentement n'est pas toujours à mépriser;  
 » elle cause des déplacemens dangereux, des  
 » bouleversemens odieux; quelquefois même  
 » elle arrête le mouvement de la machine  
 » politique, au moins dans la partie où se  
 » fait le changement. Il n'en faut pas tant  
 » pour empêcher le bien dont on se flattoit  
 » mal à-propos, parce qu'on ne faisoit pas  
 » ces considérations.

» L'Homme d'État, vraiment digne de ce  
 » nom, n'adopte ni projet, ni système, ni  
 » réforme; ne fait ni loi, ni règlement, ni  
 » alliance, ni traité, qu'il ne les ait bien mé-  
 » dités & approfondis; c'est-à-dire, qu'il  
 » n'en ait examiné toutes les circonstances,  
 » qu'il n'en ait recherché & préparé tous les

» moyens d'exécution, qu'il n'en ait calculé  
 » les avantages & les inconvéniens avec les  
 » ressources qu'il a en main pour étendre les  
 » uns & parer les autres, & que par sa sagesse  
 » & sa prudence il ne se soit rendu maître  
 » des suites qui peuvent en résulter. Alors &  
 » seulement alors, il pourra se flatter d'avoir  
 » fait un ouvrage durable; mais un esprit qui  
 » n'a point de consistance, ne sauroit en don-  
 » ner à ses opérations ».

*SUITE de l'Extrait des Discours Politiques,  
 Historiques & Critiques sur quelques Gou-  
 vernemens de l'Europe, par M. le Comte  
 d'Albon.*

Dans son Discours sur la Suisse, l'Auteur examine d'abord ce que la nature a fait pour la défense des Treize-Cantons; il démontre que la chaîne de montagnes dont ils sont environnés, & la difficulté des passages par lesquels on entre dans l'intérieur du pays, arrêteroient à chaque pas les armées d'un Conquérant, & le mettroient dans une sorte d'impossibilité de le subjuguier.

M. le Comte d'Albon examine ensuite la population de la Suisse. Un grand nombre d'Écrivains prétendent qu'elle est surchargée d'hommes: ils vont même jusqu'à dire qu'elle est obligée d'en faire un objet de commerce, & de vendre des soldats aux Puissances de l'Europe qui sont assez riches pour les bien payer. Notre Auteur réfute

cette opinion : " Tout le monde fait , dit-il ,  
 " que les Suiffes fervent en France , en  
 " Hollande , en Savoie , dans les Domaines  
 " du S. Siége & dans d'autres États ; mais  
 " elle ne fournit des régimens qu'aux Princes  
 " & aux États qui lui font unis par des  
 " Traités d'alliance. Elle n'a jamais souffert  
 " qu'on fît dans ses États des levées de troupes  
 " pour le service étranger , fans y être for-  
 " mellement autorisé par le Gouvernement.  
 " C'est même ici une loi promulguée , &  
 " qu'on ne pourroit enfreindre fans être fé-  
 " vèrement puni.

" Quand ceux de ses Alliés qui ont à leur  
 " folde des troupes Suiffes , se font mutuel-  
 " lement la guerre , ils ne peuvent s'en servir  
 " que pour se défendre. La Nation exige  
 " qu'ils ne les fassent jamais agir d'une ma-  
 " nière offensive ; & , ce qui doit détruire  
 " toute idée de trafic , c'est que les Cantons  
 " ne reçoivent aucun subside , aucun dédom-  
 " magement du Prince & de l'État qu'ils  
 " autorisent , selon les Traités , à lever des  
 " troupes chez eux. Ils leur font gratuite-  
 " ment cette faveur , & ne veulent que pro-  
 " curer à leurs fujets un service avantageux ,  
 " en obligeant leurs Alliés. "

M. le Comte d'Albon prouve également  
 que c'est une erreur d'imaginer qu'il y a  
 dans la Suisse un excès de population , car  
 on ne cesse de s'y plaindre du défaut de bras.  
 Outre les terres à mettre en plus grande va-  
 leur , les Suiffes ont encore de grandes étendues

duës de terrain à défricher. « Quand ils rap-  
 » pelloient dans le pays les troupes qui  
 » servent les Puissances étrangères, & qu'ils  
 » transformeroient tous ces braves soldats  
 » en cultivateurs laborieux, il resteroit en-  
 » core long-temps des terres incultes, qui,  
 » pour produire, n'ont besoin que d'ouvrir  
 » leur sein à la bêche & à la charrue. »

Les vraies causes des émigrations des Suisses se trouvent dans la dureté de leur climat, qui passe rapidement du froid excessif à la plus intolérable chaleur; dans les inondations des torrens & des rivières qui, après avoir comblé leur lit de graviers & de roches, emportent les terres cultivées, & ensevelissent même des villages entiers sous des tas de pierres, de sable & de limon; dans la modicité des salaires, qui n'est point en proportion avec la dureté des travaux; enfin dans la misère d'une partie du peuple, qui n'achète une nourriture grossière qu'au prix de ses sueurs continuelles. Voilà ce qui les détermine à quitter en foule & sans regret une terre ingrate, pour aller s'établir sous un beau ciel, & y jouir d'un meilleur sort, avec moins de peine & moins de frais.

L'Auteur, après avoir donné le dénombrement des Cantons Catholiques qui sont les plus foibles, & des Cantons Protestans; où la population doit être beaucoup plus nombreuse, fait voir combien la liberté peut ajouter au courage & à l'industrie des peuples.  
 « Un pays sauvage, que la nature destinoit,

» en quelque sorte , à rester toujours désert  
 » ou inculte , offre pourtant une terre fer-  
 » tilisée par un nombre prodigieux d'excel-  
 » lens Cultivateurs , & frappe encore plus  
 » par la multitude de ses habitans. Le Des-  
 » potisme n'y a donc pas érigé son trône ?  
 » Il ne jouiroit pas long-temps de son triom-  
 » phe ; on verroit bientôt ce peuple irrité  
 » descendre avec précipitation de ses mon-  
 » tagnes , se disperser chez les différentes  
 » Nations , s'incorporer avec d'autres peu-  
 » ples , & ne point faire de mouvement  
 » pour retourner dans une patrie où il auroit  
 » perdu le seul bien qui pouvoit l'y atta-  
 » cher. La terre que le Despotisme habite  
 » semble dévouée à la stérilité , quelque  
 » fertile qu'elle puisse être de sa nature.  
 » Sous l'empire de l'arbitraire , je ne vois  
 » que des champs maudis , qui portent à  
 » peine des épics épars & desséchés , dignes  
 » fruits de l'homme avili qui les sème , &  
 » du maître impérieux qui les recueille. »

Nous regrettons de ne pouvoir transcrire  
 la suite de ce morceau concernant la liberté  
 de la Suisse : c'est un des plus intéressans de  
 l'Ouvrage ; il est digne d'être lu & médité  
 par tous les Souverains , & par les hommes  
 d'État : ce sont des faits , & des faits qui ,  
 sans doute , agiront plus puissamment sur  
 eux , que des maximes générales & des dis-  
 cours philosophiques.

Les Treize-Cantons ne dépendent en au-  
 cune manière les uns des autres : ils n'ont

aucun Tribunal dont les décisions ayent force de loi, comme dans les Provinces-Unies & dans la République Germanique. Chaque Canton fait battre monnoie à son coin, se gouverne d'une manière absolue, modifie & abolit ses lois à sa volonté, conclut ou rompt ses alliances avec les Princes étrangers, & leur envoie des Ambassadeurs quand il le juge à propos : chacun a sa Milice, ses Magistrats, son trésor public. Parmi les Treize-Cantons, six ont un Gouvernement purement démocratique, & les sept autres, Zurich, Berne, Lucerne, Basle, Fribourg, Soleure & Chaffouse, sont gouvernés par une espèce d'Aristocratie, mêlée de Démocratie. Notre Observateur croit que « les » Républiques de Suisse, où le peuple gouverne, dureront plus long-temps que celles » où la Puissance Souveraine réside dans un » certain nombre de Citoyens dont le choix » dépend des Bourgeois de la Capitale, & » de quelque autre ville. On ne voit point » de parti, de division, de jalousies dans les » premières. L'inégalité des Citoyens dans » les secondes, est une source perpétuelle » d'animosité, de discorde. Il est faux que » dans les unes, le Gouvernement Démocratique soit jamais tombé dans l'Anarchie, » quoiqu'il subsiste depuis plusieurs siècles, » & il est très-vrai que dans les autres, l'Aristocratie dégénère en Oligarchie. »

Rien n'est plus intéressant que le tableau des Cantons d'Uri, d'Undervald & de Schwitz.

M. le Comte d'Albon les compare aux anciens Spartiates : même désintéressément dans les deux peuples ; la vie dure & simple des uns , retrace la sobriété des autres : rien de grand , rien d'admirable dans l'ancienne République , qu'on ne retrouve aujourd'hui dans ces trois Démocraties , & souvent même à un degré supérieur. Ici l'Agriculture est un honneur ; la ruse & la dissimulation ne s'y montrent jamais : là , le Citoyen croyoit s'avilir en portant la main à la charrue ; il se reposoit entièrement sur des esclaves du soin de la culture des campagnes ; là , la fourberie , l'art de voler avec adresse , une vie consacrée aux armes & à une oisiveté honteuse , formoient toute l'éducation des Spartiates.

Nos Suisses , sans lois somptuaires , méprisent le luxe , se font gloire d'être simplement vêtus , grossièrement nourris , modestement logés : les jeunes gens n'aiment & n'ont rien de frivole , & regardent comme le plus beau de tous les ornemens , les armes qu'ils portent pour la patrie. Le présent dont ils sont le plus jaloux , est la hallebarde qu'ils reçoivent des mains de leurs pères , dès qu'ils sont en état de la porter : le grand objet de leur émulation est de remporter à la lutte , à la course & dans les autres exercices du corps , les prix qui leur sont distribués aux frais & au nom de l'Etat. Après les rudes travaux de la campagne , ils ne veulent d'autres délassemens que des jeux & des exercices

ices militaires : le dernier terme de leurs desirs, est de se voir enrôlés sous l'étendard de la patrie sans recevoir de solde, & uniquement pour l'honneur de la servir & la défendre.

Liés par la plus étroite union, ces trois Etats ont pour Souverain le peuple assemblé, non dans les villes, ainsi que le pratiquoient les anciennes Républiques, mais en raze campagne, sous les enseignes déployées, & avec le plus grand appareil militaire. Les Citoyens des Trois-Cantons décrivent un vaste cercle; le chef Magistrat préside à l'Assemblée à cheval, ainsi que les principaux Officiers de l'Etat : il se place au centre, tenant en main le glaive, attribut de l'autorité suprême. Là on propose les sujets de délibération. Dans les Républiques de la Grèce & de Rome, les assemblées du peuple dégénéroient souvent en tumulte, se terminoient même quelquefois par la violence : la haine, la jalousie, l'orgueil, l'ambition armoient cent fois le peuple contre le Sénat, le Citoyen contre le Citoyen. Ici tout se fait avec la plus grande harmonie, quoique le domestique y soit l'égal du maître, quoique les jeunes gens, dès leur seizième année, y jouissent du droit de Citoyen, & que leur voix pèse autant dans la balance que le suffrage des vieillards; quoique le payfan se trouve assis à côté de son Seigneur, & que tous les Etats soient confondus, jamais on n'entend de disputes, jamais on ne voit de confusion.

25 Juin 1779.

N

On entre en silence dans l'Assemblée, & l'on en sort de même. *Il est inoui que ce mélange d'hommes de tout âge, de toute condition, ait jamais entraîné le moindre désordre, & que le grand nombre des jeunes gens ait occasionné quelques délibérations inconsidérées ou précipitées.* Ces peuples ont cependant abrogé d'anciennes lois, ils en ont fait de nouvelles, ont conclu des Traités d'alliance, élu de nouveaux Magistrats, fait rendre compte aux Anciens de l'administration qu'on leur avoit confiée, &c.

Le mérite & les vertus élèvent seuls aux emplois & aux dignités. « Souvent un simple  
 » payfan, réputé pour un homme d'un sens  
 » droit, d'une probité à toute épreuve, est  
 » élu Magistrat, & prend en main l'admini-  
 » stration, Sa nouvelle dignité ne l'enfle  
 » pas ; il ne pense à répondre au choix dont  
 » on l'honore, qu'en remplissant avec cou-  
 » rage & avec équité ses pénibles & délicates  
 » fonctions, A pied, un bâton à la main,  
 » il va plusieurs fois la semaine, à deux ou  
 » trois lieues de son habitation rustique,  
 » prendre séance dans le Conseil d'Etat, . . .  
 » C'est aussi quelquefois de l'ordre des pay-  
 » sans que la Nation tire ses Députés pour  
 » les envoyer dans les Monarchies les plus  
 » puissantes de l'Europe. On est étonné chez  
 » l'étranger, de voir un simple Laboureur  
 » traiter d'égal à égal avec le Maître d'un  
 » vaste Royaume, se couvrir devant lui,  
 » lui parler librement & avec franchise,

» discuter de grands intérêts , forner des  
 » oppositions , conclure ou refuser des al-  
 » liances , accepter ou refuser des offres  
 » selon qu'il les croit utiles ou pernicieuses ,  
 » contraires ou favorables à sa patrie. »

Telle est la peinture que M. le Comte d'Albon nous trace des trois Etats Démocratiques d'Undervald, d'Uri & de Schwitz. Il n'offre pas les autres Cantons sous des couleurs aussi favorables. Les soulèvemens & les troubles n'y sont pas inconnus, surtout dans celui de Berne, où l'inégalité des Citoyens est plus marquée. Quoique ce Canton forme lui seul un tiers de la Suisse, la Capitale gouverne tout ; & dans cette Capitale, où l'on compte plus de trois cent soixante familles, on n'en trouve pas au-delà de quatre-vingt qui ayent part au Gouvernement.

Dans les six autres Cantons Aristocratiques, les Citoyens de la Capitale sont en possession du pouvoir Souverain. Cet ordre de chose excite la jalousie & le mécontentement du reste de la Nation. *Plus nombreuse & plus forte, n'est-il pas à craindre qu'elle ne cherche & ne trouve l'occasion de se rendre redoutable aux habitans de la Capitale, & qu'elle ne cherche à les subjuguier à son tour ?*

« L'arrangement actuel étoit excellent, naturel, nécessaire dans la naissance de ces Républiques, parce qu'alors leur territoire respectif ne s'étendoit pas beaucoup au-delà des murs de chaque ville principale. »

Cette forme de Gouvernement convient encore aux Cantons de Balle & de Chaffouse, qui ont peu d'étendue; mais elle ne convient plus à ceux qui ont acquis de grandes possessions & des revenus considérables.

Les Treize-Cantons possèdent en commun & par indivis neuf Comtés ou Bailliages qu'ils ont conquis sur la Maison d'Autriche & sur d'autres Princes.

Plusieurs petits Etats voisins de la Suisse sont aussi confédérés avec elle; chacun, d'eux a son gouvernement particulier; mais ils ne sont même, pour la plupart, associés qu'à ceux dont la Religion est la même que la leur. M. le Comte d'Albon parcourt chacune de ces Puissances alliées; & après avoir fait connoître leur force & leur foiblesse, il s'arrête & termine ainsi ses observations: " J'ai devant moi le tableau du corps Helvé-  
" tique; je compte les Treize-Cantons; je  
" distingue leurs Etats respectifs; je compte  
" un à un leurs Alliés. Il me semble que j'ai  
" sous les yeux un grand édifice, mais le plus  
" irrégulier qu'on puisse imaginer. J'ai beau  
" l'envisager de tous les côtés, je n'y apper-  
" çois ni ordre, ni symmétrie, ni ensemble,  
" nul Architecte qui en ait tracé le plan,  
" Jointes, unies, ou plutôt accollées les  
" unes contre les autres par les mains du  
" hasard, les parties qui le composent ne  
" paroissent avoir entre elles aucune liaison,  
" & n'offrent qu'une masse énorme. Ce sont  
" différens corps de bâtimens construits à

» différentes époques ; les uns sont anciens ,  
 » les autres plus nouveaux , tous entière-  
 » ment disparates pour la forme , la struc-  
 » ture , la hauteur , la grandeur , & que le  
 » moindre choc peut détruire. Cependant  
 » les siècles ont emporté les monumens les  
 » plus solides , & ce frêle édifice a résisté. »

Il faut lire dans l'Ouvrage même les causes qui l'ont préservé & doivent le préserver encore d'une destruction qui , au premier coup-d'œil , paroît si menaçante. On connoitra les moyens que la Suisse emploie pour se conserver , & comment , en moins de vingt-quatre heures , elle peut avoir une armée de trois cent mille hommes aussi bien disciplinés que ceux des Puissances les plus formidables de l'Europe.

( *Cet Article est de M. l'Abbé Remy.* )

*ESSAI sur la plus grande perfection possible d'un Ouvrage quelconque* , par M. Sicard de Roberti , Ingénieur ordinaire du Roi. Brochure in-8°. Se vend à Avignon , chez François-Barthélemi Mérande , Imprimeur-Libraire ; & à Paris , chez Belin , Libraire , rue S. Jacques , près celle du Plâtre. Prix , 15 sols.

Le titre de cet Essai n'annonce pas avec assez de précision le dessein de l'Auteur , qui est de venger l'art militaire du préjugé barbare qui semble le condamner à un style sec

& pesant , & de faire voir que la science de la guerre ne fera des progrès rapides , que lorsqu'un génie heureux en aura embelli les principes par le coloris le plus brillant & les idées les plus saillantes. Comme il s'agit de faire sentir la nécessité de réunir l'agréable à l'utile dans l'exposition de la théorie de la guerre , M. Sicard de Roberti remonte aux trois facultés de l'entendement humain , la mémoire , la raison & l'imagination , & fait voir que chacune de ces facultés , abandonnée à elle-même & dénuée du secours des deux autres , ne peut produire en même-temps des idées utiles & des idées agréables. Des exemples sensibles & sans réplique , démontrent que les matières les plus abstraites sont susceptibles d'un style fleuri , & que les principes de l'art de la guerre peuvent être présentés sous des dehors attrayans : c'est ce que doit opérer le concours des trois facultés de l'entendement humain. Mais pour y réussir , il est à propos de cultiver sa mémoire , sa raison & son imagination. Il faut leur donner toute l'énergie , toute l'activité dont elles sont susceptibles. Augmenter l'étendue de sa mémoire , la solidité de sa raison , la vivacité de son imagination , c'est prendre les moyens les plus propres à donner à un ouvrage quelconque la plus grande perfection possible ; & l'Écrivain qui réunira une vaste mémoire , un esprit juste & une imagination brillante , est sûr de répandre les fleurs d'une diction élégante sur les branches les

plus arides des sciences. Tel est le précis de  
cette brochure.

## SPECTACLES.

### COMÉDIE FRANÇOISE.

**L**E Samedi 12 Juin, on a remis à ce Théâtre le *Droit du Seigneur*, Comédie de Voltaire, en trois Actes & en vers de dix syllabes.

Cet ouvrage étoit d'abord en cinq Actes, & fut représenté le 18 Janvier 1762, sous le titre de *l'Écueil du Sage*. Dès l'année suivante la Pièce fut imprimée sous le titre du *Droit du Seigneur*, qui lui convenoit beaucoup mieux que le premier; & depuis l'Auteur a cru devoir la resserrer en trois Actes. Voici quelques détails sur la Fable de cette Comédie.

Mathurin, riche Fermier, a promis à Colette de l'épouser; mais depuis il est devenu amoureux d'Acante, crue fille de Dignant, ancien Domestique du Marquis du Carrage. Berthe, seconde femme de Dignant, a donné sa parole à Mathurin, elle a forcé son mari à lui donner la sienne; le Bailli trouve le mariage assorti; en conséquence le Fermier abandonne Colette, & presse le moment qui doit l'unir à Acante. Colette pleure, non pas

N iv.

la perte de Mathurin , mais celle d'un mari. Acante gémit sur la nécessité d'épouser Mathurin qu'elle n'aime pas. Il leur reste cependant une ressource. Le Marquis est sur le point d'arriver ; il est possible qu'il ne consente pas à l'hymen proposé , & Colette se flatte qu'il lui rendra justice. M. du Carrage arrive en effet ; il est accompagné du Chevalier Gernance , son parent , jeune écervelé à qui il paroît plaisant d'enlever la future à l'instant du mariage. Tout le Bourg vient présenter ses respects au Marquis ; on lui parle de l'établissement d'Acante & des vœux de sa famille ; il consent qu'ils soient remplis ; mais depuis un temps immémorial , le Seigneur de ce Village a le droit de rester seul un quart-d'heure avec chacune des filles qui se marient : Acante doit se soumettre à l'usage. Elle y consent d'autant plus volontiers qu'elle se promet de lui ouvrir son cœur & d'implorer sa protection contre le lien qu'on lui fait former. L'esprit, la décence, la sensibilité, les qualités d'Acante touchent M. du Carrage, qui prolongeroit le tête-à-tête sans l'attention de Mathurin, qui vient les interrompre, & réclamer la loi. Acante sort tristement. A peine a-t'elle quitté le château, qu'on vient apprendre au Marquis qu'elle a été enlevée. Celui-ci donne ordre à ses gens de courir après le ravisseur. Pendant qu'on s'empresse à lui obéir, le vieux Dignant lui demande ce qu'il pense des papiers qu'il lui a fait remettre par Acante ; & sur ce qu'il

apprend que le paquet n'a pas encore été ouvert, il frémit au souvenir de l'enlèvement d'Acante. Enfin le Marquis ouvre le paquet; & la lecture des papiers qu'il renferme lui apprend que Laure, fille noble & vertueuse, indignement trompée par le père de Gernance, a donné le jour à Acante. Gernance arrive le remords dans l'ame & la honte sur le front. Son crime n'a servi qu'à faire briller les vertus & la fermeté d'Acante. Quand il apprend que sa sœur est l'objet qu'il a cherché à deshonorer, il reste anéanti; mais cette leçon lui ouvre les yeux, il déteste ses erreurs, & consent à épouser Dormène, pour laquelle il avoit eu autrefois du goût, & qui a donné une retraite à la malheureuse Laure. De son côté, M. du Carrage n'a pu résister aux charmes & aux vertus d'Acante; elle éprouve les mêmes sentimens & elle en fait l'aveu. Le Marquis lui donne son cœur & sa main, après avoir forcé Mathurin à épouser Colette.

On a applaudi dans cette Comédie la gaieté du rôle de Colette, la Scène de l'interrogatoire du Bailli qui est plaisante, des détails agréables & intéressans dans le rôle du Marquis, les remords de Gernance. La fable en est un peu romanesque; & si les trois derniers Actes avoient été trouvés autrefois trop longs, ioyes événemens sont peut-être trop précipités, & surchargent le dernier Acte.

M. Molé jouoit le Marquis; M. Fleury, Gernance; M. Dugazon, le Bailli; Mlle

Doligny, Acante ; Mlle Luzy, Colette ; M. Défessars, Mathurin.

### COMÉDIE ITALIENNE.

**D**EPUIS un mois les Débuts se sont multipliés à ce Théâtre. Nous allons en rendre compte, pour satisfaire à l'empressement de ceux qui desirerent qu'on les entretienne de tous les événemens qui se passent à nos Spectacles.

Le Lundi 17 Mai, M. *Déformeaux* a débuté dans l'emploi des basses-tailles, par le rôle de *Huron*. Cet Acteur a des moyens & de l'intelligence ; cependant, soit timidité, soit inhabitude de la Scène, son jeu est presque toujours embarrassé, & son chant manque souvent de justesse ; ces deux défauts réunis produisent un effet désagréable, mais il n'est pas impossible de les vaincre. Si M. *Déformeaux* peut y parvenir, il méritera d'être distingué dans l'état qu'il a embrassé.

Le Samedi 29 Mai, M. *Manyer* a débuté par le rôle de *Mathurin* dans les *Trois Fermiers*.

Les applaudissemens prodigués par l'ignorance & la cabale, à la charge & à la bouffonnerie, ont engagé plusieurs Acteurs de nos Provinces à se livrer à ce mauvais genre,

qui est la perte du talent. M. Manyer en est un exemple frappant. On voit de temps en temps qu'il lui étoit possible d'obtenir des applaudissemens par des moyens plus dignes d'un Comédien. Nous l'engageons, s'il en est temps encore, à renoncer au genre qu'il a adopté, & nous croyons qu'alors il pourra mériter les suffrages des connoisseurs.

Le Samedi 5 Juin, la Demoiselle *Lefebvre* a débuté dans l'emploi des Duègnes, par le rôle de *Marguerite*, dans *les Femmes. & le Secret*.

Les moyens de cette Actrice sont foibles; son chant annonce peu de goût & de méthode. Au reste, le choix de ses rôles de début annonce de la modestie; on peut en augurer qu'elle est capable d'écouter les bons conseils & de travailler à perfectionner son talent. Nous l'engageons donc à redoubler ses études sur le goût du chant, & à donner à sa physionomie une expression plus variée.

Le Lundi 14 de ce mois, M. *Petit* a débuté dans l'emploi des hautes-contres, par le rôle de *Cliton*, dans *l'Ami de la Maison*.

Il y a environ quinze ans que cet Acteur chantoit avec quelque succès sur le Théâtre de l'Opéra. Son organe est agréable; mais il n'en tire pas le parti le plus avantageux. Il a de la précision & de la justesse, mais point

assez de flexibilité. Quant à la partie du jeu, il n'est guères plus Acteur qu'il ne l'étoit au temps dont nous parlons.

(*Cet Article est de M. \*\*.*)

## A C A D É M I E S.

*PRIX proposé par l'Académie de Marseille, le 22 Avril.*

LE 14 de ce mois, l'Académie des Sciences, Belles-Lettres & Arts, tint son Assemblée publique pour la partie des Sciences, dans la grande salle de l'Hôtel-de-Ville. M. Raymond, Directeur, fit l'ouverture de la séance par un Discours relatif au sujet de l'Assemblée, & annonça que deux Mémoires sur les moyens les plus propres à vaincre les obstacles que le Rhône oppose au cabotage entre Arles & Marseille, & à empêcher qu'il ne s'en forme de nouveaux, dont l'un par M. Bernard, & l'autre par M. de la Lauzière, ancien Officier aux Gardes Françaises, & ancien premier Consul d'Arles, avoient partagé le prix. Ces deux Mémoires furent lus dans l'Assemblée, & M. le Directeur termina la séance par un Discours sur les causes qui influent sur la stature, la forme & le tempérament des habitans de la haute-Provence.

L'Académie propose pour le prix les sujets suivans, déjà annoncés les années dernières :

Pour 1780 : Un Mémoire sur les avantages & les inconvéniens de l'emploi du charbon de terre ou de bois dans les Fabriques ; la description des différentes mines de charbons qui sont en Provence, & leurs qualités. Prix double.

Pour 1781 : Un Mémoire sur les causes qui peuvent diminuer la profondeur du Port de Marseille, les moyens d'en prévenir les effets, & d'y remédier.

Pour 1782 : Un Mémoire complet sur la culture de l'olivier ; la manière de le tailler, pour qu'il rapporte annuellement des fruits en quantité plus égale ; la meilleure manière d'extraire l'huile des olives, sans pour la quantité que pour la qualité, & une notice des différens noms qu'on donne à chacune des différentes espèces d'olive dans les différens lieux de la Provence.

Pour 1783 : Un Mémoire sur les moyens de renouveler les bois en Provence.

Et pour 1784, sujet proposé cette année :  
: Quelles sont les espèces de vers marins qui attaquent les navires dans les divers Ports de la Provence, & quelle seroit la méthode de les en préserver.

L'Académie demande des faits constatés par des expériences. Chacun de ces prix est une médaille d'or de la valeur de 300 liv., portant d'un côté le buste du Duc de Villars, qui les a fondés, & au revers ces mots : *Doctarum premia frontium.*

On adressera les Ouvrages à M. Mouraille, Secrétaire perpétuel de l'Académie de Marseille. On affranchira les paquets, sans quoi ils ne seroient point retirés. Les Auteurs marqueront à M. le Secrétaire une adresse à laquelle il fera parvenir son récipissé.

*SÉANCE publique de l'Académie de la Rochelle, le 23 Mai.*

L'ACADÉMIE tint son Assemblée publique le 18 Avril dernier. M. l'Abbé Gervaud, Directeur, en fit l'ouverture par un Discours dans lequel il rendit compte des événemens intéressans pour l'Académie, arrivés depuis la séance dernière ; et qui aueua l'Éloge

de M. l'Abbé de Rouffy, Doyen de l'Eglise de la Rochelle & Vicaire-Général, & celui de M. de Voltaire, que l'Académie a perdus dans le cours de cette année.

M. l'Abbé de Gasc, Chancelier, lut ensuite une Dissertation, où il examina le sentiment de Tite-Live sur Alexandre & les Romains.

M. de la Villemarais, Avocat, lut un Discours sur l'union qui doit régner dans les Sociétés Littéraires des Provinces entre l'étude des Belles-Lettres & celle des Sciences. Ce Discours fut suivi d'un *Parallèle de la vie humaine avec la mer*, imitation libre d'une Élégie Latine de Sidronius-Hofchius, Poète Flamand. Ces vers de M. Arcère de l'Oratoire, Doyen de l'Académie, & Associé de celle des Inscriptions & Belles-Lettres, suivis d'un *Adieu aux Muses*, furent lus par M. le Chevalier de Longchamps.

M. l'Abbé Mouffaud lut ensuite des *Réflexions sur le plaisir & sur le beau, considérés dans leur origine*.

M. le Chevalier de Malartie, Chevalier de Saint-Louis, termina la séance en récitant une *Épître en vers sur la Diversité*.

## V A R I É T É S.

**LETTE** de M. Beaupréau, Maître en Chirurgie de Paris & Dentiste, à M. Spalarossa, Docteur en Médecine, & Professeur de Chirurgie à l'Hôpital de Cadix, &c. &c.

**V**ous paroissez desirer, Monsieur, que je vous communique tout ce que l'expérience peut m'avoir appris sur les moyens d'entretenir la propreté des dents. Je vous avouerai avec ingénuité que le hasard, & fécond en découvertes Physiques, m'a mieux servi

que les méditations les plus profondes. Voici le fait :

Une Actrice de Province, qui depuis sa plus tendre jeunesse faisoit usage de beaucoup de *blanc*, éprouva à la suite l'accident ordinaire à celles qui s'en servent, c'est-à-dire, que ses dents devinrent noires sur toute leur surface, sans néanmoins aucune altération à leur propre substance.

Ayant essayé, comme plusieurs autres Dentistes, de les nétoyer avec l'instrument, sans avoir réussi, je me rappelai que, pour enlever les taches d'encre sur le linge, ainsi que pour dissiper la noirceur des dents occasionnée par les eaux minérales, cerneaux, artichauds à la poivrade, &c. &c. on employoit avec succès les acides végétaux, sur-tout l'oseille & son sel. J'en fis préparer sur le champ; l'expérience m'ayant réussi a confirmé mes conjectures; on s'est bien trouvé de ses effets, même les personnes qui éprouvent l'agacement qui résulte de l'instrument, ou qui ont un préjugé contraire à son usage.

Ce qui doit rassurer dans l'administration de cette liqueur, c'est que répandue sur le marbre, elle ne l'altère point, & par conséquent elle ne peut agir sur l'émail des dents: l'acide d'oseille ne détruit pas le tartre qui couvre une partie de leur surface, mais il en empêche la formation, & enlève les taches noires & vertes qui se trouvent vers le col des dents, & les font paroître cariées. Ce moyen me paroît supérieur au vinaigre distillé, à la liqueur de Grunhout, si vantée en Angleterre, & à tant d'autres préparations dentifiques, telles que les poudres & opiat, dont l'effet est de nétoyer les dents par un frottement plus ou moins réitéré.

J'ose me flatter que les personnes éloignées des secours de l'art, me sauront gré de cette découverte, qui produit aussi d'excellens effets sur les gencives gonflées & molles.

J'ai l'honneur d'être, &c.

---

APOCAUCHUS ou APOCAUQUE,  
*A N E C D O T E O R I E N T A L E.*

**A**P O C A U Q U E, Grec de naissance, que la fortune éleva de l'état le plus obscur aux premières dignités de l'Empire de Constantinople, nous montre combien un homme est indigne des grandes places, & incapable d'en porter le poids, lorsqu'il n'a, pour tout mérite, qu'un génie souple, intrigant, ambitieux, entreprenant. Cet homme de néant commença par être Sous-Commis dans les Finances; bientôt son adresse le mit en état de pouvoir affermer lui-même quelques revenus de l'Empire. Il fut se rendre utile à Andronic le jeune, & s'insinuant tous les jours de plus en plus dans les bonnes grâces de cet Empereur, il fut successivement Questeur, Gouverneur de la Cour, Grand-Duc, & enfin tout ce que pouvoit être un homme au-dessous du Souverain. Cependant Andronic, qui l'élevoit si haut & lui confioit les emplois les plus importans, le regardoit comme un misérable, comme une âme vile & méprisable; ce qui ne nous donne pas une idée plus avantageuse d'un Prince capable de faire, à son égard, un si mauvais choix. Un Roi peut se tromper dans le choix de ses Ministres; élever aux charges des hommes qu'il croit doués d'une capacité

qu'ils n'ont pas ; mais combler d'honneurs des gens vils , pour lesquels il n'a que du mépris ; leur confier les parties les plus importantes du Gouvernement , c'est avilir les dignités ; c'est montrer une indifférence coupable pour le bonheur public ; c'est exposer l'Etat à tous les désordres d'une administration vicieuse ; c'est encourir les justes reproches de la nation , qu'on livre à l'avarice , à l'injustice ; c'est se montrer presque aussi méchant que les tyrans.

Andronic le jeune eut pour successeur à l'Empire Jean Paléologue , qui n'avoit que neuf ans lorsqu'il monta sur le trône. Dans la plupart des États , la minorité des Rois est un tème orageux : celle de Jean Paléologue fut très-agitée. Apocauque , dont l'ambition étoit enflammée par la grandeur peu méritée à laquelle il étoit parvenu , osa porter ses vues , sinon sur la couronne , au moins sur l'autorité qui en est l'apanage. Il jugeoit sans doute qu'il y avoit moins de distance entre son élévation présente & le rang suprême , qu'il n'y en avoit eu entre sa première condition & celle à laquelle il étoit parvenu , & qu'ayant heureusement franchi l'une , il ne lui seroit pas impossible de franchir l'autre. Il tâcha de mettre dans ses intérêts Jean Cantacuzène , Régent de l'Empire , en cherchant à lui inspirer l'envie d'usurper lui-même le trône. Cantacuzène rejeta avec horreur cette proposition. Apocauque , trompé dans son attente , lui voua dès-lors

une haine éternelle, le noircit tant qu'il put dans l'esprit de l'Impératrice-Mère, & engagea le Patriarche de Constantinople, homme avide, méchant, fourbe & ambitieux, à demander la principale administration des affaires. Cantacuzène s'opposa fortement à cette demande, & déclara que jamais il ne souffriroit qu'on lui ravît aucune partie de l'autorité dont il étoit seul dépositaire. Les troupes secondèrent sa mâle résistance; il demeura seul Régent. Apocauque furieux, résolut de le faire assassiner, d'enlever le jeune Empereur, de l'enfermer, & d'obliger l'Impératrice à lui céder le Gouvernement des principales villes. Mais l'un de ses complices le trahit; la conspiration fut découverte, & Apocauque se retira dans la tour de Péribate, qu'il avoit fait construire près de Constantinople. Le traître méritoit la mort; il y eût été condamné si Cantacuzène, par une politique qu'on a peine à comprendre, ou par une générosité imprudente, n'eût intercédé pour lui, & à force de sollicitations, engagé l'Impératrice à lui pardonner, & même à lui permettre de venir à Constantinople reprendre l'exercice de ses dignités.

Moins sensible à la générosité de Cantacuzène, qu'enchanté d'avoir encore la liberté de former contre lui de nouvelles intrigues, Apocauque n'eut pas plutôt reparu à la Cour, qu'elle fut remplie de brigues. Il étoit toujours fort lié avec le Patriarche de

Constantinople, qui, comme lui, avoit des obligations essentielles à Cantacuzène. Les méchans, incapables de porter le poids d'un bienfait, sont toujours prêts à nuire à ceux auxquels ils doivent de la reconnoissance. Envieux l'un & l'autre de la puissance dont jouissoit leur bienfaiteur, ils tramèrent de concert un nouveau complot, qui devoit être également funeste au Ministre & au Souverain. Le Patriarche se chargea du rôle infâme de calomniateur. Son rang & son hypocrisie lui donnoient un libre accès auprès de l'Impératrice. Il ne balança pas à lui inspirer des soupçons défavantageux contre le Régent; il eut l'audace de l'accuser d'avoir formé le projet de l'égorger, elle & ses enfans, pour s'emparer du trône. Il se flattoit, en portant le trouble & la terreur dans l'ame de cette Princesse, qu'ajoutant foi à ces affreuses délations, elle préviendroit celui qu'on lui peignoit de si noires couleurs, & feroit poignarder un homme dont elle avoit tout à craindre. Apocauque seconda, avec toute la perfidie dont son ame atroce étoit capable, les dénonciations du Prélat; il les fit appuyer par quelques Seigneurs de la Cour qu'il avoit engagés dans la conspiration. Afan, lui-même, beau-père du Régent, se montra l'un des plus ardens dénonciateurs de son gendre, & acheva de séduire l'Impératrice. Qui n'eût été trompé par cette foule d'accusateurs dont un seul homme avoit dicté les dépositions? Les Princes qui liront ce trait

d'histoire, apprendront à ne s'en pas rapporter aux délations des hommes, même les plus respectables en apparence, & en considérant combien de gens peuvent être intéressés, en cent manières différentes, à la chute d'un homme en place, ils ne le croiront coupable que d'après l'évidence la plus sensible.

L'Impératrice ne douta point de la vérité des accusations portées contre Cantacuzène; elle donna ordre à la Noblesse de prendre les armes pour défendre la Famille royale contre les attentats du Régent, que des affaires d'Etat retenoient pour lors à Dydimotique, & qui ne se doutoit pas des crimes dont il étoit publiquement accusé. Quelques amis lui donnèrent avis de ce qui se passoit. Sa surprise fut extrême : il fit porter à l'Impératrice une lettre dans laquelle il protestoit de son innocence, suppliant cette Princesse de nommer des Juges pour instruire son procès suivant les formes de la justice. Ces propositions, toutes raisonnables qu'elles étoient, furent rejetées; enforte que Cantacuzène, qui n'avoit jamais conçu le coupable dessein d'usurper le trône, qui même avoit reçu avec horreur les insinuations qu'Apocauque lui avoit faites à cet égard, se vit réduit, par l'Impératrice même, à la nécessité de périr ou de régner. Il balança quelque tems. Son devoir étoit de s'immoler à la tranquillité publique. La honte de succomber victime des intrigues détestables de

ses ennemis, le détermina pour l'autre alternative, parce qu'il se sentit en état de la soutenir. Il se fit proclamer Empereur : c'étoit justifier les calomnies des Conjurés ; mais leur atrocité, & l'impossibilité où on le mettoit de prouver son innocence, le forçoient d'être coupable. La suite fit voir que c'étoit à regret qu'il se portoit à cette démarche violente. Plusieurs villes se déclarèrent en sa faveur, & l'armée ne voulut reconnoître que lui pour son chef. Malgré tant d'avantages, Cantacuzène, pour épargner le sang que cette guerre civile alloit faire couler, envoya des Députés à Constantinople, pour faire des propositions de paix ; ils furent mal reçus. Les Conjurés, craignant une réconciliation qui devoit leur être funeste, s'emparèrent tellement de l'esprit de l'Impératrice, qu'elle eut la foiblesse de s'engager par serment à ne rien conclure sans l'avis d'Apocauque : ce mauvais génie sembloit posséder tous les esprits.

Jusqu'alors Cantacuzène avoit vu son parti supérieur à celui de ses ennemis : ceux-ci corrompirent par leurs émissaires une partie de son armée ; & dès la première campagne, Cantacuzène fut abandonné par un tiers de ses troupes. Cette défection le surprit & ne le déconcerta pas ; il sut inspirer aux Soldats qui lui étoient restés fidèles, le zèle & le courage dont il étoit lui-même animé. Il reçut quelques secours de Servie, & le

Sultan de Lydie se joignit à lui avec une armée de trente mille hommes.

Apocauque comptoit beaucoup moins sur la force des armes, que sur le succès des trahisons qu'il mettoit en usage. Il eut recours aux moyens les plus lâches, les seuls dignes de lui. Il paya des assassins qui passèrent dans le camp de Cantacuzène pour le poignarder. Ils furent découverts, & Cantacuzène les renvoya avec mépris, dédaignant d'immoler ces victimes ignobles à sa juste vengeance.

Cependant, tandis qu'Apocauque cherchoit, par toutes sortes de voies iniques, à applanir le seul obstacle qui s'opposoit à ses projets ambitieux, il reçut le châtement que méritoient tant de forfaits. Un jour qu'il étoit allé à la tour de Péribate, où il faisoit renfermer tous ceux qui avoient le malheur de lui être suspects, un prisonnier, nommé Raoul, courut sur lui, armé d'une massue, dont il lui donna plusieurs coups. Quelques amis d'Apocauque voulurent le secourir; le reste des prisonniers se joignirent à Raoul, & assommèrent celui qui les retenoit dans les fers, & dont la méchanceté causoit les malheurs publics. Ils exposèrent sa tête au bout d'une pique au haut de la tour, & attachèrent son corps à un gibet.

La fin tragique de ce traître fit faire de sérieuses réflexions à ceux qu'il avoit entraînés dans son crime. Le Patriarche, craignant le même sort, rejeta tout l'odieux de sa conduite sur Apocauque. La conjuration

n'avoit plus de chef ; elle fut bientôt dissipée. Cantacuzène resta tranquille possesseur de la Couronne Impériale, Comme la nécessité de se défendre, plutôt que l'ambition de régner, l'avoit porté à se faire proclamer Empereur, il refusa de porter seul une couronne que les circonstances avoient mise sur sa tête, & voulut que le jeune Paléologue la partageât avec lui. Il fit plus : après quelques années d'un règne glorieux, il abdiqua l'Empire, pour finir ses jours dans la retraite, rendant ainsi à Paléologue un trône qu'il n'avoit point eu envie de lui ôter.

## ANNONCES LITTÉRAIRES.

**T**RAITÉS sur les Coutumes Anglo-Normandes, publiées en Angleterre depuis le onzième jusqu'au quatorzième siècle, par M. Houdard, Avocat au Parlement. Tomes 3 & 4 in-4°. A Rouen, chez le Boucher le jeune, Libraire, rue Ganterie, & à Paris, chez Durand, rue Galande. Les quatre volumes de cet ouvrage doivent être regardés comme un Supplément à l'Histoire de la Législation Française. Ils remplissent la lacune qui se trouvoit entre le Recueil de nos Capitulaires & les Ordonnances du Louvre.

*Réflexions Critiques sur la cause de l'Accouchement*, par M. Campas, ancien Démonstrateur de Physique, &c. Volume in-12. A Paris, chez Méquignon, rue des Cordeliers, & chez Didot le jeune, quai des Augustins.

*Anacréon, Sapho, Bion, Théocrite, Musée, la Veillée des Fêtes de Vénus, choix de Poésies de Ca-*

*zulle, d'Horace, & de différens Auteurs.* Seconde édition, par M. Montonnet de Clairfons. 2 volumes in-12. A Paris, chez Boucher, Libraire, au coin du Pont-au-Change.

*Pratique des Négocians, Financiers, Banquiers, Agents de Change, Agents d'Affaires, &c.* par M. Louis Gayot, Avocat au Parlement. Vol. in-12. Prix, 3 liv. A Paris, chez l'Auteur, rue du Jour-Saint-Eustache, chez M. Cayez, Notaire; chez de Laguette, Imprimeur-Libraire, rue de la Vieille Draperie; chez Jombert, Libraire, rue Dauphine, & chez Lesclapart, Libraire, Quai de Gèvres.

*Les Privilèges des Suisses, ensemble ceux accordés aux villes Impériales & Anféatiques, & aux habitans de Genève résidens en France, avec des observations sur la justice des Suisses, fondées sur les principes du droit, publiés par M. V. G. J. D. G. S.* nouvelle édition. A Paris, chez Saugrain, Libraire, quai des Augustins. Volume in-4°. Prix, 12 liv.

## A V I S.

Une personne de considération croit faire plaisir au Public, en faisant connoître les talens décidés d'un jeune Artiste, âgé de seize ans, qui excelle dans le genre du portrait en miniature. Il saisit promptement la ressemblance & l'air de la physionomie. Il joint à cela un procédé agréable, un pointillé suave & moëlleux, qui fait plaisir aux yeux des Connoisseurs. Il demeure chez M. Pourvoyeur, son père ( qui est aussi Artiste pour le portrait dans le genre de l'huile & du pastel ) rue Saint-Hyacinthe, la première porte cochère à droite en entrant par la place Saint-Michel, à Paris.

## JOURNAL



# JOURNAL POLITIQUE DE BRUXELLES.

---

## TURQUIE.

*De CONSTANTINOPLE, le 25 Avril.*

LA flotte destinée à seconder l'expédition du Capitan-Bacha dans la Morée, sous les ordres du Lieutenant de cet Amiral, est composée de 6 vaisseaux de ligne, de 4 frégates & de 2 galères. Le Commandant prit le 22 de ce mois congé du Grand-Seigneur, & sortit de la ville avec la pompe ordinaire. Le Grand-Visir lui donna ce qu'on appelle le repas d'adieu, à Dolona-Baktchi. Il s'embarqua le même soir, & il n'attend plus qu'un vent favorable pour mettre à la voile.

Le 15 de ce mois, vers les 5 heures du soir, il se manifesta ici un incendie dans le quartier d'Aher-Capi. Quoique le tems fût très-calme, & qu'on s'empressât d'y porter les secours les plus prompts, on ne put arrêter les progrès des flammes qui continuèrent avec violence jusqu'à deux heures après midi du lendemain. Le dommage a été immense; on ne porte pas à moins de 2000 le nombre des maisons qui ont été réduites en cendres, parmi lesquelles on en compte 500 de très-belles, appartenant aux principaux Turcs, & la plupart des hôtels des Ambassadeurs Etrangers qui ont été forcés de se retirer à la campagne, où ils resteront jusqu'à ce qu'elles soient rebâties. Le quartier dé-

25 Juin 1779.

O

truit est un des plus beaux de cette Capitale ; il étoit élevé & dominoit sur la mer , de manière que ceux qui l'habitoient avoient le spectacle qu'offrent les vaisseaux qui arrivent de l'Asie , ou qui s'y rendent par la mer Blanche.

Le prix de la viande augmente considérablement ; & on commence à manquer d'eau parce que depuis 2 mois il n'est pas tombé de la pluie. Les citernes sont épuisées , & les campagnes & les prairies desséchées comme au mois d'Août. Notre unique consolation est que la peste a cessé ses ravages , & qu'il n'y a plus aucun malade.

## R U S S I E.

*De PÉTERSBOURG, le 15 Mai,*

LA naissance du Prince dont la Grande-Duchesse est accouchée le 8 de ce mois , a causé à la Cour & à toute la Nation, une joie d'autant plus vive , que la succession Impériale se trouve à présent affermie sur trois têtes , ce qui n'avoit point eu lieu depuis deux siècles. Le Prince nouveau né a été baptisé & nommé Constantin.

L'Impératrice a nommé le Major Thier, pour porter à Constantinople la ratification de l'accordement qui a terminé les différends qui subsistoient entre les deux Puissances. Les présents qu'il doit porter pour le Grand-Seigneur, la Sultane sa favorite , le jeune Sultan né le 17 Mars , le Grand-Visir & les autres Ministres de la Porte , sont estimés 300,000 roubles.

S. M. I. en reconnoissance du zèle & du succès avec lesquels M. le Comte de Saint-Priest , Ambassadeur de France , s'est employé pour opérer l'heureux ouvrage de la paix , lui a expédié la semaine dernière , par un Courier , les

marques de l'Ordre de Saint-André, une tabatière d'or garnie de brillans, de superbes fourrures & une très-belle bague d'un seul brillant pour Madame l'Ambassadrice. Elle avoit auparavant fait prier S. M. T. C. de permettre à son Ambassadeur d'accepter ces présens qu'on évalue ici à 50 mille roubles. Elle a donné aussi à M. de Stachief, une terre & 1000 paysans.

## D A N E M A R C K.

De C O P E N H A G U E , le 25 Mai.

LA Cour est partie depuis quelques jours pour Friedensbourg, où son intention est de passer l'été. S. M. avant son départ a créé six Chevaliers de l'Ordre de Danebrog, & nommé un Conseiller de conférence & 19 Conseillers d'Etat.

Le vaisseau de guerre l'*Ebenezer*, a mis à la voile pour se rendre à Eckenförd, dans le Holstein, où il va chercher des Matelots qui manquent encore pour compléter les équipages de l'escadre armée pour la protection de notre commerce; le Vice-Amiral de Fontenay, qui doit la commander, vient d'arborer son pavillon à bord du vaisseau l'*Eléphant* de 70 canons.

Tous les vaisseaux destinés pour la mer du Nord, ont quitté le Sund ces jours derniers; ils étoient au nombre de 145, y compris 3 frégates Angloises de guerre, escortant 75 bâtimens de cette nation; une seule est restée dans le Détroit pour prendre sous son convoi un navire venant de Stockholm, & chargé de poudre à canon. Depuis leur départ, il est arrivé 105 autres navires de différentes Nations, qui n'attendent qu'un vent favorable pour se rendre aussi dans la mer du Nord; outre ces vais-

seaux, il y a une escadre Russe, venant de Revel, composée des vaisseaux le *Wenceslas* & le *Prestauw* de 74 canons, de 2 frégates de 36, & d'une de 24. Cette escadre en passant devant cette ville, a envoyé au Chargé d'affaires Russe, des dépêches dont on ignore le contenu.

## S U È D E.

De S T O C K H O L M , le 25 Mai.

HIER, le Roi est parti pour Carlscoon, où il arrivera le 27, & fera le 29 la revue de la flotte qui doit incessamment sortir de ce port, sous les ordres du Contre-Amiral de Gerdtén. Les vaisseaux qui la composent ont successivement mis en rade depuis le commencement de ce mois à mesure qu'ils étoient prêts. Parmi ces vaisseaux, il y en a un, le *Vasa* de 60 canons, qui a été construit sur un nouveau plan, qui doit servir de modèle pour tous ceux qu'on construira dans la suite, si l'épreuve qu'on en va faire répond à tous égards à l'attente. Le Contre-Amiral Gubbe, le Colonel Chapman, Constructeur en chef, le Major Klent & un constructeur en second, doivent s'y embarquer. Les vaisseaux de guerre ont des provisions pour 4 mois, & les frégates pour 6. Les ordres portent expressément de ne permettre la visite d'aucun des bâtimens qui sont sous leur protection, de la part des vaisseaux de guerre étrangers ou des armateurs particuliers. Les navires chargés de munitions navales ne sont point exclus de cette protection illimitée. Dans la liste des marchandises exclues, on n'a porté que celles qui sont ordinairement censées de contrebande.

L'affaire du sieur Haldin dont nous avons parlé précédemment, & qui a été arrêté à l'occasion d'une pièce très-vive sur les brasseries.

Royales, a pris pour lui une tournure plus sévère qu'on ne le croyoit. Le Tribunal ordinaire de justice l'avoit condamné à 3 semaines de prison, au pain & à l'eau, & l'Éditeur & l'Imprimeur à la même peine, quoique pour un temps plus court. Le Sénat a évoqué cette affaire, cassé le premier jugement, déclaré le Sr. Haldin coupable du crime de lèse-majesté, & l'a condamné à perdre la tête. Cet Arrêt a été rendu à la pluralité de 4 voix contre 3 ; le Roi n'écoutant que sa clémence & sa modération, a bien voulu l'adoucir. M. Haldin a été remis en liberté.

## P O L O G N E.

*De V A R S O V I E , le 25 Mai.*

DÉPUIS quelques jours, le Roi est revenu de Kozienice. Pour récompenser les services que M. Boufquet du Laurens lui a rendus, ainsi qu'à la République, il l'a nommé son Chambellan actuel.

La commission nommée par la République pour veiller à la liquidation de ses dettes, a fait notifier publiquement, que quiconque auroit des prétentions à sa charge, eussent à les produire avant le 24 Septembre prochain, qu'elle commencera ses séances pour faire l'examen de ces prétentions.

On assure que le Comte Unruth, Directeur des Monnoies, qui se trouve actuellement à Spa, doit se rendre de là en Hollande, pour y acheter une partie considérable d'argent en barre, destinée pour la monnaie de ce Royaume.

On se flattoit que la paix d'Allemagne éloigneroit de ce Royaume les troupes Russes qui s'y trouvent encore ; on ne remarque pas qu'elles fassent aucun mouvement pour s'éloigner ; on croit même que toutes ne partiront pas, & qu'il

restera quelques Régimens dans l'Ukraine, parce qu'on attend, dit-on, en Galicie, un plus grand nombre de troupes Autrichiennes qu'on n'y entretient d'ordinaire en tems de paix.

## A L L E M A G N E.

*De V I E N N E , le 27 Mai.*

LE Baron de Breteuil arriva ici le 20, de retour de Teschen, & eut le même jour une audience de l'Impératrice Reine, qui en reconnaissance des soins qu'il s'est donnés pour la pacification de l'Allemagne, lui a fait présent de son portrait enrichi de diamans, estimé, dit-on, 30,000 florins. Elle destine au Prince de Repnin une épée enrichie de diamans & d'une valeur aussi considérable.

Ce fut le 23 de ce mois que LL. MM. II. & R. accompagnées des Archiduchesses & du Duc de Saxe-Teschen, & précédées par leurs Chambellans, se rendirent à la métropole de S. Etienne, où elles furent reçues par le Chapitre en corps; elles assistèrent au service divin, à l'issue duquel on chanta le *Te Deum* en actions de grâce de l'heureux rétablissement de la paix, au bruit de trois décharges de la mousqueterie, qui avoit pris les armes, & à chacune desquelles répondit l'artillerie de nos remparts.

Le Général de Terzi a reçu les marques les plus flatteuses de la satisfaction qu'a donné sa conduite; il a été décoré par son Souverain de la Croix de Commandeur de l'Ordre de Marie Thérèse; il commandoit les troupes Autrichiennes dans le Comté de Glatz; le Roi de Prusse lui a aussi envoyé, par un de ces Aides-de-camp, une tabatière d'or émaillée, comme un témoignage de son estime.

On assure que l'Empereur a fait adresser à tous les Colonels une lettre circulaire par laquelle il leur promet de les récompenser en tems & lieu de la fidélité dont ils lui ont donné des preuves non équivoques, & des services qu'ils lui ont rendus. Cette lettre fera, dit-on, lue publiquement à la tête de chaque régiment.

Le Prince de Kaunitz-Rietberg, chancelier d'Etat & Conseiller-Privé, Baron de Binder, qui est sous lui, à la tête de la Chancellerie, ont demandé l'un & l'autre leur démission à cause de leur âge & de l'état de leur santé. LL. MM. II. & R. remplies d'estime pour le premier de ces Ministres, lui ont témoigné, dans les termes les plus flatteurs, qu'elles le verroient avec plaisir continuer les fonctions de sa charge; & pour le soulager dans la gestion d'un département aussi étendu, elles lui ont permis de se donner un Adjoint; il a choisi en conséquence le Comte Philippe de Cobentzel, qui a été revêtu à Teschen du caractère de Ministre Plénipotentiaire de notre Cour; LL. MM. ont agréé ce choix, & ont donné au Comte de Cobentzel le titre de Vice-Chancelier. Le Prince de Kaunitz a informé de cet arrangement les Ministres étrangers par une note en date du 22 de ce mois, en les prévenant de s'adresser désormais au Vice-Chancelier pour les affaires qu'ils avoient coutume de lui communiquer. Quant au Baron de Binder, il ne pourra obtenir sa démission qu'après avoir assisté encore pendant quelque-tems le Comte de Cobentzel de ses conseils & de ses lumières.

L'Archiduc Maximilien a déjà paru plusieurs fois à la Comédie, & se rétablit insensiblement. Cependant il ne peut pas encore faire usage de sa jambe, il est obligé de se faire porter par-tout où il veut aller; on croit

que pour achever sa guérison, il ira à la fin de cette semaine prendre les bains de Baaden.

On dit qu'il est question de réunir à la Hongrie les deux Royaumes de Gallicie & de Lodomérie.

*De HAMBOURG, le 30 Mai.*

LES démêlés de la France & de la Grande-Bretagne sont à présent les seuls qui occupent la curiosité publique ; le commerce qui s'y trouve généralement intéressé par la gêne qu'il peut éprouver quelquefois, & par la liberté & l'extension qu'il peut acquérir, a aussi fixé l'attention des Puissances du nord. La Cour de Stockholm est la première qui a pris la résolution de protéger efficacement le sien ; elle en fit part à celles de Pétersbourg & de Copenhague, en les invitant à s'unir avec elle pour cet effet. L'Impératrice répondit au mois de Mars qu'elle y étoit disposée ; mais qu'il ne lui sembloit pas nécessaire de conclure pour cet objet un Traité formel d'Alliance, qui attireroit indubitablement l'attention des deux Puissances en guerre, & pourroit entraîner des suites qui forceroient les trois couronnes à se départir du système de neutralité ; elle déclara qu'elle feroit sortir au printems du port d'Archangel une escadre de 3 ou 4 vaisseaux de guerre, & de quelques frégates, qui croiseroient sur les côtes de la Russie jusqu'au Cap-Nord. Elle proposa en même-tems de faire remettre par les Ministres des trois Puissances à Versailles & à Londres une note pour notifier à ces Cours leurs intentions, qui étoient de protéger efficacement leur navigation & celle des étrangers dans les mers du nord, & d'en éloigner tous les corsaires sans exception, & de quelque Nation qu'ils fussent. Le Roi de Suède répondit qu'il desiroit que

S. M. I. étendit davantage la protection qu'elle vouloit accorder, parce que les principales vexations dont le commerce Suédois avoit à se plaindre, avoient moins lieu sur les côtes du Royaume que dans les autres mers où il se fait sous la garantie des Traités & du droit des gens; qu'en conséquence, en adhérant au projet qu'a l'Impératrice d'éloigner tous les corsaires, il croyoit devoir en même-tems une protection plus étendue encore au commerce de ses sujets; il ajouta dans sa réponse une partie de ses griefs contre la Cour de Londres, qui a adopté & autorisé ses Armateurs à adopter des maximes oppressives du commerce de toutes les Nations neutres en violation des stipulations faites dans les Traités, & de ce qui a été pratiqué jusqu'à présent dans les tems de guerre entre la France & la Grande-Bretagne. Sa résolution, au reste, continua-t-il, lui paroissoit conforme aux intérêts de l'Empire Russe, dont les productions sont les mêmes que celles de la Suède, & que S. M. I. ne pouvoit ignorer que plusieurs cargaisons de chanvres, de fer, &c., que des navires Suédois avoient prises à Pétersbourg, & en d'autres ports de Russie, avoient été saisies par les Anglois & déclarées de bonne prise par leur Tribunal d'Amirauté avant l'époque du 10 Novembre de l'année dernière. La Cour de Danemarck ne s'est pas conformée tout-à-fait à l'adhésion de celle de Suède à la proposition de la Russie. Elle croit répugner aux principes de la neutralité d'éloigner de ses ports les corsaires des deux Nations belligérantes, & de se mêler de protéger la navigation étrangère. Les trois Cours, d'après ces notes, n'ont pas les mêmes idées sur l'étendue qu'il faut accorder aux droits de neutralité & sur la manière de les exercer; il paroît que chacune suivra sur ce sujet ses propres idées. Celle de

Suède a déjà envoyé des convois. Le premier de ce mois une vingtaine de bâtimens de cette Nation, dont plusieurs sont destinés pour les ports de France, ont passé le Sund sous l'escorte de deux frégates, l'une de 40 & l'autre de 34 canons; on est très - impatient de voir si les vaisseaux de guerre ou les Armateurs Britanniques exécuteront à leur égard la menace de viliter même par force les bâtimens neutres, sans respecter leur escorte. Il est certain que de toutes les Puissances la Suède paroît la moins disposée à le souffrir:

• *Acte d'accession de M. le Duc des Deux-Ponts, à la convention signée dans la ville de Teschen, par les Ministres plénipotentiaires de S. M. l'Impératrice Reine de Hongrie & de Bohême, & du Sérénissime Electeur Palatin, & de l'acceptation de cette accession de la part de Sadite Majesté.*

Les Ministres plénipotentiaires de S. M. l'Impératrice Reine Apostolique de Hongrie & de Bohême, & de S. A. S. l'Electeur Palatin, ayant conclu & signé en cette ville de Teschen, le 13 de ce présent mois de Mai, une convention, de laquelle la teneur s'ensuit: ( Ici la convention précédente est insérée en entier ). Et lesdits Ministres plénipotentiaires ayant amiablement invité le Ministre plénipotentiaire de S. A. le Duc des Deux-Ponts, d'y accéder au nom de sadite Altesse: les Ministres plénipotentiaires souffignés; savoir de la part de S. M. l'Impératrice Reine Apostolique de Hongrie & de Bohême, le sieur Jean Philippe, Comte de Cobentzel, Baron de Proseck, &c. son Chambellan, Conseiller d'état intime actuel, Conseiller d'Etat d'Epée aux Pays-Bas, Vice-Président de la députation Ministérielle de la Banque; & de la part de S. A. S. M. le Duc des Deux-Ponts, le sieur Chrétien de Hofensels, son Conseiller intime actuel, en vertu de leurs pleins-pouvoirs, qu'ils se sont communiqués, sont convenus de ce qui suit:

Que S. A. S. M. le Duc des Deux-Ponts désirant contribuer & concourir à affermir l'amitié & la bonne intelligence entre S. M. A. l'Impératrice Reine de Hongrie & de Bohême, & S. A. S. E. P. & toute sa maison, accède en vertu du présent acte à ladite convention, sans aucune réserve ni exception, dans la ferme confiance que tout ce qui y est promis à S. dite M. & à S. dite A. E., sera accompli de bonne foi, déclarant en même-tems & promettant qu'elle accomplira de même de la meilleure foi tous les articles, clauses & conditions qui y sont contenus. De même S. M. A. accepte la présente accession de S. A. S. M. le Duc des Deux-Ponts, & promet également d'accomplir, sans aucune réserve ni exception, tous les articles, clauses & conditions contenus dans la convention ci-dessus insérée. Les ratifications du présent acte seront échangées en cette ville de Teschen dans l'espace de 15 jours à compter du jour de sa signature, ou plutôt si faire se peut.

En foi de quoi nous soussignés Ministres plénipotentiaires avons signé, en vertu de nos pleins-pouvoirs, le présent acte d'accession, & y avons fait apposer le cachet de nos armes. Fait à Teschen le 13. Mai 1779. ( L. S. ) Jean-Philippe Comte de Cobenzel. ( L. S. ) Chrétien de Hofenfels.

*Convention entre L. A. S. l'Electeur Palatin & l'Electeur de Saxe, avec le Duc des Deux-Ponts.*

Les sérénissimes Parties contractantes pour la succession allodiale du dernier Electeur de Bavière étant convenues de s'arranger à l'amiable & sans discussion des droits, avec le concours du sérénissime Duc des Deux-Ponts, par les soins & sous la garantie des hautes Puissances médiatrices, de même que sous celles des hautes Puissances contractantes du Traité de paix de ce jour, ont pourvu à cet effet des pleins-pouvoirs nécessaires leurs plénipo-

tentiaires au Congrès de Telchen, lesquels, après les avoir échangés, ont arrêté les articles suivans.

I. S. A. S. l'Electeur Palatin, pour satisfaire entièrement aux prétentions allodiales de S. A. S. l'Electeur de Saxe, formées en vertu de la cession faite par S. A. R. Mde. l'Electrice douairière de Saxe, sa mère, promet & s'engage pour lui, ses héritiers & successeurs, de la manière la plus obligatoire, de lui accorder la somme de six millions de florins, argent d'Empire, le marc fin à vingt-quatre florins, payables à Munich, en grosse monnoie, en douze années, sans intérêts, à raison de cinq cens mille florins par an, en deux termes égaux, de six mois en six mois, de deux cens cinquante mille florins, à commencer du 4 Janvier 1780, & à continuer de la même manière jusqu'à l'acquit total de ladite somme, réglée pour équivalent & assurée par cet article à titre d'hypothèque générale & spéciale sur toute la masse fidéi-committaire, mobilier & immobilier de Bavière, à l'effet de pouvoir faire saisir légalement, où bon lui semblera, les revenus des susdits pays, jusqu'à la concurrence de la somme restante, en cas que ledit paiement ne se feroit pas aux termes dont on est convenu.

II. Cède & transfère S. A. S. E. P., sans réserve aucune, pour elle & ses successeurs, tous les droits quelconques que la Couronne de Bohême a exercés jusqu'ici sur les Seigneuries de Glaucha, Waldenbourg & Lichtstentein, appartenantes aux Comtes de Schœnbourg, & situées dans le territoire de l'Electeur de Saxe, de la même manière qu'ils lui ont été cédés pour faciliter le présent arrangement par l'article 2 de la convention signée aujourd'hui entre S. M. l'Impératrice-Reine & S. A. S. E. P., & que dès ce moment & à jamais il ne puisse être rétabli & exercé contradiction & opposition quelconque, par qui que ce puisse être, contre tous les droits de l'Electeur de Saxe sur lesdites Seigneuries.

III. S. A. S. l'Electeur de Saxe de son côté, étant satisfait par cet arrangement pour ses prétentions en sa qualité de cessionnaire de S. A. R. Madame l'Electrice douairière de Saxe, unique héritière allodiale de Bavière, renonce pour lui, ses héritiers & successeurs, de la manière la plus formelle & solennelle que ce puisse être, à toutes les prétentions qu'il a eues, ou pu former sur la totalité de l'alleu de Bavière en terres & biens, mobilier & immobilier, provenant des ancêtres & nouvellement acquis, sans exception & sans égard à quelque qualité féodale ou allodiale, & il est stipulé de plus que cet alleu passera à la substitution perpétuelle affectée sur tous les Etats électoraux Bavauro-Palatins, réunis maintenant dans l'ancienne ligne électoral, & en une seule masse fidéi-commisnaire. En même-tems S. A. S. E. P. lui promet & garantit l'immunité de toutes les charges & obligations provenant de la succession de Bavière, de façon que S. A. S. E. de Saxe ne sera jamais redevable ni responsable d'aucunes dettes passives ou autres charges affectées à ladite succession, sous quelques denominations ou titres que ce puisse être.

IV. S. M. l'Empereur & l'Empire sont suppliés & requis par les sérénissimes Parties contractantes de la présente convention, ainsi que par le sérénissime Duc des Deux-Ponts, d'y accéder, & de donner leur consentement plénier à toutes les stipulations qui y sont contenues.

V. Les hautes Puissances contractantes & médiatrices du Traité de paix sont requises par L. A. S. E. & le Duc des Deux-Ponts, de vouloir bien se charger aussi de la garantie de la présente convention. La présente convention sera ratifiée par les sérénissimes Parties contractantes, & les ratifications seront échangées en cette ville de Teschen, dans l'espace de quinze jours, ou plutôt si faire se peut, à compter du jour de la signature. En foi de quoi la présente convention a été dres-

ête en double par les Plénipotentiaires des deux Parties contractantes, qui ont signé & scellé de leurs armes chacun un exemplaire, & les ont échangés. Fait à Teschen, le 13 Mai 1779.

Ces exemplaires sont signés, l'un : ( L. S. ) Frédéric-Auguste Comte de Zinzendorff & Pottendorff; & l'autre : ( L. S. ) Comte de Terring-Seefeld.

*Article séparé.* Il a été convenu & arrêté que les titres employés, ou omis de part & d'autre, à l'occasion de la présente négociation, dans les pleins-pouvoirs ou autres actes, ou par-tout ailleurs; ne pourront être cités, ni tirer à conséquence, & qu'il ne pourra jamais en résulter aucun préjudice pour aucune des parties intéressées. Le présent article séparé aura la même force que s'il étoit mot pour mot inséré dans la convention, & il sera également ratifié par les sérénissimes parties contractantes. En foi de quoi, &c.

( L. S. ) Antoine, Comte de Terring - Seefeld;  
( L. S. ) Frédéric Auguste, Comte de Zinzendorff  
& Pottendorff.

*Acte d'accession de M. le Duc des Deux-Ponts,  
à la convention entre la Maison Palatine &  
la Maison de Saxe.*

Les Ministres plénipotentiaires des sérénissimes Parties contractantes sur l'allée de Bavière ayant conclu & signé en cette ville de Teschen, le 13 de ce présent mois de Mai, une convention, de laquelle la teneur s'ensuit : ( Ici la convention précédente est insérée en entier ). Et lesdits Ministres plénipotentiaires ayant amiablement invité le Ministre plénipotentiaire de S. A. S. le Duc des Deux-Ponts, d'y accéder au nom S. dite A. : les Ministres plénipotentiaires soussignés; savoir, de la part de S. A. E. P., le Sr. Antoine, Comte de Terring-Seefeld, son Chambellan, Conseiller-intime actuel, Chevalier de l'Ordre de St. George; & de la part de S. A. S. le Duc des Deux-Ponts; le Sr. Chre-

rien de Hofenfels, son Conseiller-Intime-actuel, en vertu des pleins pouvoirs qu'ils se sont communiqués, sont convenus de ce qui suit :

Que S. A. S. le Duc des Deux-Ponts, désirant contribuer & concourir à affermir l'amitié & la bonne intelligence entre les deux sérénissimes Electeurs & toute la Maison Palatine, accède en vertu du présent acte à ladite convention, sans aucune réserve, ni exception, dans la circonstance, que tout ce qui est promis réciproquement, sera accompli de bonne foi ; déclarant en même-tems & promettant, qu'elle accomplira de même de la meilleure foi tous les articles, clauses & conditions qui y sont contenues. De même S. A. S. E. P. accepte la présente accession de S. A. S. le Duc des Deux-Ponts, & promet également d'accomplir, sans réserve ni exception, tous les articles, clauses & conditions contenues dans ladite convention ci-dessus insérée. Les ratifications du présent acte seront échangées en cette ville de Teschen dans l'espace de 15 jours, à compter du jour de la signature, ou plutôt, si faire se peut. En foi de quoi, &c. ( L. S. ) Antoine, Comte de Terring-Seefeld. ( L. S. ) Chrétien de Hofenfels. ( L. S. ) Frédéric-Auguste, Comte de Zinzendorff.

*Acte séparé entre S. A. S. E. P. & M. le Duc des Deux-Ponts.*

Suivant la demande de S. A. S. E. & de S. A. le Duc des Deux-Ponts, pour la garantie des pactes de famille de leurs Maisons, des années 1766, 1771 & 1774, les hautes Puissances médiatrices ayant bien voulu garantir lesdits pactes, L. A. sont convenues de la manière la plus formelle & la plus obligatoire de les observer, exécuter, & de n'y contrevenir en aucune manière. Les ratifications du présent acte seront échangées en cette ville de Teschen, dans le même tems que celles du Traité de paix & des conventions. En foi de quoi,

&c. ( L. S. ) Antoine , Comte de Terring Seefeld.  
( L. S. ) Chrétien de Hofenfels.

*Acte d'accession de S. M. l'Empereur.*

Joseph second , par la grace de Dieu , Empereur des Romains , toujours auguste , Roi d'Allemagne & de Jérusalem , Corégent & héritier des Royaumes de Hongrie , de Bohême , de Dalmatie , de Croatie & d'Esclavonie , &c. , Archiduc d'Autriche , Duc de Bourgogne & de Lorraine , Grand-Duc de Toscane , Grand-Prince de Transylvanie , Duc de Milan & Bar , &c. , Comte d'Habsbourg , de Flandres & de Tyrol , &c. &c. &c. Comme nous avons été amiablement invités d'accéder en notre qualité de Corégent & héritier des Etats de S. M. l'Impératrice Reine Apostolique de Hongrie & de Bohême , Madame notre mère , au Traité de réconciliation , de paix & d'amitié qui a été conclu & signé dans la ville de Teschen , le 13 Mai de l'année courante , par les Ministres plénipotentiaires de S. dite M. & de S. M. le Roi de Prusse , lequel Traité est de la teneur suivante : (*Ici est inséré le Traité de paix*). Nous , désirant de contribuer à affermir l'amitié & la bonne intelligence heureusement rétablies entre les Cours de Vienne & de Berlin , nous nous sommes déterminés avec plaisir d'accéder , & par la présente accédons formellement audit Traité de réconciliation , de paix & d'amitié & aux actes & conventions y annexés , en notre qualité de Corégent & d'héritier des Etats de S. M. l'Impératrice-Reine Apostolique de Hongrie & de Bohême , Madame notre mère ; voulons que tous & chacun de ces articles & conditions aient la même force & vertu à notre égard que si nous étions nommément compris dans ledit Traité & dans les actes & conventions y annexés , auxquels , non-seulement nous ne ferons ni permettrons qu'il soit fait aucun empêchement ; mais au contraire les accomplirons fidèlement. En foi de quoi , &c. JOSEPH. Prince Colloredo. De Leykam.

*Acte d'acceptation de S. M. le Roi de Prusse.*

Frédéric, par la grace de Dieu, Roi de Prusse, Marggrave de Brandebourg, Archi-Chambellan & Prince-Electeur du Saint-Empire Romain, Souverain-Duc de Silésie, Souverain Prince d'Orange, Neufchatel & Valengin, comme aussi de la Comté de Glatz, Duc de Gueldre, de Magdebourg, Cleves, Juliers, Berg, Stettin, Poméranie, des Cassubes & Vandales, de Mecklenbourg, comme aussi de Crofne, Bourgrave de Nuremberg, Prince de Halberstad, de Minde, Camin, Vandalie, Suérin, de Ratzebourg, Ostfrise & Meurs, Comte de Hohenzollern, de Ruppin, de la Marck, de Vavensberg, Hobenstein, Tecklenbourg, Suerin, Lingue, Bure & Leerdam, Seigneur de Ravenstein, de Rostock, Stargard, Lauebourg, Burau, Arlay & Breda, &c. &c. : Savoir faisons : Comme S. M. l'Empereur a bien voulu accéder formellement, en sa qualité de Corégent & héritier des Etats de S. M. l'Impératrice-Reine Apostolique de Hongrie & de Bohême, au Traité de réconciliation, de paix & d'amitié conclu & signé dans la ville de Teschen, le 13 Mai de l'année courante, par un acte authentique signé de sa main & revêtu de son sceau, duquel la teneur s'ensuit ici mot à mot : (*Ici est insérée l'accession précédente*). Nous, animés dun desir égal de resserrer de plus en plus les liens de l'amitié & d'affermir la bonne intelligence, heureusement rétablie entre la Cour de Vienne & nous, avons pour agréable & acceptons formellement la dite accession ; voulons que tous & chacun des articles & conditions du susdit Traité & des actes & conventions y annexées aient la même force & vertu à l'égard de S. M. l'Empereur, comme Corégent & héritier des Etats de S. M. l'Impératrice-Reine Apostolique de Hongrie & de Bohême, de même que si elle étoit nommément comprise dans ledit Traité & dans les actes & conventions y annexés, auxquels

non-seulement ne ferons ni permettrons qu'il soit fait aucun empêchement ; mais au contraire les accomplirons fidèlement. En foi de quoi, &c. FRÉDÉRIC. Finkenstein, E. F. de Hertzberg,

*Acte de garantie des Puissances médiatrices.*

La paix ayant été conclue & rétablie aujourd'hui entre S. M. l'Impératrice-Reine & S. M. le Roi de Prusse, par la médiation de S. M. T. C., & de S. M. I. de toutes les Russies, à la réquisition des deux Parties belligérantes ; l'une & l'autre dedites Parties désirant avec une égale sincérité tout ce qui peut conserver & affermir la tranquillité publique, ont encore requis amiablement les hautes Puissances médiatrices, de vouloir assurer par leur garantie l'exécution d'un ouvrage si désiré, & à la consommation duquel elles ont employé des soins si efficaces. Sur quoi L. M. T. C. & I. de toutes les Russies, animées du même desir d'assurer le repos public, se sont volontiers prêtées à un moyen qui tend uniquement à un but si salutaire ; & nous ayant à cet effet munis de leurs pleins-pouvoirs, nous soussignés Plénipotentiaires de L. dites M., faisant les fonctions de Médiateurs pour le rétablissement de la paix, déclarons & assurons par le présent acte, en vertu de nos pleins-pouvoirs, que S. M. le Roi Très-Chrétien, & S. M. l'Impératrice de toutes les Russies, garantissent le Traité de paix qui a été conclu en date d'aujourd'hui entre S. M. l'Impératrice-Reine & S. M. le Roi de Prusse, dans toute son étendue, avec les conventions spéciales, ainsi que les articles séparés, acte d'accession & d'acceptation qui y sont annexés & en font partie, & toutes les conditions, clauses & stipulations qui y sont conteues, en la meilleure forme que faire se peut ; & que L. dites M. T. C. & I. de toutes les Russies feront aussi expédier & délivrer des ratifications particulières de cet acte de garantie. En foi de quoi, &c. ( L. S. ) Le Baron de Breteuil. ( L. S. ) Nicolas, Prince de Repnin.

*Acte d'acceptation de S. M. le Roi de Prusse.*

La paix ayant été conclue & rétablie aujourd'hui par la médiation de S. M. T. C., & de S. M. I. de toutes les Russies, après en avoir été requises par toutes les Parties contractantes & intéressées, ont de plus accordé leur garantie à toutes les stipulations qui font partie du Traité de paix signé aujourd'hui entre S. M. l'Impératrice-Reine & S. M. le Roi de Prusse : le soussigné Ministre plénipotentiaire de S. M. le Roi de Prusse, en vertu de ses plein-pouvoirs, déclare que S. M. le Roi de Prusse reçoit avec reconnoissance l'acte de garantie qui lui a été délivré aujourd'hui par les Plénipotentiaires médiateurs au nom de L. M. le Roi Très-Chrétien, & l'Impératrice de toutes les Russies ; & S. M. le Roi de Prusse désirant tout ce qui peut affermir & conserver la tranquillité publique, promet & s'engage de son côté de remplir exactement & d'exécuter sans réserve quelconque toutes les conditions du susdit Traité de paix, & de toutes les stipulations qui en font partie, en tant que cela peut la regarder ; & que S. dite M. le Roi de Prusse fera aussi expédier & délivrer des ratifications particulières de cet acte d'acceptation. En foi de quoi, &c. ( L. S. ) Jean Herman, Baron de Riedesel.

Les deux cours médiatrices ont aussi fait expédier des garanties particulières sur toutes les autres conventions annexées au traité de paix. Il est inutile d'ajouter ici les pleins pouvoirs & les ratifications de tous ces traités, qui sont conçus selon les formules ordinaires.

## I T A L I E.

*De Rome, le 25 Mai.*

LA santé de S. S. se rétablit ; Dimanche dernier, elle entendit la messe, pour la première

fois depuis sa convalescence. On parle d'un prochain Consistoire, fixé au 14 du mois prochain, dans lequel elle créera 2 nouveaux Cardinaux, & nommera ceux qui ne sont encore nommés qu'*in petto*.

Il continue de régner ici une sécheresse extraordinaire, qui occasionne beaucoup de maladies, & qui fait craindre pour la récolte. Cette allarme, qui est générale, a donné lieu à l'ordre de fermer tous les ports de l'état Ecclésiastique, & de défendre sous les peines les plus sévères, de laisser sortir des grains hors du pays.

On apprend de Cadix, que le vaisseau marchand l'*Hercule* a fait voile de cette baie pour Manille & la Chine. C'est le premier bâtiment marchand Espagnol qui ait entrepris directement ce voyage; en doublant le Cap de Bonne-Espérance. Autrefois ces expéditions se faisoient par Acapulco, & ce n'est que depuis peu d'années que les vaisseaux de guerre Espagnols qui partent de Cadix pour les Philippines, s'y rendent aussi en droiture par la même route.

» Le Roi, écrit-on de Madrid, a nommé à plusieurs emplois Civils & Militaires en Amérique; & dans cette nomination, on trouve plusieurs natifs Américains. Depuis le Ministère de D. Galvez, le faux système qui écartoit de l'Administration de ces vastes contrées les naturels du pays, a fait place à un système infiniment plus propre à faire naître des sentimens patriotiques dans le Nouveau-Monde; l'obéissance & la fidélité des Américains sont désormais pour eux un titre qui les appelle à l'Administration de leur patrie. On se dit tout bas, ajoutent les mêmes lettres, qu'une division de la flotte de Cadix a reçu ordre de mettre à la voile; mais sa destination est toujours un mystère, quoiqu'il ne soit plus douteux que l'Angleterre a rejeté absolument les propositions d'accommodement qui lui

ont été faites de la part de notre Cour. Le secret observé dans tous les projets de notre cabinet, ne permet encore que des conjectures ; le temps seul peut les vérifier «.

## A N G L E T E R R E.

*De L O N D R E S , le 10 Juin.*

ON attend toujours des nouvelles du Continent de l'Amérique ; & on craint bien que les premières qu'on en recevra ne soient de la nature la plus fâcheuse ; on a raison d'être inquiet de l'état où trouvera les affaires à son arrivée l'Amiral Arbuthnot qui a enfin mis à la voile, & qui y conduit des secours de renforts & de provisions qui pourroient être inutiles, par ce qu'ils ont été trop retardés. Toutes les belles espérances que nos Ministres conservent encore de la soumission de l'Amérique, ne prennent point dans le reste de la Nation ; le témoignage de tous les Officiers qui en reviennent lui a appris à les apprécier ; le Général Howe vient encore de la confirmer dans sa défense, en déclarant à la Chambre des Communes, que pour se flatter de faire une campagne réellement avantageuse en Amérique, il faudroit que le Général en Chef eût au moins 45,000 hommes sous ses ordres, sans en compter environ 20,000 qui seroient employés à des expéditions particulières. Nous sommes bien loin d'avoir de pareilles forces dans le Nouveau-Monde, & nous sommes hors d'état d'y en envoyer de si considérables.

Notre situation en Europe nous prescrit d'y conserver de quoi faire les plus grands efforts ; & ceux que nous pouvons y faire, ne sont peut-être pas proportionnés à nos besoins. Malgré tous nos soins, la flotte de l'Amiral Hardy n'a pu être prête aussi-tôt que nous l'aurions désiré.

La presse rigoureuse qui a eu lieu sur presque toutes nos côtes, n'a pas suffi à en compléter les équipages; & elle a attendu pour cela la flotte de la Jamaïque, dont elle devoit protéger l'arrivée, & qui sans ce secours est arrivée heureusement à Portland; c'est cette flotte qui vient de fournir à la marine Royale les bras qui lui manquoient encore, & on se flatte que l'escadre sera en état de mettre incessamment à la voile, à moins que la crainte d'une invasion de la part des François ne la retienne sur nos côtes. Les préparatifs qu'ils ont faits dans tous leurs ports, le grand nombre de bâtimens de transport que le Gouvernement a frétés, celui des bateaux plats qu'il a fait construire, semblent annoncer ce dessein, & nos allarmes se sont renouvelées. » Le 25 du mois dernier, écrit-on de Whitehaven, l'Officier qui commande ici, a été averti officiellement qu'il étoit parti de Brest une flotte considérable avec un grand nombre de vaisseaux de transport & de troupes de débarquement, dont la destination n'est pas connue, mais qui ont fait juger nécessaire d'avertir les Officiers qui commandent sur cette côte de se tenir sur leurs gardes. Deux compagnies de la milice de West-Moreland, en garnison à Carlisle, & deux autres compagnies de celle de Derbyshire, en garnison à Cocker-mouth, se sont mises en marche pour Whitehaven le 26 & le 27 «.

S'il faut en croire quelques papiers, le Gouvernement est informé que l'invasion dont nous sommes menacés, se fera sur la côte de Dorsetshire; les Comtés de Suffex & de Kent sont dans un tel état de défense, qu'il n'y a aucun danger de ce côté; mais les Comtés de Hamp, de Dorset & de Devon, sont d'autant plus exposés, que des armées pourroient y débarquer facilement.

L'attaque que l'on peut faire chez nous n'est pas notre seule inquiétude, nous avons lieu d'en avoir également pour l'Isle de Minorque; on n'ignore pas les préparatifs qui se font à Toulon, & que nous n'avons aucune force dans la Méditerranée. Les habitans de Mahon sollicitent vainement depuis long-tems des renforts pour leur défense, & des navires pour protéger leur commerce; ils sont forcés de se mettre sous le canon de 2 vaisseaux Russes, qui restent dans cette mer pour la protection de celui de leur Nation; & c'est à l'apui des étrangers, que les Sujets de la prétendue dominatrice des mers sont obligés de recourir. Le Gouvernement, qui a paru jusqu'à présent faire peu d'attention à leur requête, semble persuadé que les François ne peuvent rien entreprendre contre cette Isle sans le secours de l'Espagne, parce qu'ils ont retiré leurs forces de la Méditerranée; mais est-il également convaincu que l'Espagne ne se joindra point à eux, quand même il auroit réellement fait dire à cette Cour, que si elle entreprend de nous faire la guerre, il prendra des mesures pour faire attaquer ses Etats par cent mille Maures? il est vraisemblable qu'il entreprendroit alors des négociations peut-être déjà commencées pour cet effet; mais il est au moins douteux que cette menace en impose à l'Espagne.

Le parti qu'ont pris les Puissances du nord de protéger la navigation de toutes les Nations sur leurs mers, donne lieu à de justes inquiétudes. La Russie nous a fait part de cette résolution par la déclaration suivante, dont on n'avoit pas d'abord donné une juste idée, & que pour cette raison nous transcrivons ici.

S. M. I. de Toutes les Russies, considérant que la navigation de la mer du Nord dans les parages, qui n'ont plus d'autre terme ni d'autre objet que

les côtes & ports de l'Empire de Russie ou ceux de Danemarck & de Suède, demande une protection immédiate de sa part & de celle de ces deux Couronnes, d'autant plus que l'année dernière un Corsaire Américain a pris ou détruit plusieurs vaisseaux, allant ou venant d'Archangel, en troublant ainsi un commerce, pour lequel cette partie se trouve exclusivement réservée par la nature, s'est déterminée à faire croiser au Printems prochain dans cette mer vers le Cap-Nord, une escadre de ses vaisseaux de ligne & frégates, à laquelle il sera enjoint de protéger d'une manière efficace le commerce & la navigation, en éloignant de ces parages tous Corsaires de quelque nation que ce soit, sans exception, qui viendront s'y présenter. S. M. I. en faisant part de cette résolution à la Cour de Londres, requiert de son amitié & la prie, dans la vue d'obvier à tout mal-entendu ou désagrémens qui pourroient résulter de son exécution, de vouloir bien enjoindre à tous & un chacun des vaisseaux de ses sujets, munis de lettres de marque, qu'ils s'abstiennent de pousser leur croisière & de courir sus à aucun vaisseau dans l'étendue desdits parages de la mer du Nord, où la navigation n'est plus douteuse, mais uniquement destinée pour le commerce des trois Couronnes. S. M. I. se flatte de plus, que la Cour de Londres reconnoîtra dans cette mesure, qu'elle a dû adopter, un avantage manifeste pour sa propre navigation.

Nous avons moins lieu de nous plaindre de cette résolution de la Russie que de celle de la Suède, qui ne limite pas ainsi la protection qu'elle veut & qu'elle est en droit de donner à son commerce; mais il est à craindre que la justice & la raison qui, comme nous ne pouvons nous le dissimuler, ne sont pas de notre côté, ne la déterminent à suivre l'exemple de la Suède. Le parti qu'ont pris les Hollandois de se soustraire aux loix tyranniques de notre Amiraute,

rauté , n'est pas moins inquiétant. Les armemens qu'ils font sont considérables, & ils ne comptent pas avoir moins de 22 vaisseaux de guerre au mois de Juillet prochain. Le Chevalier Yorck , chargé de leur faire des représentations répétées , n'a pu en tirer d'autre réponse que celle qu'ils ont toujours faite. Nous armions , parce que toutes les Puissances font la même chose. » Le Corsaire l'*Aventure* de ce port , écrit - on de Liverpool , avoit pris un gros vaisseau Hollandois , estimé 70,000 liv. sterling ; cinq jours après , comme il étoit prêt à entrer dans ce port , il a rencontré un vaisseau Hollandois de 74 canons , qui a repris le bâtiment & l'a envoyé au Hâvre ; il a pris aussi & envoyé à Rotterdam quatre des gens du Corsaire ; ils y resteront prisonniers jusqu'à ce qu'on ait rendu la liberté à quatre Hollandois pris par l'*Aventure* «.

La Chambre des Communes s'est occupée successivement du subside pendant plusieurs jours ; parmi les sommes qu'on lui avoit proposé d'accorder , il y en avoit une de 5650 l. sterl. pour l'établissement civil de Sénégal sur la côte d'Afrique. M. Townshend ne manqua pas de s'y opposer ; en effet , il étoit singulier qu'on songeât à disposer d'une portion de l'argent de la Nation , pour un établissement qui peut-être n'étoit point au nombre des possessions de la Grande - Bretagne. On se flatte que l'Amiral Hughes l'aura repris en s'en allant aux Indes Orientales ; mais on n'en a aucune nouvelle. Cet Amiral parti le 9 Mars , fut aperçu le 21 à 1 degré au sud du Cap Finistère ; cependant , selon les lettres du 30 du même mois , on n'y avoit point encore vu sa flotte. La Chambre , en conséquence de cette observation , arrêta sur la proposition du Lord North , que S. M. seroit suppliée de défrayer provisionnellement les dé-

penfes de cet établiffement, s'il étoit reconquis, & assurée d'être remboursée de ces dépenses. On accorda aussi une somme de 60,527 l. sterl., pour rembourfer au Roi pareille somme payée en pensions à des personnes expulsées de l'Amérique à cause de leur attachement pour la Grande-Bretagne. Il y eut à cette occasion bien des débats inutiles. Plusieurs demandèrent la liste de ces réfugiés qui fut refusée, parce qu'elle pourroit les compromettre ; sur quoi le Colonel Barré ne manqua pas d'observer que cette délicatesse étoit hors de saison, puisque les Américains Royalistes ayant déjà tout perdu dans leur pays, où leurs sentimens étoient connus, il n'y avoit aucun danger pour eux à publier leurs noms. On remarqua aussi que la Grande-Bretagne doit à ces mêmes réfugiés, gratifiés aujourd'hui de pensions si considérables, une partie de ses malheurs ; puisque ce sont eux qui par leurs informations erronées, & leurs conseils secrets, ont engagé la Nation dans la guerre qui sépare à jamais l'Amérique de la Grande-Bretagne.

Ce fut le 31 Mai, que le Lord North exposa le détail de ses opérations de finances. C'est ainsi qu'un de nos papiers rend compte de ce travail & des débats qui en furent la suite.

» Voici un phénomène en finance, l'œuvre du fécond génie de Milord North : les Bôyle, les Walpole, les Polham, les Legge, n'ont jamais imaginé plus d'un *Budget* pour une année. Milord North, toujours occupé de faire briller ses ressources, vous en donne jusqu'à trois, l'un après l'autre. Vous en avez vu un du 24 Février, puis un second du 1er Mai, & il vient enfin d'en produire un troisième qui annule les deux précédens. C'est dans la Séance du Lundi 31 Mai que la Chambre des Communes a admiré ce prodige, & a reconnu avec son Ministre chéri que, si un

*Budget* étoit une bonne chose , deux *Budgets* valloient encore bien mieux , & que trois par conséquent devoient mettre le comble au bonheur de la Nation Angloise.

Dans ce dernier , il a fait une récapitulation de tous les articles de dépense de l'année 1779 , qui en porte le total à 15,200,000 liv. st. ( 349,600,000 liv. argent de France ). Pour y satisfaire , il n'a encore que la taxe de 2,750,000 liv. st. sur les terres & la drèche , & son emprunt de sept millions. C'est donc une somme de 3,450,000 liv. st. qui lui est nécessaire. Il avoit compté trouver un huitième million dans la bourse de ceux qui ont fait des profits si énormes sur les sept qu'ils lui ont prêtés. Toutes les complaisances qu'il a eues pour eux , toutes ses promesses n'ont pas pu les toucher ; ils ont fait leur coup , ils sont contents ; qu'il s'en tire comme il pourra. Les nouvelles taxes sur les domestiques & sur les maisons n'ont pas rendu ce qu'elles devoient rendre. Il trouve une vive opposition. Quant à la dernière dans la ville de Londres même qui ne peut point se faire à l'idée qu'un jardin n'est point de la terre , & qui soutient qu'en taxant les jardins à perpétuité , on taxe la terre à perpétuité , tandis qu'elle l'est déjà annuellement , & ne peut l'être qu'annuellement ; le droit qu'il comptoit lever sur les baptistes étrangères , il est obligé d'y renoncer , & de faire son thème d'une autre façon , pour ne pas soulever contre lui les villes d'Ecosse. Toutes ces difficultés l'embarasseront-elles ? Non. Il anticipera sur le revenu du fonds d'amortissement , & même du second quartier de 1780. Par ce moyen , le fonds d'amortissement lui fournira deux millions. Il lâchera un million & demi de billets de l'Echiquier pour retirer la même quantité de ceux de l'année dernière , & de plus cinq cens mille livres pour payer les lots de la Lotterie , & dont la Banque se chargera volontiers. Il lui manque encore douze à quatorze

cens mille livres. Il auroit bien pu les trouver dans les coffres de la Compagnie des Indes, qui les donneroit pour le renouvellement de sa chartre; mais de fortes raisons, sur lesquelles il ne lui convient pas de s'expliquer, le décident à renvoyer cette affaire à l'année prochaine. La Banque y suppléera, ou n'y suppléera point: peu lui importe. S'il ne les trouve point de ce côté-là, il fera pour 1,400,000 liv. de plus de billets de l'Echiquier, ou de billets de la Compagnie des Indes, & voilà les cinq millions trois ou quatre cens mille livres trouvés, & même avec un expédient qui sera le produit de ce qu'on appelle dans le style élevé qui convient à la finance angloise, les *raclures* de l'Echiquier, & cet excédent sera de 71,000 liv. de plus que les quinze millions de dépenses.

Milord North a négligé, comme de raison, divers points de moindre importance, dont on comptoit qu'il auroit parlé; comme les forces & les préparatifs de la France, les dispositions & les intentions de l'Espagne, le plan de l'Angleterre pour la prochaine campagne en Amérique. En revanche, M. *Hartley* & M. *Burke* les ont bien disertement traités. — Le premier a prouvé que les quinze millions sterling de dépenses annoncées par Milord North pour cette année, passeroient vingt millions. Il a prouvé de plus que si la guerre finissoit comme il le faudroit bien dès que l'Espagne se seroit déclarée contre l'Angleterre, la dette non-fondée dont celle-ci resteroit chargée, seroit de vingt ou vingt deux millions sterling, en sus de tous les millions qu'elle a fondés (autrement pour lesquels elle a établi des impôts) de quatre années de son fonds d'amortissement prises en entier pour cette guerre insensée, & de quinze millions que coûtera la campagne de 1779. Il soutient que les forces navales de la France étoient presque égales à celles de la Grande-Bretagne en Europe & en Amérique: que l'Espagne tenoit la balance, & que le côté pour

lequel elle se décideroit, seroit celui qui l'emporteroit. Il déclara que l'Angleterre ne domineroit plus sur les mers qu'autant qu'il plairoit à la Maison de Bourbon : que si les quarante vaisseaux de ligne de l'Espagne se joignoient à ceux de la France, cette Maison auroit la supériorité décidée contre l'Angleterre, tant en Europe qu'en Amérique : ces assertions firent lever le Lord *Nugent*, pour dire avec une sorte d'emportement, » qu'il ne souffriroit jamais qu'on osât avancer devant lui que l'Angleterre ne tenoit plus l'empire des mers que sous le bon plaisir de la Maison de Bourbon «.

M. *Burke* répliqua au Lord *Nugent*, en déclarant que M. *Hartley* n'avoit rien avancé qui ne fût vrai. Celui-ci tira de sa poche deux listes de la Marine d'Espagne; l'une de Septembre 1777, qui faisoit monter le nombre des vaisseaux de Cadix à 40 vaisseaux de ligne; & l'autre de la fin de 1778, où l'on voit que cette année-là cette Marine a été augmentée d'un vaisseau de 80 C., de 5 de 74; & de 2 de 64. Il cita le témoignage d'un homme qui est entré dans chacun de ces vaisseaux, & il s'offrit à faire paroître cette personne pour le certifier à la Chambre, si elle le desiroit.

M. *Burke* reprit la parole pour appuyer tout ce que venoit de dire M. *Hartley*. Milord North, ayant annoncé qu'il comptoit tirer l'année prochaine un million & demi de la Compagnie des Indes; M. *Burke* pria la Chambre d'observer que cela dépendoit de l'état où se maintiendrait le crédit public; & que si les évènements lui étoient contraires, il seroit bien impossible d'obtenir de la Compagnie un secours aussi considérable. Il parla des préparatifs de descente qui se font actuellement en France, & qui semblent menacer l'Irlande. » Au milieu des troubles qui agitent ce Royaume, dit-il, que ne devons-nous pas craindre s'il est attaqué par l'ennemi? « Quant à l'Espagne, il assura à la Chambre que sa négociation avec

L'Angleterre pour une médiation étoit rompue depuis quelques jours , qu'il la regardoit comme un troisième ennemi de l'Angleterre , qui alloit se joindre aux deux autres ; qu'il étoit certain qu'actuellement l'Espagne coopère avec la France pour assister l'Amérique ; qu'il ne désespéroit pourtant point de l'Angleterre si le Roi vouloit changer de Ministres ; mais qu'il doutoit seulement qu'on pût jamais réduire l'Amérique. Il défia le Ministre de nier tout ce qu'il avoit avancé au sujet de l'Espagne. Mylord North ne proféra pas une parole , & M. Hartley ajouta que puisque M. Burke paroissoit si certain du nouveau parti qu'a pris l'Espagne de se joindre à la France en faveur de l'Amérique , il ne pouvoit plus être question de négociation avec les Américains. » Il est donc trop tard , dit-il , mais je suis pourtant bien sûr qu'on auroit pu le tenter avec succès , il n'y a encore que quelques jours «.

La proposition de Mylord North , passa sans aller aux voix , malgré le discours suivant de M. Bull.

» Je crois que les Membres de cette Chambre ont eu ci-devant des idées de leur devoir , très-différentes de celles que plusieurs d'entre nous entretiennent aujourd'hui. Quelques-uns des derniers Parlemens ( autant que je puis en juger par leur conduite ) se sont considérés plutôt comme les représentans de la Couronne , que comme ceux du peuple ; & nous serons heureux , M. , à l'égard de notre réputation , si l'on ne nous fait subir avec justice la même censure. Il paroît même que nous avons dégénéré totalement de la vertu sévère de nos ancêtres , & que nous regardons une soumission sans réserve aux clins-d'œil d'un Ministre , un humble acquiescement à tous les desirs de la Couronne , comme faisant la gloire de notre caractère. Nous ne sommes pas envoyés ici pour disposer , par forme de compliment ou d'échange , des droits , des libertés , de la propriété du peuple , mais pour les défendre & les protéger. Il est donc de notre devoir

de n'accorder pas plus d'argent à la charge du peuple qu'il ne nous paroît nécessaire pour le service public.

Le caractère & les principes du tems présent justifient le soupçon, que l'argent public est employé à des objets particuliers & personnels, à des objets de la corruption la plus vile. Si le Gouvernement s'efforce de garder le secret sur la manière dont il employe l'argent du Peuple, son procédé fait naturellement naître la plus forte défiance, & si après l'expérience que nous avons eue de la conduite de l'administration, nous n'avions aucun soupçon sur ses principes & ses desseins, cela prouveroit que la dégénération est totale; & le monde seroit convaincu, que nous avons perdu toute vertu publique, tout patriotisme, & même le sens commun. Nous sommes encore engagés dans la guerre Américaine, cette guerre la plus cruelle, la plus dénaturée, la plus malheureuse qui se soit faite jamais; une guerre, qui nous déshonorera comme nation jusques chez la postérité la plus reculée; une guerre qui fait accroître sans cesse nos dépenses à un taux immodéré, sans que nous ayons la perspective même la plus éloignée de nous en rembourser jamais, vu que l'issue en est très-incertaine. Dans de telles circonstances pouvons-nous nous justifier auprès de nos commettans, si nous leur imposons de nouveaux fardeaux, sçachant qu'ils sont déjà chargés au-delà de leurs forces? Pouvons-nous avec la moindre assurance les regarder en face & leur dire: *nous avons accordé votre Argent pour des objets, dont plusieurs nous sont absolument inconnus, & au sujet desquels nous n'attendons même aucune information?* Un Parlement, qui dispose de l'argent de la nation, sans avoir dûment recherché son emploi, & sans s'en faire rendre un compte particulier, trahit la confiance qui a été mise en lui: il est traître à ses commettans: il renverse la base & détruit l'objet de son établissement. Le pouvoir de la Couronne s'est étendu au-delà de ses bornes, & par une mal-

titude de circonstances il s'est trop agrandi. A quoi si ce n'est à ce pouvoir arbitraire devenu excessif, devons-nous attribuer la servilité des Parlemens modernes, composés de gens en place, de pensionnaires, de traitans sans nombre ? A quoi devons-nous cette corruption sans bornes & sans fin ? Avant donc d'augmenter encore les moyens d'une telle corruption, en accordant sommes sur sommes aux dépens de nos commettans, réfléchissons sur les taxes nombreuses, sur les impôts multipliés, sous lesquels ils gémissent dès-à-présent ! recommandons l'entière suppression d'une longue liste de places aussi dispendieuses que peu nécessaires & de pensions prostituées ! Insistons sur une réduction des salaires énormes, attachés à d'autres places réellement nécessaires ! Ce moyen produira un subside très-ample : il convaincra le peuple de notre attention pour cette économie, dont il a oui tant parler, mais dont il a si peu vu. En adoptant plus de prudence, plus de discrétion dans l'administration future des affaires publiques, & en retournant à ces règles de Gouvernement généreuses & équitables, qui ont tant contribué au bonheur & à l'union de cet Empire jadis si étendu, si puissant ; enfin, par un changement total de conduite, nous prouverons le mieux notre fidélité au Roi, nous regagnerons la confiance de la nation, & nous mériterons véritablement le nom de représentans non corrompus & désintéressés « !

L'état de l'Irlande a aussi occasionné de grands débats au Parlement dans les dernières séances. » Il n'y a pas de tems à perdre, dit le Comte de Bristol, c'est cette nuit, cette nuit même qu'il faut que la motion se fasse. L'Irlande ne peut pas apprendre trop tôt que nous nous occupons de sa situation, & que notre intention est de la soulager le plutôt possible ; dans la situation allarmante où se trouvent nos affaires en général, gardons-nous sur-tout de traiter l'Irlande comme nous avons traité l'Amérique ;

de rejeter ses pétitions & ses justes requêtes, dans un moment où la France & l'Espagne liguées n'attendent pour fondre sur nous, que la première occasion favorable que leur en fourniront l'inactivité, les délais & les mesures ruineuses de l'administration. Je fais, à n'en pouvoir douter, que l'Espagne vient de rejeter la réponse que nous avons faite à ses propositions; qu'elle a finalement rompu toute espèce de négociation, qu'elle a contracté avec la France une nouvelle alliance, & qu'elle va joindre ses flottes: or, ce qui m'afflige le plus, c'est que dans le moment où je ne puis douter de ce fait, je ne puis me dissimuler non plus, que nous n'avons pas dans ce moment-ci pour la défense du Royaume une flotte égale à celle de la France seule; que fera-ce donc lorsque celles de la France & de l'Espagne n'en feront qu'une? Je somme le premier Lord de l'Amirauté de me contredire; qu'il le fasse, s'il l'ose, je l'en défie. Lord Sandwich ne répondit rien; la motion fut rejetée à la pluralité de 61 voix contre 32, parce que l'on devoit attendre les papiers demandés à la Cour, & que celle-ci avoit promis de donner. On fait qu'il s'est tenu un conseil à la Cour au sujet des affaires de ce Royaume; mais le résultat des délibérations a été, sans rien décider sur les moyens de le soulager, d'augmenter de 4000 hommes les forces qui s'y trouvent déjà, pour le mettre à l'abri de l'invasion dont on le croit menacé. Le bruit se répand cependant qu'on a exécuté un plan d'union entre ce Royaume & la Grande-Bretagne; que ce plan est regardé au Parlement comme très-propre à faire cesser toute jalousie entre les deux nations; mais tout ce qu'on en dit est très-vague, & on se borne à l'annoncer sans parler des moyens qui doivent amener cette conciliation si désirable.

Au moment où l'on croyoit l'affaire du subside absolument finie après le travail du Lord North , & le consentement de la Chambre à toutes ses vues , ce Ministre a porté le premier de ce mois le message suivant.

« George Roi , S. M. se reposant sur les marques répétées de zèle & d'affection que lui ont donné ses fidèles Communes , & considérant que dans l'état critique des affaires actuelles , il peut naître des événemens de la plus haute importance , & dont les suites pourroient être de la plus dangereuse conséquence , si l'on n'employoit pas immédiatement les moyens les plus propres de s'y soustraire ; désire que cette Chambre le mette en état de fournir aux dépenses extraordinaires déjà faites ou à faire à raison de services militaires pour l'année 1779 , & de prendre toutes les mesures que la nature & le cours des affaires pourront exiger ».

On renvoya au lendemain à prendre ce message en considération. Le Lord North proposa donc le 2 d'accorder au Roi un million sterling pour le mettre en état de défrayer les dépenses extraordinaires qu'il pourroit juger nécessaires pour le service de cette année , & de prendre les mesures qu'il croiroit avantageuses à l'Etat. MM. Townshend , Fox & Burke ne manquèrent pas , selon leur usage , de saisir cette occasion de faire un tableau très-allarmant de l'état de la Nation qui s'épuisoit par des dépenses énormes , & à qui il survient tous les jours de nouveaux ennemis. Leurs discours n'empêchèrent pas la Chambre de voter en faveur de la demande du Lord North. » On ne fait , dit un de nos papiers , si c'est une prochaine guerre avec l'Espagne , une descente des François en Irlande , ou un soulèvement dans le pays ou tous ces événemens , qui ont donné lieu au message du Roi ; tout ce que l'on fait , c'est qu'on craint tous ces malheurs

qu'on prévoit. On disoit que les François étoient descendus dans le Comté d'Antrim ; mais cette nouvelle ne s'est pas confirmée. Celle que l'on a pris les armes dans cette partie de ce Royaume , paroît plus fondée , puisque la Cour même l'avoue , en ajoutant , cependant , que l'objet de cette association est de repousser les François s'ils se présentent. Il en résulte que nous sommes vivement allarmés , & que nous avons raison de l'être «.

L'enquête sur la guerre d'Amérique se continue toujours ; les témoins entendus ont tous déposé en faveur du Général Burgoyne ; on distingue sur-tout la déposition du Colonel Kingston ; elle a paru si décisive au Général qu'il a déclaré qu'il ne produiroit plus de témoins. On attend à présent la défense du Lord George Germaine. On prévoit d'avance l'issue de ces recherches ; elle justifiera le Général : on dit à présent dans la nation que les enquêtes & les conseils de guerre ne peuvent manquer d'être favorables aux accusés ; on les a vu laver également l'Amiral Keppel & Sir Hugh Palliser , les deux frères Howe ; il est tout simple que le Général Burgoyne en éprouve les effets. Mais de tous ces Généraux de terre & de mer accusés & blanchis , il n'y a que Sir Palliser que la Cour désire employer ; on assure qu'il sera chargé du commandement d'une division dans l'escadre de l'Amiral Hardy ; & on ne seroit point étonné de lui voir commander toute cette escadre , si la santé de Sir Charles oblige de lui donner un substitut.

On parle toujours d'un changement dans le Ministère ; mais ces bruits ont été répandus si souvent sans effet , qu'on y fait à présent très-peu d'attention. Le Lord Sandwich a , dit-on , demandé sa retraite sans avoir pu l'obtenir.

é crit que le Lord Stormont , aux conseils

duquel l'administration doit ses derniers succès dans les Indes , va être nommé Secrétaire d'Etat à la place du Lord Suffolk.

On ignore encore quelles sont les intentions du Ministère relativement à la Compagnie des Indes ; on croit cependant que sa charte sera renouvelée , mais à des conditions moins avantageuses que la précédente ; selon quelques personnes le Gouvernement a le projet d'imposer 2 millions sterlings sur les revenus territoriaux qu'elle a acquis dans l'Indostan , & qu'à l'avenir les affaires civiles & militaires seront administrées par des Officiers de la Cour conjointement avec ceux de la Compagnie.

## F R A N C E .

*De VERSAILLES , le 20 Juin.*

LE 6 de ce mois le Roi a nommé à l'Abbaye Régulière du Trésor, Ordre de Citeaux, Diocèse de Rouen, la Dame de Ganges, Religieuse professe de l'Abbaye de Noningues, de même Ordre ; & à celle de S. George, Ordre de S. Benoit, Diocèse de Rennes, la Dame Bareau de Girac, Religieuse professe de l'Abbaye de Ste-Croix de Poitiers, du même Ordre.

Le même jour LL. MM. & la Famille Royale ont signé le Contrat de Mariage du Chevalier de Lordat, Mestre-de-Camp de Cavalerie, Lieutenant-Colonel des Carabiniers, Baron des Etats de Languedoc, avec Dlle de Montagnac ; celui du Marquis de Laizer avec Dlle de Malleret de S. Mexant, & celui de M. de Blanville, Maître des Requêtes, avec Dlle de la Bove.

De PARIS, le 20 Juin.

L'ARMÉE navale, commandée par M. le Comte d'Orvilliers, & partie de Brest le 3 de ce mois, étoit composée de 28 vaisseaux, un grand nombre de frégates, de corvettes, de brûlots & de bombardes. Elle fera jointe en mer par les vaisseaux la *Victoire* & la *Bourgogne*, arrivés à Brest le 8 de ce mois dans le meilleur état, ainsi que leurs équipages, & prêts à remettre à la voile aussi-tôt que le vent le permettra. Selon plusieurs lettres, elle pourroit être augmentée. On assure que deux vaisseaux de ligne François ont passé le détroit de Gibraltar le 21 Mai; on ignore quels sont ces vaisseaux. Il est vraisemblable qu'ils viennent de Toulon. L'escadre de M. d'Orvilliers est partagée en trois divisions; la première est sous les ordres de ce Commandant en Chef, la seconde sous ceux de M. de Guichen, & la troisième sous ceux de M. de la Touche-Tréville.

On apprend de l'Isle d'Aix que la frégate la *Médée*, qui a accompagné M. de la Motte-Piquet, est de retour; elle rapporte que le vaisseau de guerre Anglois, le *Jupiter*, s'étoit emparé, à 100 lieues au-delà du cap de Finistère, d'un navire du convoi, & avoit combattu pendant une heure une de nos frégates; M. de la Motte-Piquet envoya aussi-tôt deux vaisseaux, qui dégagerent la frégate, reprirent le navire & forcèrent le *Jupiter* à fuir. Selon les rapports de cette frégate, M. de la Motte-Piquet a pris une frégate Angloise qu'il emmène avec lui, & qu'il a armée & mise en état de service.

» Les vaisseaux de ce département, écrit-on de Rochefort, se sont rendus à Brest en 36 heures de traversée. Le soufflage a fait merveille à ces bâtimens. Les Capitaines qui les ont

essayés à toutes les allures en font très-contens; ils marchent supérieurement, portent très-bien la voile, gouvernent parfaitement, & ont 5 pieds 2 pouces de batterie. Ce sont enfin de très-bons & très-beaux vaisseaux.

» La frégate du Roi l'*Hermione*, ajoute la même lettre, commandée par M. de la Touche, Lieutenant de vaisseau, a amené dans la rade de la Rochelle 2 corsaires Anglois qu'elle a pris au nord & au sud de la Corogne. L'un monte 20 canons, l'autre 18, & en tout 192 hommes d'équipage; celui de 20 canons s'appelle la *Résolution des Dames de Londres*; il est neuf, supérieurement outillé; il ne faisoit que sortir & avoit pour trois mois de vivres. Sans le calme M. de la Touche eût pris trois autres corsaires qui se sont sauvés à l'aide de leurs avirons. L'*Hermione* est supérieure par la marche à toutes les frégates de notre marine; le 4 elle est retournée croiser avec la *Médée*, & il y a apparence que cette croisière sera aussi heureuse «.

On dit que M. le Comte d'Estaing, dans ses dépêches en date du 10, dit que M. de Vaudreuil lui avoit dépêché des isles du Cap-Verd une corvette pour le prévenir qu'il comptoit arriver avec sa petite escadre à la Martinique, cinq ou six jours au plus tard après l'arrivée de sa lettre. Sa jonction doit être effectuée, & plusieurs lettres particulières de différens ports l'ont déjà annoncée; on croit que M. de la Motte-Piquet a la même destination, & son arrivée à la Martinique doit nous assurer dans ces mers la supériorité que nous avons déjà; puisqu'avec un plus grand nombre de vaisseaux, l'Amiral Byron n'a pu rien entreprendre & n'a fait jusqu'ici que se consumer inutilement, & perdre beaucoup de monde à Ste-Lucie.

» Le premier de ce mois, écrit-on d'Ostende, il entra dans ce port une prise Angloise, ve-

ant de Riga avec une cargaison de bois. Deux  
 otters Anglois qui la poursuivoient , la forcè-  
 ent de venir se réfugier dans ce port , d'où  
 elle est partie la nuit suivante pour Dunkerque.  
 Le Capitaine Antoine-Salvator Gill , qui la com-  
 mandoit , a rapporté que le Capitaine Baert de  
 Dunkerque , qui s'en est emparé , avoit fait  
 sept autres prises , toutes chargées de mats &  
 de bois de construction , que deux avoient été  
 reprises par un pinque Anglois de 16 canons ;  
 mais que le reste avoit été conduit sûrement à  
 Dunkerque avec une rançon de 1500 liv. ster. «.

Deux frégates Françoises ont pris le 22 Fé-  
 vrier dernier , à l'ouest du Cap de Bonne-  
 Espérance , l'*Osterley* , vaisseau de la Compagnie  
 des Indes richement chargé & évalué à 300000  
 sterl. , qu'elle a conduit à l'Isle-de-France ; il  
 ne faut pas confondre cette prise avec celle  
 d'un vaisseau portant pavillon Danois , mais char-  
 gé pour le compte de l'Angleterre de canons ,  
 de boulets , &c. & d'une partie de roupies , qui  
 a été conduit aussi à l'Isle-de-France & dont la  
 prise a été annoncée dans le N<sup>o</sup>. 46 du Courier  
 de l'Europe. » Pendant que la guerre maritime  
 en Europe & en Amérique expose les gens  
 de mer à une longue navigation , il est utile de  
 leur indiquer un préservatif bien simple contre  
 cette maladie cruelle , le scorbut , qui afflige si  
 souvent les équipages. Il consiste à manger tous  
 les jours à jeun une ou deux pommes de terre  
 crues. L'expérience en a été , dit-on , faite par  
 un Navigateur Anglois ; quand ce succès ne  
 seroit pas aussi certain qu'on le dit , l'essai n'en  
 n'est ni difficile , ni pénible , ni coûteux. On  
 sait combien les armées Romaines avoient at-  
 tention autrefois à se pourvoir de vinaigre  
 & de l'employer comme anti-scorbutique ; le  
 remède indiqué aujourd'hui fera peut-être  
 aussi utile aux armées navales «.

*Extrait d'une lettre de Berlin du 1 Juin.* « Le Roi, à son arrivée dans cette ville, a été reçu avec les plus grandes & les plus vives acclamations ; ce Prince, avec la simplicité d'un grand homme, a demandé ce que signifioient ces applaudissemens après une si courte absence, pendant laquelle *il ne s'étoit passé*, disoit-il, *rien de remarquable*. On lui a répondu que son peuple, dont il étoit l'amour, avoit beaucoup craint pour sa personne, & que tous lui témoignent leur joie de le revoir, & leur admiration, ainsi que leur reconnaissance, de ce qu'il étoit le pacificateur de l'Allemagne. Le Roi a été sensiblement touché de ces marques d'affection ; & il est vrai que jamais il n'a été autant adoré de ses peuples que dans ce moment si cher & glorieux pour lui.

» Pendant son séjour à Breslau, ce Prince a désiré de voir un Recteur, qui passe pour très-savant. Ce Recteur a fait au Roi un éloge pompeux des anciens, en ajoutant que les Auteurs modernes ne sont que des *gâte-métier*, mot qui en Allemand a une énergie particulière. Le Roi a beaucoup ri de cette naïveté, quoiqu'il soit par ses écrits au nombre des plus illustres modernes. Dans la même conversation, ce savant a témoigné fort sérieusement sa surprise au Roi, de ce que Sa Majesté ignoroit qu'il venoit d'être élevé au grade de Recteur ; le Roi a répondu sur le même ton, qu'étant *étranger* à Breslau, cette ignorance étoit excusable, & méritoit l'indulgence de M. le Recteur «.

» Pendant ce même séjour à Breslau, le Roi a eu de fréquens entretiens avec un Philosophe Allemand, M. Garbe, qui a beaucoup de réputation, & que le Monarque a fort goûté. Il lui a proposé de venir à Berlin remplacer dans l'Académie M. Sulzer qui vient de mourir. M. Garbe n'a pu accepter cette place à cause de sa mauvaise santé.

» Le Roi qui aimoit & honoroit infiniment Milord Maréchal, mort ici l'année dernière peu

après le départ de Sa Majesté pour la Bohême ; a lu avec beaucoup d'intérêt l'éloge que M. d'Alembert en a fait ( 1 ) ; Milord Maréchal lui a paru peint dans cet éloge avec beaucoup de vérité , & Sa Majesté a eu la bonté d'en témoigner de la manière la plus obligeante toute sa satisfaction à l'Auteur. Cet éloge renferme plusieurs traits de ce grand Monarque , qui ne lui font guères moins d'honneur que la paix qu'il vient de conclure avec tant de gloire , & qui est peut-être , comme le dit l'Auteur de l'éloge , *la plus belle époque d'un si beau règne*. On dit que le même homme de Lettres a écrit au Roi au sujet de cette paix ; *Vous jouissez , Sire , en ce moment , de tout ce qu'un grand Roi & un grand homme peut désirer , la gloire & les bénédictions ; ces deux choses , Sire , ne vont pas toujours ensemble , & Votre Majesté mérite bien qu'elles se réunissent en sa faveur*. Le Roi qui honore depuis long tems M. d'Alembert de ses bontés , lui a , dit-on , témoigné dans sa réponse le desir qu'il a que la paix lui procure l'occasion *de le revoir encore une fois*. On desire beaucoup ici que la santé de M. d'Alembert lui permette ce voyage. Ce qui pourroit s'y opposer , c'est que le Roi sera peu sédentaire ici pendant la belle saison , & qu'il en employera une grande partie à visiter ses Etats de Prusse , de Poméranie & de Pologne , qui demandent & desirent sa présence. Quelques personnes même prétendent qu'il ira aux eaux de Spa ou d'Aix-la-Chapelle ; mais cette nouvelle est pour le moins très hasardée. Celle qu'on a débitée du prétendu voyage qu'il doit faire à Paris , ne mérite aucune croyance .

M. le Prince de Gallitzin , vient de faire des expériences curieuses sur l'Electricité , & il les a adressées à l'Académie Impériale des Sciences de St. Pé-

---

( 1 ) Cet éloge se trouve à Paris chez les Libraires qui vendent les Nouveautés.

tersbourg , avec des réflexions savantes sur plusieurs objets de cette partie intéressante de la Physique. Entr'autres faits intéressans , nous faisons celui-ci.

» M. le Prince de Gallitzin ayant pris quatre œufs de Poule , de huit qui étoient couvés depuis neuf jours , il les a Electrifiés l'espace d'une demi-heure par jour ; au bout de douze jours il est sorti des poussins tous noirs de ces quatre œufs , & ce ne fut que vingt-quatre jours après que les œufs non Electrifiés purent éclore ; il y avoit cette différence que les poussins de ces derniers étoient blancs. On savoit combien l'Electricité accéléroit la végétation & la transpiration ; mais on n'étoit pas encore parvenu au point de soupçonner qu'elle pût accélérer le développement du fœtus dans l'œuf «.

Le même papier d'où nous tirons ce trait , nous fournit encore une Anecdote intéressante que nous nous empressons de transcrire :

» Un Gentilhomme reconnu pour tel depuis plus de deux siècles , & dont presque tous les Ancêtres ont porté les armes pour la Patrie , né avec un défaut naturel qui ne lui a pas permis de se présenter dans la seule carrière ouverte à un Gentilhomme François , a vécu & vit encore retiré & ignoré dans sa Province , marié & devenu père de trois enfans ; il est insensiblement tombé dans la dernière indigence : il alloit se trouver réduit par l'impérieuse nécessité à l'horreur de mendier sa subsistance & celle de ses enfans , ou de se livrer aux plus sinistres effets du désespoir , lorsqu'il a trouvé un généreux protecteur , non dans la classe des hommes privilégiés , à qui la Providence a accordé les moyens de secourir les malheureux , mais dans la personne d'un journalier , père lui-même de cinq enfans.

» François Grou , habitant de la Paroisse de M.... Diocèse de S. . . . Election d'A. . . . est le sauveur de la famille de ce Gentilhomme. Sa femme a donné son lait à deux de ses enfans , & depuis

plusieurs années, ce Payſan respectable partage avec cette famille infortunée le pain à peine ſuffiſant qu'il gagne pour la ſienne à la ſueur de ſon front.

» Un des derniers jours du mois de Mai, François Grou a entendu ſon ami bénir la mémoire de l'Auguſte Prédéceſſeur de notre Monarque, qui a établi l'Ecole Royale Militaire; il a entendu les vœux ardens qu'il formoit pour ſes enfans: il eſt parti ſur le champ, il eſt arrivé à Verſailles le 15 de ce mois; & ſe préſentant à M. le Prince de Montbarey avec cette modeste aſſurance qui brille ſur le front de l'homme de bien, il l'a ſupplié d'obtenir du Roi pour les enfans de ſon ami deux places à l'Ecole Militaire. Juſte appréciateur de tous les genres d'héroïſme, le Miniſtre qui a immortalisé la récompense dans la famille du Chevalier l'Affas, ne pouvoit qu'accueillir bien favorablement François Grou. Le dévouement eſt l'effort impétueux & ſublime d'une grande ame, c'eſt l'extrême du courage & de la généroſité; la privation journalière d'une portion de ſa propre ſubſiſtance pour la partager pendant des années avec une famille malheureuſe, eſt l'exercice habituel, mais pénible de la plus douce des vertus, c'eſt l'extrême de la ſenſibilité & de la bienfaiſance.

» M. le Prince de Montbarey a rendu compte au Roi de la demande de François Grou. S. M. a ordonné que l'aîné des enfans ſeroit admis à l'Ecole Royale Militaire; elle a accordé au Gentilhomme une penſion de 300 liv. & une de 200 liv. à François Grou «.

La nuit du 15 au 16 de ce mois le feu a pris au Palais Royal dans les manſardes de l'aîle gauche, ſur la cour des jardins. Le Garde-Meuble ſeul a été brûlé. Les toits déjà embrâſés faiſoient craindre que le feu n'attaquât l'appartement de la Duchefſe d'Orléans, la galerie des tableaux, mais les prompts ſecours qu'on y a portés, l'ardeur avec laquelle les pompiers, les gardes françoïſes & ſuiſſes, &

même des particuliers ont travaillé, n'ont pas permis à cet incendie de faire de grands progrès, & il a été éteint en moins de 3 heures «.

» La veille de la Fête-Dieu, écrit-on de Bayeux ; le feu prit entre midi- & une heure à une maison de cette ville ; cet accident très-fâcheux par-tout, l'est beaucoup plus ici, où l'on n'a aucune ressource contre les incendies. Point de pompes, point de réservoir d'eau & nulle troupe destinée à porter des secours dans ce cas là. Heureusement que le Régiment d'infanterie d'Orléans s'est trouvé ici dans cette malheureuse circonstance. Il a été rassemblé avec la plus grande célérité, & le zèle des soldats, animé par celui des Officiers, est parvenu à arrêter les progrès de cet incendie ; de sorte qu'il n'y a eu que très-peu de maisons brûlées, quoique toutes les circonstances fissent craindre l'évènement le plus désastreux. Les travaux & l'activité des soldats sont ordinaires à tous les Régimens qui sont employés en pareille occasion ; mais ce qui ne l'est pas toujours, c'est le bon ordre qui a régné par les soins & la sagesse des chefs de ce corps. On voyoit M. le Comte de Barbançon & M. le Marquis de Lusignan, qui en sont Colonels, animer les soldats par leur présence, & non moins occupés à prévenir la propagation du feu qu'à en arrêter les effets, joindre la force de leur exemple à celle de leurs ordres. M. le Comte du Prat, Lieutenant-Colonel, se portoit aux endroits les plus périlleux avec une ardeur qui n'étonnoit que ceux qui ne connoissoient par l'énergie de son ame & son amour pour l'humanité ; on l'a vu plusieurs fois monter sur les maisons & diriger les secours avec une activité, que seule égaloit la justesse de ses ordres. Plusieurs fois on a été obligé de le retirer du milieu du danger, où son exemple & sa voix attiroient les soldats, qui ce jour-là nommoient leurs chefs leurs camarades, comme ils les appellent tous les jours leurs pères. Ils ont si bien répondu au zèle de M. de Barbançon, qu'il leur donna sur

le champ une somme d'argent considérable. Il n'est pas douteux que c'est à ses soins que nous sommes redevables de ce que cet événement n'a pas eu les suites les plus funestes. Lorsque le feu fut arrêté, les Magistrats firent distribuer des rafraîchissemens aux soldats, & leur donnèrent une gratification écuminaire; mais ceux-ci, après l'avoir acceptée avec reconnoissance, prièrent ces Messieurs de la recevoir de leur part pour la joindre aux indemnités qu'on devoit distribuer à ceux dont les maisons avoient été brûlées. Cette générosité n'a pas été sans récompense, les Officiers ont rendu aux soldats ce qu'ils avoient donné. D'ailleurs les chefs & les articuliers de ce corps ont beaucoup contribué au soulagement des malheureux ruinés par le feu; une Loge de Francs-Maçons établie dans le Régiment a eu une charité particulière; enfin il n'est personne dans la ville qui, par quelque bienfait, n'ait suivi l'exemple de M. l'Evêque de Bayeux; ce Prélat a chargé le Curé de la Paroisse incendiée de distribuer de sa part une aumône considérable «.

Les numéros fortis au tirage de la Lotterie Royale de France, du 16 de ce mois, sont 65, 69, 90, 76.

*De BRUXELLES, le 20 Juin.*

» ON a beaucoup parlé, écrit-on de Paris, d'un nouveau voyage que M. le Marquis de la Fayette devoit, dit-on, faire en Amérique; il en est plus question à présent, & l'on croit que ses ballots qu'il a fait embarquer sur différens vaisseaux de force qu'on arme pour le Continent de l'Amérique-Septentrionale, ne renferment que des présens pour les Membres du Congrès, le Général Washington, & divers Officiers auxquels il veut donner une marque de son amitié & de son souvenir. Ce qui fait présu-mer que ce voyage n'aura pas lieu, c'est qu'on voit actuellement les affaires des Anglois désespérées en Amérique. M. Franklin vient,

dit-on , de recevoir des lettres du Général Lincoln , qui lui écrit qu'il répond du Général Prevost qu'il investit & affame dans la Georgie , où il sera bientôt contraint de mettre bas les armes. D'un autre côté , on assure que le Général Washington a écrit aussi qu'il avoit plus de troupes que l'Angleterre ne peut en envoyer en Amérique. Ces nouvelles semblent rendre inutile le départ du corps de troupes que l'on disoit que M. le Marquis de la Fayette devoit conduire en Amérique «.

Ces nouvelles paroissent confirmées par celles qui viennent de Hollande. On assure qu'il est arrivé au Texel trois vaisseaux Américains , dont l'un parti le premier Mai de Baltimore pour le Cap de la Virginie , d'où il a mis à la voile le 6 , a rapporté qu'un corps de troupes Angloises , s'étant avancé dans la Georgie pour attaquer les Américains qui s'y trouvoient , avoit été battu & obligé de se retirer en désordre à Savannah , avec perte de tous ses bagages & d'environ 150 morts , sans compter les blessés & les prisonniers , dont on ignoroit encore le nombre ; qu'un exprès avoit été expédié au Congrès pour l'informer de cet avantage. Il a rapporté aussi que le Général Washington avoit fait avertir les États de Virginie & de Maryland de se tenir sur leurs gardes , & de faire marcher leurs milices , parce qu'il étoit instruit que le Général Clinton méditoit quelqu'entreprise par mer , quoiqu'on n'eût cependant soupçonné d'abord à ce Général d'autre intention que celle de faire passer des renforts au Général Prevost dans la Georgie.

» Malgré le secret sur les déterminations ultérieures de notre Cour , écrit-on de Madrid , le redoublement d'activité & de mouvement sur nos côtes & dans tous nos ports , fait penser que nous allons cesser enfin d'être spectateurs dans la grande querelle entre la France & l'An-

gleterre. On a dit que nous ne pouvions pas en bonne politique favoriser l'indépendance de l'Amérique-Septentrionale ; mais il ne s'agit plus aujourd'hui de savoir si cette indépendance aura lieu ; c'est une affaire décidée ; nous n'y servirons ni nous n'y nuirons par notre adhésion ou par notre refus ; la bonne politique est de prendre le parti qui l'emporte ; il s'agit de savoir à présent si l'empire des mers continuera d'appartenir à la Grande-Bretagne seule , ou s'il sera enfin partagé entre les Puissances maritimes de l'Europe. Le moment est favorable pour reprendre la portion qui nous convient de cet empire ; les moyens ne nous manquent pas , & les dernières opérations de notre Ministère prouvent qu'il s'est toujours occupé de ce grand objet «.

Selon d'autres lettres , le silence de l'Espagne va cesser ; elle déclarera la guerre à l'Angleterre en son nom & pour son compte , pour venger ses propres outrages , sans faire mention dans son manifeste du pacte de famille , ni de l'indépendance de l'Amérique. Voilà ce que l'on débite.

» On ignore , écrit-on de Brest , la destination de l'armée ; mais on a lieu de bien augurer de l'expédition dont elle peut être chargée par l'union qui y règne & la bonne volonté qui anime tout le monde. Bien des circonstances ont paru indiquer que M. le Comte d'Orvilliers déployera en mer un nouveau pouvoir , sous un grade plus élevé ; sa proue dorée , le nombre des gardes du pavillon , sa chambre ornée comme celle d'un Amiral semblent l'annoncer ; & nos spéculatifs , car nous en avons dans cette ville comme à Paris , & peut-être ne sont-ils pas mieux instruits , partent de-là pour se livrer à toutes sortes de conjectures ; celle qu'on adopte le plus vivement , parce qu'on connoît le vœu général , est qu'on a voulu le mettre en état de commander à toutes les

forces qui pourroient se joindre aux nôtres ; on aime à présumer qu'il va au-devant de la flotte Espagnole, & que ce n'est pas pour rien que nos équipages ont pris des cocardes blanches & rouges «.

Une lettre de Cadix semble venir à l'appui de cette conjecture que nous ne donnons cependant encore que comme une conjecture. » *L'Ordre de la Cour*, écrit-on de ce port, en date du 25 Mai, vient d'arriver pour que l'armée mette à la voile, le 2 du mois prochain ; cet ordre porte que c'est pour faire des évolutions ; mais il n'est pas croyable qu'une flotte, composée de 32 vaisseaux de ligne, 6 frégates, deux brûlots, un paquebot, une corvette, un hopital & un navire, n'ait un objet plus important & plus analogue aux circonstances. Nos incertitudes seront fixées dans la quinzaine, & si, comme on le pense, l'Espagne se joint à la France, on ne peut que faire une campagne glorieuse, & forcer les Anglois à une paix générale. Lorsque la flotte sera partie, il restera encore dans ce port plusieurs belles frégates & cinq vaisseaux de ligne, dont deux sortiront du bassin au premier jour, & deux seront prêts à être employés au premier besoin ; on embarque les poudres, & les Chirurgiens, ainsi que les Aumôniers, ont ordre de se rendre à bord «.

Dans ces circonstances, où l'on ne peut donner aucune nouvelle positive, on nous saura gré, du moins, de recueillir tout ce qu'on publie. » Nous venons de recevoir le bulletin de Cadix, écrit-on de Bayonne, en date du 5, il porte que quatre paquebots, ou aviso, sont partis pour l'Amérique Espagnole, & que l'on mande du Ferrol que 9 vaisseaux, trois frégates & deux goëlettes n'attendent que la poudre pour mettre à la voile. La sortie de toutes ces forces annonce, sans doute, de grands évènements «.

**P. S. du 12 Juin.** La poste de Londres vient d'arriver ; s'il faut en croire les lettres qu'elle a apportées , le 16 au matin l'Ambassadeur d'Espagne remit au Lord Weimouth la Déclaration de guerre ou manifeste du Roi son Maître. Il contient les griefs dont le Roi d'Espagne a à se plaindre , & finit ainsi. » S. M. se trouve dans la nécessité désagréable de faire usage de tous les moyens que le Tout-Puissant lui a donnés , de faire elle-même la justice qu'elle a sollicité. »

La séance de la Chambre des Communes , à cette nouvelle , a été orageuse. M. Burke a commencé son discours par ce vers foudroyant : *Le voilà donc connu ce secret plein d'horreur !* Il vouloit qu'on décrêtât sur-le-champ le Lord North ; mais l'Orateur est parvenu à tout apaiser.

La flotte Angloise est partie le 16 ; elle n'est composée de 28 vaisseaux , dont 9 à 3 ponts ; le troisième fils du Roi , le Prince William-Henri , est dans cette armée , il monte le vaisseau le *Prince George* , Capitaine Digby , de 90 canons.

Une lettre de Cadix du 28 Mai contient ce qui suit : » Lundi dernier , 24 , Don Louis Cordova , Commandant l'escadre , reçut ordre de faire descendre à l'entrée de la baie 32 vaisseaux de ligne , 10 frégates & 4 sénéaux. L'ordre étoit conçu dans ces termes : Eu égard aux hostilités qui ont éclaté entre la France & l'Angleterre , le Roi m'ordonne de prévenir V. E. de faire partir au plutôt 32 vaisseaux de ligne , 10 frégates , & autres bâtimens nécessaires pour protéger le commerce de ses sujets & faire des évolutions en mer «.

» Le 27 , à 4 heures du matin , est arrivé un autre Courier portant ordre de mettre à la voile le 2 Juin au plus tard «.

L'escadre partie , il reste dans la baie 5 vaisseaux tout prêts à faire voile , 10 au Ferrol &

\*

3 à Carthagène , avec 9 frégates , 2 galiotes à bombes & 12 gros chébecs.

Quatre paquebots armés & équipés pour un long voyage , & nombre de bâtimens légers pour porter des ordres le long des côtes , répéter les signaux , &c. , sont prêts à mettre à la voile. On arme toutes les batteries des forts de Cadix & de la côte «.

Selon des lettres de Bayonne , le Commandeur de Marine fréta le 7 de ce mois deux bons chasse - marées qu'on tient tout prêts au bas de la rivière. On les croit destinés à porter des avis & à faire des signaux le long des côtes d'Espagne.

On écrit de Madrid qu'il est arrivé au Ferrol un petit bâtiment dépêché par M. de la Motte-Piquet , portant avis que ce Chef-d'escadre avoit dépassé tous les caps avec son convoi.

Il est arrivé à Bordeaux deux Espagnols , dont un rapporte ce que l'on savoit déjà par les lettres de St-Ander , du combat d'une frégate Française contre une Angloise qu'elle a pris.

Suivant le rapport d'un Capitaine Brémois , arrivé le 10 , il a vu le 4 & le 5 du courant la flote de M. d'Orvilliers faisant voile au sud & à l'ouest , & ayant plutôt l'air de croiser que de faire route.

» Tout annonce ici , écrit-on de St-Malo , un embarquement prochain d'environ 15,000 hommes , les troupes arrivent journellement , l'artillerie , les tentes , &c. Les bâtimens plats s'achèvent , les navires sortent successivement du port pour mettre sur les rades , & tout sera prêt dans ce mois.

8000 hommes arrivés dans la même ville sont distribués de manière à être embarqués en peu d'heures. Les chemins sont couverts d'équipages , d'artillerie , de munitions &c. Il y a 63 navires , & 80 bâtimens propres à débarquer de la cavalerie & de l'infanterie.

*td 10013*

1861  
1862  
1863  
1864  
1865  
1866  
1867  
1868  
1869  
1870

1871  
1872  
1873  
1874  
1875

1876  
1877  
1878  
1879  
1880  
1881  
1882  
1883  
1884  
1885  
1886  
1887  
1888  
1889  
1890

1891  
1892  
1893  
1894  
1895









